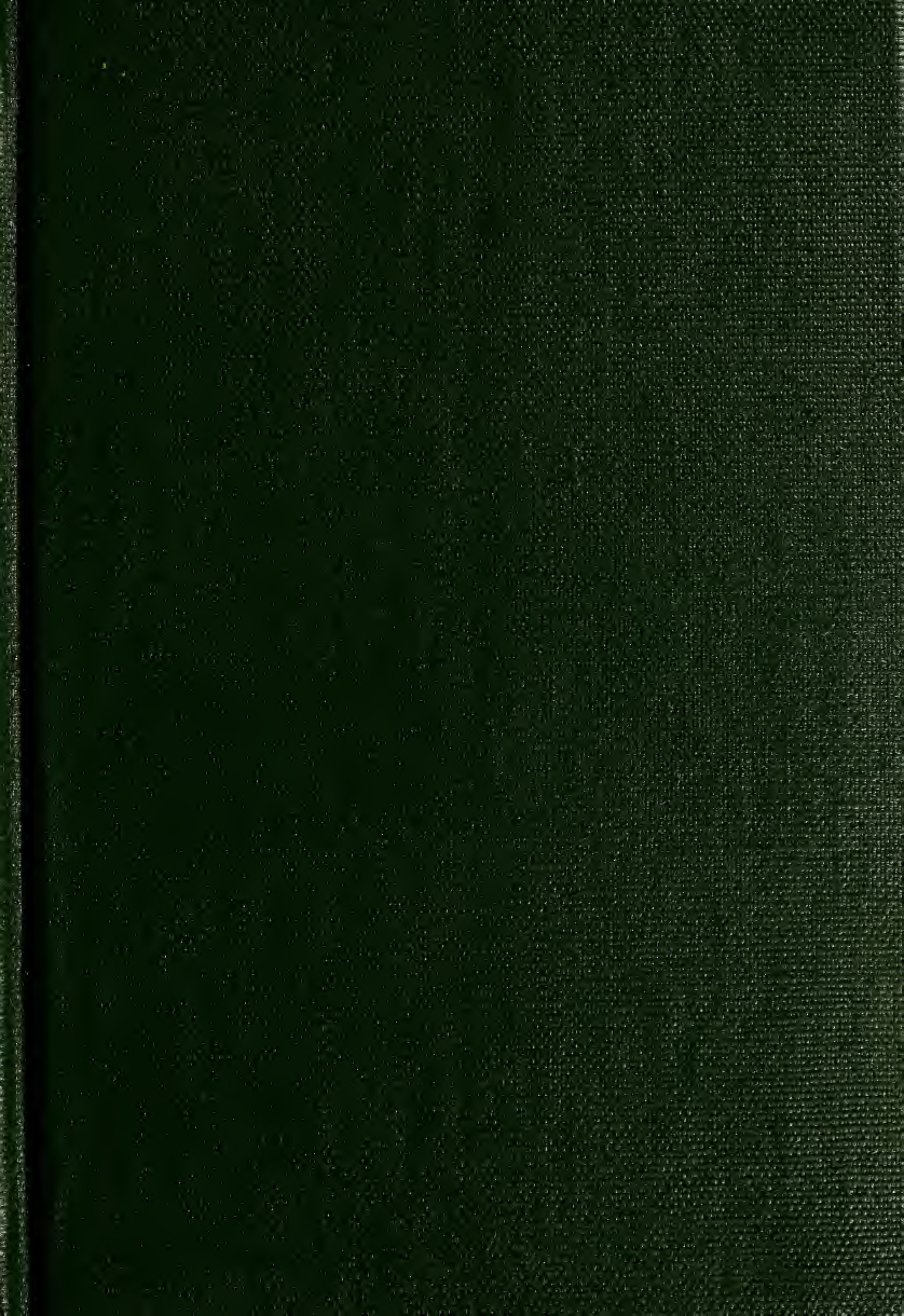






HISTOIRE
DE MA
FUITE DES PRISONS
DE LA
RÉPUBLIQUE DE VENISE
QU'ON APPELLE *LES PLOMBS*

LA COLLECTION DES CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

EST PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. GONZAGUE TRUC

La collection des « Chefs-d'Œuvre Méconnus » *est imprimée sur papier Bibliophile Inaltérable (pur chiffon) de Renage et d'Annonay, au format in-16 Grand-Aigle (13,5 × 19,5).*

Le tirage est limité à deux mille cinq cents exemplaires numérotés de 1 à 2500.

Le présent exemplaire porte le N° 

Le texte reproduit dans ce volume est celui de l'édition originale et unique publiée sans nom d'auteur par Casanova à Prague en 1788.



JEAN-JACQUES CASANOVA DE SEINGALT

(1725-1798)

Gravé par Achille OUVRÉ

D'après le dessin de son frère FRANÇOIS, *de la collection Dachkov, à Pétrograd.*

COLLECTION
DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS

CASANOVA

HISTOIRE
DE MA
FUITE DES PRISONS
DE LA
RÉPUBLIQUE DE VENISE
QU'ON APPELLE *LES PLOMBS*

INTRODUCTION ET NOTES
DE
CHARLES SAMARAN

Avec un portrait gravé sur bois par Achille OUVRÉ



ÉDITIONS BOSSARD
43, RUE MADAME, 43
PARIS
1922

INTRODUCTION

DE

CHARLES SAMARAN

INTRODUCTION

Tout le monde connaît, ou croit connaître le récit de l'évasion de Casanova tel que lui-même l'a écrit. On a coutume de le lire, soit dans les *Mémoires* ([a]), soit dans les publications spéciales, tout aussi répandues, où il a été tiré à part, comme la *Bibliothèque des Merveilles* ou la *Bibliothèque dorée* ([b]). Et sans doute les lecteurs que séduit l'attrait d'une langue vive, rapide, légère autant que l'intérêt d'épisodes dramatiques ou comiques, ne sont point déçus. Mais savent-ils que, s'ils ont bien ainsi le récit de l'évasion de Casanova, ils ne l'ont, ni dans l'un ni dans l'autre cas, *écrit par lui-même ?*

([a]) Au tome III de l'édition la plus répandue, celle de la maison Garnier.

([b]) *Bibliothèque des Merveilles* (Hachette), 1879, avec illustrations d'Émile Bayard ; *Chefs-d'œuvre du siècle illustrés* (sans nom d'éditeur), t. XXIX, sans date ; *Auteurs célèbres* (Flammarion), vol. 253, 1894, avec préface du romancier Hector Malot ; *Bibliothèque dorée* (Boulanger), t. VIII, 1894.

C'est une légende qui a fait son chemin — elle a la vie dure, comme toutes les légendes, — que nous possédons les *Mémoires* de Casanova tels qu'ils sont sortis de sa plume. De grands critiques s'y sont trompés : Sainte-Beuve, qui a fait de la « facilité lumineuse » de Casanova un éloge enthousiaste [a], Barbey d'Aurevilly, pour qui Casanova n'est rien de moins qu'« un écrivain aussi étonnant dans une langue étrangère que Hamilton » [b]. Or ces éloges s'adressent, par-dessus la tête de l'aventurier, à un obscur professeur de français de l'Académie des Nobles de Dresde, que la maison Brockhaus de Leipzig, devenue, après la mort de Casanova, propriétaire du manuscrit de ses *Mémoires*, avait chargé de mettre cet ouvrage, impubliable dans sa forme première, au goût du jour.

Nous ne pensons pas cependant devoir nous excuser de donner ici, non point du Laforgue, mais du Casanova, du Casanova pur, car, à tout prendre, l'*Histoire de ma Fuite* n'est pas sans mérite littéraire. Casanova, tout Vénitien qu'il fût, écrivait couramment notre langue qu'il avait apprise à très bonne école et où il

(a) *Premiers Lundis*, II, 218.
(b) Cité par Ém. Henriot. *Le cahier rouge de Barbey d'Aurevilly* (*Revue de Paris*, 1er mars 1921, p. 166-7).

s'était perfectionné par d'immenses lectures (a).

Sans doute, Italien avant tout, il n'a jamais pu s'affranchir de certain mots de terroir et de certaines tournures vicieuses ; le mélange continuel qu'il fait du passé défini et du prétérit est, en particulier, assez insupportable à une oreille française. Bref, il « habille le français à l'italienne », et lui-même le reconnaît (b). Mais son vocabulaire est très étendu et il lui arrive assez souvent de rencontrer un tour heureux et vif, une expression juste et vigoureuse. « Ne vous repentez pas de vos italianismes, ils ont plus de force que cette sotte grammaire française », lui écrivait le Prince de Ligne. Le même, lisant en manuscrit les *Mémoires* et par conséquent l'*Histoire de ma Fuite* qui y était incluse, s'écriait : « Il y a du dramatique, de la rapidité, du comique, de la philosophie, des choses neuves, sublimes et inimitables. » En vérité, l'approbation d'un écrivain comme le Prince de Ligne pouvait

(a) Sa *Confutazione della Storia del Governo veneto*, parue en 1769 en trois volumes in-8°, regorge par exemple de citations empruntées à Commines ou à Mézeray parmi les historiens, à Des Barreaux ou à Colardeau parmi les poètes, à Du Cange parmi les érudits, à Bayle, à Montesquieu, à Helvétius, à Voltaire, à Rousseau parmi les critiques et les philosophes.

(b) Notes de Casanova publiées dans le *Livre*, partie rétrospective, 1887, p. 44.

suffire à Casanova : elle peut nous suffire aussi.

C'est en 1788, dix ans avant sa mort, trente ans avant la publication, à peu près simultanée, des deux adaptations, allemande et française, des *Mémoires*, appelées l'une et l'autre à une si belle fortune, que Casanova fit imprimer à Prague, sous la forme d'un petit in-16 de 270 pages, cette *Histoire de ma Fuite* qu'il devait insérer bientôt, avec quelques changements, dans le manuscrit de ses *Mémoires*, et dont nous donnons ici, pour la première fois, une édition française munie des éclaircissements indispensables ([a]).

Casanova, âgé de plus de soixante ans,

([a]) L'*Histoire de ma Fuite des prisons de la République de Venise, qu'on appelle les Plombs, écrite à Dux en Bohême l'année 1787* (à Leipzig, chez le noble de Schönfeld, 1788), n'a été réimprimée qu'une fois en France, par M. de B[ordes] de F[ortages], érudit bordelais aussi savant que modeste, en 1884, à 350 exemplaires seulement, dont 20 sur papier Wathman et 330 sur papier de Hollande. Le texte en est reproduit avec une exactitude presque impeccable, mais l'annotation en est extrêmement succincte.

Il y a quelques années, l'*Histoire de ma Fuite* a été traduite en italien, non sans quelque hâte, par M. S. Di Giacomo en un beau volume annoté et complété par la reproduction en appendice de nombreux documents empruntés en grande partie à des publications antérieures. (*Giacomo Casanova di Seingalt. Historia della mia Fuga dalle Prigioni della Republica di Venezia dette « li Piombi »*, traduzione e prefazione di Salv. di Giacomo, Milan, 1911).

était alors depuis quelques années bibliothécaire d'un grand seigneur bohémien, le comte de Waldstein, dont il habitait, à Dux, le château royal, masse imposante flanquée de jardins immenses. Ni le pays, sévère et brumeux, ni les habitants, indifférents ou hostiles, ne plaisaient à l'exilé qui regrettait toujours, et de plus en plus, la blonde lumière et la douce vie de Venise. Heureusement, Dux ou Teplitz, sa voisine, recevaient parfois l'été, à la saison des eaux, la visite de quelques grandes familles où les lettres, les lettres françaises surtout, étaient en honneur, les Clary ou les Lignes, parents ou amis des Waldstein. A cet auditoire d'élite, qui appréciait fort son originalité et sa verve, Casanova ne dédaignait pas de conter quelques épisodes de sa vie, en particulier son évasion des Plombs qui l'avait rendu célèbre en Europe. Et c'est parce que, édenté avec l'âge, il soutenait difficilement la fatigue d'un tel monologue qu'il se résolut enfin à le faire imprimer à un nombre relativement restreint d'exemplaires, ce qui explique son actuelle rareté ([a]).

([a]) Les frais d'impression avaient été en partie couverts par une souscription et l'édition fut mise en vente au prix de 1 florin et demi l'exemplaire. Ni la Bibliothèque Nationale ni aucune autre bibliothèque

Dans les notes qui terminent la présente édition, le lecteur trouvera, nous l'espérons, la solution de la plupart des difficultés qui pourront l'arrêter en cours de route. Il sera renseigné, en particulier, sur tous les personnages que Casanova met en scène. Mais, pour aborder utilement l'*Histoire de ma Fuite*, ne doit-il pas savoir quelque chose des faits et gestes du jeune Casanova avant son emprisonnement et des motifs de cet emprisonnement même ?

A l'époque de cet événement mémorable, l'aventurier mérite déjà son nom. A trente ans il a vu tant de pays, entrepris tant de choses qu'il est malaisé d'esquisser rapidement une existence aussi remplie que la sienne [a]. Né en 1725 à Venise dans une famille de comédiens, il a pour protecteurs en ses jeunes années, pendant que sa mère vagabonde à travers l'Europe, une grand'mère superstitieuse

publique parisienne n'en possèdent de spécimen. Le texte de la présente édition a été collationné sur l'exemplaire que notre ami M. Tage Bull, chargé d'affaires de Danemark à Madrid, a mis à notre disposition avec son obligeance coutumière.

[a] Nous avons essayé de le faire, d'après les documents les plus sûrs et les publications les plus récentes, dans notre ouvrage : *Jacques Casanova, Vénitien* ; *une vie d'aventurier au XVIIIe siècle*, Paris, Calmann-Lévy, 1914.

et un poète érotique, émule de l'Arétin. Les bonnes études qu'il fait à l'Université de Padoue lui ouvrent la carrière ecclésiastique, mais il jette vite le froc, va à Naples, puis à Rome, et, à moins de dix-neuf ans, s'embarque pour Constantinople où il a réussi à se faire envoyer, avec une sorte de mission, par le cardinal Acquaviva. De retour à Venise, la bourse aussi plate que devant, il gagne quelques sequins à tenir sa partie de violon à San-Samuele, et, le reste du temps, mène une vie de franc vaurien. Des relations, qu'il noue par hasard et qu'il exploite largement, avec trois hauts personnages de la République, le sénateur Bragadin et ses amis Barbaro et Dandolo, le remettent en fonds, mais deux affaires louches où il est impliqué l'obligent à prendre le large. Pendant de longs mois il mène joyeuse vie à Vérone, à Milan, à Crémone, à Mantoue. En 1750, il revient à Venise, mais n'y demeure que peu de temps. Paris, capitale de l'aventure et de l'esprit, l'attire. Il y arrive bientôt, y fréquente surtout, grâce au jeune Balletti, son ami, le milieu de la Comédie-Italienne, et cherche à se pousser dans la république des lettres, comme en témoignent ses premiers ouvrages : une adaptation en vers italiens de l'opéra de *Zoroastre* (paroles de

Cahusac, musique de Rameau) pour le Théâtre Royal de Dresde, et trois actes en prose, avec spectacle et divertissements, joués en 1752 à la Comédie-Italienne sous le titre de : *Les Thessaliennes* ou *Arlequin au sabbat*. On croit généralement qu'« il jouit d'une fortune honnête, qui lui donne les moyens de contenter son goût de la littérature et des voyages », mais la police secrète, mieux informée sans doute, assure qu'il vit « sur le compte de la demoiselle Silvia ».

Quoi qu'il en soit, Casanova reparaît à Venise, en 1753, et se mêle de nouveau à la jeunesse dorée de sa ville natale. Il est alors en pleine vigueur physique et intellectuelle, mais il a pour le plaisir, pour le jeu, pour toutes les nouveautés une inclination irrésistible ; il aime à se produire, il est beau parleur, il fait parade à tout propos de ses connaissances, de ses voyages, de ses relations à l'étranger, de ses succès surtout. Il est, ou veut paraître « una gran testa » [a], et il ne sent pas que son orgueil va le perdre [b].

---

[a] C'est ainsi que le désigne le « *confident* » Manuzzi dans l'un des rapports qui préparèrent l'arrestation de Casanova.

[b] Voir plus loin, p. 44-45, le portrait que Casanova a tracé de lui-même à cette époque.

C'est dans ce libertinage de paroles et d'actions qu'il faut chercher les motifs les plus sérieux de la correction exemplaire que les Inquisiteurs d'État lui préparent. Excitation de jeunes gens à la « mala vita », accointances avec les représentants des nations étrangères, affiliation à la secte maçonnique, abus de confiance caractérisés, avec emploi de procédés empruntés à la magie, propos et écrits imprudents contre la religion, c'en était assez alors pour assurer, en France, un logement à la Bastille et pour conduire, à Venise, son homme sous les Plombs.

Casanova qui, à ce propos, ne s'accuse que d'imprudence, a pourtant reconnu ses torts et justifié, non sans esprit, la conduite des Inquisiteurs à son égard dans l'une des nombreuses productions manuscrites que l'on a retrouvées dans ses papiers, au château de Dux : « Étant jeune dans Venise, ma patrie, étourdi et libertin, messieurs les Inquisiteurs d'État, maîtres souverains de la police, trouvèrent à propos de mettre un frein à ma conduite.... Je n'avais commis aucun crime ; il est cependant vrai qu'ils pouvaient s'y attendre. Ils me firent enfermer par précaution et pour me faire du bien, comme les amoureux

pères font quelquefois vis-à-vis de leurs enfants (a). »

Sur la réalité même de ces péchés de jeunesse nous fournirons, par ailleurs, dans les notes de la présente édition, assez de témoignages pour qu'il soit superflu d'y insister autrement. On y verra que parmi les « graves fautes » imputées à Casanova, le « mépris public pour la sainte religion » est le seul grief explicitement retenu contre le jeune « perturbateur du repos public (b) ». Qu'avec cela l'un des Inquisiteurs en exercice, Antonio Condulmer, qui, tout en protégeant l'abbé Chiari, adversaire littéraire de Casanova, avait un faible pour l'une des amies de ce dernier, la belle Madame Zorzi, ait saisi avec satisfaction l'occasion de se débarrasser d'un rival dangereux, c'est bien possible (c).

Dans l'*Histoire de ma Fuite*, comme du reste dans les *Mémoires*, Casanova affirme

---

(a) *Confutation de deux articles diffamatoires publiés dans les gazettes littéraires allemandes de Iéna* (ms. de Dux, aujourd'hui au château de Hirschberg, comme tous les papiers de Casanova).

(b) C'est ainsi qu'il se désigne lui-même dans ses *Mémoires* (éd. Garnier, III, 120).

(c) C'est ce qu'insinue Casanova, non pas dans l'*Histoire de ma Fuite*, où cette révélation eût été de mauvais goût et peut-être aussi de périlleuse conséquence, mais dans ses *Mémoires*, éd. Garnier, III, 119-120.

qu'il ne fut pas interrogé et qu'il ne sut jamais au juste les motifs de son emprisonnement. On n'a retrouvé en effet dans les archives vénitiennes ni trace ni mention d'interrogatoire. En revanche, on a signalé ou publié, outre les rapports du « confident » Manuzzi, des documents qui ont certainement fait partie du dossier d'instruction ([a]), et nous avons, sinon le texte, du moins la date (12 septembre) de la sentence qui condamnait Casanova à cinq ans de Plombs. Il y eut donc ce qu'on pourrait appeler une condamnation sur pièces, le tribunal n'ayant pas jugé à propos d'entendre l'accusé lui-même, et il ne semble pas qu'il y ait lieu de donner sur ce point un démenti à Casanova, non plus que de supposer la soustraction ou la suppression de son dossier.

Venons maintenant aux circonstances du séjour de Casanova dans sa prison, à l'histoire de ses codétenus, aux épisodes enfin de son évasion elle-même et de sa fuite à travers le

---

([a]) Ainsi une déposition de l'abbé Jean-Baptiste Zini (2 août 1755) appelé à donner son avis sur les agissements de Casanova, et le précis de trois autres témoignages pris en note par le secrétaire du Tribunal, Domenico Cavalli (29 août) : ceux des nommés Carlo Marangoni, fils, Lissandro (alla Malvasia, in Frezzaria) et Cesarino (pratica al Mondo d'Oro o sia Pasina).

territoire de la République. Tous les détails en méritent-ils créance ?

La première question, celle des codétenus de Casanova, n'a été résolue qu'assez récemment et tout à l'honneur de l'aventurier, par les recherches de Dolcetti ([a]), de Gugitz ([b]), de Brunetti ([c]). Il est hors de doute aujourd'hui que le gardien Laurent (Lorenzo Basadonna) eut sous sa juridiction, en même temps que Balbi et Casanova, le valet de chambre Lorenzo Mazzetta (Maggiorino), le courtier Carlo Nobili, le juif usurier Gabriele Salom, le comte abbé Tommaso Fenaroli, le comte Andrea Asquini, Bernardo et Domenico Marcolongo (les deux frères du pays des Sept-Communes), Giovanni Boldrin et Pietro Zuccoli (les deux notaires), le comte Desiderato Pindemonte, enfin le barbier Francesco Soradaci. Quant aux détails que Casanova rapporte sur chacun d'eux, comme les tenant du Père Balbi, des geôliers ou des prisonniers eux-mêmes, ils concordent parfaitement, à quel-

---

([a]) *La Fuga di Giacomo Casanova dai Piombi di Venezia* (*Nuovo Archivio Veneto*, nouv. série, t. VII, 1904).

([b]) *Casanova unter den Bleidächern* (*Duxer Zeitung*, 14, 18 et 21 janvier 1911). M. Gugitz a repris son travail en le complétant dans son volume récent : *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, in-8°.

([c]) Brunetti, *I Compagni di Giacomo Casanova sotto « i Piombi »* (*Rivista d'Italia*, juin 1914).

ques erreurs, confusions ou lapsus près, avec ce que nous apprennent les documents d'archives. Ils concordent même à ce point qu'on s'est demandé si Casanova n'aurait pas eu plus tard connaissance des dossiers de tous ces personnages ([a]) et s'il ne s'y serait pas rafraîchi fort à propos la mémoire ([b]). Supposition gratuite, indémontrable, démentie au surplus par les inexactitudes mêmes qu'il est facile de relever dans les récits de Casanova.

Plus compliqué, plus décevant par endroits s'avère le travail du critique dès qu'il touche aux circonstances des tentatives d'évasion préparées, manquées, enfin réussies. Ici plus de relation officielle ou non, plus de récits de témoins ou de contemporains. Personne n'a jamais su ou n'a jamais dit. Le geôlier Basadonna a été condamné aux Plombs, mais seulement pour négligence dans l'exercice de ses fonctions (*per difetti del suo ministero*) ([c]). Des dégâts

---

([a]) Brunetti, *op. cit.*

([b]) A l'époque où, ayant reconquis les bonnes grâces du Tribunal qui l'avait jadis condamné, il servait les Inquisiteurs à la manière de sa bête noire, Manuzzi.

([c]) Le mot *complicité* n'est prononcé, et encore tout à fait en l'air, dans les documents contemporains que dans ce passage d'une lettre écrite le 27 avril 1757 par l'abbé Fenaroli, celui-là même qui retrouva Casanova sous les Plombs, à son ancien compagnon de captivité : « Anche Lorenzo se ne sta ora fra quelle miserie, non so per castigo della trascuratezza e complicità del suo

ont bien été commis dans l'un des cachots des Plombs, à une fenêtre, et à une porte de la Chancellerie, et cela au cours de l'évasion de Casanova et du Père Balbi, puisqu'il y est question d'un trou « dove è fugiti » et qu'il n'y a pas eu, à cette époque, d'autre évasion au Palais Ducal ([a]). En dehors des textes qui font connaître ces détails, du reste importants, rien. Aussi, de tout temps, la critique s'est-elle donné libre carrière et Casanova a-t-il rencontré autant d'incrédules que de convaincus.

De son vivant même, au temps où l'aventurier contait son évasion à qui voulait l'entendre, il est bien certain qu'il n'avait pas rencontré qu'éloges sans réserves. Il avait pu surprendre parfois chez ses auditeurs quelques hochements de tête, quelques sourires d'incrédulité. Mais quand on poussait le narrateur, il paraît qu'il se tirait fort bien d'affaire. Tout au plus pouvait-on le soupçonner de « broder » sur des détails. Aussi concluait-on sans doute le plus souvent comme en 1771 Alexandre Verri : « Il semble dire la vérité et réfute aisément toutes les objections... Il y a

---

scampo o per quella immane barbarie con cui tratano quelli infelici ». (Publ. par Di Giacomo, *op. cit.*, Documents n° 90).

([a]) Voir ci-après, pages 302-304.

des ornements peut-être, mais cette fuite est de notoriété publique et il est naturel qu'elle soit pleine de détails romanesques ([a]). »

Quand parut l'*Histoire de ma Fuite*, toute la presse n'accueillit pas l'ouvrage avec la même faveur. D'aucuns trouvèrent que la fabrication de la lampe avec les ingrédients indiqués par Casanova était tout à fait impossible, et bien singulière son idée d'aller chercher refuge dans la maison même du chef des archers ([b]). A ces critiques Casanova ne s'est pas fait faute de répondre. Sur le second point en particulier, il se récrie, disant que c'était là précisément un trait de génie : « Il me cherchait, dit-il, à la tête du guet à cheval vingt milles à la ronde et n'aurait jamais pu s'imaginer que j'étais chez lui ([c]). »

Depuis lors, la bataille a continué plus ou moins vive entre détracteurs et défenseurs de Casanova. Parmi les premiers Ugo Foscolo ([d]),

---

([a]) Lettres d'Alessandro et de Pietro Verri (Rome, 1771), publiées par Fr. Novati dans *Natura ed Arte*, t. XIX, n° 12, 15 mai 1910, reproduites par Di Giacomo, *op. cit.*, p. 184-187.

([b]) *Gazette d'Iéna*, 29 juin 1789.

([c]) *Confutation de deux articles diffamatoires publiés dans les gazettes littéraires allemandes de Iena*... (ms. de Dux).

([d]) *Opere*, vol. IV, p. 340 et *Saggi di critica*, vol. II, p. 165.

mentionné ici pour mémoire, car ses arguments sont d'un homme mal informé, Zanotto, auteur d'un intéressant ouvrage sur les prisons de la République de Venise ([a]), puis l'abbé Rinaldo Fulin, pour qui l'aventurier s'est bien évadé des Plombs, mais avec la complicité des Inquisiteurs eux-mêmes, pour qui par conséquent les trois quarts de l'*Histoire de ma Fuite* sont nuls et non avenus ([b]). L'opinion de Fulin a été adoptée par Ettore Mola ([c]) et reprise plus tard, avec plus ou moins de développement, par Gustav Gugitz ([d]) et par le Dr Guède ([e]), avec cette différence que pour Gugitz Casanova fut aidé par des « amis » et pour le Dr Guède par son protecteur infatigable, le sénateur Bragadin.

Il va sans dire qu'aucun de ces auteurs n'apporte à l'appui de son opinion de preuves irréfutables. Leurs doutes se fondent sur des

---

([a]) *I Pozzi ed i Piombi*, Venise, 1876, p. 89.

([b]) *Giacomo Casanova e gl' Inquisitori di Stato* (*Atti del Real Istituto veneto*, Ve série, tome III, 1876-1877, p. 541-573).

([c]) *Giacomo Casanova e la Republica di Venezia* (*Rivista Europea*, t. XXIII, 1881).

([d]) *Casanova unter den Bleidächern* (*Duxer Zeitung*, 14, 18 et 21 janvier 1911), et *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921.

([e]) *Jacques Casanova, le roman de l'évasion* (*Mercure de France*, 1er et 16 janvier 1912) et *Jacques Casanova. Réponse à M. Adnesse*, 1913 (extrait du *Mercure de France*).

raisons de sentiment au moins autant que sur des arguments de fait tirés du récit de Casanova lui-même. Et, à propos de ces derniers, il n'est pas inutile de remarquer que la plupart de ces critiques ont tablé sur le texte, remanié comme on sait, des *Mémoires*, au lieu de consulter le seul document à considérer, qui est l'*Histoire de ma Fuite*, ce qui les a entraînés à faire état, contre Casanova, d'erreurs grossières ou de contradictions qu'il n'a nullement commises.

Mais Casanova compte autant de partisans décidés que d'ennemis acharnés, et cela depuis l'époque la plus rapprochée de l'événement lui-même.

Les deux relations contemporaines qui nous en sont parvenues, outre qu'elles confirment plusieurs passages de la dernière partie de l'*Histoire de ma Fuite*, offrent de plus cet intérêt qu'elles ne mettent point en doute les difficultés de l'entreprise. L'une d'elles s'exprime même là-dessus en termes significatifs, parlant, comme elle fait, du « stratagemma sorprendente » mis en œuvre par les fugitifs et de leur liberté « non sì facilmente attesa [a] ».

---

[a] Mario Brunetti, *La fuga di Giacomo Casanova dai « Piombi » in una narrazione contemporanea* (*Nuovo Archivio Veneto*, nouv. série, vol. XXXIII, 1917).

Et c'est un Vénitien aussi qui, en 1785, écrivait à propos d'une autre évasion, celle de Gaetano Lechi, les lignes suivantes : « Questa fuga supera in valore quella del Casanova, ma il Lechi, con il validissimo mezzo dei zecchini, potè avere istrumenti più efficaci ([a]) », laissant ainsi entendre clairement que l'évasion de Casanova était tout de même « di valore » et que lui du moins n'était pas soupçonné de l'avoir exécutée à coup de sequins.

Point négligeables non plus les témoignages de Pietro Zaguri, remerciant Casanova de lui avoir envoyé un exemplaire de l'*Histoire de ma Fuite*, « le plus intéressant des romans, écrit-il, mais la plus vraie des histoires intéressantes ([b]) » et d'Andrea Memmo, lui reprochant amicalement d'avoir oublié le moment où, vingt ans après l'événement, il avait eu l'occasion de lui faire remarquer sur les lieux le péril qu'il avait couru et dont, sur le moment, il n'avait pu se rendre aussi parfaitement compte, et lui rappelant les « frissons » (en français dans le texte italien) qu'il avait

([a]) Cité par Fulin, *op. cit.*, p. 56.

([b]) P. Molmenti, *Lettere di Pietro Zaguri a Giacomo Casanova*, 1911, p. 33-34.

A rapprocher d'une autre lettre écrite par Zaguri un 1er novembre, « cioè quel giorno che voi gloriosamente fugiste ».

éprouvés alors, présent Angelo Giacomazzi, chef de la chancellerie supérieure ([a]).

Lorenzo Da Ponte, le librettiste de Mozart, qui connut bien Casanova et qui n'est point suspect de faiblesse à son égard, donne à l'aventurier une adhésion précieuse, lui qui connaissait tous les détails de son évasion, quand il écrit : « Fuggì in un modo mirabile ([b]). » De même le Prince de Ligne, disant à propos de l'*Histoire de ma Fuite* : « Tout m'a été attesté, même par les Vénitiens ([c]). »

Parmi les modernes enfin, nombreux sont également ceux qui, après sérieuse enquête, font sur ce point large crédit à Casanova. Parmi les Français Armand Baschet, que sa parfaite connaissance des choses vénitiennes avait fait surnommer le Doge et qui, le premier chez nous, a donné au public un grand nombre de ces *Preuves curieuses de l'authenticité des Mémoires de Casanova* ([d]) qu'il se plaisait à recueillir, Adnesse, qui a refuté quelques-

([a]) Lettre publiée par P. Molmenti dans l'*Archivio Storico italiano*, XLVII, 1911, p. 334, reproduite par Di Giacomo, *op. cit.*, Documents n° 92.

([b]) *Mémoires* de L. Da Ponte, éd. Bunel, II, 1829, p. 6 et suiv.

([c]) *Mémoires et mélanges historiques et littéraires*, Paris, 1828, IV, p. 15.

([d]) Dans le *Livre*, bibliographie rétrospective, 1881, p. 11-20 et auparavant dans ses *Archives de Venise*, 1870.

uns des arguments du Dr Guède (a). Parmi les Italiens, Mutinelli (b), Bazzoni (c), Alessandro D'Ancona, l'illustre historien de la littérature italienne, qui a pris la peine de discuter pied à pied les arguments de Fulin et de refaire en sens inverse, autant que le permet aujourd'hui l'état des lieux, le trajet jadis parcouru par Casanova et le Père Balbi depuis l'étage des « Camerotti » jusqu'à l'Escalier des Géants (d). D'autres publicistes ou érudits italiens, Dolcetti (e), Ravà (f), Di Giacomo (g), Brunetti (h), ont fait connaître qu'ils se rangeaient à l'avis de D'Ancona, soit en passant, soit après étude approfondie.

(a) *Casanova et son évasion des Plombs. Réponse à M. le Dr Guède* (*Mercure de France*, 1er septembre 1912, p. 89-99).

(b) *Gli ultimi cinquant' anni della Repubblica di Venezia*, 1855.

(c) *Le Annotazioni degl' Inquisitori di Stato* (*Archivio storico italiano, 1870*).

(d) C'est en 1882, dans la *Nuova Antologia* (2e série, vol. XXIV, p. 439 et suiv.) que D'Ancona a publié son travail sous sa première forme. Il l'a repris et complété depuis dans son ouvrage *Viaggiatori ed Avventurieri*, 1912.

(e) *La fuga di Giacomo Casanova dai Piombi di Venezia* (*Nuovo Archivio Veneto*, nouv. série, t. VII, 1904, p. 161-171).

(f) *La prima edizione italiana della « Histoire de ma Fuite » di Giacomo Casanova* (*Marzocco*, 15 octobre 1911).

(g) Dans sa traduction italienne, citée, de l'*Histoire de ma Fuite*, p. XXVII-XXVIII.

(h) Dans les deux articles cités plus haut.

Il ne peut être question ici de trancher le débat. Pour prononcer en connaissance de cause, il faudrait examiner de nouveau tous les documents mis au jour, reprendre et serrer de près toutes les objections et difficultés soulevées, produire enfin et discuter tous les témoignages [a]. Pourtant, le lecteur de l'*Histoire de ma Fuite* a le droit de demander son avis au nouvel éditeur de ce petit ouvrage. Cet avis, le voici : nous ne pensons pas que les motifs divers allégués contre le récit casanovien de l'évasion soient de nature à nous faire douter, du moins en gros, de sa véracité. Qu'il y ait des inexactitudes, c'est certain, des enjolivements, c'est possible, mais que ce soit un tissu de mensonges, nous ne le croyons pas. Pour une fois, dans la vie de Casanova, la vérité était assez belle.

---

[a] Le travail critique que nous préparons sur ce sujet paraîtra en tête de l'un des volumes de la nouvelle édition des *Mémoires* de Casanova qui commencera de paraître prochainement à la *Sirène*. Cette édition, qui reproduira le texte de l'édition originale française en le faisant suivre des variantes de l'édition originale allemande, et en le complétant par un commentaire abondant et une illustration documentaire, ne peut manquer de faire faire un grand pas aux études casanoviennes en rassemblant enfin dans un ouvrage unique une foule de renseignements épars jusqu'ici dans d'innombrables publications de toute langue et de tout pays.

NOTE SUR LE TEXTE

Le texte de l'*Histoire de ma Fuite* est reproduit ici avec fidélité, mais sans superstition. Certes, il n'y a pas eu un mot à y changer pour qu'il pût être mis entre toutes les mains, mais nous n'avons cru devoir respecter aveuglément ni les formes par trop archaïques, ni les fantaisies de ponctuation, d'accentuation et d'orthographe, ni les fautes d'impression. Ce léger rajeunissement n'altère, nous semble-t-il, en aucune manière la couleur si particulière du français de Casanova et ne lui enlève rien de sa saveur originale.

Nous adressons nos plus spéciaux remerciements à notre ami M. Tage Bull, chargé d'affaires de Danemark à Madrid, dont les libérales communications nous ont permis de collationner à loisir le texte de l'*Histoire de ma Fuite* et nous ont épargné bien des recherches pour l'établissement du commentaire.

Vir fugiens denuo pugnabit.

HOR. [1]



HISTOIRE

DE MA

FUITE DES PRISONS

DE LA

RÉPUBLIQUE DE VENISE

QU'ON APPELLE LES PLOMBS

AVANT-PROPOS

J.-J. ROUSSEAU, fameux relaps, écrivain très éloquent, philosophe visionnaire, jouant la misanthropie et ambitionnant la persécution, écrivit un avant-propos à sa *Nouvelle Héloïse* (1), qui est unique : il insulte le lecteur et ne l'indispose pas. Un petit avant-propos étant de saison dans tout ouvrage, j'en écris un aussi ; mais c'est pour vous procurer ma connaissance, mon cher lecteur, et pour me concilier votre amitié. Vous verrez, j'espère, que je ne prétends rien ni par mon style ni par des nouvelles et surprenantes découvertes en morale, comme l'auteur que je

viens de nommer, qui n'écrivait pas comme on parle et qui, au lieu de décider en conséquence d'un système, il prononçait des aphorismes résultant d'un enchaînement casuel de ses chaudes circonlocutions, et non pas de la froide raison ; ses axiomes sont des paradoxes faits pour faire éternuer l'esprit (1) : passés à la coupelle de l'entendement (2), ils se dispersent en fumée. Je vous préviens que dans cette histoire vous ne trouverez rien de nouveau que l'histoire, car pour ce qui regarde la morale, Socrate, Horace, Senèque, Boèce et plusieurs autres ont tout dit. Tout ce que nous pouvons faire encore ne consiste qu'en portraits ; et il n'est pas nécessaire de posséder un grand génie pour en faire, même de fort jolis.

Vous devez me vouloir du bien, mon cher lecteur, car sans nul autre intérêt que celui de vous amuser, et sûr de vous plaire, je vous présente une confession. Si un écrit de cette espèce n'est pas ce qu'on appelle une véritable confession, il faut le jeter par la fenêtre, car un auteur qui se loue n'est pas digne d'être lu. Je sens dans moi-même le repentir et l'humiliation, et c'est tout ce qu'il faut pour que ma confession soit parfaite ; mais ne vous attendez pas à me trouver méprisable : une confession sincère ne peut rendre méprisable que celui qui l'est effective-

ment, et celui qui l'est est bien fou s'il la fait au public, dont tout homme sage doit aspirer à l'estime. Je suis donc certain que vous ne me mépriserez pas. Je n'ai jamais commis des fautes que trompé par mon cœur ou tyrannisé par une force abusive d'esprit que l'âge seul a pu dompter ; et c'est assez pour me faire rougir : les sentiments d'honneur que me communiquèrent ceux qui m'ont appris à vivre furent toujours mes idoles, quoique non pas toujours à l'abri de la calomnie. Je n'ai point de plus grand mérite.

Trente-deux ans après l'événement, je me détermine à écrire l'histoire d'un fait qui me surprit à l'âge de trente, *nel mezzo del cammin di nostra vita* (1). La raison qui m'oblige à l'écrire est celle de me soulager de la peine de la réciter toutes les fois que des personnes dignes de respect ou de mon amitié exigent ou me prient que je leur fasse ce plaisir. Il m'est arrivé cent fois de me trouver après le récit de cette histoire quelque altération dans la santé, causée ou par le fort souvenir de la triste aventure ou par la fatigue soutenue par mes organes en devoir d'en détailler les circonstances. J'ai cent fois décidé de l'écrire, mais plusieurs raisons ne me l'ont jamais permis : elles sont toutes disparues aujourd'hui à l'aspect de celle (2) qui me met la plume à la main.

Je ne me sens plus la force nécessaire à narrer ce fait, et je n'ai pas non plus celle de dire aux curieux qui me pressent de le leur réciter, que je ne l'ai pas ; car j'aimerais mieux succomber aux dangereuses conséquences d'un effort qu'aller au-devant d'une odieuse suspicion de peu de complaisance. Voilà donc cette histoire, qui jusqu'à ce jour ne fut par moi communiquée *nisi amicis idque coactus* (1), parvenue à la possibilité de devenir publique. Soit. Je suis arrivé à un âge où il faut que je fasse à ma santé de bien plus grands sacrifices. Pour narrer, il faut avoir la faculté de bien prononcer. La langue déliée ne suffit pas, il faut avoir des dents, car les consonnes auxquelles elles sont nécessaires composent plus d'un tiers de l'alphabet, et j'ai eu le malheur de les perdre. L'homme peut s'en passer pour écrire, mais elles lui sont indispensables s'il veut parler et persuader.

Celui de survivre au dépérissement de nos membres et à la perte de ce dont notre individu a besoin pour son bien-être est un grand malheur, car la misère ne peut dépendre que du manque du nécessaire ; mais si ce malheur arrive quand on est vieux, il ne faut pas s'en plaindre, puisque, si l'on a enlevé nos meubles, on nous a laissé du moins la maison. Ceux qui, pour se délivrer de pareils maux, se sont tués ont mal raisonné,

puisqu'il est bien vrai qu'un homme qui se tue anéantit ses maux, mais il n'est pas vrai qu'il s'en délivre, puisqu'en se tuant il se prive de la faculté de sentir ce bénéfice. L'homme ne hait les maux que parce qu'ils sont incommodes à la vie : dès qu'il ne la possède plus, le suicide ne peut le délivrer de rien. *Debilem facito manu — Debilem pede, coxa — Lubricos quate — dentes. Vita dum superest bene est* (1).

Ceux qui ont dit que les chagrins sont plus accablants que les plus grands maux qui affligent notre corps ont mal dit, puisque les maux de l'esprit n'attaquent que l'esprit, tandis que ceux du corps abattent l'un et désolent l'autre. Le vrai *sapiens*, l'homme sage est toujours et partout plus heureux que tous les rois de la terre, *nisi quum pituita molesta est* (2). Il n'est pas possible de vivre longtemps sans que nos outils s'usent : je crois même que s'ils se conservassent exempts de détérioration, nous sentirions le coup de la mort avec beaucoup plus de sensibilité : la matière ne peut résister au temps sans perdre sa forme : *singula de nobis anni prædantur euntes* (3). La vie est comme une coquine que nous aimons, à laquelle nous accordons à la fin toutes les conditions qu'elle nous impose, pourvu qu'elle ne nous quitte pas : ceux qui ont dit qu'il faut la mépriser ont mal raisonné ; c'est

la mort qu'il faut mépriser, et non pas la vie, et ce n'est pas la même chose ; ce sont deux idées entièrement diverses : aimant la vie, j'aime moi-même, et je hais la mort parce qu'elle en est le bourreau : le sage cependant ne doit que la mépriser, parce que la haine est un sentiment qui incommode. Ceux qui la craignent sont un peu sots, car elle est inévitable ; et ceux qui la désirent sont des lâches, car chacun est le maître de se la donner.

Disposé à écrire l'histoire de ma fuite des prisons d'État de la république de Venise qu'on appelle les Plombs, je crois, avant que d'entrer en matière, de devoir prévenir le lecteur sur un article où il pourrait s'aviser d'exercer sa critique. On ne veut pas que les auteurs parlent beaucoup d'eux-mêmes, et dans l'histoire que je vais écrire je parle de moi à tout moment. Je le prie donc de se disposer à m'accorder cette permission, et je l'assure qu'il ne trouvera jamais que je me fasse des éloges, car, Dieu merci, au milieu de tous mes malheurs, je me suis toujours reconnu pour leur première cause. Pour ce qui regarde mes réflexions et plusieurs menus détails, je laisse à tous ceux qui s'y ennuieront la belle liberté de les sauter.

Tout auteur qui prétend de faire penser tous ceux qui ne lisent que positivement pour se

défendre de la tentation de penser est un impertinent. Je déclare que je n'ai rien écrit que dans la maxime de ne dire que la pure vérité, dont j'aurais cru de frustrer les lecteurs si j'eusse omis la moindre des choses qui ont rapport à mon sujet. Quand on se détermine à exposer un fait qu'on peut se dispenser de narrer, on doit, ce me semble, le rendre tout pur et entier ou n'en rien dire. Il faut ajouter à cela que tout comme je me trouverais gêné si je dusse raconter toutes les circonstances de ce fait en le récitant, je me trouverais également gêné actuellement si, voulant l'écrire avec satisfaction, je fusse obligé par quelqu'un à passer sous silence la moindre des particularités qui ont rapport à ma matière. Pour me captiver le suffrage de tout le monde, j'ai cru de devoir me montrer avec toutes mes faiblesses tel que je me suis trouvé moi-même, en parvenant par là à me connaître : j'ai reconnu dans mon épouvantable situation mes égarements et j'ai trouvé des raisons pour me les pardonner. Ayant besoin de la même indulgence de la part de ceux qui me liront, je n'ai voulu leur rien cacher, car je préfère un jugement fondé sur la vérité et qui me condamne à un qui pourrait m'être favorable fondé sur le faux.

Si l'on trouvera dans quelque endroit de l'histoire quelque trait amer contre le pouvoir qui

m'a détenu et m'a pour ainsi dire forcé à m'abandonner aux risques auxquels l'exécution de mon projet m'a exposé, je déclare que mes plaintes ne peuvent être sorties que de la pure nature, car nulle aigreur préoccupe mon cœur ou mon esprit pour qu'elles puissent être nées de haine ou de colère. J'aime ma patrie et par conséquent ceux qui la gouvernent. Je n'ai pas approuvé alors ma détention, parce que la nature ne me l'a pas permis ; mais je l'approuve aujourd'hui par rapport à l'effet qu'elle fit sur moi et au besoin que j'avais d'une correction à ma conduite. Malgré cela, je condamne la maxime et les moyens. Si j'avais su mon crime et le temps qu'il me fallait pour l'expier, je ne me serais pas mis dans l'évident danger de perdre la vie, et ce qui m'aurait fait périr, si je fusse péri, aurait été l'économie d'un despotisme qui, vues ses funestes conséquences, devrait être aboli par ceux même qui l'exercent.





PREMIÈRE PARTIE

APRÈS avoir fini mes études, avoir quitté à Rome l'état d'ecclésiastique, avoir embrassé celui de militaire, l'avoir quitté à Corfou, entrepris le métier d'avocat, l'avoir quitté par aversion, et après avoir vu toute mon Italie, les deux Grèces, l'Asie Mineure, Constantinople et les plus belles villes de France et d'Allemagne (1), je suis retourné à ma patrie l'année 1753 assez instruit, plein de moi-même, étourdi, aimant le plaisir, ennemi de prévoir, parlant de tout à tort et à travers, gai, hardi, vigoureux et me moquant, au milieu d'une bande d'amis de ma clique dont j'étais le gonfalonier, de tout ce qui me paraissait sottise soit sacrée, soit profane, appelant préjugé tout ce qui n'était pas connu aux sauvages, jouant gros jeu, trouvant égal le temps de la nuit à celui du jour, et ne respectant que l'honneur dont j'avais toujours le nom sur les lèvres plus par hauteur que par soumission, prêt, pour garantir le mien de toute tache, à violer toutes les lois qui auraient pu m'empêcher une satisfaction, un dédommagement, une vengeance de tout ce qui avait l'apparence d'injure

ou de violence. Je ne manquais à personne, je ne troublais pas la paix des sociétés, je ne me mêlais ni d'affaires d'État ni des différends des particuliers, et voilà tout ce que j'avais de bon et ce que je croyais suffisant pour être à l'abri de tout malheur qui, en me surprenant, aurait pu me priver d'une liberté que je supposais inviolable. Lorsque dans certains moments je jetais un coup d'œil sur ma conduite, je ne manquais pas de la trouver exempte de reproche, puisque enfin mon libertinage ne pouvait que tout au plus me rendre coupable vis-à-vis de moi-même, et aucun remords ne troublait ma conscience. Je croyais de n'avoir autre devoir que celui d'être honnête homme, et je m'en piquais, et n'ayant besoin pour vivre ni d'emploi, ni d'office qui aurait pu gêner pour quelques heures ma liberté, ou m'obliger à en imposer au public avec une conduite régulière et édifiante, je me félicitais et j'allais mon train.

Monsieur de Br... ([1]), sénateur amplissime, avait soin de moi ; sa bourse était la mienne ; il aimait mon cœur et mon esprit. Après avoir été dans tout le cours de sa jeunesse grand libertin et esclave de toutes ses passions, un coup d'apoplexie lui fit le cruel halte-là qui, le mettant au bord du tombeau, le rappela à la raison. Retourné en état d'agir et d'espérer

de parvenir à l'âge de vieillesse moyennant le bon régime, il ne trouva autre ressource que celle de la dévotion, seule faite pour remplacer les vices avec des actes de vertu : il s'y livra de bonne foi ; il crut de voir en moi son propre portrait, et je lui faisais pitié. Il disait que j'allais si vite qu'il était impossible que je ne me désabusasse en peu de temps, et dans cet espoir il ne m'a jamais abandonné. Il attendait l'assouvissement de mes passions de l'issue continuelle, mais il n'a pas assez vécu pour voir ses vœux exaucés. Il me donnait toujours des excellentes leçons de morale, que j'écoutais avec plaisir et avec admiration, sans jamais les éviter : c'était tout ce qu'il exigeait de moi. Il me donnait de bons conseils et de l'argent, et ce dont il ne me rendait pas compte était qu'il priait incessamment Dieu de me faire connaître toute l'irrégularité de ma conduite.

Dans le mois de mars de l'année 1755, j'ai pris un appartement dans la maison d'une veuve ([1]) sur le quai qu'on appelle à Venise *le fondamente nove* ([2]), en assurant M. de Br... que ce nouveau séjour était nécessaire à ma santé, puisque l'été allait venir et dans les grandes chaleurs qu'on ressentait dans l'intérieur de la ville j'avais besoin d'habiter dans un quartier exposé au grand air et à la fraîcheur du vent du

Nord. Ce seigneur, qui trouvait bon tout ce que je désirais, approuva mon idée, assez content de ce que je lui promettais d'aller dîner chez lui tous les jours. La vraie raison qui me faisait quitter son palais était celle de devenir voisin d'une fille que j'aimais ([1]). Le détail de cette intrigue n'a rien de commun avec cette histoire ; ainsi, je l'épargne au lecteur.

Le 25 du mois de juillet, un quart d'heure avant le lever du soleil, j'ai quitté l'*Erbaria* ([2]) pour aller me coucher. Cette *Erbaria* est un endroit sur un quai du grand canal attenant au pont de Rialte, qui s'appelle ainsi parce que c'est le marché aux herbes, aux fruits et aux fleurs. Les hommes et les femmes galantes qui ont passé la nuit dans les plaisirs de la table ou dans les fureurs du jeu ont l'habitude d'aller y faire un tour de promenade avant que d'aller se coucher. Cette promenade démontre qu'une nation peut facilement changer de caractère. Les Vénitiens de jadis, mystérieux en politique et en galanterie, sont effacés par les modernes dont le goût prédominant est celui de ne faire plus aucun mystère de rien. Ce lieu offre un beau coup d'œil, mais il n'en est que le prétexte. On va dans l'*Erbaria* plus pour se faire voir que pour voir, et les femmes l'aiment plus que les hommes : elles veulent que le monde sache qu'elles ne se

gênent pas ; la coquetterie y est exclue, à cause du délabrement de la parure. Le jour commence alors, mais personne n'a l'air d'en convenir : c'est la fin du précédent ; chaque homme, chaque femme doit voir dans l'autre les marques du désordre : les hommes doivent afficher l'ennui d'une complaisance trop usée, et les femmes doivent faire parade des débris d'une vieille toilette qu'on n'a pas respectée. Tout le monde doit avoir l'air rendu et montrer le besoin d'aller se mettre au lit. Je ne manquais jamais à cette promenade, observateur de ses lois le plus souvent sans aucune raison.

A l'heure qu'il était tout devait dormir chez moi. Ma surprise ne fut pas petite en voyant la porte de la maison ouverte. Elle augmenta lorsque j'ai vu la serrure abattue. Je monte et je trouve toute la famille debout et mon hôtesse triste à cause d'une visite extraordinaire qui avait mis sens dessus dessous toute la maison. Elle me dit toute effarée qu'une heure avant le jour *Messer grande* (1) (c'est le nom d'emploi du chef des archers de la république) avait abattu la porte de la rue, était monté avec son escouade et avait fait dans toute la maison la perquisition plus exacte sans excepter mon appartement dont il avait visité tous les recoins. Après toutes ses vaines recherches, il lui avait dit que le matin

du jour précédent on avait débarqué chez elle une malle et qu'il savait que cette malle était pleine de sel [1] ; elle la lui avait alors fait voir remplie, non pas de sel, mais d'habits du comte Securo, ami de la maison, qui l'avait envoyée de la campagne. *Messer grande*, après avoir vu cela, s'en était allé. J'ai assuré mon hôtesse de lui faire obtenir une éclatante satisfaction, et, sans la moindre inquiétude, je me suis mis au lit.

Je me suis levé à midi pour aller dîner chez M. de Br..., auquel j'ai exposé le fait et représenté la nécessité de procurer à cette femme une satisfaction proportionnée, puisque les lois garantissaient la tranquillité de toute maison exempte de crime. Je lui ai dit que le malavisé ministre devait pour le moins perdre sa charge. Ce sage vieillard, après m'avoir écouté très attentivement, me dit qu'il me répondrait après dîner. Nous passâmes deux heures fort gaiement avec deux autres nobles [2] aussi dévots et pieux que lui, quoique moins âgés, tous les deux mes tendres amis et pensant comme lui sur mon compte. L'étroite liaison de ces trois respectables personnages avec moi était le sujet de l'étonnement de tous ceux qui l'observaient : on en parlait comme d'un rare phénomène, dont la cause devait être mystérieuse, car on ne pouvait pas

comprendre comment le caractère des trois pût convenir avec le mien, comment le mien pût se conformer au leur, eux tout éternité et vertus, moi tout monde et vices. Les méchants inventaient des raisons infâmes : la chose, disait-on, ne pouvait pas être naturelle, et la calomnie s'en mêlait : il y avait sûrement là-dessous un mystère, il fallait le dévoiler. J'ai su vingt ans après qu'on nous faisait suivre et que les plus fins des espions du Tribunal des Inquisiteurs d'État (1) furent chargés de découvrir la raison occulte de cette union invraisemblable et monstrueuse. Pour moi, innocent comme je croyais d'être, je ne me défiais de personne et j'allais mon train de la meilleure foi du monde.

M. de Br..., d'abord après dîner, me dit d'un grand sang-froid et sans autres témoins que les deux nobles, qu'au lieu de penser à tirer vengeance de l'affront fait à mon hôtesse, je devais penser à me mettre en lieu de sûreté. Il me dit que la malle remplie de sel était une contrebande forgée par *Messer grande*, qui n'en voulait qu'à moi ; qu'il était vrai qu'il ne parlait que par conjecture, mais qu'ayant eu siège dans le tribunal, il reconnaissait le style de captures qu'il ordonnait. Il me dit qu'en conséquence il avait fait armer à quatre rames sa gondole, dans laquelle je devais aller sur-le-champ à Fusine (2), où

je prendrais la poste pour aller à Florence, et pour y rester jusqu'à ce qu'il m'eût écrit que je pourrais retourner. A la fin de son sage discours, il me donna un rouleau qui contenait cent sequins. Plein de respect et de reconnaissance, je lui ai répondu que je lui demandais mille pardons si je ne me rendais pas à son conseil. Je lui ai dit qu'en ne me sentant pas coupable, je ne pouvais pas craindre la justice du tribunal. Il me dit qu'un tribunal comme celui-là pouvait en savoir plus que moi et reconnaître en moi des crimes dont je pouvais me croire innocent et que ce qu'il y avait pour moi de plus sûr en attendant était d'accepter les cent sequins et de m'en aller. Je lui ai alors dit que l'homme ne pouvait pas être criminel sans le savoir et que j'aurais commis une faute contre moi-même si en fuyant j'eusse pu donner un indice aux inquisiteurs d'État de quelque remords de conscience qui n'aurait pu que les confirmer dans leur propre idée. Je lui ai ajouté que le silence étant l'âme de ce grand Magistrat, il serait impossible de pénétrer après mon départ si j'eusse eu raison de me sauver et que je ne pouvais prendre ce parti qu'en donnant à ma patrie un éternel adieu, puisque rien ne m'aurait assuré que j'aurais pu y vivre à mon retour libre de crainte et de la même qui m'aurait induit à partir dans ce

moment-là. En disant cela, je l'ai embrassé ; je n'ai pas voulu l'argent offert et je l'ai supplié de ne pas vouloir avec son inquiétude troubler la paix de mon âme. *Fais-moi du moins le plaisir*, dit-il, *de ne pas aller dormir cette nuit dans ton casin* (1). Je me suis dispensé de cela aussi, et j'ai eu tort : cette prière me venait de la bonté même ; et c'est par une raison des plus frivoles que je n'y ai pas fait attention. Ce jour-là était la fête de S. Jacques (2), dont je porte le nom ; et le lendemain on chômait S[te] Anne (3), nom de la fille que j'aimais à cette époque-là. J'avais écrit que nous irions déjeuner ensemble à Castello (4). Le même jour, le tailleur m'avait apporté un habit de taffetas, dont la bordure en dentelle d'argent était de l'invention de ma belle. Je n'ai pas cru de devoir sacrifier ce rendez-vous à une prudente précaution et à la tendresse de mon bienfaiteur. Je n'étais cependant pas méchant, ni ingrat, mais étourdi et sensible au plaisir, que je me figurais d'avance toujours plus grand. Un engagement pareil à cet âge-là est quelque chose de très important : *amare et sapere vix deo conceditur* (5) est une sentence dont je n'ai reconnu la vérité que dernièrement à Vienne. Lorsque j'ai pris congé de M. de Br..., il me dit en riant que nous ne nous reverrions peut-être plus. Ces paroles m'étonnèrent, mais ce fut lui-

même qui, craignant de m'avoir trop dit, me fit sortir de mon étonnement en me disant en vrai stoïcien comme il était : *va-t'en*, *va-t'en*, *mon fils*, *sequere deum* (1), *fata viam inveniunt* (2). Le fait est que ce fut la dernière fois que je l'ai vu, quoiqu'il ait survécu dix ans à ma fuite (3). J'ai embrassé mes deux autres amis qui étaient là comme stupéfaits ; et, obligé à me lever le lendemain de bonne heure, je suis rentré chez moi à une heure de nuit, et je me suis d'abord couché.

A la pointe du jour 26 juillet 1755, *Messer grande* entra dans ma chambre (4). Me réveiller, le voir et entendre son interrogation fut l'affaire d'un moment. Il prononça mon nom en me demandant s'il se trompait ; car c'était la première fois qu'il me voyait. Je lui ai répondu qu'il ne se trompait pas. *Donnez-moi*, dit-il, *tout ce que vous avez d'écrit*, *soit de vous*, *soit d'autres* ; *habillez-vous d'abord et venez avec moi.* Je lui ai demandé de qui il tenait cette commission et il me répondit qu'il obéissait aux ordres du tribunal. J'ai laissé alors qu'il prenne tous mes papiers, qu'il fit mettre dans un sac par deux de ses gens, et, sans plus ouvrir la bouche, je me suis habillé. Ce qui est rare est que je me suis rasé, fait peigner, mis une chemise à dentelle et mon galant habit, non pas comme un homme qui sait

d'aller en prison, mais comme on va aux noces ou au bal. J'ai fait tout cela machinalement, car le lendemain en y pensant je ne me suis pas trouvé en état de rendre compte à moi-même comment cela était arrivé. *Messer grande*, sans jamais me perdre de vue, me laissa faire toute ma toilette ; quand il me vit prêt, il me dit que je devais avoir des manuscrits reliés en livres et que je devais les lui consigner. Ce fut pour lors que j'ai cru de pouvoir pénétrer quelque chose. Je lui ai indiqué un tas de livres tous imprimés, au-dessus desquels il y en avait quatre des manuscrits. Il les prit, et avec eux tous les imprimés qu'il a vus sur ma table de nuit : c'était l'Arioste, Pétrarque, Horace, un tome des opuscules de Plutarque et quelques brochures françaises. Les manuscrits contenaient des impostures de Magie, Clavicule de Salomon, Talismans, Cabale, Zecorben, Picatrix [1], parfums et conjurations pour avoir des colloques avec les démons de toutes les classes. La curiosité m'avait fait devenir possesseur de toutes ces drogues-là, dont je ne faisais aucun cas ; mais ceux qui savaient que je les avais ne croyaient pas cela, et je les laissais croire tout ce qu'ils voulaient, n'étant pas même fâché qu'on me crût un peu sorcier.

Deux mois avant ce fait un Vénitien [2], dont l'ancien métier avait été de metteur en œuvre,

fit connaissance avec moi en me proposant l'achat d'une jolie bague de brillants à bon marché, et, étant venu chez moi, il vit mes livres de magie. Deux ou trois semaines après, il vient me dire que quelqu'un, qui ne voulait pas être nommé, m'en donnerait mille ducats si je voulais les vendre, mais qu'on voulait auparavant les voir. Cette proposition m'a plu et je lui ai répondu que je n'aurais pas de difficulté à les lui confier pour vingt-quatre heures. Quinze jours après il me demanda les livres, qu'il me rendit le lendemain en me disant que la personne ne les trouvait pas légitimes. Huit jours après cela je fus arrêté, et, ces mêmes livres m'ayant été demandés par *Messer grande*, j'ai fait là-dessus des conjectures sans cependant rien décider. Ce que j'ai su après fut que ce Vénitien était espion du tribunal.

En sortant de ma chambre, je fus surpris de voir trente à quarante archers : on m'a fait l'honneur de les croire nécessaires pour s'assurer de ma personne, tandis que deux auraient été assez selon l'axiome *ne Hercules quidem contra duos* (1). Il est singulier qu'à Londres, où tout le monde est brave, on n'emploie qu'un seul homme pour en arrêter un autre et qu'à Venise ma patrie, où généralement on est poltron, on en emploie trente. Je crois que cela vient de ce que le poltron

obligé à assaillir a toujours plus de peur que l'assailli, et l'assailli peut par la même raison devenir brave, et effectivement l'on voit souvent à Venise des gens arrêtés qui se sont défendus et qui enfin ne se rendirent qu'accablés par le nombre.

Messer grande me fit entrer dans une gondole, où il se plaça près de moi, n'ayant gardé que quatre hommes et ayant renvoyé tout le reste. La gondole arriva chez lui ; il me fit entrer dans une chambre, où il me laissa seul après m'avoir offert du café que j'ai refusé. J'ai passé presque quatre heures, toujours opprimé par un sommeil assez tranquille, interrompu à chaque quart d'heure par la nécessité de lâcher de l'eau, phénomène fort extraordinaire, car la chaleur était excessive ; je n'avais pas soupé et je n'avais pris dans la journée précédente qu'une glace à l'entrée de la nuit : j'ai néanmoins rempli d'urine deux grands pots de chambre. La surprise causée par l'oppression était pour moi un grand narcotique et j'en avais fait autrefois l'expérience, mais je ne l'avais pas crue diurétique : j'abandonne cela aux physiciens. Il y a cependant apparence que dans le même temps que mon esprit effrayé devait donner des marques de défaillance par l'assouvissement de sa faculté pensante, mon corps aussi, comme s'il se fût trouvé dans un

pressoir, devait exprimer une bonne partie des fluides qui avec une circulation continuelle donnent action à notre faculté de penser. Et voilà comment une effrayante surprise peut parvenir à causer une mort subite, car elle peut arracher l'âme au sang.

Au son de la cloche de *Terza* ([1]), *Messer grande* entra et me dit qu'il avait ordre de me mettre sous les Plombs. Je l'ai suivi. Nous entrâmes dans une autre gondole et, après un détour par des petits canaux, nous entrâmes dans le grand et nous descendîmes au quai des prisons. Après avoir monté quelques escaliers, nous passâmes un pont éminent et enfermé qui sert de communication des mêmes prisons avec le palais ducal par-dessus le canal qu'on appelle *rio di palazzo*. Au delà de ce pont nous passâmes une galerie et entrâmes dans une seconde chambre, où il me présenta à un homme vêtu en robe de patricien qui, après m'avoir regardé, lui dit : *è quello ; mettetelo in deposito* ([2]). Ce personnage était le secrétaire de messieurs les inquisiteurs, *il circospetto* ([3]) *Domenico Cavalli* qui apparemment eut honte de parler vénitien à ma présence, car il prononça mon arrêt en bonne langue toscane. *Messer grande* alors me consigna au gardien des Plombs ([4]) qui, suivi de deux hommes, me fit monter deux petits escaliers, enfiler une galerie,

puis une autre séparée par porte à clef, et puis une autre encore, qui avait au bout une porte après laquelle je me suis vu dans un grand, vilain et sale galetas long six toises, large deux, éclairé par une éminente lucarne : j'ai pris ce galetas pour ma prison, mais je me suis trompé. Il empoigna une grosse clef, il ouvrit une grosse porte doublée de fer haute trois pieds et demi, qui dans son milieu avait un trou rond de huit pouces de diamètre et m'ordonna d'entrer. Tandis qu'il ouvrait cette porte, je regardais attentivement une machine de fer enclouée dans la forte cloison, qui avait la forme d'un fer à cheval, un pouce d'épaisseur et un diamètre de cinq d'un à l'autre de ces bouts parallèles. Je pensais à ce que cela pouvait être, lorsque le gardien me dit en souriant : *Je vois, Monsieur, que vous voudriez deviner à quoi cette machine sert et je peux vous le dire. Lorsque Leurs Excellences ordonnent qu'on étrangle quelqu'un, on le fait asseoir sur un tabouret, le dos tourné contre ce collier, et on lui place la tête de façon qu'il embrasse la moitié de son cou, et une masse de soie qui lui environne l'autre moitié passe avec ses deux bouts par ce trou qui aboutit à un moulinet auquel on les recommande, et un homme le tourne jusqu'à ce que le patient ait rendu l'âme à Notre-Seigneur, car le confesseur ne le quitte, Dieu soit loué, que lorsqu'il est mort. — C'est fort*

ingénieux, lui répondis-je, *et je pense*, *Monsieur*, *que c'est vous-même qui avez l'honneur de tourner le moulinet.* Il ne me répondit pas. Ayant la taille de cinq pieds et neuf pouces, je me suis bien courbé pour entrer, et il m'enferma. Il me demanda par la grille ce que je voulais manger, et je lui ai répondu que je n'y avais pas encore pensé. Il s'en alla en refermant toutes ses portes.

Étonné, j'ai appuyé mes coudes sur la hauteur d'appui de la grille ; elle avait deux pieds en tous sens, croisée par six barreaux de fer d'un pouce de diamètre, qui formaient seize trous carrés de cinq pouces. Elle aurait rendu le cachot assez clair si une poutre quadrangulaire, maîtresse d'œuvres du comble, qui avait un pied et demi de large et qui entrait dans le mur au-dessous de la lucarne que j'avais obliquement vis-à-vis, n'eût pas intercepté la lumière qui entrait dans le galetas. J'ai fait le tour de mon affreuse prison qui n'avait que cinq pieds et demi de hauteur en tenant ma tête inclinée. J'ai trouvé quasi à tâtons qu'elle formait les trois quarts d'un carré de deux toises. Le quart contigu à celui qui lui manquait était positivement une alcôve capable de contenir un lit ; mais je n'ai trouvé ni lit, ni siège, ni table, ni meuble d'aucune espèce, excepté un baquet pour les besoins naturels et une ais assurée au mur, large un pied et élevée

du plancher quatre. J'ai placé là mon beau manteau de soie et mon joli habit mal étrenné, avec mon chapeau bordé d'un point d'Espagne et d'un plumet blanc. La chaleur était extrême. Triste et rêveur, la nature m'a porté au seul lieu où je pouvais me reposer sur mes coudes ; je ne pouvais pas voir la lucarne, mais je voyais la lumière qui éclairait le galetas et des rats gros comme des lapins qui se promenaient. Ces hideux animaux dont j'abhorrais la vue venaient jusque sous ma grille sans nulle marque de frayeur. J'ai vite enfermé le trou de la porte avec un volet intérieur ; leur visite m'aurait glacé le sang. Je suis tombé dans la rêverie la plus profonde, mes bras toujours croisés sur la hauteur d'appui, où j'ai passé huit heures immobile, dans le silence, et sans jamais bouger.

J'ai entendu sonner vingt-une heures et j'ai commencé à m'inquiéter de ce que je ne voyais paraître personne, de ce qu'on ne venait pas voir si je voulais manger, de ce qu'on ne me portait pas un lit, une chaise et au moins du pain et de l'eau. Je n'avais pas d'appétit, mais il me semblait qu'on ne devait pas le savoir. Jamais de ma vie je n'avais eu la bouche si amère ; je me tenais cependant pour sûr que vers la fin du jour quelqu'un paraîtrait, mais lorsque j'ai entendu sonner les vingt-quatre heures, je suis devenu comme

un forcené, hurlant, frappant des pieds, pestant et accompagnant de hauts cris tout le vain tapage que mon étrange situation m'excitait à faire. Après plus d'une heure de ce furieux exercice, ne voyant personne, n'entendant pas moi-même le moindre indice qui m'aurait fait imaginer que quelqu'un pût avoir entendu mes fureurs, enveloppé de ténèbres, j'ai fermé la grille, craignant que les rats ne sautassent dans le cachot. Je me suis jeté étendu sur le plancher avec mes cheveux enveloppés dans un mouchoir. Un pareil impitoyable abandon ne me paraissait pas vraisemblable, quand même on eût décidé de me faire mourir. L'examen de ce que je pouvais avoir fait pour mériter un traitement si cruel ne pouvait durer qu'un moment, car je ne trouvais pas matière pour m'arrêter. En qualité de grand libertin, de hardi parleur et d'homme qui ne pensait qu'à jouir de la vie, je ne pouvais pas me trouver coupable ; mais en me voyant malgré cela traité comme tel, j'épargne au lecteur tout le détail de ce que la rage, la fureur, le désespoir m'a fait dire et penser contre le despotisme qui m'opprimait. La noire colère cependant et le chagrin qui me dévorait et le dur plancher sur lequel j'étais ne m'empêchèrent pas de m'endormir : ma nature avait besoin du sommeil, et lorsque l'individu qu'elle anime est jeune et

sain, elle sait se procurer ce qu'il lui faut sans avoir besoin de son consentement.

La cloche de minuit m'a éveillé. Affreux réveil, lorsqu'il fait regretter le rien ou les illusions du sommeil. Je ne pouvais pas croire d'avoir passé trois heures sans avoir senti aucun mal. Sans bouger, couché comme j'étais sur mon côté gauche, j'ai allongé le bras droit pour prendre mon mouchoir que la réminiscence me rendait sûr d'avoir placé là. En allant à tâtons avec ma main, Dieu ! quelle surprise, lorsque j'en trouve une autre froide comme glace. L'effroi m'a électrisé depuis la tête jusqu'aux pieds et mes cheveux se hérissèrent : jamais je n'ai eu dans toute ma vie l'âme saisie d'une telle frayeur et je ne m'en suis jamais cru susceptible. J'ai passé certainement trois ou quatre minutes non seulement immobile, mais incapable de penser. Rendu à moi-même, je me suis fait la grâce de croire que la main que j'avais touchée n'était qu'un objet de l'imagination. Dans cette ferme supposition, j'allonge de nouveau le bras au même endroit et je trouve la même main que, jetant un cri perçant et transi d'horreur, je serre et je relâche en retirant mon bras. Je frémis ; mais, devenu maître de mon raisonnement, je décide que pendant que je dormais on avait mis près de moi un cadavre ; car j'étais sûr que,

lorsque je me suis couché sur le plancher, il n'y avait rien. J'imagine d'abord le corps de quelque innocent malheureux et peut-être mon ami qu'on avait étranglé et qu'on avait ainsi placé près de moi pour que je trouvasse à mon réveil devant mes yeux l'exemple du sort qu'on m'avait destiné. Cette pensée me rend féroce ; je porte pour la troisième fois mon bras à la main, je la saisis, je la serre et je veux dans le même instant me lever pour tirer à moi ce cadavre et me rendre certain de toute l'atrocité de ce fait. Mais, voulant m'appuyer sur mon coude gauche, la même main froide que je tenais serrée devient vive, se retire et je me sens dans l'instant, avec ma grande surprise, convaincu que je ne tenais dans ma main droite autre main que ma même main gauche qui, percluse et engourdie, avait perdu mouvement, sentiment et chaleur, effet du lit tendre, flexible et douillet sur lequel mon pauvre individu reposait.

Cette aventure, quoique comique, ne m'a pas égayé. Elle m'a donné matière aux réflexions les plus noires. Je me suis aperçu que j'étais dans un endroit où si le faux paraissait vrai, les réalités devaient paraître des songes, où l'entendement devait perdre la moitié de ses privilèges, où la fantaisie échauffée devait rendre la raison victime ou de l'espérance chimérique

ou de l'affreux désespoir. Je me suis d'abord mis sur mes gardes pour tout ce qui concernait cet article et j'ai, pour la première fois de ma vie, à l'âge de trente ans, appelé à mon secours la philosophie, dont j'avais tous les germes dans l'âme et dont il ne m'était pas encore arrivé l'occasion d'en faire cas ni usage. Je crois que la plus grande partie des hommes meurent sans avoir jamais pensé. Je me suis tenu sur mon séant jusqu'au frapper de huit heures. Les crépuscules du nouveau jour paraissaient ; le soleil devait se lever à neuf heures et un quart ; il me tardait de voir ce jour ; un pressentiment intérieur que je tenais pour infaillible m'assurait qu'on me renverrait chez moi d'abord et je brûlais des désirs de vengeance que je ne me dissimulais pas. Je me voyais à la tête du peuple pour pulvériser le gouvernement et je ne pouvais pas me contenter d'ordonner à des bourreaux le carnage de mes oppresseurs ; mais c'était moi-même qui devais en faire le massacre. Tel est l'homme ; et il ne se doute pas que ce qui tient ce langage dans lui n'est pas la raison, mais sa plus grande ennemie, la colère.

J'ai attendu moins de ce que je me sentais disposé à attendre ; et voilà un premier motif de calme des fureurs. A huit heures et demie, le profond silence de ces lieux, enfer de l'huma-

nité vivante, fut rompu par le glapissement des verrous aux vestibules des corridors qu'il fallait passer pour arriver à mon cachot. J'ai vu le gardien devant ma grille, qui me demanda *si j'avais eu le temps de penser à ce que je voulais manger*. Je lui ai répondu, sans relever sa raillerie, que je voulais une soupe au riz, du bouilli, du rôti, des fruits, du pain, du vin et de l'eau. J'ai vu ce butor étonné de ne pas entendre les plaintes auxquelles il s'attendait. Après s'être arrêté une minute, voyant que je ne lui disais rien, et sa dignité ne lui permettant pas de me demander si je voulais autre chose, il s'en alla ; mais un quart d'heure après il reparut et me dit qu'il s'étonnait que je ne voulusse pas avoir un lit et ce qu'il me fallait, puisque, si je me flattais de n'avoir été mis là que pour une nuit, je me trompais. Je lui ai répondu qu'il me ferait plaisir en me portant ce qu'il me croyait nécessaire. *Où faut-il*, me dit-il, *que j'aille le chercher* ? Je lui ai dit d'aller chez moi et de me porter tout. Il me donna pour lors un morceau de papier et un crayon. J'ai demandé par écrit lit, chemises, bas, robe de chambre, bonnets, peignes, pantoufles, fauteuil, table, miroir, rasoirs et nommément les livres que *Messer grande* avait trouvés sur la tablette près de mon lit ; outre cela, papier, plumes et encre. A la lecture que

je lui ai faite de ces articles (car il ne savait pas lire), il me dit de rayer papier, écritoire, miroir et rasoirs, car tout cela était défendu par institution, et il me demanda de l'argent pour acheter le dîner que je lui avais ordonné. Je lui ai donné un sequin de trois dont j'étais possesseur. Je l'ai entendu partir une demi-heure après. Dans cette demi-heure, comme j'ai su dans la suite, il avait servi sept autres prisonniers qui étaient détenus là-haut, chacun séparé, et dans l'impossibilité de tout commerce réciproque et d'avoir connaissance ni du nom ni de la qualité de ceux que le même malheur accablait.

Vers midi cet homme parut dans le galetas, suivi de cinq archers destinés au service des prisonniers d'État (c'est le titre dont on nous honorait). Il ouvrit mon cachot pour introduire les meubles que j'avais ordonnés et mon dîner. On fit le lit dans l'alcôve et on mit mon dîner sur la petite table ; il me donna une cuillère d'ivoire qu'il avait achetée de mon argent en me disant que couteau et fourchette étaient défendus, comme tout outil de métal, et qu'il ne me laissait mes boucles que parce qu'il voyait qu'elles étaient de pierres. Il me dit de lui ordonner ce que je voulais manger dans le jour suivant, parce que la seule heure à laquelle il pouvait monter là-haut était à la pointe du jour ; il finit par me dire

que l'*illustrissimo signor secretario* avait effacé de ma note tous les livres que j'avais ordonnés, en lui disant qu'il m'en enverra des convenables à mon état actuel. Je lui ai ordonné de le remercier de ma part de ce qu'il ne m'avait fait mettre en compagnie de personne. Il me répondit qu'il fera ma commission, mais que j'avais tort de me moquer, puisque je devais sentir qu'on ne m'avait mis tout seul que pour me rendre la prison plus pénible. Il avait raison, et je m'en suis bien aperçu quelques jours après. J'ai reconnu qu'un homme mis dans l'impossibilité de s'occuper et enfermé tout seul dans un endroit quasi obscur, où il ne peut appeler personne et où il ne voit qu'une fois en vingt-quatre heures celui qui lui porte sa nourriture doit se trouver dans un vrai enfer. La compagnie d'un assassin, d'un fou, d'un malade puant, d'un ours, d'un tigre est préférable à une solitude de cette espèce : elle désespère ; mais on ne peut le savoir qu'en ayant fait l'expérience.

Après le départ du gardien, pour voir un peu de jour, et pour ne pas manger à l'obscur, car toute espèce de lumière artificielle était défendue, j'ai placé ma table près du trou par où entrait la petite lueur qui venait de la lucarne. J'étais à jeun précisément depuis quarante-cinq heures, mais je n'ai pu avaler que du riz. J'ai passé la

journée sans fureur sur mon fauteuil, ne souffrant que l'ennui, désirant le lendemain et m'accommodant déjà l'esprit à la lecture prétendue convenable qu'on m'avait annoncée. J'ai passé la nuit sans dormir au bruit que les rats bondissants faisaient dans le galetas, et en compagnie de l'horloge de S. Marc qui me paraissait frapper dans mon cachot. Une espèce de tourment, dont je trouverai dans mes lecteurs peu de juges me faisait une peine insoutenable : c'était un million de puces qui s'en donnaient à cœur joie sur tout mon corps, avides de mon sang et de ma peau qu'elles perçaient avec un acharnement dont je n'avais point d'idée : ces insectes me donnaient des convulsions, me causaient des contractions spasmodiques dans les nerfs ; ils m'empoisonnaient le sang.

Le lendemain, à la pointe du jour, le gardien parut, fit faire mon lit, balayer et nettoyer. Lorsqu'un de ses archers me présenta de l'eau pour me laver les mains, le gardien qui vit que je voulais sortir m'avertit que cela ne m'était pas permis. J'ai vu deux livres et je me suis abstenu de les ouvrir pour me garantir d'un premier mouvement peut-être de dédain qu'il n'aurait pas manqué de référer. Après m'avoir laissé ma mangeaille et m'avoir coupé deux citrons, il partit.

Ayant à peine mangé ma soupe chaude, je mis mes livres contre la lumière du trou et j'ai vu qu'il ne me serait pas difficile de lire. Un de ces livres avait pour titre *la Cité mystique de Sœur Marie de Jésus appelée d'Agreda* (1) : je n'en avais nulle idée. Le second était d'un jésuite dont j'ai oublié le nom (2) : il établissait une nouvelle adoration particulière directe au cœur de Notre-Seigneur J.-C. De toutes les parties humaines de notre divin médiateur c'était celle-là que, selon cet auteur, on devait particulièrement adorer : idée singulière d'un fou ignorant dont je n'ai pas pu souffrir la lecture, car le cœur ne me paraissait pas un viscère plus respectable du poumon. La Cité mystique m'intéressa un peu. J'ai lu tout ce que l'extravagance d'une imagination échauffée d'une vierge extrêmement dévote, espagnole, mélancolique, enfermée dans un couvent, ayant des directeurs de conscience ignorants et flatteurs pouvait enfanter. Toutes ses visions chimériques et monstrueuses étaient décorées du nom de révélations : amoureuse et amie très intime de la sainte Vierge, elle avait reçu ordre de Dieu même d'écrire la vie de sa divine mère ; le Saint-Esprit lui avait fourni les instructions qui lui étaient nécessaires et que personne ne pouvait avoir lues nulle part. Elle commençait l'histoire non pas du moment

de sa naissance, mais de celui de sa très immaculée conception dans le ventre de sainte Anne. Cette sœur Marie d'Agreda était supérieure d'un couvent de Cordelières fondé par elle-même chez elle. Après avoir narré en détail tout ce que la mère de Dieu fit dans les neuf mois avant sa naissance, elle dit qu'à l'âge de trois ans elle balayait sa maison, aidée par neuf cents domestiques, tous anges que Dieu lui avait destinés, commandés en personne par leur prince archange Michel qui allait et venait d'elle à Dieu et de Dieu à elle pour leurs réciproques ambassades. Ce qui frappe dans ce livre est l'assurance où le lecteur judicieux doit se trouver qu'il n'y a rien dans tout l'ouvrage que l'auteur plus que fanatique puisse avoir cru d'avoir inventé. L'invention ne peut pas aller jusque-là : tout est dit de bonne foi ; ce sont des visions d'une cervelle sublimée qui, sans aucune ombre d'orgueil, ivre de Dieu, croit de ne révéler autre chose que ce que le Saint-Esprit lui dicte. Ce livre était imprimé avec la permission de l'Inquisition ; je ne pouvais revenir de mon étonnement. Bien loin d'augmenter ou d'exciter dans mon esprit une ferveur, un zèle de religion, il me tenta de traiter de fabuleux tout ce que nous avons de mystique et de dogmatique aussi.

Le caractère de ce livre porte des conséquences :

un lecteur d'un esprit plus susceptible que le mien et plus attaché au merveilleux risque en le lisant de devenir visionnaire et graphomane comme cette vierge. La nécessité de m'occuper à quelque chose m'a fait passer une semaine sur ce chef-d'œuvre d'un esprit exalté qui forge. Je n'en ai jamais rien dit au sot gardien ; mais je n'en pouvais plus. D'abord que je m'endormais, je m'apercevais de la peste que ce livre avait communiquée à mon esprit affaibli par la mélancolie et par la mauvaise nourriture. Mes rêves extravagants me faisaient rire lorsque éveillé je les récapitulais, puisqu'il me prenait envie de les écrire, et, si j'eusse eu le nécessaire, j'aurais peut-être produit là-haut un ouvrage encore plus fou que celui que M. de Cavalli m'avait envoyé. Depuis ce temps-là j'ai vu combien se trompent ceux qui attribuent à l'esprit de l'homme une certaine force : elle n'est que relative, et l'homme qui s'étudierait bien ne trouverait en lui-même que faiblesse. J'ai vu que, quoiqu'il arrive rarement que l'homme devienne fou, il est pourtant vrai que la chose était facile. Notre jugement est comme la poudre à canon qui, quoiqu'il soit très facile de l'enflammer, elle ne s'enflamme cependant jamais à moins qu'on ne lui mette le feu ; ou comme un verre à boire qui ne se cassera jamais à moins qu'on ne le casse. Le livre de

cette Espagnole est ce qu'il faut pour faire devenir fou un homme ; mais il faut lui donner ce poison lorsqu'il est en prison, seul et sans nul moyen de s'occuper.

Dans l'année 1767, en allant de Pampelune à Madrid, mon voiturier s'arrêta pour dîner dans une ville de la vieille Castille, dont considérant la tristesse et la laideur il me vint envie de savoir le nom. Oh! que j'ai ri quand on m'a dit que c'était Agreda ! ([1]) C'était là où la tête de cette sainte folle était accouchée du chef-d'œuvre que, si je n'eusse jamais eu à faire avec M. de Cavalli, je n'aurais jamais lu. Un vieux prêtre me montra le lieu où sœur Marie avait écrit, dont le père, la mère et la sœur avaient tous été saints. Il me dit, et c'était vrai, que l'Espagne sollicitait à Rome sa canonisation avec celle du bienheureux Pallafox. Ce fut peut-être cette Cité mystique qui donna le talent au père Malagrida ([2]) d'écrire la vie de sainte Anne que le Saint-Esprit lui dicta aussi ; mais le pauvre jésuite dut en souffrir le martyre : raison plus forte pour lui procurer la canonisation lorsque la Compagnie ressuscitera et retournera dans son ancienne splendeur.

Au bout de neuf à dix jours, je n'ai eu plus d'argent. Le gardien me demanda où il doit aller en prendre, et je lui ai répondu laconiquement *nulle part*. Ce qui déplaisait à cet homme avare

et bavard était mon silence. Le lendemain, il me dit que le tribunal m'assignait cinquante sous par jour ([1]), dont il devait être le caissier et dont il me rendrait compte tous les mois et ferait l'usage que je lui ordonnerais de mes épargnes. Je lui ai dit de me porter deux fois par semaine la *Gazette de Leide* ([2]), et il me répondit que ce n'était pas permis. Ces cinquante sous par jour étaient plus qu'il ne me fallait, puisque je ne pouvais plus manger. L'extrême chaleur et la diète m'avaient rendu languissant. C'était le temps de la canicule et la force des rayons du soleil qui dardaient les plombs me tenait comme dans une étuve ; la sueur qui sortait de mon corps ruisselait sur le plancher à droite et à gauche de mon fauteuil, où il me semblait de me soulager en me tenant tout nu.

Au bout de quinze jours que je n'allais à la selle, j'y fus et j'ai cru de mourir des douleurs dont je n'avais pas d'idée. Ce fut la maladie des hémorroïdes internes qui me prit alors, et dont je ne suis plus guéri. Ce souvenir, qui me rappelle de temps en temps la cause, ne vaut rien pour me la faire chérir. Si la physique ne nous donne pas ces bons remèdes pour guérir des maux, elle nous fournit du moins des moyens sûrs d'en acquérir. On fait grand cas en Russie de cette maladie-là, jusqu'à faire compliment à

ceux qui en sont attaqués. Des violents frissons me firent connaître dans le même jour que j'étais assailli par la fièvre. J'ai gardé le lit et le lendemain je n'ai rien dit ; mais le surlendemain que le gardien trouva pour la seconde fois mon dîner tel qu'il me l'avait porté, me demanda comment je me portais ; et je lui ai répondu que cela allait fort bien. Il me parla alors avec emphase des avantages que ses prisonniers avaient lorsqu'ils étaient malades, que le tribunal leur fournissait gratis médecin, médecines et chirurgien et que j'avais tort de ne pas lui donner mes ordres, puisqu'il était sûr que j'étais malade. Je ne lui ai rien répondu, mais malgré cela il retourna trois heures après sans aucun de ses satellites, une bougie à la main, suivi d'une figure grave et imposante qui me fit d'abord connaître le médecin.

J'étais dans l'ardeur de la fièvre et c'était le troisième jour qu'elle me brûlait le sang. Il me fit des interrogations et je ne lui ai répondu autre chose sinon qu'au confesseur et au médecin je ne parlais que tête à tête. Il dit alors au gardien de sortir et, le gardien ne l'ayant pas voulu, il partit avec lui, après m'avoir dit que j'étais en danger de mort. Le fait est que j'enrageais et que je ne me souciais pas de vivre. Je ressentais aussi quelque satisfaction dans une démarche qui

pouvait démontrer aux cruels qui me condamnaient à une prison pareille leur procédé inhumain.

Quatre heures après, j'ai entendu le bruit des verrous et j'ai vu le même médecin, qui tenait la bougie lui-même, et le gardien resté dehors. J'étais dans la plus grande langueur, et je jouissais d'un véritable repos. Un vrai malade est exempt du tourment de l'ennui. J'ai ressenti une vraie satisfaction en voyant le gardien resté dehors. Je ne pouvais souffrir la vue de cet homme depuis l'explication du collier de fer.

Dans un petit quart d'heure j'ai informé le médecin de tout. Il me dit que si je voulais recouvrer ma santé il fallait éloigner de moi la tristesse, et je lui ai répondu qu'il n'avait qu'à écrire la recette pour une pareille opération et la donner au seul apothicaire qui pouvait exécuter son ordonnance. J'ai exagéré contre le cœur, ou pour mieux dire contre le livre du cœur de Jésus et contre la Cité mystique qui, dans l'ardeur de la fièvre, me faisait égarer dans ses mêmes délires. Et il me plut, en convenant que ces deux drogues m'avaient donné les hémorroïdes et la fièvre. Il me quitta en m'assurant qu'il ne m'abandonnera pas, après m'avoir fait lui-même une fort longue limonade qu'il mit à côté de moi, dont il me pria de boire souvent. J'ai passé la nuit toujours

assoupi et rêvant des extravagances mystiques.

Le matin, deux heures plus tard que d'ordinaire, je l'ai vu avec le gardien et avec un chirurgien qui me saigna d'abord du bras. Il me laissa une médecine, qu'il me dit de prendre le soir, et une bouteille de bouillon fort léger. Il me dit qu'il avait obtenu la permission de faire transporter mon lit dans le galetas, où la chaleur était moindre, grâce qui positivement m'épouvanta à cause des rats que j'abhorrais plus que la mort. Il ne trouva pas à redire à la raison de mon refus ; mais ce qui me consola et qui vraiment mit ce médecin dans toutes mes bonnes grâces fut qu'il jeta hors du cachot les deux mauvais livres et me donna à leur place Boèce (1). Sans connaître cet auteur, j'en avais la plus grande idée, mais n'ai pu commencer à le lire que deux semaines après. Pour savoir ce qu'il vaut, il faut le lire dans la situation où j'étais. Personne ni avant ni après lui est parvenu à fournir un baume pareil aux esprits affligés. Sénèque à côté de lui devient petit.

Plusieurs clystères d'eau d'orge me guérirent en huit jours de la fièvre et calmèrent l'autre cruelle incommodité, et huit jours après l'appétit vint. Au commencement de septembre je me portais bien ; je n'endurais autre mal réel qu'une extrême chaleur, les puces et l'ennui, car je ne pouvais pas lire Boèce toute la journée. Le gardien

me dit que je pouvais sortir du cachot pour me laver et marcher tandis que ses gens faisaient mon lit et balayaient à force, seul moyen de diminuer la maudite vermine qui se nourrissait de mon sang. Cette promenade de cinq minutes que je faisais tous les matins dans le galetas, et avec violence, me paraissait une grâce essentielle. C'était peut-être un ordre que le secrétaire avait donné, ou c'était un arbitre du gardien, s'il était vrai que ce ne fût pas permis. Le fait est qu'il ne me donna cette permission que le premier de septembre, lorsque, m'ayant rendu compte de l'argent qui lui était resté de la dépense du mois d'août, il se trouva mon débiteur de vingt-cinq à trente livres. Je lui ai dit qu'il n'avait qu'à employer cet argent à faire célébrer des messes selon mon intention. Il me remercia d'un style comme si c'eût été lui-même le prêtre qui devait les dire. En me voyant par cet acte de dévotion gratifié de la permission de cette courte promenade, où je me voyais debout, j'ai suivi à faire la même chose tous les mois ; mais je n'ai jamais vu la moindre quittance de prêtre qui aurait pu avoir reçu mes aumônes. Tout ce que mon gardien a pu faire de moins injuste fut de s'approprier mon argent et de prier Dieu pour moi lui-même.

J'ai poursuivi dans cet état à me flatter tous

les jours d'être renvoyé chez moi. Je ne me couchais jamais sans une espèce de certitude qu'on viendrait le lendemain me dire que j'étais libre. Mais lorsque, toujours frustré dans mon espoir, je réfléchissais qu'on aurait pu m'avoir fixé un terme, je décidais que ce ne pouvait pas être au delà du dernier jour de septembre, puisque dans ce jour-là les inquisiteurs régnants finissaient leur année (1). Ce qui me faisait croire que la chose serait ainsi était que je n'avais jamais vu personne, ni juge ni secrétaire qui fût venu pour m'examiner, pour me convaincre que j'avais mérité cette punition. Il me paraissait que cela fût indispensable et qu'on n'avait pu négliger ce devoir que parce que mes juges, qui devaient savoir que je n'avais manqué en rien, n'avaient par conséquent rien à me dire et qu'ainsi, ne me tenant là que pour la forme, et en grâce de leur réputation, ils auraient ordonné ma délivrance à la fin de leur cours. Je me sentais même en état de leur pardonner l'injure qu'ils m'avaient faite ; car, une fois qu'ils avaient commis la faute de me faire enfermer, ils ne me devaient pas tenir moins de neuf à dix semaines, car autrement ils auraient donné motif au monde de juger qu'ils s'étaient trompés ou qu'ils ne m'avaient mis là qu'à cause de quelques fredaines incompétentes. J'étais donc sûr de sortir de là tout au

plus tard le premier d'octobre, à moins qu'ils ne m'oubliassent, ce que je ne pouvais pas mettre en ligne de compte, ou qu'ils ne me laissassent à l'arbitre de leurs successeurs, qui n'auraient su que faire de moi, car ils n'auraient pu leur communiquer le moindre crime de ma part. Je trouvais impossible qu'ils m'eussent condamné et écrit ma sentence, car, selon mon système, cela ne pouvait pas se faire sans me parler, sans me la communiquer : celui de la savoir en même temps que son crime est le droit incontestable de tout criminel, auquel notre religion nous dit que Dieu même devenu notre juge se soumettra dans le jour *novissime*. Tels étaient mes raisonnements et tels sont ceux de tous les prisonniers qui ne se sentent pas criminels. On se figure immanquable ce qu'on désire ; Arioste dit : *il miser suole — dar facile credenza a quel che vuole* (1), et Sénèque, dans une de ses tragédies, l'a dit encore plus élégamment : *quod nimis miseri volunt — hoc facile credunt* (2).

Mon raisonnement n'avait pas lieu vis-à-vis des règles du tribunal qui se distingue de tous les tribunaux de la terre et qui ne fait pas profession d'une certaine politesse. Quand il procède contre un délinquant, il est déjà sûr qu'il l'est. Quel besoin a-t-il donc de lui parler ? Et quand il l'a condamné, quelle nécessité y a-t-il de lui

donner la mauvaise nouvelle de la sentence ? Son consentement n'est pas nécessaire ; il vaut mieux, dit-on, de le laisser espérer ; si l'on lui en rendît compte, il ne resterait pas pour cela en prison une seule heure de moins. Celui qui est sage ne rend compte à personne de ses affaires, et juger et condamner sont les affaires du tribunal, dont le coupable ne doit pas se mêler. Je savais en partie ses usages ; mais il y a sur la terre des choses qu'on ne peut dire de bien savoir que lorsqu'on les sait par expérience. Si entre mes lecteurs il s'en trouve quelqu'un auquel ces règles paraissent injustes, je lui pardonne parce que vraiment elles n'en ont pas mal l'apparence ; mais il faut qu'il sache qu'étant d'institution elles deviennent justes, ou du moins nécessaires, parce qu'un tribunal pareil ne saurait subsister que par elles. Ceux qui les tiennent en vigueur sont des sénateurs choisis entre les plus qualifiés et reconnus pour les plus vertueux. Élus à couvrir ce poste éminent, ils doivent jurer de faire ce que les premiers instituteurs ont prescrit à ceux qui y président, et ils n'y manquent pas, quoique quelquefois en soupirant. Il n'y a que sept à huit ans que je fus témoin des soupirs d'un d'eux, très honnête homme, dans le cas qu'il dut faire étrangler sommairement un chef boute-feu qui mettait en alarme toute la ville

de Muran([1]). Ce sénateur, avec un cœur bon et un esprit juste, ne se croyait maître de rien. Il n'osait pas croire d'être inquisiteur d'État : il disait : *je sers le tribunal* ; je crois qu'il devait avoir une espèce de sentiment de vénération pour la table et pour les trois fauteuils qui le forment. Un fort désagrément que j'ai eu dans l'année 1782 ([2]) m'a excité à une vengeance. Je me suis satisfait sans blesser les lois ; mais je me suis rendu ennemie toute la noblesse qui a fait cause commune. Je lui ai donné volontairement un éternel adieu. Sans ce puissant motif, je n'aurais jamais eu la force de m'éloigner de ma patrie ; car j'étais tant acoquiné, comme dit Montagne, à tous les gros plaisirs que l'homme peut s'y procurer que, peu différent d'un cochon, je croupissais délicieusement : et voilà comment les hommes font souvent du bien à quelqu'un sans l'intention de lui en faire.

Le dernier de septembre, j'ai passé la nuit sans pouvoir fermer les yeux, impatient de voir paraître le jour, dans lequel je me sentais sûr de retourner chez moi. Mais le jour parut, Laurent vint et ne me dit rien de nouveau. J'ai passé cinq ou six jours dans la rage, dans le désespoir. J'ai cru qu'il se pouvait que par des raisons que j'ignorais on eût décidé de me tenir là pour tout le reste de mes jours. Cette idée affreuse me fit

rire ; car je savais d'être le maître de n'y rester que très peu de temps, une fois que j'eusse pu me résoudre à me procurer la liberté au risque de ma vie.

Deliberata morte ferocior ([1]), ce fut au commencement de novembre que j'ai formé le projet de sortir par force d'un lieu où on me tenait par force : cette pensée devint mon unique. J'ai commencé à chercher, à inventer, à examiner cent moyens de venir à bout d'une entreprise qu'avant moi plusieurs peuvent avoir tentée, mais que personne ne put conduire à son terme.

Dans ce même temps il m'arriva un matin un accident qui me fit connaître la misérable situation de mon âme. J'étais debout dans le galetas, regardant en haut vers la lucarne ; je voyais également la grosse poutre. Laurent, mon gardien, sortait de mon cachot avec deux de ses gens, lorsque j'ai vu l'énorme poutre non pas branler, mais se tourner vers son côté droit et se retourner d'abord comme elle était par un mouvement contraire lent et interrompu. En même temps, ayant senti que j'avais perdu mon aplomb, je fus convaincu que c'était une secousse de tremblement de terre, et mes gens s'en aperçurent. Je n'ai rien dit, et je me suis senti réjoui de ce phénomène. Quelques secondes après, ce même mouvement reparut et je n'ai pu empêcher

qu'il ne m'échappât de la bouche ces mots : *un' altra, un' altra, gran Dio, ma più forte.* Les archers, effrayés de ce qui leur sembla impiété d'un désespéré fou et blasphémateur, s'enfuirent, saisis d'horreur. En m'examinant après, j'ai trouvé que je calculais entre les événements possibles l'écroulement du palais ducal compatible avec le recouvrement de ma liberté. Le palais précipité devait me jeter sans le moindre détriment sain, sauf et libre sur le beau pavé de la place de Saint-Marc. C'est ainsi que je commençais à devenir fou. Cette secousse vint du même tremblement de terre qui écrasa dans ces mêmes jours Lisbonne (1).

Pour préparer mon lecteur à bien comprendre ma fuite d'un endroit pareil, il faut que je lui désigne le local. Ces prisons sont positivement dans ce qu'on appelle le grenier du Grand Palais. Son toit n'étant couvert ni d'ardoises, ni de briques, mais de plaques de plomb de trois pieds carrés, et épaisses d'une ligne, donne le nom *des Plombs* aux mêmes prisons. On ne peut y entrer que par les portes du Palais ou par le beau bâtiment des prisons par où on m'a fait entrer en passant le pont qu'on nomme *des soupirs*, dont j'ai déjà parlé. On ne peut monter à ces prisons qu'en passant par la salle où les inquisiteurs d'État s'assemblent. Leur secrétaire

en a seul la clef, que le gardien des Plombs doit lui remettre d'abord que de grand matin il a fait son service aux prisonniers. On le fait à la pointe du jour, parce que plus tard les archers allant et venant seraient trop vus dans un endroit qui est rempli de tous ceux qui ont à faire aux chefs du Conseil des Dix qui siègent tous les matins dans la salle contiguë appelée *la bussola* (1), par où les archers doivent passer.

Ces prisons se trouvent divisées sous l'éminence des deux faces opposées du Palais. Trois sont au couchant, dont la mienne était une, et quatre au levant. La gouttière au bord du toit de celles qui sont au couchant donne dans la cour du Palais. Celle au levant est perpendiculairement sur le canal *di Palazzo*. De ce côté les cachots sont très clairs et on peut y être debout, qualités qui manquaient à la prison où j'étais et dont le nom était *il trave*, la poutre. Le plancher de mon cachot était positivement au-dessus du plafond de la salle des inquisiteurs d'État, où ils vont presque toujours dans la nuit, après la séance journalière du Conseil des Dix, dont tous les trois sont membres (2).

Informé comme j'étais de tout cela avec la parfaite idée topographique du local, la seule voie susceptible de réussite qui se présenta à mon jugement fut celle de percer le plancher ; mais

il fallait avoir des instruments, chose très difficile dans un lieu où toute correspondance au dehors est défendue, où on ne permet ni visites, ni commerce épistolaire avec personne. Je ne pouvais pas penser à confier à quelqu'un de ces archers, d'autant plus que je n'avais pas d'argent pour le séduire. Dans certaines heures de fureur je roulais dans ma tête le moyen de me rendre la sortie libre en tuant le gardien et les deux satellites qui venaient faire mon lit ; mais, n'ayant pas des armes, je ne voyais autre moyen que celui de les étrangler à belles mains, en leur supposant toute la complaisance nécessaire à l'exécution. Un archer était toujours dehors à la première porte, qu'il n'ouvrait que lorsque ceux qui voulaient sortir lui donnaient le mot de passe ; outre cela il était prêt à accourir au moindre bruit. Mon seul plaisir était celui de me repaître de projets chimériques, tous tendant au recouvrement de ma liberté, sans laquelle je ne voulais pas de la vie. Je lisais toujours Boèce ; mais j'avais besoin de sortir de là, et dans Boèce je ne trouvais pas le moyen. J'y pensais toujours, parce que j'étais persuadé de ne pouvoir le trouver qu'à force d'y penser. Je crois encore aujourd'hui que, lorsque l'homme se met dans la tête de venir à bout d'un projet quelconque, et qu'il ne s'occupe que de cela, il doit y parvenir malgré

toutes les difficultés : cet homme deviendra grand vizir, il deviendra pape, il culbutera une monarchie, pourvu qu'il s'y prenne de bonne heure, car l'homme arrivé à l'âge méprisé par la fortune ne parvient à rien et sans son secours on ne peut pas espérer de réussite. Il s'agit de compter sur elle et en même temps de défier ses revers ; mais c'est un calcul politique des plus difficiles.

A la moitié de novembre, le gardien me dit que *Messer grande* avait entre ses mains un détenu et que le secrétaire nouveau *circospetto* Pierre Businello (1) lui avait ordonné de le mettre dans le plus mauvais de tous les cachots et que par conséquent c'était avec moi qu'il allait le mettre. Il m'assura qu'il lui avait représenté que j'avais regardé comme une grâce celle d'avoir été mis tout seul et qu'il lui avait répondu que je devais être devenu plus sage en quatre mois que j'étais là. Cette nouvelle ne me fit pas de peine et je n'ai pas trouvé désagréable celle qui m'annonçait le changement de secrétaire. Ce M. de Businello était un brave homme que j'avais connu à Londres Résident de la République (2) ; mais je me suis montré indifférent à l'une aussi bien qu'à l'autre de ces nouveautés

Une heure après la cloche de *Terza*, j'ai entendu le sifflement des verrous et j'ai vu Laurent

suivi de deux archers qui tenaient avec des menottes un jeune homme qui pleurait. On l'enferma chez moi et on s'en alla sans dire le moindre mot. J'étais sur mon lit dans la petite alcôve, où il ne pouvait pas me voir : sa surprise m'amusa. Ayant le bonheur d'avoir une taille de cinq pieds, il se tenait debout en regardant attentif mon fauteuil qu'il croyait préparé pour lui. Il vit sur la hauteur d'appui Boèce ; il essuya ses pleurs, l'ouvrit et le rejeta avec dépit lorsqu'il vit que c'était du latin. Il fit le tour du cachot et, étonné de trouver des hardes, il fut vite à l'alcôve, où une faible lueur lui fit voir un lit. Il mit alors la main sur moi, qu'il retira en me demandant pardon lorsqu'il entendit le son de ma voix. Je lui ai dit de s'asseoir et le lecteur peut s'imaginer que notre connaissance fut bientôt faite. Il me dit qu'il était natif de la ville de Vicence [1] et que son père, quoique pauvre cocher, l'avait envoyé à l'école, où, ayant appris à écrire, il s'était trouvé en état à l'âge de onze ans d'entrer dans la boutique d'un perruquier. En quatre ans il avait appris à peigner perruques et cheveux assez bien pour aller servir M. le comte... [2] en qualité de valet de chambre. Il me dit en soupirant que deux ans après la fille unique du comte fut retirée du couvent et qu'en peignant ses beaux cheveux il en était devenu

amoureux comme elle de lui ; et que, ne pouvant résister ni l'un ni l'autre à la violence de leur ardeur, ils s'étaient donné la foi de mariage et avaient laissé après cela un libre cours à la nature, au moyen de quoi la jeune comtesse, qui avait dix-huit ans, était devenue grosse. Une vieille servante de la maison, fort dévote, avait découvert leur intelligence et l'embonpoint criminel de sa maîtresse, et, après avoir su lui faire confesser tout, lui avait dit qu'elle était obligée en conscience de tout découvrir au comte père. La coupable avait assuré la vieille que dans la semaine même elle le lui ferait dire par son confesseur et sous cette condition elle lui avait promis silence. Il me dit qu'au lieu de penser à cette vaine démarche, ils avaient pris le parti de s'enfuir et d'aller vivre à Milan sûrs et contents. La demoiselle sa femme s'était déjà emparée d'une somme d'argent et de quelques diamants de feu sa mère, et ils devaient partir ensemble au commencement de la nuit lorsque le comte l'appela, lui donna une lettre et l'envoya à Venise pour la remettre à la personne à laquelle elle était adressée. Il me dit que le comte lui avait parlé avec tant de bonté et si tranquillement qu'il n'eut aucun motif de soupçonner la fraude. Il n'avait eu le temps que d'aller dans sa chambre pour prendre son manteau et il n'avait dit adieu

à sa belle qu'en passant, en l'assurant qu'il serait de retour le lendemain, sur quoi elle s'était évanouie. Il était arrivé à Venise en moins de huit heures ; il avait porté la lettre à son adresse ; il avait reçu la réponse, il était allé à l'hôtellerie pour manger et pour retourner d'abord à Vicence ; mais, en sortant du cabaret, les archers l'avaient pris et l'avaient mis dans leur corps de garde, où ils l'avaient tenu jusqu'au moment qu'ils l'avaient conduit là où il se voyait.

C'était un fort joli garçon sincère, honnête et amoureux à outrance. Il ne faisait que réfléchir au sort de la jeune comtesse qu'il plaignait plus qu'il ne se plaignait. Il me demanda en pleurant s'il pouvait la regarder comme sa femme et je l'ai vu désespéré lorsque je lui ai dit qu'elle ne l'était pas. Il défendit sa cause vis-à-vis de moi par des raisons tirées du code de la nature qui lui paraissaient saintes et toutes puissantes, et je crois qu'il m'a supposé un peu fou lorsque je lui ai dit que la nature ne pouvait mener l'homme qu'à faire des sottises. Il croyait qu'on retournerait pour lui porter à manger et un lit, mais je l'ai désabusé et j'ai deviné.

Je lui ai donné à manger, mais il n'a pu rien avaler. Il me parla de sa maîtresse toute la journée, toujours pleurant. Il me faisait la plus grande pitié, et cette pauvre fille était déjà vis-

à-vis de moi plus que justifiée. Si les inquisiteurs d'État se fussent trouvés invisibles dans mon cachot, présents à tout ce que ce pauvre garçon m'a dit, je suis sûr encore aujourd'hui qu'ils l'auraient non seulement renvoyé, mais marié sans faire attention ni aux lois ni aux usages. Je lui ai donné ma paillasse, car je n'ai pas voulu d'un jeune homme amoureux dans mon lit. Il ne connaissait pas la grandeur de sa faute, ni le besoin que le comte avait qu'on lui donnât une punition secrète pour sauver l'honneur de sa famille.

Le lendemain on lui porta une paillasse et un manger de quinze sous que le tribunal lui passait par charité. J'ai dit au gardien que mon dîner suffisait pour tous les deux et qu'il pouvait employer ce que le tribunal passait à ce garçon pour lui faire célébrer trois messes par semaine. Il s'en chargea volontiers, fit compliment au garçon de ce qu'il était avec moi, lui ordonna de me respecter et nous dit que nous pouvions nous promener dans le galetas pour la demi-heure qu'il lui fallait pour faire servir les autres prisonniers. J'ai accepté cette grâce et j'ai trouvé cette promenade excellente pour ma santé et essentielle pour mon projet de fuite qui parvint à sa maturité en onze mois. J'ai vu plusieurs vieux meubles jetés sur le plancher à droite et à

gauche de deux caisses et devant un grand tas de cahiers. J'en ai pris cinq à six pour m'amuser à les lire. C'étaient des procès, tous criminels, que j'ai trouvés très amusants : lecture pour moi d'une nouvelle espèce ; interrogations suggestives, réponses singulières sur des séductions de vierges, des galanteries défendues vis-à-vis des gouverneurs, des confesseurs, des maîtres d'école et des pupilles. Il y en avait de deux ou trois siècles d'ancienneté, dont le style et les mœurs me firent passer assez agréablement des journées entières. Dans les meubles qui étaient par terre j'ai vu une bassinoire, une chaudière, une pelle à feu, des pincettes, deux vieux chandeliers, des pots de terre et une seringue d'étain. J'ai jugé que quelque illustre prisonnier put avoir mérité d'être distingué par la permission de faire usage de ces meubles. J'ai vu aussi une espèce de verrou, tout droit, gros comme mon pouce et long plus d'un pied et demi. Je n'ai touché à rien de tout cela : le temps n'était pas encore venu de jeter des dévolus sur quelque chose.

Mon camarade, un beau matin, vers la fin du mois, me fut enlevé. On l'a condamné dans les prisons appelées *les quatre*. Elles sont dans l'enceinte du bâtiment des prisons, et elles appartiennent aux inquisiteurs d'État. Les prisonniers qui sont là ont l'agrément de pouvoir appeler

les gardiens quand ils en ont besoin. Elles sont obscures, mais on leur accorde une lampe ; tout est marbre et on n'y craint pas le feu. J'ai su longtemps après qu'on a tenu là-dedans ce pauvre garçon cinq ans et qu'on l'a envoyé après à Cerigo, qui est l'ancienne Cythère, île appartenant à la République de Venise, située à la fin de l'Archipel, la plus éloignée de toutes les possessions du grand conseil. On envoie là à terminer leurs jours tous les coupables en fait de galanterie qui ne sont pas d'un rang qui mérite des égards. Cette île est la patrie de Vénus selon la mythologie et il est singulier que les Vénitiens l'aient choisie pour la terre d'exil de toute la famille de la déesse et que ce soit pour la déshonorer, tandis que les anciens ses dévots y allaient pour lui rendre hommage et pour se livrer à tous les plaisirs. J'ai doublé le cap de cette île l'année 43 allant à Constantinople ([1]) et je suis descendu pour y voir la misère qui n'empêche pas cependant que l'air ne soit embaumé par les délicieux parfums des fleurs et des herbes, que le climat ne soit des plus doux, que le muscat ne soit plus estimé que celui de Chypre, que les femmes ne soient toutes belles et que tous les habitants n'y brûlent d'amour jusqu'au dernier moment de leur vie. La république y envoie tous les deux ans un noble pour la gouverner avec le titre de

provéditeur qui, ayant besoin de se pourvoir lui-même, ne manque pas de réaliser son titre. Je n'ai jamais pu savoir si ce garçon y est mort. Il m'a tenu bonne compagnie et je m'en suis aperçu lorsque, resté seul, je suis retombé dans la tristesse.

Le privilège de me promener une demi-heure dans le galetas m'est resté. J'ai examiné tout ce qu'il y avait : un caisson était rempli de beau papier, de cartons, de plumes d'oie non taillées et de pelotons de ficelle. L'autre était cloué. Un morceau de marbre noir, poli, épais d'un pouce, long six et large trois, intéressa ma vue. Je l'ai pris sans aucun dessein et je l'ai placé sous mes chemises dans le cachot.

Huit jours après le départ de ce garçon, Laurent me dit qu'il y avait apparence que j'aurais un nouveau camarade. Cet homme, qui au fond n'était qu'un bavard, commença à s'impatienter de ce que je ne lui faisais jamais aucune question. Son devoir était de ne pas l'être et, ne pouvant pas faire parade avec moi de sa réserve (car je ne me montrais curieux de rien), il s'imagina que je ne l'interrogeais jamais parce que je supposais qu'il ne savait rien. Son amour-propre se trouva lésé et, pour me faire voir que je me trompais, il commença à jaser, non interrogé.

Il me dit qu'il croyait que j'aurais souvent des

nouvelles visites, car les autres six cachots contenaient tous deux personnes qui n'étaient pas faites pour être envoyées aux *quatre*. Après une longue pause, voyant que je ne lui demandais pas ce que c'était que cette distinction, il me dit qu'aux *quatre* il y avait pêle-mêle toute sorte de gens dont la sentence, quoique à eux non connue, était écrite. Il poursuivit à me dire que ceux qui étaient comme moi sous les Plombs, confiés à lui, étaient tous des personnes de la plus grande distinction, et criminels de ce qu'il était impossible que les curieux devinassent. *Si vous saviez, Monsieur, quels sont les compagnons de votre sort ! Vous vous étonneriez, car il est vrai qu'on dit que vous êtes un homme d'esprit ; mais vous me pardonnerez. Vous savez que ce n'est rien qu'avoir de l'esprit pour être traité ici... vous m'entendez... cinquante sous par jour, c'est quelque chose... on donne trois livres à un patricien, et je dois le savoir, je pense, puisque tout passe par mes mains*. Ici il me fit son propre éloge, tout composé de qualités négatives. Il me dit qu'il n'était ni voleur, ni brutal, ni méchant, ni menteur, ni traître, ni ivrogne, ni avare comme tous ses prédécesseurs. Il me dit que si son père l'eût envoyé à l'école, il aurait appris à écrire et qu'il serait au moins *Messer grande*, puisque S. E. André D... (1), qui à son tour était toujours inquisiteur

d'État, l'estimait beaucoup et qu'il avait une femme qui n'avait que vingt-quatre ans et que c'était elle-même qui me faisait à manger. Il me dit que j'aurais le plaisir d'avoir avec moi tous les nouveaux arrivés, mais tous pour peu de jours ; car lorsque le secrétaire avait relevé d'eux ce qu'il avait besoin de savoir de leur propre bouche, il les envoyait à leur destination, ou aux *quatre* ou dans quelque fort ou, s'ils étaient étrangers, il les faisait accompagner où on leur annonçait l'exil. *La clémence du tribunal, mon cher Monsieur, est sans exemple et il n'y en a aucun autre au monde qui procure à ses prisonniers plus de douceur et d'agréments. On trouve cruel qu'il ne permette ni d'écrire ni de recevoir des visites, et c'est une folle idée, car écrire ne sert à rien et recevoir des visites est une perte de temps* ; *vous me direz que vous n'avez rien à faire* ; *mais les gardiens ne peuvent pas dire cela.*

Voilà à peu près la première harangue dont ce bourreau m'a honoré et qui au vrai m'amusa ; j'ai décidé que j'aurais pu avoir un gardien beaucoup moins bête et beaucoup plus méchant. J'ai fait plusieurs dispositions pour tirer quelque parti de sa bêtise.

Le lendemain, on m'amena le nouveau camarade qu'on traita le premier jour comme on avait traité le jeune valet de chambre. J'ai appris qu'il

s'agissait de recevoir un convive inattendu et qu'il fallait donc avoir toujours préparée une autre cuillère d'ivoire.

Cet homme, auquel je me suis d'abord montré, me fit une profonde révérence. Ma barbe en imposait encore plus que ma taille : elle avait déjà quatre pouces de longueur et je m'y étais accoutumé autant qu'un capucin. Laurent me prêtait souvent des ciseaux pour me faire les ongles des pieds, mais il m'était défendu de couper ma barbe sous des grandes peines et je n'avais garde de désobéir.

Mon nouveau venu était un homme de cinquante ans grand comme moi, un peu courbé, maigre, à grande bouche et longues dents, avec des petits yeux châtains, des longs sourcils rouges, une perruque ronde et noire et vêtu de gros drap gris. Malgré qu'il ait accepté mon dîner, il fit le réservé ; il ne me dit pas le mot de toute la journée et j'en ai agi de même. Mais il changea de système le lendemain. On lui apporta de bonne heure un lit qui lui appartenait et du linge dans un sac. Mon pauvre premier camarade sans moi n'aurait pas pu changer de chemise. Le gardien dit à cet homme qu'il avait mal fait à ne pas mettre dans sa poche de l'argent, puisque le secrétaire lui avait ordonné de ne lui porter que de l'eau et du pain de munition qu'on appelle

biscotto. Mon homme soupira et ne répondit rien. Lorsque nous fûmes seuls, je lui ai dit qu'il mangerait avec moi et le vilain avare me baisa la main et me parla ainsi :

Je m'appelle Sgualdo Nobili (1). Je suis fils d'un paysan qui m'envoya à l'école, où j'ai appris à écrire, et qui me laissa à sa mort sa petite maison et le peu de terrain qui en dépendait. Ma patrie est le Frioul, une journée au delà d'Udine. Un torrent qu'on appelle *Corno* et qui souvent endommageait ma petite possession me fit prendre le parti il y a dix ans de vendre mon bien et de m'établir à Venise. On m'en compta huit mille livres vénitiennes en beaux sequins. J'étais informé que dans la capitale de cette glorieuse république tout le monde jouissait d'une honnête liberté, et qu'un homme industrieux et qui avait un capital comme le mien pouvait y vivre fort à son aise sans fatiguer son corps, en prêtant sur gages. Sûr de mon économie, de mon jugement et de mon savoir-vivre, je me suis déterminé à faire ce même métier. J'ai loué une petite maison dans le *canal regio* (2) ; je l'ai meublée et, en vivant tout seul et sans besoin de domestique, en me faisant moi-même mon manger, j'ai vécu deux ans avec toute ma tranquillité, devenu plus riche de deux mille livres, puisqu'en voulant bien vivre j'en avais dépensé mille pour

mon entretien. J'étais sûr de devenir en peu de temps vingt fois plus riche. Dans ce temps-là un juif me pria de lui prêter deux sequins sur plusieurs livres latins bien reliés, entre lesquels j'en ai trouvé un italien dont le titre était *la Saggezza di Charon* (1). Je n'ai jamais aimé la lecture ; je n'ai jamais lu que la doctrine chrétienne ; mais je vous avoue que cette *Saggezza*, que j'ai voulu lire, m'a démontré combien l'homme a tort de ne pas se procurer des lumières en lisant. Ce livre, monsieur, que peut-être vous ne connaissez pas, est l'excellent entre tous les livres ; et quand on l'a lu, on connaît qu'on n'a pas besoin d'en lire d'autres, car il contient tout ce qu'il peut importer à l'homme de savoir ; il le purge des préjugés contractés dans l'enfance ; il le délivre des craintes d'une vie future ; il lui fait ouvrir les yeux sur tout et lui fournit à la fin le vrai moyen de devenir heureux et foncièrement savant. Si vous sortez jamais d'ici, procurez-vous cette lecture et vous aimerez toujours celui qui vous l'a suggérée. Si quelqu'un vous dit qu'elle est défendue, traitez-le de sot.

A ce discours j'ai entièrement connu quel homme c'était, car je connaissais ce livre et j'ignorais qu'on l'eût traduit. Mais quels sont les livres auxquels on ne fait pas cet honneur à Venise ? Charon fut ami et admirateur de

Montagne et crut d'aller au delà de son modèle : il n'a jamais eu la moindre approbation des gens de lettres, car, mauvais physicien, il raisonne mal. Il a donné une forme méthodique à plusieurs choses que Montagne couche sans ordre et qui, jetées là par le grand homme, ne parurent pas sujettes à censure ; mais Charon, prêtre et théologien, fut justement improuvé. On ne l'a pas lu et on l'a laissé dans la fange. Le traducteur italien très ignorant n'a pas seulement su que *Saggezza* est un mot inusité, mauvais synonyme de *Saviezza.* Il fallait dire *Sapienza.* Charon eut la folie de donner à son livre le titre de celui de Salomon. Mon camarade poursuivit ainsi :

Délivré par Charon de certains scrupules et de toutes les anciennes fausses impressions, j'ai poussé mon commerce de façon qu'en six années je me suis trouvé maître de neuf mille sequins. Il ne faut pas vous étonner de cela, car cette ville est fort riche, mais le jeu, la débauche et la fainéantise mettent tout le monde dans le désordre et dans le besoin d'argent et les sages profitent de ce que les fous dissipent.

Il y a trois ans qu'un comte Ser... (1) fit connaissance avec moi et, m'ayant connu pour économe, me pria de prendre de lui cinq cents sequins, de les mettre dans mon commerce et de lui donner la moitié de l'utilité. Il n'exigea

qu'une simple quittance, dans laquelle je m'engageais de lui remettre la même somme à sa réquisition. Je lui ai donné au bout de la première année soixante et quinze sequins, qui fait le quinze pour cent, et il me donna quittance. Mais il se montra mécontent. Il eut tort, puisque son argent ne m'a rien produit : j'ai toujours négocié avec le mien. La seconde année, par pure générosité, j'en ai fait de même et nous sommes venus à des mauvaises paroles, de sorte qu'il m'a demandé la restitution de la somme. Je lui ai répondu que j'en rabattrais les cent cinquante sequins que je lui avais payés. Il devint furieux, il partit et le lendemain il m'intima une extrajudiciaire exigeant la restitution de toute la somme. Un habile procureur prit ma défense et sut faire passer deux ans sans qu'on parvienne à la sentence. On m'a parlé d'un accommodement il y a trois mois, et je m'y suis refusé, et, craignant quelque violence, je me suis adressé à M. l'abbé Giust... (1) qui me procura la permission de M. le Duc de Mont... (2), ambassadeur d'Espagne, d'aller habiter sur la liste (3), où on est à l'abri de toute surprise. Je voulais bien rendre au comte Ser... son argent, mais je prétendais cent sequins que j'avais dépensés pour le procès qu'il m'a intenté. Mon procureur fut chez moi il y a huit jours avec celui du comte

et je leur ai fait voir les deux cent cinquante sequins dans une bourse que j'étais prêt à leur donner, et pas le sou davantage. Ils sont partis tous les deux mécontents.

Il y a trois jours que M. l'abbé Giust... me fit dire que M. l'Ambassadeur avait trouvé bon de permettre aux inquisiteurs d'État d'envoyer chez moi leurs gens pour faire une exécution. Je ne savais pas que cela pouvait se faire. J'ai attendu cette visite avec courage, ayant mis tout mon argent en lieu de sûreté. Je n'aurais jamais pu croire que l'ambassadeur leur aurait permis de s'emparer de ma personne comme ils firent. A la pointe du jour *Messer grande* vint chez moi et me demanda trois cent cinquante sequins ; et à ma réponse que je n'avais pas le sou, il me fit amener dans une gondole, et me voilà.

Après cette narration j'ai fait plusieurs réflexions sur l'infâme coquin qu'on avait mis en ma compagnie. Je trouvais très juste sa détention et l'ambassadeur louable de l'avoir livré. Cet homme a passé dans son lit tous les trois jours qu'on l'a laissé avec moi : il est vrai qu'il faisait un grand froid. Il m'a toujours ennuyé en me faisant des discours où il me citait toujours Charon. Ce fut alors que j'ai reconnu la vérité du proverbe : *guardati da colui che non ha letto che un libro solo* (1). J'ai bien maudit Charon et les usuriers.

Le quatrième jour, une heure après *Terza*, Laurent vint ouvrir le cachot et ordonna à l'avare Nobili de descendre avec lui pour parler à M. le Secrétaire. Je suis sorti avec Laurent pour le laisser en liberté et en moins d'un quart d'heure je l'ai vu paraître, ayant au lieu de ses boucles les miennes. Il était naturel de lui en demander la raison ; mais sous les Plombs on ne fait rien que par réflexion. Je n'ai rien dit et ils descendirent. Il laissa le cachot ouvert et ferma les autres portes. Une demi-heure après je les ai revus et Nobili pleurait. Laurent me fit rire en m'ordonnant de lui remettre tout l'argent que cet homme m'avait laissé. Nobili entra dans le cachot et en sortit d'abord tenant entre les mains ses souliers, d'où il tira deux petits sacs de sequins qu'il porta, précédé par Laurent, au secrétaire. Ils remontèrent après et l'usurier mit ses souliers, beaucoup moins pesants, et ses boucles. Il prit son manteau et son chapeau et s'en alla avec Laurent qui pour lors m'enferma. Le lendemain, il fit emporter ses hardes et me dit que, d'abord que le secrétaire reçut la somme, il remit ce fripon en liberté. Je n'ai plus entendu parler de lui. Je n'ai jamais su les moyens que le secrétaire employa pour obliger cet infâme à confesser qu'il avait cette somme avec lui : il l'a peut-être menacé de la torture et, en

qualité de menace, elle peut être encore bonne.

Le premier de l'année 1756, j'ai reçu des étrennes. Laurent me porta une robe de chambre doublée de beaux renards, une couverture de soie rembourrée de coton et un sac de peau d'ours pour tenir mes pieds chauds dans le cruel froid que je sentais, aussi excessif que la chaleur que j'avais endurée dans le mois d'août. En me donnant tout cela, il me dit par ordre du secrétaire que je pouvais disposer de six sequins par mois pour me faire acheter tous les livres que je voulais et les gazettes aussi et que ce présent m'était fait par M. de Br...

J'ai demandé à Laurent son crayon et un morceau de papier et j'ai écrit : *je suis reconnaissant à la pitié du tribunal et à la vertu de M. de Br...* Il faut avoir été dans ma situation pour comprendre les sentiments que cette aventure réveilla dans mon âme. Dans le fort de ma sensibilité, j'ai pardonné à mes oppresseurs et j'ai quasi abandonné le projet de m'enfuir, tant l'homme est bon, tant le malheur l'accable et l'avilit ; mais le sentiment excité par un moyen pareil devient faible peu de moments après son essor. Malgré les livres que je me suis procurés d'abord, mon projet était toujours présent à mon imagination et j'y rapportais tous les objets qui se présentaient à ma vue dans la petite promenade

qu'on me permettait le matin dans le galetas.

Laurent me dit que M. de Br... s'est présenté lui-même aux inquisiteurs d'État en leur demandant à genoux la grâce de me faire parvenir quelque marque de sa constante amitié si j'étais encore dans le nombre des vivants et qu'ils lui avaient accordé ce qu'il avait demandé.

Un matin, mes yeux s'étant arrêtés sur le long verrou de fer qui était sur le plancher avec d'autres vieux meubles, je l'ai considéré comme une arme offensive et défensive et je l'ai pris et porté dans mon cachot, en le cachant sous mon habit. Resté seul, je l'ai bien examiné et, en me le figurant bien pointu, j'ai vu que ce serait un excellent esponton [1], et bon à tout. J'ai pris le marbre noir, premier de mes larcins, et je l'ai reconnu pour une parfaite pierre de touche, puisque après un long frottement d'un bout du verrou contre la pierre j'ai vu sur le même bout une facette.

Devenu curieux de ce rare ouvrage où je me voyais nouveau, et où je me trouvais excité par l'espoir de posséder un meuble qui devait être là dedans très défendu, encouragé aussi par la vanité de réussir à faire une arme sans les instruments nécessaires pour la composer, enhardi par les difficultés mêmes qui s'opposaient à la construction — car je devais frotter le verrou

presque à l'obscur sur la hauteur d'appui sans pouvoir tenir ferme la pierre qu'avec ma main gauche et sans avoir de l'huile pour l'humecter et émoudre plus facilement le fer que je voulais rendre pointu — je n'ai fait usage que de ma salive et j'ai travaillé quinze jours pour affiler huit facettes pyramidales qui à leur bout formèrent une pointe parfaite : ces facettes avaient un pouce et demi de longueur. Cela formait un stylet octangulaire aussi bien proportionné qu'on n'aurait pu exiger davantage d'un bon taillandier. On ne peut pas se figurer la peine, l'ennui que j'ai endurés et la patience que j'ai dû avoir à cette désagréable besogne sans autre outil qu'une pierre volante. Ce fut pour moi un tourment d'une espèce *quam siculi non invenere tyranni* ([1]). Je ne pouvais plus mouvoir mon bras droit et mon épaule me paraissait démise. Le creux de ma main était devenu une grande plaie après que les vessies crevèrent. Malgré mes douleurs, je n'ai pourtant pas discontinué mon travail : je l'ai voulu voir parfait. Vain de mon ouvrage et sans avoir décidé comme et en quoi j'aurais pu m'en servir, j'ai pensé à le cacher dans quelque endroit où il eût pu se dérober même à la perquisition. J'ai pensé de le mettre à travers la paille de mon fauteuil, mais non pas par-dessus, où en levant le coussin on aurait pu voir la marque dans la

proéminence inégale, mais en tournant le fauteuil à la renverse, où j'ai poussé dedans le verrou tout entier, et si bien que pour le trouver il aurait fallu savoir qu'il y était.

C'est ainsi que Dieu me préparait le nécessaire à une fuite qui devait être admirable, mais non pas prodigieuse. Je m'avoue vain d'en être l'auteur, mais je puis assurer le lecteur que ma vanité ne dépend pas de ce que j'ai réussi, puisque le bonheur s'en est beaucoup mêlé, mais de ce que j'ai jugé la chose faisable et que j'ai eu le courage de l'entreprendre.

Après trois ou quatre jours de réflexion sur l'usage que je devais faire de mon verrou devenu esponton gros comme une canne et long vingt pouces, dont la belle pointe acérée me démontrait qu'il n'est pas nécessaire de rendre le fer acier pour parvenir à la faire, j'ai vu que je n'avais qu'à faire un trou dans le plancher de mon cachot sous mon lit.

J'étais sûr que la chambre dessous ne pouvait être que celle où j'avais vu M. de Cavalli. J'étais sûr qu'on ouvrait cette chambre tous les matins et j'étais sûr de pouvoir me couler facilement du haut en bas dès que le trou serait prêt, moyennant mes draps de lit, dont j'aurais fait une espèce de corde en assurant le bout d'en haut à un chevalet de mon lit. Dans cette même cham-

bre je me serais tenu caché sous la grande table du tribunal et le matin, d'abord que j'aurais vu la porte ouverte, j'en serais sorti et avant qu'on eût pu me suivre je me serais mis en lieu de sûreté. Je pensais qu'il était vraisemblable que Laurent laissât dans cette chambre un de ses archers pour garde, et pour celui-là, je l'aurais d'abord tué en lui enfonçant dans le gosier mon esponton. Tout était bien imaginé, mais la difficulté consistait en ce que le trou ne pouvait être fait ni dans un jour, ni dans une semaine. Je prévoyais que le fort plancher pouvait être double et triple et m'occuper un et deux mois et que par conséquent il fallait chercher un moyen d'empêcher les archers de balayer le cachot par tout ce temps, ce qui aurait pu leur donner des soupçons, d'autant plus que, pour me délivrer des puces, j'avais exigé qu'ils balayassent tous les jours. Ils auraient trouvé le trou avec le balai et j'avais besoin de la plus grande certitude que ce malheur ne m'arriverait pas. Nous étions dans l'hiver et je n'avais pas le tourment des puces. J'ai d'abord commencé à ordonner qu'on ne balaie pas, sans alléguer aucune raison. Quelques jours après, Laurent me demanda pourquoi je ne voulais pas qu'on balayât et je lui ai répondu que c'était parce que la poussière qu'on agitait m'allait au poumon,

me causait la toux et pouvait me causer des tubercules mortels : *nous jetterons*, dit-il, *de l'eau sur le plancher*. — *Point du tout*, lui dis-je, *car l'humidité peut produire la pléthore*. Il se tut ; mais une semaine après, il ne me demanda pas la permission de faire balayer. Il ordonna ; il fit même porter dehors le lit et, sous prétexte de faire nettoyer partout, il alluma une chandelle. J'ai laissé faire avec un air d'indifférence, mais j'ai vu que le soupçon animait cette démarche. J'ai pensé au moyen de fortifier mon projet et le jour suivant j'ai ensanglanté mon mouchoir, m'ayant piqué un doigt, et j'ai attendu Laurent dans mon lit. Je lui ai dit que la toux m'avait pris et qu'ayant craché le sang, il me fallait le médecin. Le docteur, le lendemain, persuadé ou non, m'ordonna une saignée et écrivit un *recipe* (1). Je lui ai dit que la cause de mon malheur était la cruauté de Laurent qui voulut faire balayer malgré ma remontrance. Il lui fit des reproches et le butor jura qu'il crut de me rendre un service et jura encore que, quand je resterais là dix ans, il ne ferait plus balayer. J'ai répondu froidement qu'on balaiera lorsque la saison des puces reviendra. Le médecin conta alors qu'un jeune homme était mort (2) il y avait quelques jours de maladie du poumon pour nulle autre cause que pour avoir voulu faire le métier de friseur et il dit qu'il

était persuadé que la poudre et la poussière aspirées ne s'expiraient jamais. Je riais en moi-même de ce que le docteur paraissait de concert avec moi. Les archers présents à ce doctrinal furent enchantés de l'apprendre et mirent entre les actes de leur charité celui de ne balayer pour l'avenir que les cachots de ceux qui les maltraiteraient. Après le départ du médecin, Laurent me demanda pardon en m'assurant que tous les autres prisonniers se portaient bien malgré que leurs chambres (il les appelait chambres) fussent balayées tous les jours, mais qu'il allait les éclairer d'abord sur cet article important, car, en qualité de chrétien, il nous regardait tous comme ses enfants. La saignée d'ailleurs m'était nécessaire : elle m'a rendu le sommeil et m'a guéri des contractions spasmodiques qui m'épouvantaient. Je me suis fait saigner dans la suite tous les quarante jours.

J'avais gagné un grand point, mais le temps de commencer mon ouvrage n'était pas encore arrivé ; le froid était très fort (1) et mes mains ne pouvaient empoigner l'esponton sans geler. Si j'eusse travaillé avec des gants, j'en aurais usé un tous les jours et si l'on eût vu ce même gant, on aurait pu se douter de quelque chose. Mon entreprise était d'une espèce qui exigeait un esprit prévoyant et déterminé à éviter tout ce qui pouvait

l'être facilement, et hardi et intrépide pour se livrer au hasard dans tout ce qui, malgré que prévu, pouvait ne pas arriver. La situation de l'homme qui doit en agir ainsi est fort malheureuse ; mais un juste calcul politique instruit que pour le tout *expedit* (1) risquer le tout.

Les nuits éternelles de l'hiver me désolaient. J'étais obligé de passer dix-neuf mortelles heures positivement dans les ténèbres, et dans les jours de brouillard qui, à Venise, ne sont pas rares, la lumière qui entrait par le trou de la porte n'éclairait pas assez mon livre. Ne pouvant pas lire, je tombais un peu trop dans la pensée de mon évasion, et une cervelle toujours occupée dans une même pensée parvient facilement aux confins de la folie. Je contemplais comme le souverain bonheur celui de posséder une lampe à l'huile, et ma joie fut grande lorsque, après avoir pensé à me la procurer par ruse, j'ai cru d'en avoir trouvé les moyens. Il s'agissait, pour la création de cette lampe, de me mettre en possession des ingrédients nécessaires à son existence. Il me fallait un vase, des lumignons de fil ou de coton, de l'huile, pierre à fusil, briquet, allumettes, amadou. Le vase pouvait être une petite casserole de terre que j'ai retenue en la cachant, où on me portait des œufs brouillés dans le beurre ; je me suis rendu possesseur d'huile en disant

que l'ordinaire avec lequel on m'assaisonnait la salade était mauvais, comme il l'était effectivement. On n'eut pas de difficulté à m'acheter de l'huile de Lucques et à me porter tous les jours de la salade que je ne mangeais pas pour épargner l'huile. J'ai extrait de ma couverture de lit rembourrée assez de coton pour me faire des lumignons en le filant à sec et si bien entortillés que je me suis étonné de les avoir su faire. J'ai fait semblant d'être tourmenté par une forte douleur de dents et j'ai dit à Laurent de me porter de la pierre ponce qu'il ne connaissait pas : je lui ai substitué une pierre à fusil en lui disant qu'elle ferait le même effet ; ayant été mise pour un jour dans du fort vinaigre et appliquée après sur la dent, elle m'aurait soulagé de la douleur. Laurent me dit, comme je l'avais prévu, que le vinaigre qu'il m'avait porté était excellent et que je pouvais y mettre la pierre moi-même et il me donna d'abord deux ou trois pierres qu'il avait dans la poche. Une boucle d'acier que j'avais à la ceinture de mes culottes devait être un excellent briquet : il ne me restait que les allumettes et l'amadou dont la provision me mettait aux champs ; mais à force d'y penser, je l'ai trouvée et la fortune s'en mêla.

Une efflorescence dartreuse, qui de temps en temps m'envahissait en me causant une très

incommode démangeaison sur tout le corps, m'assaillit et me fit prier Laurent de porter un billet au médecin, dans lequel je demandais un prompt remède. Le lendemain il me porta la réponse, qu'il fit lire au secrétaire, dans laquelle il n'y avait que ces deux lignes : *diète et quatre onces d'huile d'amandes douces, et tout s'en ira* ; *ou une onction d'onguent de fleur de soufre, mais ce topique est dangereux*. Ravi d'aise, j'ai quasi perdu mon air d'indifférence : *Je me moque*, lui dis-je, *du danger* ; *achetez-moi de l'onguent de fleur de soufre et portez-le-moi demain* ; *ou donnez-moi du soufre* ; *j'ai ici du beurre et je me ferai l'onguent moi-même. Avez-vous des allumettes ? donnez-les-moi*. Il tira de son étui toutes celles qu'il avait et me les donna. Grand Dieu ! Qu'il est facile d'avoir de la consolation quand on est dans la détresse !

J'ai passé deux ou trois heures à penser à ce que je pouvais substituer à l'amadou, seul ingrédient qui me manquait, et que je ne savais pas sous quel prétexte je pourrais me procurer. Lorsque je commençais à désespérer de la chose, je me suis souvenu d'avoir recommandé à mon tailleur de me doubler d'amadou mon habit de taffetas sous les aisselles et de le couvrir avec de la toile cirée pour empêcher la tache de sueur qui, ordinairement, principalement dans l'été,

gâte dans cet endroit-là tous les habits. Mon habit, que je n'avais porté que quatre heures sans suer était là vis-à-vis de moi ; mon cœur palpitait ; le tailleur aurait pu avoir oublié mon ordre ; je n'osais pas me lever et aller faire deux pas pour voir d'abord si l'amadou y était ; c'était la seule matière qui manquait à mon bonheur ; j'avais peur de ne pas la trouver et de payer trop cher mon désabus qui allait me priver d'un si cher espoir. Il fallut à la fin m'y résoudre. Je m'approche de la planche où mon habit était ; mais tout d'un coup je me trouve indigne de cette grâce, je me jette à genoux et je prie Dieu que par sa bonté infinie il fasse que le tailleur n'ait pas oublié mon ordre. Après cette chaude prière, je déploie mon habit, je découds la toile cirée et je trouve l'amadou. Ma joie fut grande. Il était naturel que je remerciasse Dieu, puisque j'ai été chercher l'amadou confiant en sa bonté, et c'est ce que j'ai fait avec effusion de cœur. Dans l'examen de cette action de grâces, je ne me suis pas trouvé sot comme je me suis découvert tel réfléchissant à la prière que j'ai faite au maître de tout en allant chercher l'amadou. Je ne l'aurais pas faite avant que d'aller sous les Plombs ni ne la ferais aujourd'hui ; mais la privation de la liberté du corps hébète les facultés de l'âme. On doit prier Dieu d'obtenir des grâces et on ne

doit pas le prier de bouleverser la nature par des miracles. Si le tailleur n'eût pas mis l'amadou sous les aisselles, je devais être certain de ne pas le trouver, et s'il l'avait mis, je devais être sûr de le trouver. L'esprit de ma première prière à Dieu ne pouvait être que celui de dire : Seigneur, faites que je trouve l'amadou, quand même le tailleur ne l'aurait pas mis, et, s'il l'a mis, ne le faites pas disparaître. Quelque théologien cependant trouverait cette prière pieuse, sainte et très raisonnable, car elle serait fondée sur la force de la foi, et il aurait raison, comme j'ai raison moi-même, non théologien, de la trouver absurde. Je n'ai d'ailleurs pas besoin d'être sublime théologien pour trouver juste mon action de grâces. J'ai remercié le Tout-Puissant de ce que le tailleur n'a pas manqué de mémoire et ma reconnaissance fut juste selon les règles d'une très saine philosophie.

D'abord que je me suis vu maître de l'amadou, j'ai mis dans une casserole l'huile et un lumignon et je l'ai allumée. Quel contentement ! quelle satisfaction de ne reconnaître ce bienfait que de soi-même et de transgresser un ordre dont je ne connaissais pas le plus cruel ! Il n'y avait plus de nuits pour moi. Adieu salade ; je l'aimais beaucoup, mais je ne la regrettais pas ; il me semblait que l'huile n'était faite que pour nous

éclairer et que c'était abuser de la providence que de s'en servir pour autre chose. J'ai décidé de commencer à rompre le plancher le premier lundi de Carême, car dans les désordres du Carnaval je craignais toujours des visites. Ma précaution fut bonne. Le dimanche gras ([1]), à midi, j'ai entendu le bruit des verrous et j'ai vu Laurent suivi d'un très gros homme, que j'ai reconnu d'abord pour le juif Gabriel Schalon ([2]), célèbre dans l'habileté de faire trouver de l'argent aux jeunes gens par des mauvaises affaires. Nous nous connaissions ; ainsi nos compliments furent ceux de saison. La compagnie de cet homme n'était pas faite pour me faire plaisir, mais il fallait avoir patience. On l'enferma ; il dit à Laurent d'aller chez lui pour lui porter son dîner, un lit et tout ce qu'il lui fallait et il lui répondit qu'ils parleraient de cela dans le jour suivant.

Ce juif, qui était ignorant, bavard et bête, excepté dans son métier, commença par me féliciter de ce qu'on m'avait préféré à tout autre pour me donner sa compagnie. Je lui ai offert pour toute réponse la moitié de mon dîner, qu'il refusa en me disant qu'il ne mangeait que du pur et qu'il attendrait à bien souper chez lui, car il n'était pas vraisemblable qu'on eût laissé sans lit et sans manger un homme comme lui,

si l'on n'eût pas eu l'intention de le renvoyer d'abord chez lui. Je lui ai dit qu'on en avait agi de même avec moi et il me répondit modestement qu'il y avait entre lui et moi quelque différence. Il me dit sans mystère que les inquisiteurs d'État devaient sûrement s'être trompés en ordonnant sa capture, qu'ils devaient déjà s'en être aperçus et se trouver un peu embarrassés à réparer leur faute. Je lui ai dit qu'il se pourrait qu'on lui fît une pension, car, bien loin d'avoir jamais mérité cette prison, l'État lui avait de grandes obligations. Il trouva que je raisonnais juste, puisqu'il se disait l'âme du commerce intérieur dans son métier de courtier et il avait donné sous main des avis fort utiles aux cinq sages présidents au commerce (1). *Cet événement*, dit-il, *aura fait votre bonheur* ; *car je vous donne ma parole d'honneur qu'il ne passera pas un mois que je vous ferai sortir d'ici. Je sais à qui je dois parler pour cela et de quelle façon.* Je lui ai répondu que je comptais sur lui. Il fallait laisser en pleine liberté les vains propos de cet animal imbécile qui positivement se croyait quelque chose. Il a voulu, sans que je le lui aie demandé, m'informer de ce qu'on disait de moi et il m'a ennuyé, puisqu'il ne m'a rapporté que ce qu'on pouvait dire dans les entretiens des plus grands sots de la ville. J'ai jeté les mains sur un livre pour me désennuyer, mais il ne me

laissa pas lire ; sa passion était celle de parler, et toujours de lui-même.

Je n'ai pas osé allumer ma lampe et, l'obscurité étant prévue, il s'est déterminé à accepter du pain et un verre de vin de Chypre que je n'ai pas pu m'empêcher de lui offrir, également que ma paillasse, qui était devenue le lit de tous les nouveaux arrivés. Le lendemain, on lui porta un lit et du linge et à manger de la juiverie. J'ai eu ce fardeau sur le corps presque trois mois, car le secrétaire du tribunal eut besoin, avant que de l'envoyer aux *quatre*, de lui parler plusieurs fois pour tirer au clair ses friponneries et pour le forcer à défaire des contrats illicites qu'il avait faits à son trop grand avantage. Il me confessa lui-même d'avoir acheté du N. H. Dom. Mich... (1) des rentes qui ne pouvaient appartenir à l'acheteur qu'après la mort du ch. Ant... (2) son père ; il ajouta qu'il était vrai que le vendeur y perdait cent pour cent ; mais qu'il fallait considérer que l'acheteur aurait perdu tout si le fils fût mort avant le père.

Lorsque j'ai vu que ce mauvais camarade ne s'en allait pas, je me suis déterminé à allumer ma lampe ; il m'assura qu'il n'en dirait rien à personne, mais le bavard ne m'a tenu parole que jusqu'à son départ, car, quoique sans conséquence, Laurent l'a su. La compagnie de cet

homme me comblait de chagrin ; je ne pouvais pas travailler à mon projet. Orgueilleux, fanfaron, timide, de temps en temps désespéré, fondant en larmes, il prétendait de me faire faire les hauts cris d'accord avec lui en me démontrant que cette détention le perdait de réputation. Je lui ai dit que pour la réputation il n'avait rien à craindre, et il m'a remercié, prenant mon brocard pour un compliment. Je me suis diverti un jour à le convaincre que son vice dominant était l'avarice, au point qu'il ne tiendrait qu'aux inquisiteurs de le faire rester en prison pour toute sa vie s'ils eussent envie de se divertir en lui donnant de l'argent d'avance sous condition qu'il y resterait de bon gré pour un temps limité. Il tomba d'accord que pour une somme considérable il pourrait se résoudre à rester pour un peu de temps, mais que ce ne serait que pour se dédommager de ses pertes. Ce fut assez pour l'obliger à convenir que pour une plus grosse somme il renouvellerait la même condition au bout du terme convenu et, au lieu de se mortifier, il en a ri. Il était talmudiste comme tous les juifs qui existent aujourd'hui et il affectait de me faire voir qu'il était très attaché à sa religion en conséquence de son savoir. En examinant dans la suite de ma vie mon genre humain, j'ai vu que la plus grande partie des hommes croit que le

plus essentiel de la religion est le cérémonial.

Ce juif extrêmement gras ne sortait jamais de son lit et dans la nuit il lui arrivait de ne pouvoir pas dormir, tandis que je dormais assez bien. Il s'avisa une fois de me réveiller sur le plus beau de mon repos. Je lui ai demandé avec aigreur pourquoi il m'avait réveillé et il me dit que, ne pouvant pas dormir, il me priait d'avoir la complaisance de causer avec lui, moyennant quoi il espérait qu'un doux sommeil viendrait à son secours. Surpris par un mouvement d'indignation, je ne lui ai pas répondu d'abord ; mais dès que je me suis trouvé en état de lui parler avec douceur, je lui ai dit que j'étais persuadé que son insomnie était un vrai tourment et que je le plaignais, mais qu'une autre fois que pour s'en soulager il s'aviserait de me priver du plus grand bien dont la nature me permettait de jouir dans le grand malheur qui m'accablait, je sortirais de mon lit pour aller l'étrangler. Il ne me répondit pas. Ce fut la dernière fois qu'il me joua ce tour.

Je ne crois pas que je l'aurais étranglé ; mais je sais qu'il m'en donna la tentation. Un homme en prison qui dort tranquillement n'est pas en prison pendant son doux sommeil et l'esclave ne sait pas d'y être, tout comme les rois ne règnent pas alors. Il doit donc regarder celui qui

le réveille comme un bourreau qui vient le priver de sa liberté et le replonger dans la misère. Ajoutons qu'ordinairement le prisonnier qui dort rêve d'être en liberté et que cette illusion lui tient lieu de réalité. Je me félicitais bien de n'avoir pas commencé mon travail avant l'arrivée de cet homme. Il exigea positivement qu'on balaie. J'ai fait semblant d'en être malade et les archers n'auraient pas exécuté son ordre si je m'y fusse opposé ; mais mon intérêt était de me montrer complaisant.

Le mercredi saint, Laurent nous dit qu'après *Terza* M. le Secrétaire monterait pour nous faire la visite que de coutume l'on fait tous les ans avant Pâques aux prisonniers, tant pour mettre la tranquillité dans l'âme de ceux qui veulent recevoir le saint Sacrement, comme pour savoir s'ils n'ont rien à dire contre le gardien, *ce qui ne m'inquiète pas*, dit-il, *car contre moi vous ne pouvez rien dire*. Il nous dit donc de nous habiller complètement, car telle était l'étiquette. Il me dit que si j'avais envie de faire mes Pâques je n'avais qu'à lui donner mes ordres. Je lui ai dit de me faire venir un confesseur.

Je me suis donc habillé en tout point, et le juif en fit de même en prenant congé de moi, parce qu'il se sentait sûr que le secrétaire l'enverrait en liberté d'abord après lui avoir parlé.

Il me dit que son pressentiment était de l'espèce de ceux qui ne l'avaient jamais trompé : je l'en ai félicité. Le secrétaire arriva ; on ouvrit le cachot et le juif sortit, se jeta à genoux et je n'ai entendu que pleurs et cris. Cinq à six minutes après, il rentra et Laurent me dit de sortir. J'ai fait une profonde révérence à M. de Businello et après je n'ai fait autre chose que le regarder : nul mouvement et pas un seul mot. Cette scène muette de part et d'autre dura autant que celle de mon camarade. Le secrétaire me fit une inclination de tête d'un demi-pouce et s'en alla. Je suis rentré d'abord pour me déshabiller et mettre ma pelisse, car le froid me tuait. Le ministre du tribunal doit avoir employé toute sa force pour s'empêcher de rire en me voyant, car ma personne, habillée très galamment, échevelée et avec une barbe noire de huit mois, avait de quoi faire rire le plus sérieux de tous les hommes. Le juif s'étonna de ce que je ne lui avais pas parlé et ne fut pas persuadé que je lui eusse beaucoup plus dit, moi par mon silence, que lui avec ses lâches cris. Un prisonnier de mon espèce en présence de son juge ne devait ouvrir la bouche que pour répondre aux interrogations.

Le jour suivant un jésuite vint me confesser et le samedi saint un prêtre de S. Marc vint

m'administrer la sainte Eucharistie. Ma confession parut trop laconique au père qui l'écouta et il trouva bon de me faire plusieurs remontrances avant que de me donner l'absolution. Il me demanda si je priais Dieu et je lui ai répondu que je le priais depuis le matin jusqu'au soir et depuis le soir jusqu'au matin, même en mangeant, même en dormant, puisque tout ce qui se passait dans mon âme, dans mon cœur et dans mes agitations ne pouvait être, dans la situation où j'étais, qu'une prière continuelle devant la divine sagesse. Je lui ai dit que mes impatiences mêmes et les égarements de mon imagination devenaient prières. Ce jésuite, qui était un missionnaire, directeur de la conscience d'un vieux célèbre sénateur (1) homme de lettres, dévot, politique, et auteur d'ouvrages tous pieux et tous extraordinaires et inquisiteur d'État, fit un petit sourire et paya mon doctrinal spécieux sur la prière avec un discours métaphysique d'un acabit qui ne cadrait aucunement avec celui du mien. J'aurais réfuté tout si, habile dans son métier, il n'eût pas eu le talent de m'étonner et de me rendre plus petit qu'une puce par une espèce de prophétie qui m'en imposa : *puisque*, dit-il, *c'est de nous que vous avez appris la religion que vous professez, exercez-la comme nous et priez Dieu comme nous vous l'avons appris, et sachez*

que vous ne sortirez jamais d'ici que le jour dédié au saint votre protecteur. Après ces paroles il me donna l'absolution et il partit. L'impression qu'elles me firent est incroyable ; j'ai eu beau faire, mais elles ne voulurent jamais sortir de ma tête. J'ai passé en revue tous les saints que j'ai trouvés sur l'almanach.

S. Jacques de Compostelle, dont je porte le nom, devait naturellement être par moi regardé comme mon principal patron, mais comment pouvais-je le croire pendant que ce fut présisément dans le jour de sa fête que *Messer grande* vint enfoncer ma porte ? Si je devais prier le saint mon protecteur, il me semblait que le jésuite aurait dû me le nommer. J'ai cru qu'il s'agissait de le choisir. Examinant l'almanach, j'ai jeté un dévolu sur le plus voisin, qui était S. Marc. S. Georges venait avant lui, saint de quelque renommée, mais j'ai cru de devoir confier beaucoup plus dans l'évangéliste, d'autant plus qu'en qualité de Vénitien j'avais droit de réclamer sa protection. Je n'ai donc pas manqué de lui adresser mes vœux, mais sa fête passa et, me voyant encore là, je me suis recommandé à l'autre S. Jacques dont on célèbre la fête avec S. Philippe [1], mais elle passa sans que je me visse exaucé. Je me suis alors adressé avec beaucoup de dévotion au saint thaumaturge S. Antoine,

dont j'avais visité le tombeau mille fois dans le temps de mes études à Padoue ([1]) ; mais j'ai aussi espéré en vain. J'ai été ainsi d'un autre à un autre et insensiblement je me suis accoutumé à espérer en vain et la chaleur de mes prières diminua, mais non pas l'envie ni la décision de m'enfuir. Ce bonheur m'est arrivé, comme le lecteur verra, dans le jour de la fête du saint mon protecteur, car, s'il y en avait un, il devait se trouver dans ce jour-là. Je n'ai jamais su son nom, mais c'est égal : je ne lui ai pas été pour cela moins reconnaissant. C'est ainsi que la prophétie du jésuite dut s'avérer. J'ai regagné ma liberté le jour de la Toussaint.

Deux ou trois semaines après Pâques on me délivra du juif ; mais ce pauvre homme ne fut pas renvoyé chez lui. On le mit aux *quatre*, d'où il sortit quelques années après pour aller passer le reste de ses jours à Trieste.

D'abord que je me suis vu tout seul, je me suis mis à mon ouvrage avec le plus grand empressement. J'avais besoin de l'achever et de m'en aller avant qu'on m'emmenât quelque nouvel hôte qui eût voulu qu'on balaie. J'ai retiré mon lit, j'ai allumé ma lampe, je me suis jeté sur le plancher, mon esponton à la main, après avoir étendu à côté de l'endroit une serviette pour recueillir les petits débris du bois que j'allais

ronger avec la pointe du verrou. Il s'agissait de détruire la planche à force d'y enfoncer le fer. Ces fragments au commencement de mon travail n'étaient pas plus grands qu'un grain de froment; ces chicots dans la suite devinrent plus gros. La planche était du bois de mélèze, de seize pouces de largeur. J'ai commencé à l'entamer à sa connexion à l'autre planche. Il n'y avait ni clou ni fer et mon ouvrage était tout uni. Après six heures de travail j'ai noué ma serviette et je l'ai placée de côté pour aller la vider le lendemain derrière le tas de cahiers qui était dans le fond du galetas. Les fragments de la rupture formaient un volume quatre à cinq fois plus grand de la cavité d'où je l'avais tiré; la courbe pouvait être de trente degrés d'un cercle; son diamètre était de dix pouces à peu près et je me suis trouvé très content de mon travail. J'ai remis mon lit à sa place et le lendemain, en vidant ma serviette, j'ai reconnu que je n'avais pas motif de craindre que mes fragments fussent vus.

Le second jour, j'ai trouvé sous la première planche, qui avait deux pouces d'épaisseur, une seconde planche, que j'ai jugée pareille à la première. N'ayant jamais eu le malheur d'avoir des visites, et étant toujours tourmenté de la crainte d'en avoir, je suis parvenu dans trois semaines à la parfaite dissolution de trois planches

sous lesquelles j'ai trouvé le pavé incrusté de pièces de marbre qu'on nomme à Venise *terrazzo marmorin*. C'est le pavé ordinaire des appartements de toutes les maisons de Venise qui n'appartiennent pas à des pauvres gens ; les grands seigneurs mêmes préfèrent le terrazzo au parquet. Je me suis vu consterné, lorsque j'ai trouvé que mon verrou n'y mordait pas : j'avais beau appuyer et pousser : ma pointe glissait. Cet incident m'abattait l'esprit. Je me suis souvenu d'Annibal qui, selon Tite-Live, s'était formé un passage à travers les Alpes en brisant à coups de hache les durs cailloux qu'il rendait tendres à force de vinaigre, chose que j'avais trouvée incroyable, non pas par la force de l'acide, mais par la prodigieuse quantité de vinaigre qu'il aurait dû avoir. Je croyais qu'Annibal avait réussi à cela *acetta* et non pas *aceto*, erreur que les premiers copistes de Tite-Live pouvaient avoir faite par incurie ([1]). J'ai tout de même versé dans ma concavité une bouteille de fort vinaigre que j'avais et le lendemain, soit l'effet de ce vinaigre, soit une plus grande patience de ma part, j'ai vu que j'en viendrais à bout, car il ne s'agissait pas de briser les petits morceaux de marbre, mais de pulvériser par la pointe de mon esponton poussée le ciment qui les unissait, et je fus bien content lorsque j'ai vu que la grande

difficulté ne se trouvait que sur la surface. En quatre jours j'ai détruit tout ce pavé sans que la pointe de mon esponton s'endommageât : le lustre de ses surfaces était même plus beau.

Sous le pavé *marmorin* j'ai trouvé une autre planche, comme je m'y attendais. Ce devait être la dernière, c'est-à-dire la première dans l'ordre de comble de tout appartement dont les poutres soutiennent le plafond. J'ai entamé cette planche avec quelque difficulté majeure à cause que mon trou était devenu de dix pouces de profondeur. Je me recommandais sans cesse à la miséricorde de Dieu. Les esprits forts qui disent que la prière ne sert à rien ne savent pas ce qu'ils disent : je sais qu'après avoir prié Dieu je me trouvais toujours plus fort. Il n'en faut pas davantage pour en reconnaître l'utilité. On prétend que cette augmentation de force soit un effet naturel de la matière rendue plus vigoureuse par la confiance qu'elle eut en sa prière et que cela se fait sans que Dieu s'en mêle. Je réponds qu'une fois qu'on admet Dieu, Dieu doit se mêler de tout. Ceux qui ont une religion ont bien des ressources que les incrédules n'ont pas. Les premiers y entendent peu, mais les derniers n'y comprennent absolument rien. Poursuivons.

Le vingt-cinq du mois de juin, — jour de la fête que la seule république de Venise célèbre

en mémoire de la prodigieuse apparition de l'évangéliste S. Marc sous la forme emblématique d'un lion ailé dans l'église ducale vers la fin de l'onzième siècle, événement qui démontra à la sagesse du Sénat qu'il était temps de remercier S. Théodore, dont le crédit n'était pas assez fort pour la faire réussir dans ses vues d'agrandissement, et de prendre pour son patron ce saint disciple de S. Paul ou, selon Eusèbe, de S. Pierre, que Dieu lui envoyait —, dans ce même jour, trois heures après-midi, lorsque tout nu et fondant en sueur, étendu sur mon ventre, je travaillais dans le trou où pour y voir j'avais ma lampe allumée, j'ai entendu avec un effroi mortel l'aigre craquement du verrou de la porte du premier corridor. Quel moment ! Je souffle ma lampe, je laisse dans le trou mon esponton ; j'y jette dedans ma serviette ; je me lève ; je mets à la hâte les chevalets et les planches du lit dans l'alcôve ; j'y jette dessus la paillasse et les matelas et, n'ayant pas le temps d'y mettre les draps, j'y tombe dessus comme mort dans le moment que Laurent ouvrait déjà mon cachot. Si j'eusse tardé un seul instant, on m'aurait surpris. Laurent allait me marcher sur le corps, si je n'eusse pas crié. A mon cri, il recula tout courbé sous la porte, en disant avec emphase : *Hélas, mon Dieu ! je vous plains, Monsieur, car on brûle de*

chaleur ici, comme dans une fournaise. Levez-vous et remerciez Dieu qui vous envoie une excellente compagnie. Entrez, entrez, illustrissime seigneur. Ce butor ne prend pas garde à ma nudité et voilà l'illustrissime qui entre en m'esquivant, tandis que, ne sachant pas ce que je faisais, je ramasse mes draps, je les jette sur le lit et ne trouve nulle part une chemise que la décence m'obligeait à me passer. Ce nouveau arrivé crut d'entrer dans l'enfer. Je n'avais pas encore pu voir sa physionomie. J'ai entendu une voix désolée s'écrier : *où suis-je ? où me met-on ? quelle chaleur ! quelle puanteur ! avec qui suis-je ?* Laurent m'appela alors dehors, en me disant par la grille de mettre une chemise et de sortir dans le galetas. Il dit d'abord au nouvel hôte qu'il avait ordre d'aller chez lui pour lui porter un lit et tout ce qu'il lui ordonnerait et que jusqu'à son retour il pouvait se promener dans le galetas avec moi et que le cachot avec la porte ouverte se purgerait en attendant de la puanteur, qui n'était que d'huile. Quelle surprise pour moi en l'entendant dire que la puanteur n'était que d'huile ! Effectivement elle venait de la lampe que j'avais éteinte sans la moucher. Laurent ne me faisait là-dessus aucune question : il savait donc tout ; le juif lui avait tout dit. Que je me suis trouvé heureux qu'il n'ait pas pu lui dire davantage ! J'ai conçu

dans ce moment-là quelque considération pour Laurent.

Après avoir mis une autre chemise, des caleçons, des bas et une légère robe de chambre, je suis sorti. Le nouveau prisonnier écrivait avec du crayon ce qu'il voulait avoir. Ce fut lui qui dit le premier en me voyant : *voilà C...* ; et je l'ai reconnu d'abord pour l'abbé comte de F... (1), bressan, âgé de vingt ans plus que moi, très noble dans ses procédés, assez riche et aimé dans toutes les belles compagnies. Il vint m'embrasser et lorsque je lui ai dit que j'aurais cru de voir là-haut tout le monde excepté lui, il ne put pas retenir ses larmes qui excitèrent les miennes. Il finit de donner ses ordres et nous restâmes seuls.

La première chose que je lui ai dite fut qu'il me ferait le plus grand plaisir, lorsque son lit arriverait, en refusant mon offre de déplacer le mien pour placer le sien ; la seconde prière que je lui ai faite fut de ne pas exiger qu'on balaie ; je lui ai promis de lui en dire les raisons à loisir. Je lui ai confié en attendant que la puanteur qu'il avait sentie venait d'une lampe que je possédais à l'insu de tout le monde et que j'avais soufflée sans étouffer la fumée du lumignon, n'en ayant pas eu le temps à cause de son arrivée imprévue. Il me promit tout ce que je désirais

et se dit heureux d'avoir été mis avec moi. Il me dit que tout le monde ignorait mon crime et que, par conséquent, tout le monde voulait le deviner.

Plusieurs disaient que je m'étais fait chef d'une nouvelle religion (1) et que les inquisiteurs d'État ne m'avaient fait enfermer qu'à la réquisition de l'inquisition ecclésiastique. Autres disaient que Madame L. M. (2) avait fait persuader par le ch. A. Moc. (3) le tribunal à me faire arrêter parce que je gâtais avec mes raisonnements ultramontains la bonne religion de ses trois fils, dont le premier est aujourd'hui P. de S. Marc et les deux autres membres à leur tour du C. des Dix (4). Quelques-uns disaient que le conseiller Ant. C. (5), inquisiteur d'État lors de ma détention, et protecteur du théâtre de Saint-Ange, m'avait fait enfermer en qualité de perturbateur du repos public, puisque je sifflais les comédies de l'abbé Chiari (6), lié à la clique du N. H. Marcant. Z. (7), chef du parti de Goldoni. On assurait que si l'on ne m'eût pas fait enfermer, j'allais tuer le même abbé à Padoue (8).

Toutes ces accusations avaient quelque fondement qui les rendait vraisemblables, mais elles étaient toutes controuvées. Je n'étais pas assez soucieux de religion pour penser à en bâtir une

nouvelle. Les trois fils de Madame L. M., remplis d'esprit, étaient plus faits pour séduire que pour être séduits, et M. de Cond. aurait eu trop à faire s'il eût voulu faire enfermer tous ceux qui sifflaient Chiari. Pour ce qui regarde cet abbé, il était vrai que j'avais dit que je voulais aller à Padoue pour le tuer, mais le père Origo, illustre jésuite ([1]), m'avait calmé en m'insinuant que je pouvais me venger de ce qu'il m'avait ridiculisé dans un mauvais roman, mais pas autrement que comme il est permis de se venger à un bon chrétien. Il me dit d'aller faire publiquement son éloge dans les cafés où il était connu. J'ai suivi son conseil et j'ai trouvé la vengeance parfaite. D'abord que j'en avais dit du bien, tout le monde, en se moquant de mon éloge, prononçait contre lui des satires sanglantes. Je suis devenu l'admirateur de la profonde politique du père Origo.

Vers le soir on porta lit, fauteuil, linge, eaux de senteur, un bon dîner et des bouteilles de bon vin à M. l'abbé, qui n'a pu rien prendre ; mais je ne l'ai pas imité. Depuis neuf mois que j'étais là, ce fut le premier bon repas que j'aie fait. On laissa mon lit là où il était, on ne balaya pas, on nous fit entrer et nous restâmes seuls.

J'ai commencé par tirer hors du trou ma lampe et ma serviette qui, tombée dans la casserole,

s'était imbibée d'huile. J'en ai beaucoup ri. Un accident de peu de conséquence, arrivé par une raison qui pouvait en avoir des tragiques, a droit de faire rire. J'ai mis tout en bon ordre ; j'ai bien nettoyé ma casserole qui était pleine de *terrazzo* ; je l'ai garnie de nouveau et nous nous vîmes éclairés. J'ai beaucoup diverti mon cher compagnon en lui faisant le détail de la création de ma lampe. Nous avons passé la nuit sans dormir, non pas tant à cause d'un million de puces qui nous dévoraient comme de cent discours intéressants qui ne finissaient jamais. Mais lorsqu'il me vit curieux de savoir par quelle malheureuse aventure je possédais sa chère compagnie, voilà ce qu'il n'eut aucune difficulté de me dire et que je crois de pouvoir publier au bout de trente-deux ans de silence :

« Hier à vingt heures nous montâmes dans une gondole, Madame Aless... (1), le comte P. Mart... (2) et moi et arrivâmes à Fusine à vingt-une. Nous fûmes à Padoue à vingt-quatre pour voir l'opéra et repartir d'abord après. Au second acte, mon mauvais génie me fit aller à la salle du jeu, où j'ai vu le comte de Ros... (3), ambassadeur de Vienne, et peu loin de lui Madame de R... (4) dont le mari doit partir un de ces jours pour aller à la même cour en qualité d'ambassadeur de Venise. J'ai fait ma révérence

muette à Monsieur, qui n'était pas en masque, et j'ai fait un compliment à Madame l'Ambassadrice et j'allais sortir lorsque M. de Ros... me dit tout haut : *vous êtes bien heureux de pouvoir parler à une si aimable dame ! ce n'est que dans des pareils moments que le personnage que je représente fait que le plus beau pays du monde devient ma galère. Dites-lui, je vous prie, que je la connais et que les lois qui m'empêchent de lui parler ici* (1) *n'auront aucune force à la cour de Vienne, où je la verrai l'année prochaine et où je lui ferai la guerre.* Madame de R..., qui vit que le comte parlait d'elle, me fit signe et me demanda en riant ce qu'il avait dit. Je lui ai redit le compliment et elle m'ordonna de lui répondre *qu'elle acceptait la déclaration de guerre et que l'on verrait quel serait celui des deux qui saurait la faire à l'autre plus habilement.* Je n'ai pas cru de commettre un crime en rendant cette réponse qui n'était qu'un compliment. J'ai perdu quelques sequins au pharaon et j'ai rejoint ma compagnie. Après l'opéra nous fûmes manger un poulet et nous retournâmes ici. Il était quatorze heures. Je me suis d'abord rendu chez moi pour dormir jusqu'à vingt ; mais un homme me remit un billet qui m'ordonnait d'être à la Boussole (2) à dix-neuf heures pour entendre ce que le circonspect P. B... (3), secrétaire du conseil des X, avait à me

dire. Étonné de cet ordre, toujours de mauvais augure, et fort fâché de devoir y obéir, je me suis rendu à l'heure prescrite à la présence du ministre qui, sans me dire le moindre mot, ordonna qu'on me dépose ici. Voilà tout.

Rien n'était si innocent que cette faute ; mais il y a au monde des lois qu'on peut violer innocemment et les transgresseurs n'en sont pas moins coupables. Je lui ai fait compliment sur ce qu'il savait son crime, sur son crime et sur la forme de sa détention et, comme sa faute était fort légère, je lui ai dit qu'il ne resterait avec moi que huit jours et qu'après une petite réprimande on lui dirait d'aller passer six mois chez lui à Bresse (1). L'abbé me dit sincèrement qu'il ne croyait pas qu'on le laisserait là huit jours et voilà l'homme qui, ne se sentant pas coupable, ne peut pas concevoir qu'on puisse le punir. J'ai laissé qu'il se flatte, mais ce que je lui ai dit lui est arrivé au pied de la lettre. Je me suis bien déterminé à lui tenir bonne compagnie pour soulager de tout mon pouvoir la grande sensibilité que lui causait sa détention. Je me suis approprié son malheur au point d'oublier totalement le mien dans tout le temps qu'il passa avec moi.

Le lendemain, à la pointe du jour, Laurent porta du café et, dans un grand panier, le dîner

du comte abbé, qui ne concevait pas comment on pût supposer qu'un homme aurait envie de manger à cette heure-là. Nous nous promenâmes dans le galetas tandis qu'on servit les autres ; on nous renferma après. Les puces, qui impatientaient l'abbé, furent la cause qu'il me demanda pourquoi je ne faisais pas balayer. Je n'ai pu souffrir ni qu'il me croie un cochon ni qu'il imagine que j'eusse la peau moins sensible que la sienne. Je lui ai tout découvert et même fait voir. Je l'ai vu surpris et mortifié de m'avoir d'une certaine façon forcé à lui faire cette importante confidence. Il m'encouragea à travailler et à terminer l'ouverture dans la journée, s'il était possible, pour me descendre lui-même et retirer ma corde, puisque pour lui il ne se souciait pas de rendre son affaire plus grave par une fuite. Je lui ai fait voir le modèle d'une machine par laquelle j'étais sûr que lorsque je me serais descendu je tirerais à moi le drap qui m'aurait servi de corde : c'était une petite baguette attachée par un bout à une longue ficelle. Mon drap ne devait être assuré au chevalet de mon lit que par cette baguette qui devait entrer dans la corde par-dessous le chevalet des deux côtés ; la ficelle maîtresse de la baguette devait aller jusqu'au plancher de la chambre des inquisiteurs, où, d'abord que je me serais vu debout, je l'aurais

tirée à moi. Il ne douta pas de cet effet et il m'en félicita, d'autant plus que cette précaution m'était indispensablement nécessaire puisque, si le drap eût dû rester là, il eût été le principal objet qui aurait frappé la vue de Laurent qui ne pouvait monter où nous étions sans passer par cette chambre ; il m'aurait d'abord cherché, trouvé et arrêté. Mon noble compagnon fut persuadé que je devais suspendre mon travail, car je devais craindre la surprise d'autant plus que je devais encore employer quelques jours pour achever ce trou qui devait coûter la vie à Laurent ; mais la pensée d'acheter ma liberté aux dépens de ses jours ne ralentissait pas mon empressement à me la procurer. J'en aurais agi de même, quand la conséquence de ma fuite eût évidemment été la mort de tous les archers. L'amour de la patrie devient un vrai fantôme devant l'esprit d'un homme en prison.

Ma bonne humeur n'empêchait cependant pas mon cher camarade de tomber dans des quarts d'heure de tristesse. Il était amoureux de Madame Ales... [1] et il devait être heureux, mais plus l'amant est heureux plus il devient malheureux si on l'arrache de l'objet qu'il aime. Il soupirait, les larmes sortaient de ses yeux malgré lui et, obligé à convenir que ce qui le faisait gémir était quelque malheur qui n'existerait pas

sans la prison, il m'avoua qu'il aimait et me dit que l'objet de sa flamme était l'assemblage de toutes les vertus, ce qui ne permettait pas à son ardeur d'aller au delà des bornes du respect le plus profond. Je le plaignais sincèrement et je ne me suis jamais avisé de lui dire pour le consoler que l'amour n'est que bagatelle, puisque c'est une consolation désolante que les seuls sots donnent aux amoureux. Il n'est même pas vrai que l'amour ne soit que bagatelle. Je me suis plusieurs fois félicité là dedans de ce que je n'étais pas amoureux et ma dernière pensée fut celle de la fille avec laquelle je devais aller déjeuner à sainte Anne le jour de ma capture.

Les huit jours que j'avais prédits passèrent bien vite : j'ai perdu cette chère compagnie; mais je ne me suis pas laissé le temps de la regretter. Je n'ai jamais eu garde de recommander à cet honnête homme la discrétion. Le moindre de mes doutes sur cet article m'aurait rendu coupable d'une insulte.

Le trois de juillet, Laurent lui dit de se préparer à sortir à *Terza* qui dans ce mois sonne à douze heures. Par cette raison il porta mon dîner. Celui de l'abbé suffisait pour quatre, quoiqu'il n'ait vécu que de soupe, de fruits et de quelque verre de vin des Canaries. C'est moi qui fis dans ces huit jours une chère exquise, qui faisait

plaisir à mon ami qui admirait mon heureux tempérament. Nous passâmes les trois dernières heures dans les protestations de la plus tendre amitié. Laurent parut, descendit avec lui et laissa mon cachot ouvert, ce qui me fit juger qu'il allait d'abord revenir. Un quart d'heure après il reparut, fit emporter tout ce qui appartenait à cet aimable homme et me renferma. J'ai passé toute la journée fort triste, sans rien faire et même sans pouvoir lire. Le lendemain, Laurent me rendit compte des dépenses du mois de juin et je l'ai vu attendri lorsque, ayant trouvé qu'il me restait quatre sequins, je lui ai dit que j'en faisais présent à sa femme. Je ne lui ai pas dit que c'était le loyer de ma lampe, mais il l'a peut-être pensé.

Entièrement adonné à mon travail, j'ai passé sept semaines sans avoir jamais été interrompu, et le 23 d'août j'ai vu mon ouvrage à sa perfection. La raison de cette longueur fut un incident très naturel. En creusant la dernière planche, toujours avec la plus grande circonspection, pour ne la rendre que fort mince, parvenu très près de sa surface opposée, j'ai mis l'œil à un petit trou par lequel je devais voir la chambre, et effectivement je l'ai vue, mais en même temps j'ai vu, très peu distante du même petit trou qui n'était pas plus grand qu'une goutte de cire, une surface perpendiculaire d'environ huit pouces.

C'était ce que j'avais toujours craint : c'était une des poutres qui soutenaient le plafond. Je me suis vu forcé à rendre le trou que j'avais fait plus grand du côté opposé à cette poutre ; car elle rendait le passage si étroit que ma personne d'assez riche taille n'aurait jamais pu y passer. J'ai dû rendre le trou plus grand d'un quart, craignant encore toujours que l'espace entre les deux poutres ne fût pas suffisant. Après l'ampliation, un second petit trou du même calibre, que j'ai fait et où j'ai mis l'œil, me fit voir mon ouvrage, Dieu merci, réduit à sa perfection. J'ai bouché les petits trous pour empêcher que les petits fragments ne tombent dans la chambre des inquisiteurs et qu'un rayon de lumière de ma lampe, en y passant, ne donnât indice de mon opération à quelqu'un qui aurait pu l'apercevoir.

J'ai fixé le moment de mon évasion dans la nuit précédant la fête de saint Augustin, non pas tant parce qu'il y avait déjà plus de quatre semaines que je l'avais fait mon protecteur comme parce que je savais que dans cette fête-là le grand conseil s'assemblait et que, par conséquent, il n'y aurait pas de monde à la *boussole* contiguë à la chambre par laquelle je devais nécessairement passer en me sauvant. J'ai donc fixé de sortir dans la nuit du vingt-sept.

La journée du vingt-cinq, à midi, il m'arriva ce qui me fait frissonner encore dans ce moment où je vais l'écrire. A midi précis j'ai entendu le glapissement des verrous ; j'ai cru de mourir. Un violent battement de cœur, qui frappait plus que six pouces plus bas que sa région, me fit craindre mon dernier moment. Je me suis jeté éperdu sur mon fauteuil. Laurent en entrant me dit, mettant sa tête à la grille et avec un ton de jouissance : *je viens, Monsieur, vous porter une bonne nouvelle dont je vous félicite.* J'ai d'abord cru que c'était celle de ma liberté, car je n'en connaissais pas d'autre qui pût être bonne et je me voyais perdu : la découverte du trou aurait fait révoquer ma grâce. Laurent entre et me dit d'aller avec lui : je lui réponds d'attendre que je m'habille. *N'importe*, me dit-il, *puisque vous ne faites que passer de ce vilain cachot à un autre clair et tout neuf où, par deux fenêtres, vous verrez la moitié de Venise, où vous pourrez vous tenir debout, où*... Mais je n'en pouvais plus, je mourais ; je le lui ai dit ; j'ai demandé du vinaigre, en le priant d'aller dire à M. le Secrétaire que je remerciais le tribunal de cette grâce en le suppliant au nom de Dieu de me laisser là. Laurent me dit, avec un grand éclat de rire, que j'étais fou ; que le cachot où j'étais s'appelait l'enfer et que celui où il avait ordre de me mettre était déli-

cieux. *Allons, allons*, ajouta-t-il, *il faut obéir, levez-vous, je vous donnerai le bras et je vous ferai d'abord porter toutes vos hardes et tous vos livres.* Étonné et en devoir de ne plus répliquer le moindre mot, je suis sorti et j'ai dans l'instant ressenti un petit soulagement en l'entendant ordonner à un des siens de le suivre avec mon fauteuil. Mon esponton était caché dans sa paille ; c'était toujours quelque chose. J'aurais voulu me voir suivi par le beau trou que j'avais fait avec tant de peine, mais c'était impossible : mon corps allait, mais mon âme restait là.

Le bras appuyé sur l'épaule de cet homme qui par ses risées croyait d'exciter mon courage, j'ai descendu trois petits degrés après avoir passé deux étroits corridors ; je suis entré dans une salle assez grande et très éclairée et à son extrémité, dans le coin à ma main gauche, je suis entré par une petite porte dans un corridor qui avait deux pieds de large et douze de long et deux fenêtres grillées à ma droite par où on voyait distinctement toute la partie de la ville qui était de ce côté-là jusqu'au *Lido*. La porte du cachot était au coin de ce corridor. J'ai vu une fenêtre grillée qui était vis-à-vis d'une des deux, de sorte que le prisonnier, quoique enfermé, pouvait jouir en bonne partie de cette agréable perspective. Le plus important était que cette

même fenêtre ouverte laissait entrer un vent doux et frais qui était un vrai baume pour la pauvre créature qui devait respirer là dedans, principalement dans cette saison où l'air était brûlant. Je n'ai pas fait ces observations dans ce moment-là, comme le lecteur peut bien penser. D'abord que Laurent me vit dans le cachot, il y fit placer mon fauteuil, sur lequel je me suis d'abord jeté, et s'en alla en me disant qu'il allait me faire porter dans l'instant mon lit avec tout le reste.

Fin de la première partie.





SECONDE PARTIE

LE stoïcisme de Zénon, l'ataraxie des Pyrrhoniens offrent au jugement des images fort extraordinaires. On les célèbre, on les met en dérision, on les admire, on s'en moque et les sages n'accordent leurs possibilités qu'avec des restrictions. Tout homme appelé à juger d'impossibilité ou de possibilité morale a raison de ne partir jamais que de lui-même, car, étant de bonne foi, il ne peut admettre une force intérieure dans qui que ce soit, à moins qu'il n'en sente le germe en soi-même. Ce que je trouve en moi sur cette matière est que l'homme, par une force gagnée moyennant une grande étude, peut parvenir à se défendre de crier dans les douleurs et à se maintenir fort contre l'impulsion des premiers mouvements. Cela est tout. L'*abstine* et le *sustine* caractérisent un bon philosophe, mais les douleurs matérielles qui affligent le stoïcien ne seront pas moindres que celles qui tourmentent l'épicurien et les chagrins seront plus cuisants pour celui qui les dissimule que pour l'autre qui se procure un soulagement réel en se plaignant. L'homme qui veut paraître indifférent à un évé-

nement qui décide de son état n'en a que l'air, à moins qu'il ne soit imbécile ou enragé. Celui qui se vante de tranquillité parfaite ment et j'en demande mille pardons à Socrate. Je croirai tout à Zénon, lorsqu'il me dira d'avoir trouvé le secret d'empêcher la nature de pâlir, de rougir, de rire et de pleurer.

Je me tenais sur mon fauteuil comme un homme stupéfait ; immobile comme une statue, je voyais que j'avais perdu toutes les peines que je m'étais données, et je ne pouvais pas m'en repentir. Je me trouvais destitué d'espoir et je ne sentais autre soulagement que celui que je pouvais me procurer en ne pensant pas à l'avenir. Ma pensée s'élevait à Dieu et l'état où j'étais me semblait une punition venant de lui directement de ce qu'après qu'il m'avait laissé le temps d'achever mon ouvrage, j'avais abusé de sa grâce en tardant trois jours à me sauver. J'en convenais ; mais en même temps j'accusais la punition de trop de sévérité, puisque je n'avais différé de trois jours que par prudente précaution. Pour brusquer la raison qui me fit fixer ma fuite au 27, il m'aurait fallu une révélation et la lecture de Marie d'Agreda ne m'avait pas fait devenir fou.

Une minute après que Laurent m'eut quitté, deux de ses gens me portèrent mon lit, c'est-à-

dire les draps, les matelas et la paillasse et s'en allèrent pour prendre le reste ; mais deux heures entières s'écoulèrent sans que je visse personne, malgré que les portes de mon cachot fussent ouvertes. Ce retard me causait une foule de pensées qui me rendaient stupide : je ne pouvais rien deviner et je devais tout craindre ; je tâchais de me mettre dans un état assez tranquille pour souffrir sans lâcheté tout ce qui pouvait m'arriver de plus horrible.

Outre les Plombs et les *quatre*, les inquisiteurs d'État possèdent aussi dix-neuf prisons affreuses sous terre dans le même palais ducal, où ils condamnent ceux qui ont commis des crimes qui les ont rendus coupables de mort (1). Tous les juges de la terre ont toujours cru qu'en laissant la vie à celui qui a mérité la mort on lui accorde une grâce, quelle que soit l'horreur de la prison qu'on lui substitue. Ces dix-neuf prisons souterraines sont positivement des tombeaux ; mais on les appelle *Puits*, et la raison qu'on leur donne ce nom peut être bonne, car effectivement ils sont toujours inondés de deux pieds d'eau de la mer qui y entre par le même trou grillé par où ils reçoivent un peu de lumière. Ces trous n'ont qu'un pied carré d'extension. Le prisonnier est obligé, à moins qu'il n'aime d'être toute la journée dans un bain d'eau salée jusqu'aux ge-

noux, de se tenir assis sur un tréteau où il tient aussi sa paillasse et où l'on met à la pointe du jour son eau, sa soupe et sa portion de biscuit qu'il doit manger d'abord qu'on la lui porte, puisque des rats de mer, plus grands que ceux que j'ai connus à la *poutre*, iraient le lui arracher des mains. Dans cette terrible prison où ordinairement les détenus sont condamnés jusqu'à leur dernière heure et avec une nourriture pareille, où il semble qu'un homme ne puisse vivre que cinq à six mois, plusieurs y vivent jusqu'à la vieillesse et on m'a assuré qu'un vieillard de quatre-vingts ans, qui mourut dans ce temps-là, y avait été mis à l'âge de quarante (1). Persuadé d'avoir mérité la mort, il se trouva peut-être heureux (il y a des gens qui ne craignent que la mort) ; c'était un espion qui, dans la dernière guerre que la république eut contre le Turc l'année seize, partait de Corfou, entrait dans l'armée du grand vizir pour découvrir ce qu'on y décidait et pour en instruire M. le maréchal de Schoulenbourg (2) qui défendait la forteresse. Cet infâme était dans le même temps l'espion du grand vizir. Dans ces deux heures d'attente je n'ai pas manqué de me figurer qu'on allait peut-être me transporter dans les Puits. Dans un endroit où on se nourrit d'espérances chimériques on doit aussi avoir des craintes extrêmes.

Le tribunal, qui pouvait disposer de moi, maître de l'éminence et de la profondeur du palais, aurait fort bien pu envoyer à l'enfer quelqu'un qui aurait tenté de déserter du purgatoire.

J'ai enfin entendu le bruit d'une serrure et les pas d'un furieux qui venait où j'étais. J'ai vu Laurent, que la colère défigurait. Tout en rage, blasphémant Dieu et tous les saints, il commença par m'ordonner de lui donner la hache et tous les instruments que j'avais employés à percer le pavé du cachot et de lui dire quel était celui de ses gens qui me les avait portés. Sans bouger et de sang-froid, je lui ai dit que je ne savais pas de quoi il me parlait. Il ordonna alors à deux archers de me fouiller, ce que je n'ai pas permis en me mettant dans un instant tout nu. Il fit visiter mes matelas et vider ma paillasse et visiter jusque dans la cassolette puante ; il prit entre ses mains le coussin de mon fauteuil et, n'y ayant trouvé rien de résistant, il le jeta par dépit contre terre. *Vous ne voulez pas m'avouer*, dit-il, *où sont les instruments avec lesquels vous avez rompu le plancher*, *mais vous serez forcé de le confesser à quelqu'un*. Je lui ai répondu que s'il était vrai que j'eusse percé le plancher, je ne pouvais avoir reçu les instruments que de lui-même et les lui avoir rendus s'il ne les trouvait pas. A cette réponse, que ses

gens qu'il avait apparemment irrités applaudirent, il hurla, il donna de la tête contre la cloison, il pesta des pieds, j'ai cru qu'il allait devenir furieux Il sortit, suivi de ses archers qui me portèrent d'abord mes hardes, mes livres, mes bouteilles, mon dîner qui était encore là depuis le grand matin et tout ce qui m'appartenait, excepté le morceau de pierre de touche et ma lampe. Après cela il entra dans le corridor et il ferma les vitres des deux fenêtres par où je recevais un peu d'air. Moyennant cela, je me suis trouvé, dans le plus ardent de l'été, enfermé comme hermétiquement dans un très petit lieu où l'air ne pouvait entrer par aucune autre ouverture. J'avoue qu'après son départ je me suis trouvé quitte à bon marché. Malgré l'esprit de son métier, il n'a pas pensé à visiter le fauteuil et, en me trouvant encore possesseur de mon verrou, j'ai poursuivi à y compter dessus, sans avoir cependant dans ma tête aucun projet.

La grande chaleur et le bouleversement de la journée m'empêchèrent de dormir. Le lendemain de bonne heure il me porta du vin qui était devenu vinaigre, de l'eau mauvaise, de la salade pourrie et de la viande puante ; il ne fit pas nettoyer et n'ouvrit pas les fenêtres lorsque je lui ai dit de les ouvrir. Une cérémonie extraordinaire qu'on commença à exercer ce jour-là fut

l'emploi d'un archer qui, avec une barre de fer, faisait le tour de mon cachot et frappait partout sur le plancher et sur les cloisons pour découvrir s'il n'y avait rien de rompu et on retirait tous les matins le lit pour faire cette même fonction. J'ai observé que l'archer qui donnait ces coups de barre ne frappait jamais sous le plafond. Cette observation me fit en peu de jours enfanter le projet de sortir de là par le haut ; mais, pour rendre mon projet mûr, il fallait des combinaisons qui ne dépendaient pas de moi ; car je ne pouvais rien faire qui ne fût exposé à la vue. La moindre égratignure serait sautée aux yeux de chacun des archers qui entraient dans mon cachot tous les matins.

J'ai passé une cruelle journée. La chaleur forte commença vers midi ; je croyais positivement d'étouffer ; mon cachot était devenu une véritable étuve. Il me fut impossible de manger ou de boire, car tout était corrompu. La faiblesse causée par la chaleur et par la sueur qui sortait de tout mon corps à grosses gouttes ne me permettait ni de marcher ni de lire. Mon dîner le lendemain fut le même et la nouvelle puanteur du veau qu'il me porta et qui était encore chaud vint d'abord à mon odorat. Je lui ai demandé s'il avait ordre de me faire mourir de faim et de chaleur et, sans me répondre le moindre mot,

il s'en alla. Le jour suivant, ce fut la même chose. Je lui ai dit de me donner du crayon, puisque je voulais écrire quelque chose à M. le Secrétaire ; et sans me répondre il s'en alla. J'ai mangé la soupe par dépit et trempé du pain dans du vin de Chypre pour me conserver en force et pour le tuer le lendemain en lui enfonçant mon esponton dans le cou ; cela était devenu si sérieux que je trouvais que je n'avais pas d'autre parti à prendre. Mais le lendemain, au lieu d'exécuter mon projet, je me suis contenté de lui jurer de le tuer lorsque l'on me remettrait en liberté. Il en a ri et sans me répondre il s'en alla. J'ai commencé à croire qu'il en agissait ainsi par ordre du secrétaire, auquel il avait peut-être déclaré la fracture. Je ne savais que faire ; ma patience luttait avec le désespoir ; je me sentais mourir d'inanition et réellement j'allais succomber.

Ce fut le huitième jour qu'avec une voix foudroyante et toujours à la présence de ses archers je lui ai demandé compte de mon argent en l'appelant infâme bourreau. Il me répondit qu'il me portera mon compte dans le jour suivant ; mais avant qu'il ferma le cachot j'ai embrassé avec violence le baquet des immondices, et je lui ai fait voir par ma posture que j'allais le verser dans le rocridor s'il ne me le faisait pas changer

d'abord. Il ordonna alors à un archer de le porter dehors, et, l'air étant devenu infecté, il se détermina à ouvrir une fenêtre ; mais lorsque l'archer me porta dedans le nouveau baquet, il la referma en sortant. J'ai crié comme un possédé, mais en vain. Telle était ma situation, et ayant vu que ce que j'avais obtenu avait été l'effet des injures que je lui avais dites, j'ai décidé de le traiter encore plus mal le lendemain.

Mais le lendemain ma fureur se calma. Avant que de me présenter mon compte, il me donna un panier de citrons que M. de Br... m'envoyait, et j'ai vu une grande bouteille d'eau que j'ai jugée bonne, et dans mon dîner un poulet qui avait bonne mine : outre cela un archer ouvrit les deux fenêtres. Lorsqu'il m'a présenté mon compte, je n'ai jeté l'œil que sur la somme qui me restait pour lui dire que j'en faisais présent à sa femme, un sequin excepté que je distribuais à ses gens, dont deux là présents me remercièrent.

Resté seul avec moi, voici le discours qu'il me tint d'un air assez serein : *Vous m'avez déjà dit, Monsieur, que c'est de moi-même que vous avez reçu l'instrument avec lequel vous avez fait l'énorme trou dans l'autre cachot, ainsi je n'en suis plus curieux ; mais pourrais-je à titre de grâce savoir qui vous a donné le nécessaire pour*

vous faire une lampe ? — *Vous-même*, lui ai-je répondu. — *Je ne croyais pas*, répliqua-t-il, *que l'esprit consistât dans l'effronterie.* — *Je ne mens pas*, lui dis-je d'un ton ferme, *c'est vous qui m'avez donné avec vos propres mains tout ce qu'il me fallait pour me composer une lampe.*

Je lui ai alors expliqué comment je m'y étais pris ; et lorsqu'il se vit convaincu, il donna de ses mains contre la tête et me demanda si je le pouvais convaincre aussi de m'avoir donné les instruments pour rompre le plancher, et je lui ai dit qu'oui, mais qu'il ne saurait jamais comment qu'en présence du secrétaire du tribunal. Il me pria alors de penser qu'il avait des enfants et il s'en alla. Je fus bien enchanté d'avoir trouvé le moyen de me faire craindre de cet homme auquel il était décidé que je dusse coûter la vie : je fus alors convaincu que son propre intérêt le forçait à tenir caché au ministre du tribunal ce que j'avais fait. Le petit vent qui soufflait tous les jours, et qui toujours à la même heure entrait chez moi, me rendit la force et l'appétit.

J'ai ordonné à Laurent de m'acheter les œuvres du marquis Maffei ([1]) : cette dépense lui déplaisait, et il n'osait pas me le dire. Il me demanda quel besoin je pouvais avoir de livres pendant que j'en avais là plus de cinquante : je lui dis que je les avais tous lus, et qu'il me

fallait du nouveau. Il me répondit que, si je voulais en prêter à quelqu'un, il m'en ferait prêter aussi, et que moyennant cela je m'occuperais à une lecture toute neuve sans dépenser le sou. Je lui ai opposé que les livres qu'on pourrait me prêter seraient peut-être des romans frivoles dont je n'aimais pas la lecture : il me répliqua d'un air piqué que je me trompais si je croyais d'être la seule bonne tête qu'on tenait enfermée là-haut, et il ajouta que je m'étonnerais, si je susse quelles étaient les personnes qui partageaient mon même sort. J'ai alors contrefait l'homme pénétré de respect et, sans perdre une minute, j'ai pris le premier tome de la chronologie du père Petau (1) et je lui ai dit de me porter en échange un autre livre d'égale importance. Quatre minutes après, il me porta le premier tome de Wolff en latin (2) et très content j'ai retiré l'ordre que je lui avais donné de m'acheter Maffei. Charmé de m'avoir fait entendre raison sur cet article, il s'en alla.

Moins ravi de m'amuser à cette savante lecture que de saisir l'occasion d'entamer une correspondance avec quelqu'un qui aurait pu m'aider au projet de fuite que dans ma tête j'avais déjà ébauché, j'ai feuilleté le livre et j'y ai trouvé une demi-feuille de papier sur lequel j'ai lu dans six bons vers la paraphrase de ces mots de

Sénèque : *calamitosus est animus futuri anxius* (1). J'en ai fait d'abord six autres et, n'ayant pas de crayon, je me suis servi du suc de mûres noires au lieu d'encre et m'ayant laissé croître l'ongle du petit doigt de ma main droite pour me polir (2) les oreilles, j'y ai fait la pointe et je m'en suis servi comme d'une excellente plume, en mettant le petit doigt entre le pouce et l'index. Enchanté de ma belle invention, j'ai fait le catalogue des livres que j'avais et je l'ai placé dans le dossier du même livre. Tous les livres reliés en carton en Italie ont sous la reliure par derrière une espèce de poche. Sur le même livre, là où l'on écrit le titre, j'ai écrit : *latet, quere* (3). Impatient de recevoir une réponse, j'ai dit à Laurent dans le matin du jour suivant que j'avais déjà lu tout le livre et que la même personne me ferait plaisir à m'en envoyer un autre. Laurent me porta sur-le-champ le second tome de Wolff. Il me dit que la personne n'avait pas voulu différer pour me faire un si petit plaisir. J'en fus fâché, car je désirais une réponse.

D'abord que je fus seul, j'ai ouvert le livre et j'y ai trouvé une courte lettre en latin sur laquelle j'ai lu : *nous deux qui sommes ensemble dans cette prison ressentons le plus grand plaisir que l'ignorance d'un avare nous procure un avantage sans exemple. Moi qui écris suis Marin Balbi* (4),

noble vénitien, régulier somasque. Mon compagnon est le comte André Asquin ([1]), *noble d'Udine, capitale du Frioul. Il m'ordonne de vous dire que vous êtes le maître de disposer de tous ses livres, dont vous trouverez le catalogue dans le dossier, et nous vous recommandons les plus grandes précautions pour que Laurent ne parvienne jamais à découvrir notre correspondance, s'il vous plaira que nous l'entretenions.* L'uniformité de notre idée de placer des billets dans le derrière des livres me parut singulière et singulière la recommandation de précaution, tandis que sa petite lettre était entre une feuille et l'autre, où Laurent l'aurait d'abord trouvée s'il eût ouvert le livre. Il est vrai qu'il ne savait pas lire ; mais naturellement il aurait gardé la lettre et aurait été chercher quelqu'un qui lui en aurait déclaré le contenu et notre correspondance aurait fini en naissant. J'ai d'abord décidé que le père Balbi devait être un personnage auquel je ne devais céder qu'à l'égard de sa naissance et à cause de son sacré caractère.

J'ai trouvé le catalogue et j'ai d'abord amplement répondu à cette lettre sur la moitié de la feuille du catalogue. Je leur ai dit mon nom ; je leur ai écrit l'histoire de ma détention et l'espoir que j'avais de sortir bientôt, car je ne pouvais être là que pour des bagatelles. Je ne leur ai rien

dit de la fraction du pavé. J'ai envoyé un livre le lendemain et j'en ai reçu un autre, où j'ai trouvé une lettre du père Balbi de seize pages. Le comte Asquin ne m'a jamais écrit. Ce moine m'écrivit l'histoire, cause de son infortune. Il était sous les Plombs depuis quatre ans parce qu'il avait eu plusieurs bâtards qu'il avait voulu reconnaître pour ses fils naturels en les faisant baptiser sans aucune réserve sous son nom. Le père supérieur l'avait corrigé la première fois, l'avait menacé la seconde, mais à la troisième il avait porté ses plaintes au tribunal, qui l'avait fait enfermer, et le supérieur lui envoyait son dîner tous les matins. Il employait quatre pages à se défendre, où il disait mille pauvretés. Entre autres il soutenait que ni son supérieur ni les inquisiteurs d'État pouvaient avoir des droits sur sa conscience et que par conséquent ce qu'ils exerçaient sur lui n'était que tyrannie et violent despotisme ; il disait que, sachant en conscience que ses enfants étaient de lui, il ne pouvait pas les frustrer des avantages qu'ils pouvaient retirer de son nom et qu'un homme d'honneur ne pouvait envoyer à l'Hôtel-Dieu (qui à Venise s'appelle *la Pietà*) que ceux nés d'inceste, dont la qualité connue pouvait causer du scandale. Il ajoutait que les trois mères de ces enfants, quoique pauvres et obligées pour vivre à faire

le métier de femmes de chambre, étaient respectables, parce qu'on ne pouvait rien dire contre leurs mœurs avant qu'elles ne l'eussent connu et que l'erreur que l'amour leur avait fait commettre avec lui étant devenue notoire, le moindre dédommagement qu'il leur devait était celui de reconnaître pour siens les fruits de leur commerce pour empêcher la calomnie de les attribuer à d'autres. Il finissait par dire qu'il ne pouvait pas démentir la nature en agissant autrement qu'en père. Après m'avoir dit beaucoup de mal de son supérieur, il ajoutait qu'il n'y avait point de risque qu'il pût jamais devenir coupable de la même faute, parce que sa tendresse pieuse ne se déclarait que vis-à-vis de ses écoliers qui étaient les objets de toutes ses attentions.

A la lecture de cette longue lettre j'ai connu mon homme : original, vicieux, sophistique dans son raisonnement sans le savoir, libertin, méchant, sot et ingrat parce qu'après m'avoir dit qu'il serait fort malheureux sans la compagnie du vieillard qui avait des livres et de l'argent, il employait deux pages à la description de ses défauts et de ses ridicules. Hors de ces prisons je n'aurais pas répondu à un homme d'un pareil caractère ; mais là-haut j'avais besoin de tirer parti de tout. Dans le dossier du livre j'ai trouvé deux plumes, de l'encre de la Chine et deux

feuilles de papier dans le livre, ce qui me mit en état d'écrire avec toute ma commodité.

Tout le reste de sa longue lettre contenait l'histoire de tous les prisonniers qui étaient sous les Plombs et de ceux qui y avaient été et qui étaient sortis depuis les quatre ans qu'il était là. Il me rendit compte que l'archer nommé Nicolas lui portait en cachette tout ce qu'il voulait acheter et l'informait du nom de tous les détenus et de ce qu'il arrivait dans tous les autres cachots et, pour m'en convaincre, il me disait l'histoire du trou que je devais avoir fait dans le cachot où j'étais et d'où l'on ne m'avait tiré que pour y loger le patricien Pr... ([1]) G. C. qui y fut mis le lendemain de ma sortie. Il me disait que Laurent avait passé les deux heures qu'il m'avait laissé seul à chercher un menuisier et un serrurier pour faire remplir et ferrer le trou, en prenant la liberté d'intimer à ces artisans le silence sous peine de la vie. Nicolas l'avait assuré qu'un seul jour plus tard je m'en serais allé par un moyen qui aurait fait beaucoup parler et qu'on aurait fait étrangler Laurent, puisqu'il était tout simple que, quoiqu'il ait voulu paraître surpris à la vue du trou et qu'il ait fait semblant d'être fâché contre moi, il ne pouvait être que d'accord, car ce ne pouvait être que lui qui m'eût donné les instruments pour rompre et qu'on n'avait jamais

pu trouver parce que, adroitement, je devais les lui avoir rendus. Nicolas lui avait dit aussi que M. de Br... avait promis à Laurent mille sequins à l'événement de ma fuite, qu'il avait espéré de gagner sans rien risquer en comptant sur la protection de S. E. D... (1) qui protégeait sa femme et que tous les archers étaient sûrs qu'il trouverait quelque moyen de me procurer la fuite sans risquer de perdre son emploi. Il lui avait dit qu'ils n'osaient pas faire savoir à M. le Secrétaire toutes ses malversations, parce qu'ils craignaient qu'en se tirant d'affaire il ne leur fît perdre leur pain. Le père Balbi finissait sa lettre par me prier d'avoir confiance en lui et de lui conter toute l'histoire du plancher percé et de qui j'avais reçu les instruments, en m'assurant qu'il serait discret autant qu'il était curieux. Je ne doutais pas de sa curiosité, mais sur sa discrétion j'avais des doutes : les demandes qu'il me faisait le déclaraient déjà pour le plus indiscret des hommes. J'ai vu qu'il fallait le ménager et que j'aurais pu facilement réduire un être dans ce goût-là à faire tout ce que j'aurais voulu pour me procurer la liberté.

J'ai passé toute la journée à lui répondre, mais un fort soupçon me fit différer à lui envoyer ma réponse. Il m'est venu dans l'esprit que ce commerce épistolaire aurait pu être un artifice

de Laurent pour parvenir à savoir où étaient les instruments avec lesquels j'avais rompu le plancher. Je lui ai donc écrit une très courte lettre en lui disant qu'un fort grand mal à la tête m'empêchait de lui répondre en détail, mais qu'en attendant je croyais de devoir satisfaire à sa curiosité en lui disant qu'un grand couteau avec lequel j'avais fait le trou se trouvait sous la hauteur d'appui de la fenêtre du corridor où je l'avais caché d'abord que je m'étais vu seul dans le nouveau cachot et où Laurent n'avait pas regardé et que je ne savais plus que faire de ce couteau. Cette fausse confidence mit en trois jours de temps mon esprit en paix, car, si l'on eût intercepté mes lettres, le gardien aurait visité la fenêtre ; mais je n'ai rien vu d'extraordinaire.

Le père Balbi m'écrivit qu'il savait que je pouvais avoir ce gros couteau, car Nicolas lui avait dit qu'on ne m'avait point fouillé avant que de m'enfermer. Il lui avait dit que Laurent s'était informé que les hommes de *Messer grande* n'avaient pas visité mes poches et qu'il était persuadé que j'avais des armes. Il disait qu'il ne se crut pas obligé à me fouiller, car, en me recevant des mains de *Messer grande*, il devait supposer que ce devoir avait été exécuté et que, dans le cas que ma fuite me fût réussie, cette circonstance aurait pu le sauver et que tout le

blâme serait tombé sur l'autre. L'autre aurait dit que, m'ayant vu dans mon lit et m'habiller à sa présence, il n'avait pas besoin de me faire fouiller, car il était sûr que je n'avais rien. Il finissait sa lettre par me dire que je pouvais me fier à Nicolas et lui envoyer mon couteau. Ce moine était un curieux qui voulait tout savoir et cet archer Nicolas, dont la passion dominante devait être l'indiscrétion, faisait toutes ses délices. Ses lettres m'amusaient en même temps qu'elles me découvraient ses défauts. Il me dit que le comte Asquin était un homme de soixante et dix ans, incommodé par un fort gros ventre et par une jambe qui, cassée jadis et mal racommodée, le rendait boiteux. N'étant pas riche, il exerçait dans Udine le métier d'avocat et il défendait l'ordre des paysans, que celui des nobles voulait priver du droit de suffrage dans les assemblées provinciales. Les prétentions des paysans troublaient la paix publique et les nobles eurent recours au tribunal, qui ordonna au comte Asquin d'abandonner leur clientèle ! Il avait répondu que le code municipal l'autorisait à défendre la constitution et il désobéit. Les inquisiteurs d'État le firent enlever malgré le code et le logèrent sous les Plombs, où il y avait cinq ans (1) qu'il s'amusait à lire et à attendre le moment de sa liberté. Il avait comme moi cinquante sous par

jour et il avait le privilège de manier son argent, ce qui l'avait mis en état d'amasser quelques douzaines de sequins, puisqu'il ne dépensait pour vivre que dix à douze sous par jour. Ce moine, qui n'avait jamais le sou, me disait à ce propos beaucoup de mal de son camarade que, comme de raison, il accusait d'avarice. Il me fit savoir que dans le cachot vis-à-vis du mien il y avait deux frères du pays des *sept communs* (1), qui étaient là dedans par inobéissance aussi, dont l'aîné était devenu fou furieux, au point qu'on le tenait lié. Dans un autre cachot il y avait deux notaires publics (2). Un comte véronais de la maison de Pind... (3) avait été enfermé pour huit jours pour n'avoir pas obéi à un ordre qu'il avait reçu de se présenter. Nicolas lui avait dit que ce seigneur avait eu des grandes distinctions ; on avait permis à ses domestiques de lui consigner ses lettres en mains propres.

Lorsque mes soupçons furent dissipés, l'état de mon âme me fit raisonner ainsi. Je voulais me procurer la liberté. L'esponton que j'avais était excellent ; mais il était impossible que je m'en servisse, parce que tous les matins mon cachot était frappé par des coups de barre à tous les coins, excepté au plafond. Je ne pouvais donc penser qu'à sortir par le plafond en le faisant rompre par-dessus : celui qui l'aurait rompu

aurait pu se sauver avec moi en m'aidant à faire un trou dans le grand toit du palais dans la même nuit. Je pouvais me flatter d'en venir à bout, ayant un compagnon à l'ouvrage. Lorsque j'aurais été sur le toit, j'aurais vu ce qu'il y avait à faire. Il fallait donc se résoudre et y aller. Je n'ai vu que ce moine qui, à l'âge de trente-huit ans (1), quoique mal pourvu de bon jugement, aurait pu exécuter toutes mes instructions. Il fallait donc me déterminer à lui confier tout et penser au moyen de lui envoyer mon verrou. J'ai commencé par lui demander s'il désirait sa liberté et s'il se sentait disposé à tout faire pour se la procurer en se sauvant avec moi. Il me répondit que tant lui que son compagnon seraient prêts à tout faire pour briser leurs chaînes, mais qu'il était inutile de penser à ce qui était impossible. Il me faisait ici un long détail des difficultés dont il remplissait quatre pages et que je n'aurais jamais fini si j'eusse voulu les aplanir. Je lui ai répondu que toutes ses difficultés ne me paraissaient que fort légères et qu'absolument je ne voulais pas confier au papier leur résolution et que, s'il voulait me promettre d'exécuter mes instructions, je lui promettais la liberté. Il me répondit qu'il était prêt à tout.

Je lui ai alors écrit que je penserais au moyen de lui envoyer le véritable instrument que je

possédais pour rompre, qui n'était pas un couteau, qu'avec cet instrument il percerait le toit de son cachot, il y monterait dessus, il irait au mur qui nous séparait, il le percerait, il le passerait, il se trouverait sur le toit de mon cachot, il le romprait, j'en sortirais et pour lors, me trouvant avec lui et avec le comte, nous romprions le grand toit du palais, soulèverions les plaques de plomb et que, dès que nous serions sur le grand toit, celle de descendre pour nous trouver libres dans les rues de Venise serait mon affaire. Il me répondit qu'il était prêt à tout, mais que j'allais entreprendre un ouvrage impossible, et ici avec cent *mais* il me faisait l'énumération des impossibilités qui rigoureusement n'étaient que des difficultés. Je lui ai répondu que j'étais sûr de mon fait et que, s'il voulait se sauver avec moi, il n'avait qu'à commencer à exécuter mes instructions, dont la première était de faire acheter par Laurent quarante à cinquante images de saints sur papier et, sous prétexte de dévotion, d'en couvrir toutes les cloisons du cachot et avec les plus grandes le plafond et que je ne lui dirais pas davantage que lorsqu'il aurait exécuté cette première commission. J'avais reconnu qu'il m'était nécessaire d'en agir ainsi avec cet homme qui ne savait faire l'habile vis-à-vis de moi que par des raisonnements dont le fond n'était que

timidité et obstacles que selon, mon calcul, il fallait brusquer. Il les mettait en ligne de compte ; c'était le vrai moyen de ne se déterminer jamais.

J'ai ordonné à Laurent de m'acheter la nouvelle Bible qu'on avait imprimée en grand *in-folio*, où il y avait, outre la Vulgate et le nouveau Testament, la version aussi des Septante (1). J'ai pensé à ce livre, dont le grand volume me faisait espérer de pouvoir y placer mon esponton et de l'envoyer ainsi au moine, mais lorsque je l'ai eu et que j'ai essayé, je suis devenu triste et rêveur. J'ai trouvé que le verrou avait deux pouces de longueur plus que la Bible. Le moine m'avait écrit que le cachot était déjà tout tapissé comme je l'avais prescrit et que Laurent leur avait dit que j'avais acheté ce grand livre et qu'ils l'avaient prié de leur en procurer la lecture à ma commodité. Effectivement il me le demanda, et je lui ai dit que pour trois ou quatre jours j'en avais besoin moi-même.

Je ne trouvais pas de remède à la longueur excédente du verrou : il aurait fallu la forge pour le raccourcir et je ne pouvais pas prétendre que Laurent dût devenir aveugle pour ne pas voir l'excédent de la machine qui ne pouvait sortir du dossier du livre sans lui sauter aux yeux. Il fallait pourtant le trouver, cet heureux moyen, et, s'il existait en nature, on ne pouvait le trouver

qu'à force d'y penser. J'ai communiqué mon embarras au père Balbi. Il me répondit le lendemain, en se moquant de l'infécondité de mon imagination, que le moyen était tout simple : Laurent leur avait dit que j'avais une belle pelisse ; il me disait qu'ils s'en montreraient curieux et qu'ils me feraient prier de la leur faire voir ; que je n'avais donc qu'à y mettre dedans l'esponton et la leur envoyer pliée ; que, naturellement, Laurent la leur porterait sans la déplier et qu'adroitement il en tirerait dehors l'esponton et qu'il me la renverrait d'abord.

Malgré que le style du moine m'ait piqué, la hardiesse de ce projet ne m'a pas déplu. J'avais des preuves de la bêtise de Laurent, mais je trouvais trop naturel qu'il déployât la pelisse lui-même en entrant dans le galetas comme pour la leur faire mieux regarder, d'autant plus que leur cachot n'était pas bien clair : le verrou serait tombé sur le plancher. J'ai cependant écrit au moine que j'adoptais son projet et qu'il n'avait qu'à me faire demander la pelisse. Laurent le lendemain me pria d'excuser la curiosité de la personne qui me prêtait des livres qui désirait de voir ma pelisse. Je la lui ai donnée sur-le-champ très bien pliée en lui disant de me la rapporter d'abord ; mais j'espère que le lecteur ne pensera pas que j'aie été assez bête pour y

mettre dedans le verrou. Il me la rapporta deux minutes après en me remerciant. Je lui ai dans le même moment ordonné pour le jour de la saint Michel trois livres de *macaroni* dans une chaudière d'eau bouillante sur un grand réchaud. Je lui ai dit que je voulais en assaisonner moi-même deux plats, un, le plus grand qu'il eût dans sa maison, dont je voulais régaler les dignes personnes qui me donnaient des livres, l'autre, de moyenne grandeur, pour moi. Je lui ai dit que je voulais fondre le beurre moi-même et y mettre le fromage parmesan qu'il me porterait tout râpé. J'ai décidé de mettre le verrou dans le dossier de la Bible en y plaçant dessus le grand plat de macaroni dont le beurre abondant dans lequel ils devaient nager aurait engagé les yeux de Laurent tellement qu'il n'aurait pas osé les en détacher pour prendre garde aux extrémités du dossier du livre. Le plat devait être si plein qu'il devait craindre d'en verser sur le livre.

Le lendemain du jour que j'ai envoyé la pelisse, j'ai bien ri. Le père Balbi, inquiet et tremblant, m'écrivait que Laurent était entré dans leur galetas en tenant la pelisse déployée et que, quoiqu'il n'eût fait semblant de rien, il dut certainement avoir trouvé et gardé l'esponton. Il me disait qu'il était au désespoir de devoir se reconnaître pour la cause de cet irréparable

malheur ; il me reprochait cependant de n'avoir pas réfléchi, un peu avant que d'adopter son projet. Je lui avais déjà écrit le même matin qu'il n'y avait rien dans la pelisse et que je ne la lui avais envoyée tout de même que pour lui faire voir qu'il pouvait se fier à moi et être sûr pour l'avenir qu'il n'avait pas à faire à un étourdi. Je lui ai en même temps communiqué mon projet pour le jour de la saint Michel [1] et je lui ai recommandé toute l'adresse dans le moment où il recevrait le plat sur le livre des mains de Laurent, car ce passage des mains à mains devait être le moment le plus critique pour la fatale découverte du verrou. Je lui ai dit de se bien garder de jeter ses yeux impatients sur les deux bouts du livre, puisque par nature les yeux de Laurent se tourneraient alors vers le même endroit, et il verrait l'excédent, et tout serait perdu.

La veille de cet heureux jour, j'ai enveloppé l'esponton dans du papier et je l'ai enfoncé dans le dossier du livre ; et, au lieu de laisser l'excédent de deux pouces d'un côté, je l'ai divisé en deux. Il sortait la mesure d'un pouce à droite et d'un pouce à gauche. N'y ayant aucune raison pour que Laurent doive regarder les coins du livre plus d'un côté que de l'autre, j'ai cru, en divisant cet excédent, de diminuer le danger de la moitié.

Laurent parut de grand matin avec une grande chaudière où les macaronis bouillonnaient ; j'ai d'abord mis le beurre sur le réchaud pour le fondre et j'ai pris préparé mes plats arrosés defromage ; j'ai la cuillère percée et j'ai commencé à les remplir en y mettant dessus à chaque main beurre et fromage et je n'ai cessé que lorsque le grand plat destiné au moine ne pouvait en contenir davantage. Le beurre allait jusqu'aux extrémités de ses bords. Le diamètre de ce plat était quasi le double de la largeur de la Bible. Je l'ai pris et je l'ai placé sur le grand livre que j'avais à la porte de mon cachot et, en le prenant au-dessus de mes mains avec le dossier tourné vers Laurent, je lui ai dit d'allonger ses bras et d'étendre ses mains. C'est là que j'ai placé ma Bible tout doucement pour que le beurre ne coule dessus. En lui consignant cet important fardeau, je tenais mes yeux fixés contre les siens, qu'avec le plus grand plaisir je ne voyais pas se détourner de dessus le beurre qu'il craignait de verser. Il le prit en se plaignant que j'en avais mis trop, mais en y tenant toujours les yeux fermes dessus et en disant que si quelque goutte allait se verser sur le livre, ce ne serait pas sa faute. Je me suis vu sûr de la victoire d'abord que j'ai vu la Bible sur ses mains, car les deux bouts du verrou, qui étaient éloignés de mes yeux

toute la largeur du livre, lorsque je le tenais, étaient devenus invisibles pour lui lorsqu'il le tenait lui-même. Ils se trouvaient attenants à ses épaules et il n'y avait aucune raison qui pût lui faire détourner les yeux et la tête pour regarder ni l'un ni l'autre de ces coins ; ils ne pouvaient l'intéresser en rien et il aurait dû faire un effort ; son seul empressement devait être celui de tenir son plat parallèle. Il partit et je l'ai suivi des yeux jusqu'à ce que je l'ai vu descendre les marches pour entrer dans le galetas du moine. Un instant après, j'ai entendu le bruit d'un nez qui se mouchait à trois reprises : signal concerté pour m'indiquer que le tout était parvenu à bon port. J'ai alors fini de remplir mon plat de macaroni pour moi-même et Laurent est venu m'assurer que pas une seule goutte de beurre était tombée sur le livre.

Le père Balbi employa huit jours à faire une suffisante ouverture dans le toit de son cachot pour pouvoir en sortir. Il détachait du toit une grande estampe, qu'il remettait après à la même place en la collant avec de la mie de pain mâché pour empêcher que son travail ne fût vu.

Le huit d'octobre, il m'écrivit qu'il avait passé toute la nuit à travailler dans le mur qui nous séparait et qu'il n'était parvenu à en extraire qu'un seul carreau. Il m'exagérait la difficulté

de dessouder des briques unies par un ciment trop solide ; il me promettait de poursuivre et me répétait dans toutes ses lettres que nous allions rendre notre condition plus mauvaise, puisque nous ne réussirions pas et que, le tout étant découvert, nous nous en repentirions. Je l'ai encouragé à travailler toujours en l'assurant que j'étais sûr de mon fait d'abord qu'il serait parvenu à faire une suffisante ouverture dans mon cachot. Hélas ! je n'étais sûr de rien, mais il fallait en agir ainsi ou abandonner le tout. Comment aurais-je pu lui dire ce que je ne savais pas moi-même ? Je voulais sortir de là : voilà tout ce que je savais et je ne pensais qu'à faire des pas et aller en avant pour ne m'arrêter que lorsque je trouverais l'insurmontable. J'avais lu quelque part qu'il ne fallait pas consulter les grandes entreprises, mais les exécuter sans contester à la Fortune l'empire qu'elle a sur tout ce que les hommes entreprennent. Si j'eusse dit ces vérités au père Balbi, si je lui eusse communiqué ces hauts mystères de la sublime philosophie, il m'aurait traité de fou.

Son travail fut difficile dans la seule première nuit ; dans les suivantes, plus il tirait dehors des carreaux, plus il trouvait de facilité en à extraire d'autres. Il trouva à la fin de son travail qu'il avait ôté du mur trente-six briques. Le seize

d'octobre, à dix-huit heures, dans le moment que je m'amusais à traduire une ode d'Horace, j'ai entendu un trépignement sur mon cachot et d'abord trois petits coups de poignet. Je me suis levé et j'ai d'abord frappé au même endroit trois coups pareils : c'était le signal concerté pour nous rendre sûrs que nous ne nous étions pas trompés. Une minute après, j'ai entendu le commencement de son travail et j'ai adressé à Dieu tous mes vœux pour son heureuse réussite. Vers le soir, il me salua en frappant trois autres coups que je lui ai rendus et il se retira, repassant le mur et rentrant dans son cachot. Le lendemain, de bonne heure, j'ai reçu sa lettre, dans laquelle il me disait que si mon toit n'était composé que de deux rangs de planches, il était sûr d'être à la fin de son ouvrage en quatre jours, car la planche qu'il avait percée n'avait qu'un pouce d'épaisseur. Il m'assurait qu'il ferait le petit canal en cercle, comme je l'avais instruit, et qu'il aurait grand soin de ne jamais parvenir à percer tcut à fait la dernière planche, parce que le moindre petit signe de fraction au dedans de mon cachot aurait fait soupçonner la fraction supérieure. Il me répétait aussi la leçon, en me disant qu'il pousserait l'excavation au point qu'il ne resterait qu'une ligne d'épaisseur à la dernière planche, de sorte qu'il se verrait en état d'ouvrir dans un

quart d'heure le trou au moment où je l'aurais ordonné. J'avais déjà fixé ce moment. L'ouvrage devait être terminé le jeudi et je comptais de faire achever l'ouverture le samedi à midi pour aller faire le reste de l'ouvrage en rompant les planches du grand toit, qui étaient immédiatement sous les plaques de plomb qui couvraient le palais.

Le lundi, deux heures après midi, dans le temps même que le père Balbi travaillait, j'ai entendu le bruit des portes qu'on ouvrait de mon côté. Mon sang se gela, mais j'ai frappé vite deux coups sous le plafond, marque d'alarme. Une minute après, j'ai vu Laurent qui entrait dans le corridor en me demandant pardon s'il mettait en ma compagnie un gueux dans toute la signification du terme. J'ai vu un homme de quarante à cinquante ans, petit, maigre, laid, mal vêtu, en perruque noire et ronde (1). Deux archers le dégarrotèrent. Je n'ai pas douté que ce ne soit un gueux, puisque Laurent me l'avait annoncé à sa présence sans que le titre ait rebuté le personnage. Je lui ai répondu que le tribunal était le maître et je l'ai prié de ne pas s'en aller sans lui donner une paillasse. Il eut cette complaisance. Après nous avoir enfermés, il lui dit que le tribunal lui passait dix sous par jour. Mon nouveau camarade lui répondit : *Dieu les*

lui rende. Malgré que désolé, j'ai commencé d'abord à examiner ce coquin que sa physionomie décelait. J'avais besoin de le sonder et, pour le connaître, il fallait le faire parler.

Il commença par me remercier que je lui avais fait porter une paillasse. Je lui ai dit qu'il mangera avec moi et, à toute force, il a fallu que je me laisse baiser la main. Il me demanda s'il pouvait demander au gardien les dix sous que le tribunal lui donnait et, en prenant un livre et faisant semblant de lire, je lui ai répondu qu'il ferait fort bien. J'ai vu cet homme se mettre à genoux et tirer de sa poche un chapelet ; il cherchait des yeux, et je ne savais pas quoi. *Que cherchez-vous?* lui dis-je. — *Je cherche, vous me pardonnerez, quelque image dell' immacolata Vergine Maria, car je suis chrétien, ou au moins quelque passable crucifix, car je n'ai jamais eu tant besoin de prier S. François, dont je porte indignement le nom, comme aujourd'hui.*

J'ai eu la plus grande peine à retenir un grand éclat de rire, non pas à cause de la piété chrétienne que je révérais, mais à cause de la tournure de sa remontrance. J'ai cru, à sa demande de pardon, qu'il me prenait pour un juif. Je me suis hâté de lui donner l'office de la Sainte Vierge, dont il baisa d'abord l'image en me le rendant et me disant modestement que feu son père,

argousin de galère, avait négligé de lui faire apprendre à lire, mais que certainement il voulait pour le moins apprendre à écrire, car il lui arrivait d'en avoir besoin tous les jours. Je lui ai dit que j'allais moi-même dire l'office tout haut et qu'en l'écoutant il aurait le même mérite que s'il le récitait lui-même. Il me répondit que sa dévotion particulière était pour le très saint Rosaire, dont il a voulu me narrer une quantité de miracles, que j'ai écoutés avec une patience exemplaire, et il me dit à la fin que la grâce qu'il me demandait était de lui permettre de poster vis-à-vis de lui la sainte image que je lui avais montrée pour l'adorer en disant son rosaire. Je lui ai fait ce plaisir et j'ai même accompagné sa prière, ce qui dura une demi-heure. Je lui ai demandé s'il avait dîné et il me dit qu'il était à jeun. Je lui ai donné tout ce que j'avais et il dévora tout avec une faim canine, mais en pleurant toujours. Ayant bu tout le vin sans eau, il se trouva gris et pour lors ses larmes redoublèrent et il lui prit une forte envie de parler. Je lui en ai fourni un grand sujet en l'interrogeant sur la cause de son malheur. Voici le précis de sa réponse, que mon esprit n'oubliera qu'en passant le Styx. Je la rends fidèlement au lecteur, dans l'ordre de narration qu'il suivit lui-même.

« Mon unique passion dans ce monde, mon cher maître, fut toujours la gloire de cette sainte république, et l'exacte obéissance à ses lois. Toujours attentif aux malversations des fripons, dont le métier est celui de tromper et frustrer de ses droits leur prince, et de tenir cachées leurs démarches, j'ai tâché de découvrir leurs secrets et j'ai toujours fidèlement rapporté à *Messer grande* tout ce que j'ai pu découvrir. Il est vrai qu'on m'a toujours payé, mais l'argent qu'on m'a donné ne m'a jamais fait tant de plaisir comme la satisfaction que j'ai ressentie de me voir utile au glorieux évangéliste saint Marc. Je me suis toujours moqué du préjugé de ceux qui attachent une mauvaise idée au nom d'espion. Ce nom ne sonne mal qu'aux oreilles de ceux qui au fond n'aiment pas le gouvernement, car l'espion n'est autre chose que l'ami du bien de l'État, le fléau des criminels et le fidèle sujet de son prince. Lorsqu'il s'est agi de mettre en activité mon zèle, le sentiment de l'amitié, qui peut avoir quelque force sur d'autres, n'en a jamais eu sur moi, et encore moins ce qu'on appelle reconnaissance, et j'ai souvent juré de me taire pour arracher à quelqu'un un important secret, que d'abord su j'ai référé ponctuellement, assuré par mon confesseur que je pouvais le révéler, non seulement parce que je n'avais pas eu

l'intention d'observer le jurement de silence lorsque je l'avais fait, mais parce qu'en s'agissant du bien public, il n'y a pas de serment qui tienne. Je sens qu'esclave de mon zèle, j'aurais trahi mon père et j'aurais su imposer silence à la nature.

Tel que je suis, il y a trois semaines que j'ai observé à *Isola* (1), petite ville où je demeurais, une grande union entre quatre ou cinq personnes notables de la ville, que je connaissais pour mécontentes du gouvernement à cause d'une contrebande surprise et confisquée que les principaux avaient dû expier par la prison. Le premier chapelain de la paroisse, né sujet de l'impératrice, était de ce complot dont je me suis déterminé à développer le mystère. Ces gens-là s'assemblaient le soir dans une chambre du cabaret où il y avait un vieux lit et, après qu'ils avaient bu et parlé ensemble, ils s'en allaient. Je me suis courageusement déterminé à me cacher sous ce lit un jour que, sûr de n'être pas observé, j'ai trouvé la chambre ouverte et vide. Vers le soir, mes gens vinrent et parlèrent de la ville d'*Isola* qu'ils disaient n'être pas de la juridiction de saint Marc, mais appartenante à la principauté de Trieste, car elle ne pouvait aucunement être regardée comme une partie de l'Istrie vénitienne. Le chapelain dit au principal du complot, qui

s'appelait P. P. ([1]), que s'il voulait signer un écrit et si les autres voulaient en faire de même, il irait en personne chez l'ambassadeur impérial et que certainement l'impératrice non seulement s'emparerait de la ville, mais les récompenserait. Ils dirent tous au chapelain qu'ils étaient prêts et il s'engagea de porter le lendemain l'écriture et de partir d'abord pour venir ici la présenter à l'ambassadeur. Avant que de partir, il dit que L... signerait aussi, ce qui me fit une grande peine, car ce L... était mon *compère de S Jean* ([2]), parenté spirituelle qui lui donnait sur moi un titre inviolable et beaucoup plus fort que s'il eût été mon frère ; mais après avoir beaucoup combattu avec moi-même, j'ai vaincu ce scrupule aussi et j'ai décidé de faire aller en fumée cet infâme projet.

Après leur départ, j'ai eu tout le loisir de m'évader et j'ai cru inutile de m'exposer à un nouveau risque en me cachant le lendemain sous le même lit : j'avais assez découvert. Je suis parti avant minuit dans un bateau et le matin avant midi je fus ici. Je suis entré dans une apothicairerie, où un jeune homme me fit le plaisir d'écrire les six noms de ces rebelles et, en s'agissant de crime d'État, j'ai été chez le secrétaire des inquisiteurs, auquel j'ai tout dit. Il m'a ordonné d'aller chez lui le lendemain de bonne heure.

J'y fus et j'ai reçu ordre d'aller chez *Messer grande*, qui me donnerait un homme, auquel j'aurais dû faire connaître la figure du chapelain en allant d'abord à *Isola* avec lui, d'où il y avait apparence qu'il ne serait pas encore parti. Il me dit qu'après cela j'aurais pu me tenir tranquille où je voulais. J'ai exécuté ses ordres. *Messer* me donna l'homme, avec lequel je suis parti d'abord, et six ducats d'argent pour mes frais. Je suis sûr qu'il en a reçu douze, mais j'ai fait semblant d'en être content. Arrivé à Isola, j'ai montré à mon homme le chapelain et je l'ai laissé. Vers le soir, j'ai vu à sa fenêtre ma commère, femme de L..., qui me pria de monter pour raser son mari, car je suis, de mon premier métier, barbier et perruquier. Après l'avoir rasé, il me donna un excellent verre de refosque (1) et coupa quelques tranches de saucisson à l'ail que nous avons mangées ensemble. Me trouvant seul avec lui, mon affection de *compère de S. Jean* s'est emparée de mon âme, car je suis bon. En le prenant par la main et versant des larmes, je l'ai prié de quitter l'amitié du chapelain et surtout de se garder de signer une certaine écriture. Mon compère me jura qu'il n'était pas plus ami du chapelain que d'un autre, qu'il n'avait jamais signé aucune écriture et il me pria de lui dire de quoi il s'agissait. Je me suis pour

lors mis à rire ; je l'ai assuré que j'ai badiné et je l'ai quitté, repenti d'avoir écouté mon bon cœur qui m'excita à lui donner un sage avertissement. Le lendemain, je n'ai vu ni l'homme ni le chapelain et huit jours après j'ai quitté *Isola* pour faire une visite à *Messer grande*, qui sans façon me fit hier mettre en prison chez lui et aujourd'hui avec vous, dont je remercie S. François, car je suis avec un homme comme il faut et bon chrétien. Je vous crois ici pour quelque raison que vous savez et que je ne vous demanderai pas. Mon nom *è sior Checco* (1) *da Castello, barbier al pontesello de S. Martin*. Mon nom de famille est Soradaci, et ma femme est de la maison Legrenzi, fille d'un secrétaire du Conseil des Dix, qui, devenue amoureuse de moi, se moqua du préjugé et voulut m'épouser. Elle sera au désespoir de ne pas savoir ce que je suis devenu, mais j'espère de n'être ici que pour peu de jours et pour la commodité du secrétaire qui apparemment aura besoin de m'examiner.»

Après cette narration effrontée qui me fit connaître de quelle espèce était ce monstre, j'ai fait semblant de le plaindre et, faisant l'éloge de son patriotisme, je lui ai prédit sa liberté dans peu de jours. Une demi-heure après il s'est endormi et j'ai tout écrit au Père Balbi et la nécessité où nous étions de suspendre tout

travail pour attendre la favorable opportunité.

Le lendemain, j'ai ordonné à Laurent de m'acheter un crucifix de bois, une image de la Sainte Vierge et un flacon d'eau bénite. Soradaci lui demanda hardiment ses dix sous et Laurent, faisant le généreux, se mit à rire et en l'appelant gueux lui en donna vingt. Je lui ai ordonné de me porter quatre fois plus de vin et de l'ail, car mon camarade m'avait dit que l'ail faisait ses délices. Après le départ de Laurent, j'ai partagé ma soupe avec ce traître et j'ai conçu le projet de faire une expérience ; mais auparavant j'ai tiré adroitement du livre la lettre du père Balbi et je l'ai lue sans qu'il y prenne garde. Il me peignait dans sa lettre sa surprise, sa frayeur : il s'était sauvé dans un instant ; il était rentré dans son cachot plus mort que vivant et il avait vite remis l'estampe sous le trou ; mais si Laurent fût allé chez lui, tout était perdu, car il aurait vu le trou ouvert et il ne l'aurait point vu dans le cachot.

Le récit que Soradaci me fit de son affaire m'a fait juger qu'il devait certainement subir des interrogatoires ; car on ne pouvait l'avoir enfermé que par soupçon de calomnie ou par obscurité de rapport. J'ai donc décidé de lui confier deux lettres qui, s'il eût porté à leurs adresses dans le cas qu'il fût mis en liberté, n'auraient pu me

faire ni bien ni mal et qui n'auraient pu que m'être utiles si, au lieu de les porter, il m'eût joué un tour de son métier en les donnant au secrétaire. J'ai donc passé une grande partie de la journée à les écrire avec du crayon. Le lendemain, Laurent me porta un crucifix de bois, une image de la Sainte Vierge et une bouteille d'eau bénite.

Après avoir bien donné à manger à Soradaci et mieux à boire, je lui ai dit que j'avais besoin de le prier de me rendre un grand service, en comptant sur sa fidélité pour le secret et sur son courage, car si l'on vînt à savoir que ce fût lui qui m'eût fait ce plaisir, il serait puni. Après ces paroles, je lui ai dit qu'il s'agissait de porter à leur adresse deux lettres, desquelles dépendait ma félicité. Je lui ai demandé s'il voulait jurer sur le crucifix et sur la Sainte Vierge qu'il ne me trahirait pas. Il me répondit qu'il était prêt à jurer et à mourir plutôt que de manquer à sa foi et il versa des larmes, dont la grande source ne s'ouvrait qu'après qu'il avait bu. Je lui ai d'abord fait présent d'une chemise et d'un bonnet. Je me suis alors levé, j'ai ôté le mien et devant les deux saintes images j'ai prononcé une formule de serment avec des conjurations qui n'avaient pas l'ombre du bon sens, mais qui étaient épouvantables. J'ai arrosé d'eau bénite le cachot,

sa personne, la mienne et je me suis fait plusieurs signes de croix. Je l'ai fait mettre à genoux, jurer et se faire les plus horribles imprécations s'il violait le serment. Intrépide, il a dit tout ce que j'ai voulu. Après cela je lui ai donné mes deux lettres décachetées et ce fut lui-même qui voulut les coudre dans la doublure du dos de sa veste pour qu'on ne puisse pas les lui trouver, si par hasard on eût voulu le fouiller à sa sortie.

J'étais moralement sûr que cet homme remettrait mes lettres au secrétaire. Aussi ai-je employé tout l'art pour que le tribunal ne puisse jamais par mon style relever ma ruse. Ces lettres étaient faites pour me concilier la pitié et l'estime des trois tout puissants qui me tenaient dans un si dur esclavage. Elles étaient adressées à M. de Br... et à M. de Gr... ([1]). Je les priais de me conserver leur bonté, de se tenir tranquilles et de ne s'affliger aucunement sur mon sort, puisque la douceur avec laquelle je me voyais traité me faisait espérer d'obtenir bientôt ma grâce. Je leur disais qu'ils trouveraient à ma sortie que cette détention, bien loin de m'avoir fait du mal, m'avait été nécessaire, que personne à Venise n'avait eu plus besoin de réforme que moi. Je priais M. de Gr... de m'envoyer quelques flacons de vin de Poleselle ([2]) et M. de Br... de m'en-

voyer l'histoire de Venise de Contarini ([1]) et des bottes très larges doublées de peau d'ours avant l'hiver, car, me trouvant dans un cachot où je pouvais marcher debout, j'avais besoin de tenir mes jambes chaudes. Je n'ai pas voulu que Soradaci sache que mes lettres étaient innocentes à ce point-là, car, s'il l'avait su, il lui serait peut-être venu le caprice de faire une action d'honnête homme. Il les cousut à sa veste.

Deux jours après Laurent monta à *Terza* et dit à Soradaci de descendre et, ne l'ayant pas vu retourner, j'ai cru de ne plus le revoir. J'ai écrit au moine de poursuivre son travail, mais vers la fin du jour j'ai vu Laurent qui me reconduisait ce méchant animal. Il me dit après le départ du gardien que le secrétaire le soupçonnait d'avoir averti le chapelain, puisque non seulement il n'avait jamais été chez l'ambassadeur, mais il n'avait eu sur lui à son arrivée à Venise ni lettre ni écriture. Il me dit qu'après cet interrogatoire dans lequel le secrétaire devait être assuré de son innocence, on l'avait mis tout seul dans une petite prison où on l'avait laissé sept heures et qu'après on l'avait garrotté pour une seconde fois et on l'avait ainsi reconduit devant le secrétaire qui voulait qu'il confessât d'avoir dit à quelqu'un à *Isola* que le prêtre ne retournerait plus là, ce qu'il n'avait pu confesser, car c'était

faux. Le secrétaire enfin avait sonné et l'avait fait remettre avec moi.

J'ai connu sans rien dire et avec amertume qu'il était possible qu'on le laissât avec moi pour longtemps. Dans la nuit, pendant qu'il dormait, j'ai écrit au père Balbi tout cet événement après avoir tiré hors du livre la lettre que je lui avais écrite. C'est à cette occasion que je me suis rendu habile à écrire dans l'obscurité.

Le lendemain, après avoir avalé mon bouillon, j'ai voulu m'assurer de ce dont je me doutais déjà. Je lui ai dit que je voulais ajouter quelque chose sur une des deux lettres et que nous la recoudrions après. Le sot me dit que c'était inutile et dangereux, puisqu'on pouvait venir dans ce moment-là et nous surprendre. Je fus pour lors sûr de sa trahison et je lui ai dit que je voulais cela absolument. Ce monstre alors se jeta à genoux et me jura qu'à sa seconde apparition devant le redoutable secrétaire, il lui prit un grand tremblement et une pesanteur insoutenable au dos, dans l'endroit même où les lettres étaient, et que, le secrétaire lui ayant demandé ce qu'il lui arrivait, il n'avait pu s'empêcher de lui déclarer la vérité, qu'il avait sonné alors et que Laurent l'ayant dégarrotté et ôté sa veste, il avait décousu les lettres, que le secrétaire avait mises dans un tiroir après les avoir lues. Il me dit que le

secrétaire l'avait assuré que s'il eût porté ces lettres on l'aurait su et que sa faute lui aurait coûté la vie.

J'ai fait alors semblant de me trouver mal ; j'ai porté mes mains devant mon visage, je me suis jeté sur le lit à genoux devant le crucifix et la Vierge et je leur ai demandé vengeance du monstre qui m'avait perdu en violant le plus solennel de tous les serments. Après cela, je me suis couché sur le côté, avec mon visage tourné vers la cloison, et j'ai eu la constance de me tenir ainsi sans articuler le moindre mot pour toute la journée, faisant semblant de ne pas entendre les pleurs, les cris et les protestations de repentir de cet infâme. J'ai joué mon rôle à merveille pour une comédie dont j'avais déjà tout le canevas dans ma tête. J'ai écrit dans la nuit au père Balbi de venir à dix-neuf heures précises, pas une minute avant ni après, pour achever son travail et de ne travailler que quatre heures, de sorte que sans nulle faute il devait partir précisément lorsqu'il entendrait sonner vingt-trois heures. Je lui ai dit que notre liberté dépendait de cette fidèle exactitude et qu'il n'y avait rien à craindre.

Nous étions au vingt-cinq d'octobre et les jours s'approchaient dans lesquels je devais exécuter mon projet ou l'abandonner pour toujours. Les inquisiteurs d'État et même le secrétaire allaient

tous les ans passer les trois premiers jours de novembre dans quelque village de la terre-ferme. Laurent, dans ces trois jours de vacances de ses maîtres, se saoulait le soir, dormait jusqu'à *Terza* et ne paraissait que fort tard sous les Plombs. Il y avait déjà un an que j'avais appris cela. Je devais par prudence, devant m'enfuir, prendre une de ces nuits pour être sûr que ma fuite n'aurait été découverte que le matin assez tard. Une autre raison de cet empressement, qui me fit prendre cette résolution dans un temps où je ne pouvais plus douter de la scélératesse de mon camarade, fut très puissante, et elle mérite, ce me semble, d'être écrite.

Le plus grand soulagement qu'un homme qui est dans la peine puisse avoir est celui d'espérer d'en sortit bientôt. Il contemple l'heureux instant dans lequel il verra la fin de son malheur ; il se flatte qu'il ne tardera pas beaucoup à arriver et il ferait tout au monde pour savoir le temps précis dans lequel il arrivera. Mais il n'y a personne qui puisse savoir dans quel instant un fait qui dépend de la volonté de quelqu'un arrivera, à moins que ce quelqu'un ne l'ait dit. L'homme néanmoins, devenu impatient et faible, parvient à croire que l'on puisse par quelque moyen occulte découvrir ce moment. Dieu, dit-il, doit le savoir et Dieu peut permettre que l'époque

de ce moment me soit révélée par le sort. D'abord que le curieux a fait ce raisonnement, il n'hésite pas à consulter le sort, disposé ou non à croire infaillible tout ce qu'il peut lui dire. Tel était l'esprit de ceux qui consultaient jadis les oracles, tel est l'esprit de ceux qui interrogent encore aujourd'hui les cabales et qui vont chercher ces révélations dans un verset de la Bible ou dans un vers de Virgile, ce qui a rendu si célèbres les *sortes Virgilianæ* dont plusieurs auteurs nous parlent.

Ne sachant pas de quelle méthode me servir pour me faire révéler le moment de ma liberté par la Bible, je me suis déterminé à consulter le divin poème du Roland furieux de Messire Lodovico Ariosto, que j'avais lu cent fois et qui faisait encore là-haut mes délices. J'idolâtrais son génie et je le croyais beaucoup plus propre que Virgile à me prédire mon bonheur.

Dans cette idée, j'ai couché une courte question, dans laquelle je demandais à une intelligence que je supposais, dans quel chant de l'Arioste se trouvait la prédiction du jour de ma délivrance. Après cela j'ai formé une pyramide à rebours (1) composée des nombres résultant des paroles de mon interrogation et, avec la soustraction du nombre 9 de chaque couple de chiffres, j'ai trouvé pour le dernier

nombre le 9 et j'ai cru que dans le neuvième chant il y avait ce que je cherchais. J'ai suivi la même méthode pour savoir dans quelle stance de ce chant se trouvait cette prédiction et j'ai trouvé le nombre 7 et, curieux enfin de savoir dans quel vers de la stance se trouvait l'oracle, j'ai reçu l'1. J'ai d'abord pris entre mes mains l'Arioste avec le cœur palpitant et j'ai trouvé que le premier vers de la septième strophe du neuvième chant était : *Tra il fin d'Ottobre e il capo di Novembre* (1).

La précision de ce vers et l'à-propos me parurent si admirables que je ne dirai pas d'y avoir ajouté foi, mais le lecteur me pardonnera si je me suis disposé de mon côté à faire tout ce qui dépendait de moi pour aider à la vérification de l'oracle. Le singulier de ce fait est que *Tra il fin d'Ottobre e il capo di Novembre* il n'y a que minuit et que ce fut positivement au son de la cloche de minuit du trente-un d'octobre que je suis sorti de là, comme le lecteur va voir. Je le prie de ne pas vouloir, d'après cette fidèle narration, me dépêcher pour un homme plus superstitieux qu'un autre ni pour un esprit capable à cause d'un fait pareil de former un système : il se tromperait. Je narre la chose parce qu'elle est vraie, quoique extraordinaire, et parce qu'à cause de l'attention que j'y ai faite il m'est

peut-être arrivé de me sauver. Ce ne sont pas les prédictions qui font arriver un fait quelconque, mais c'est le fait lui-même qui arrivant rend à la prédiction le service de l'avérer. Lorsque le fait n'arrive pas, elle devient nulle ; mais il y a dans l'histoire générale beaucoup d'événements qui ne seraient jamais arrivés s'ils n'eussent pas été prédits.

Voici comment j'ai passé la matinée jusqu'à dix-neuf heures pour frapper l'esprit de ce méchant ignorant, pour porter la confusion dans sa frêle raison avec des images extraordinaires et étonnantes et pour le rendre par là incapable de me nuire. Le matin, après que Laurent, auquel j'ai donné le livre pour le père Balbi, nous quitta, j'ai dit à Soradaci de venir manger la soupe. Cet homme s'était tenu couché, ayant dit au gardien qu'il était malade, et ne se serait pas levé de sa paillasse si je ne l'eusse pas appelé. Il se leva, s'étendit sur son ventre à mes pieds, me les baisa et me dit en versant des larmes et en sanglotant qu'à moins que je ne lui pardonnasse, il se voyait mort dans la journée et qu'il sentait déjà le commencement de la malédiction dépendante de la vengeance de la Sainte Vierge que j'avais conjurée contre lui. Il sentait des tranchées qui lui déchiraient les entrailles et sa langue s'était remplie d'ulcères ; il me la montra

alors et avec quelque surprise je l'ai vue réellement couverte d'aphtes ; je ne sais pas s'il les avait le jour auparavant. Je ne me suis pas soucié de l'examiner beaucoup pour voir s'il disait la vérité ; mon intérêt était celui de faire semblant de le croire et de lui faire espérer pardon : il fallait le faire manger. Il avait peut-être l'intention de me tromper, mais, déterminé à le tromper comme j'étais, il s'agissait de voir lequel de nous deux jouerait avec plus d'habileté son personnage.

J'ai emprunté dans l'instant une physionomie d'inspiré et je lui ai ordonné de s'asseoir. *Mangeons ce potage*, lui dis-je, *et après je vous annoncerai votre bonheur. Sachez que la Sainte Vierge m'est apparue à la pointe du jour et m'a ordonné que je vous pardonne. Vous ne mourrez pas et vous serez heureux.* Tout ébahi, il mangea la soupe avec moi à genoux, puisqu'il n'y avait pas de chaises, puis il s'assit sur la paillasse pour m'écouter. Voici mon discours :

« La douleur que votre trahison m'a causée m'a fait passer toute la nuit sans dormir, puisque mes lettres que vous avez données au secrétaire ayant été lues par les inquisiteurs d'État, j'étais sûr qu'après leur lecture ils m'auraient condamné à passer ici tout le reste de ma vie. Mon unique consolation, je le confesse, était celle d'être cer-

tain que vous mourriez dans le terme de trois jours dans ce cachot même, sous mes yeux. Ayant la tête pleine de ce sentiment indigne d'un chrétien, car Dieu veut que nous pardonnions, un assoupissement à la pointe du jour me procura une véritable vision. J'ai vu cette même image de la Sainte Vierge que vous voyez ici devenir vivante, se mouvoir, se mettre devant moi, ouvrir la bouche et me parler en ces termes : *Soradaci est dévot de mon très saint Rosaire ; je le protège ; tu me feras plaisir à lui pardonner et la malédiction de Dieu cessera d'abord d'opérer sur lui. En récompense de ton acte généreux et chrétien, j'ordonnerai à un de mes anges de prendre la figure d'un homme et de descendre d'abord du ciel pour venir rompre le toit de ce cachot et te tirer dehors dans cinq à six jours. Cet ange commencera son ouvrage aujourd'hui à dix-neuf heures et il travaillera jusqu'à une demi-heure avant que le soleil se couche, car il doit remonter au ciel chez moi en plein jour. En fuyant d'ici, tu conduiras avec toi Soradaci et tu auras soin de lui pour toute sa vie, sous condition qu'il quitte pour toujours le métier d'espion. Tu rendras fidèlement à ce pauvre homme tout ce que je viens de te dire.* Ce discours terminé, la Sainte Vierge disparut et je me suis trouvé avec mes yeux ouverts. »

J'observais, en me conservant dans le plus

grand sérieux, la figure de ce traître qui paraissait pétrifié. Lorsque j'ai vu qu'il ne me répondait pas, j'ai pris entre mes mains un livre d'heures, je me suis fait le signe de la croix, j'ai baisé l'image de la Vierge, j'ai arrosé le cachot d'eau bénite et j'ai commencé à faire semblant de prier. Une heure après, cet animal, qui n'avait jamais ouvert la bouche ni bougé de sa paillasse, s'avisa de me demander à quelle heure l'ange devait descendre du ciel et si nous entendrions quelque indice de son arrivée. *Je suis sûr*, lui répondis-je, *qu'il viendra à dix-neuf heures*, *que nous entendrons son travail et qu'il s'en ira à vingt-trois*, *et il me semble que pour un ange c'est assez que de travailler quatre heures de suite.*

Une demi-heure après, il me dit que je pouvais avoir rêvé. Je lui ai répondu froidement que j'étais sûr que non et je lui ai ajouté qu'il devait me jurer de quitter le métier d'espion. Il s'étendit sur sa paillasse et il dormit deux heures. A peine réveillé, il me demanda s'il pouvait différer à me prêter le serment de quitter le métier qu'il faisait jusqu'au lendemain et je lui ai dit qu'il était le maître de différer jusqu'au dernier moment de mon séjour dans le cachot, mais que je ne le conduirais jamais avec moi que préalablement il ne m'ait prêté le serment que la Sainte Vierge sa protectrice exigeait. J'ai alors observé sa satis-

faction, car en lui-même il était sûr que l'ange ne viendrait pas. Toutes les heures avant les dix-neuf lui furent fort longues, mais elles ne passèrent pas plus vite pour moi. Cette comédie m'amusait et je me sentais sûr de son effet. L'incertitude cependant me tourmentait. Je me voyais perdu si par oubli Laurent n'eût pas porté le livre au père Balbi.

A dix-huit heures, j'ai voulu dîner. J'ai bu de l'eau et Soradaci but tout le vin que j'avais et il a mangé tout l'ail au dessert : c'était sa confiture. Lorsque j'ai entendu dix-neuf heures, je me suis jeté à genoux, en lui ordonnant d'en faire autant d'un ton de voix qui l'épouvanta. Il m'obéit en me regardant fixement, comme un imbécile. Lorsque j'ai entendu le petit bruit qui m'indiquait le passage du mur : *L'ange vient*, lui dis-je, et je me suis couché sur mon ventre en le poussant pour le faire tomber dans la même position. Le bruit de la fraction était fort. Je me suis tenu là un bon quart d'heure et lorsque je me suis levé, il me vint envie de rire en voyant qu'il s'était tenu ainsi couché comme moi avec la plus grande obéissance. J'ai passé trois heures et demie à lire et lui à marmotter le rosaire, à prier, à soupirer, à dormir à plusieurs reprises et à faire des gestes à l'image de la Vierge, dont rien n'était plus comique. Au son de vingt-trois

heures, je me suis levé et je lui ai fait signe de m'imiter en se couchant de nouveau sur le ventre, puisque l'ange devait s'en aller et il fallait le remercier. Le père Balbi partit et nous n'ouïmes plus aucun bruit. La confusion, l'effroi, l'étonnement étaient tous à la fois peints sur la physionomie de ce méchant homme.

J'ai commencé à lui parler pour entendre comme il raisonnerait. Il me paraissait fou ; la liaison de ses propos allait à l'extravagance ; il parlait de ses péchés, de ses dévotions, des miracles que sa femme lui avait contés, de ce qu'il pourrait faire avec moi, ignorant comme il était, et il me fit une réflexion fort singulière, à laquelle je n'ai répondu qu'en biaisant. Il me dit que s'il ne m'eût pas trahi, je n'aurais jamais reçu de la Sainte Vierge une grâce si signalée et qu'ainsi je lui en avais l'obligation. Il voulait jurer d'abord, mais je lui ai dit qu'avant que d'en venir là j'avais besoin d'une véritable marque de son obéissance. Je lui ai dit qu'il devait se tenir immobile sur sa paillasse, le visage tourné vers la cloison tout le temps que Laurent resterait le matin dans le cachot, et que, s'il lui parlait, il devait lui répondre sans le regarder et ne lui dire autre chose sinon que les puces ne le laissaient pas dormir. Il me promit qu'il ferait exactement ce que je lui ordonnais. J'ai ajouté

avec un ton de douceur, mais ferme et imposant, que j'étais ainsi inspiré et en devoir de tenir les yeux sur lui pour courir l'étrangler si j'eusse vu qu'il jetterait sur Laurent le moindre regard. Dans la nuit j'ai écrit au moine l'histoire de ce prodige pour lui faire comprendre l'importance de l'exactitude dans le rôle d'ange que je lui faisais jouer. Je lui disais que nous sortirions la nuit du trente-un, et que nous serions quatre, en comptant son camarade.

Soradaci le matin exécuta sa leçon à merveille : il fit semblant de dormir. Même étonnement et augmentation de foi lorsque après dîner l'ange retourna. Je ne lui faisais que des discours sublimes inspirant le fanatisme et je ne le laissais en paix que lorsque je le voyais ivre de vin, prêt à s'endormir ou sur le point de tomber en convulsion par la force d'une métaphysique tout à fait étrangère et neuve à une tête qui n'avait jamais exercé ses facultés que pour inventer des ruses d'espion. Il m'embarrassa un jour en me disant qu'il ne concevait pas comment un ange pouvait avoir besoin d'un temps si long pour percer des planches. Lorsque j'ai su que le petit canal en cercle était fini, j'ai accepté le serment qu'il me fit de quitter son vilain métier et je lui ai juré de ne jamais l'abandonner.

Il se peut qu'ici quelque lecteur ait besoin

d'une déclaration de ma façon de penser sur ce serment et sur l'usage que j'ai fait de nos sacrés mystères et de notre religion pour tromper ce méchant animal. J'ai aussi besoin de la faire en général, cette déclaration, en qualité d'apologie, car je ne veux ni scandaliser personne ni passer pour un autre. Je dirai donc que je ne prétends ni de me vanter ni de me confesser : mon but n'est que d'écrire la pure vérité sans m'embarrasser du jugement que quiconque me lira pourra porter sur ma façon de penser ou sur ma morale ; mais par manière d'acquit je puis cependant m'expliquer un peu là-dessus.

Je ne me vante pas d'avoir abusé de ma religion et du germe que cet homme-là en avait dans l'âme, parce que je sais que je m'en suis servi à contre-cœur et ne pouvant faire autrement, dans la nécessité où j'étais de me sauver. Je ne me confesse pas non plus d'avoir fait ce que j'ai fait, parce que je n'en rougis pas, parce que je ne me sens pas repenti et parce que je sens que j'en agirais de même aujourd'hui, si le cas l'exigeait. La nature m'ordonnait de me sauver ; la religion ne me le défendait pas ; je n'avais pas de temps à perdre ; il fallait mettre un espion que j'avais avec moi et qui m'avait communiqué sa façon de penser dans l'impuissance d'avertir Laurent qu'on rompait le toit du cachot. Que devais-je

faire ? Je n'avais que deux moyens et il fallait opter : ou faire ce que j'ai fait en lui enchaînant l'âme ou l'étouffer en l'étranglant, ce qui m'aurait été beaucoup plus facile sans rien craindre, car j'aurais dit qu'il était mort de sa mort naturelle et on ne se serait donné, à ce que je crois, nulle peine pour savoir si c'était vrai ou faux. Or quel est le lecteur qui pourra penser que j'aurais mieux fait à l'étrangler ? S'il y en a un, Dieu puisse l'éclairer ; sa religion ne sera jamais la mienne. J'ai fait mon devoir, et la victoire qui couronna mon exploit peut être une preuve qu'il fut approuvé de la providence éternelle. Pour ce qui regarde le serment que je lui ai fait d'avoir toujours soin de lui, il m'en a délivré, Dieu merci, lui-même, car il n'a pas voulu se sauver avec moi ; mais, quand même il se serait sauvé avec moi, je confie à mon bon lecteur que je ne me serais pas cru parjure en me débarrassant de lui d'abord que j'aurais cru de pouvoir le faire en toute sûreté, eussé-je dû le pendre à un arbre. Lorsque je lui ai juré une assistance éternelle, je savais que sa foi ne durerait qu'autant que l'exaltation de son fanatisme qui devait disparaître d'abord qu'il aurait vu que l'ange était un moine. *Non merta fè chi non la serba altrui*, dit Le Tasse (1). L'homme a beaucoup plus de raison d'immoler tout à sa propre con-

servation que les souverains n'en ont pour conserver leurs États.

Le trente au soir, j'ai écrit au père Balbi d'ouvrir le trou à dix-huit heures et d'entrer chez moi. Je lui ai dit de porter avec lui des ciseaux que je savais que le comte avait le privilège de posséder. Le trente-un, de bon matin, j'ai vu Laurent pour la dernière fois et, d'abord que je l'ai vu parti, j'ai dit à Soradaci que l'ange viendrait à dix-huit heures par le trou du toit, d'où nous sortirions pour aller faire un autre trou. Je lui ai dit que l'ange aurait une barbe longue comme la mienne et des ciseaux avec lesquels il nous la couperait à tous les deux. Toujours étonné, il ne doutait plus de rien et il me promit obéissance ; mais tout était déjà fait et je ne me souciais plus de lui en faire croire. Jamais sept heures ne me durèrent si longtemps. Au moindre bruit que j'entendais dehors, je m'attendais à voir Laurent qui serait venu prendre l'espion qui n'aurait pas manqué de lui narrer d'abord tous les prodiges dont il avait été témoin : j'en serais mort de douleur. Je n'avais pas dormi ; je n'ai pu manger ni boire. Enfin dix-huit heures sonnèrent.

L'ange n'employa que dix minutes à ouvrir le trou en enfonçant le petit canal ([1]). J'ai reçu entre mes bras le père Balbi qui entra ses

jambes les premières. Je l'ai cordialement embrassé, en lui disant : *voilà vos travaux terminés ; les miens vont commencer d'abord.* L'esponton vint d'abord entre mes mains et j'ai donné les ciseaux à Soradaci pour qu'il coupe nos barbes. Cet homme était tout hors de lui-même en regardant le moine qui avait l'air de tout, hormis que d'un ange. Malgré sa confusion, il nous fit la barbe à la pointe des ciseaux dans moins d'une heure et il nous la fit à la perfection.

J'ai dit en latin au moine de rester là, car je ne voulais pas laisser ce coquin tout seul ; je suis monté sur mon fauteuil et, poussé par les jambes, je suis sorti et me suis trouvé sur le toit de mon cachot. Je me suis approché du mur, où j'ai eu beaucoup de peine à passer par le trou, qui, malgré mes instructions, était trop haut et trop étroit, mais j'y suis passé. Au delà du mur je me suis trouvé sur le cachot du comte ; je me suis descendu et j'ai cordialement embrassé ce malheureux vieillard. J'ai vu une taille d'homme qui n'était pas fait pour aller au-devant des difficultés et des dangers auxquels une pareille fuite devait nous exposer sur un grand toit penchant tout couvert de plaques de plomb. Il me demanda d'abord quel était mon projet, en me disant qu'il croyait que j'avais fait trop de pas inconsidérément. Je lui ai répondu que je

me suis mis exprès dans la nécessité d'aller en avant jusqu'à ce que je trouvasse la liberté ou la mort. Il me dit alors en me serrant la main que si je pensais de percer le toit du palais et d'aller chercher là une issue qu'il ne voyait pas, il n'aurait pas le courage de me suivre, car il serait sûr de se précipiter et que, cela étant, il resterait là pour prier Dieu pour nous, tandis que nous chercherions le moyen de nous sauver.

Impatient de voir le local, je suis remonté pour aller m'approcher des bords latéraux du grenier et, parvenu à toucher le toit, je me suis courbé tant que j'ai pu pour parvenir au bord tant qu'il était possible. Assis très commodément entre les œuvres de comble dont les greniers de toutes les grandes maisons sont remplis, j'ai tâté pour deux minutes avec la pointe de mon verrou ces planches et je les ai trouvées comme pourries. Je me suis vu sûr de faire une très grande ouverture dans moins d'une heure. J'ai remercié de tout mon cœur la providence éternelle et je suis retourné en repassant le mur dans mon cachot, où j'ai employé quatre heures à couper en long tous les draps de lit que j'avais, essuie-mains, serviettes, couvertures et matelas, en nouant moi-même ensemble toutes les longues pièces, de façon que je me suis vu maître de cent brasses de corde très forte et dont j'étais sûr de la résis-

tance, car j'avais fait moi-même les nœuds qu'on appelle de tisserand. Cette diligence était nécessaire, car un nœud mal fait aurait pu se délacer et l'homme qui dans l'instant se serait trouvé suspendu à la corde aurait précipité. Il y a dans les grandes entreprises des articles qui décident de tout et sur lesquels le chef qui mérite de réussir ne doit se fier à personne. Après cela, j'ai fait un paquet de mon habit, de mon manteau de bout de soie, de quelques chemises, de bas, de mouchoirs et nous sommes entrés tous les trois dans le cachot du comte en portant avec nous tout ce bagage. Le comte fit d'abord ses compliments à Soradaci de ce qu'il avait eu le bonheur d'être mis avec moi et l'autre d'être dans le moment de me suivre ; et il n'a rien répondu. Son air interdit me donnait la plus grande envie de rire. Je ne me gênais plus ; j'avais envoyé à l'enfer le masque de l'hypocrisie que je gardais toute la journée depuis une semaine. Je voyais cet espion convaincu que je l'avais trompé, mais n'y comprenant rien ; car il ne pouvait pas concevoir de quelle façon je pouvais avoir eu une correspondance avec le prétendu ange qui arrivait et s'en allait dans l'instant que je l'annonçais. Il entendait le comte, qui nous disait que nous allions nous exposer au plus grand risque de périr, et, poltron comme il devait

être, il roulait dans sa tête le dessein de se dispenser de ce dangereux voyage. J'ai dit au moine de faire son paquet pendant que j'allais faire le trou au bord du grenier.

A une heure et demie de nuit, j'ai achevé l'ouverture, ayant non pas rompu, mais pulvérisé toutes les planches. Ce trou était fort ample et il n'était couvert que par la plaque de plomb que je touchais tout entière. Je me suis fait aider par le père Balbi pour la soulever, parce qu'elle était rivée ou courbée sur le bord de la gouttière de marbre ; mais à force de pousser l'esponton entre la gouttière et la plaque, je l'ai détachée et puis avec nos épaules nous l'avons pliée au point où il fallait pour que l'ouverture par laquelle nous devions passer fût suffisante. En mettant la tête hors du trou, j'ai vu avec dépit la clarté du croissant qui devait être à son premier quartier le lendemain (1). C'était un contretemps qu'il fallait souffrir en patience et attendre à sortir jusqu'à minuit, temps où la lune serait allée éclairer nos antipodes. Dans une nuit superbe, où tout le monde du bon ton devait se promener dans la place de Saint-Marc, je ne pouvais pas m'exposer à être vu me promener là-haut. On aurait vu notre ombre fort allongée sur le pavé de la place, on aurait élevé les yeux et nos personnes auraient offert un spectacle

extraordinaire qui aurait excité la curiosité, et principalement celle de *Messer grande* dont les hommes veillent toute la nuit, seule garde de la grande ville. Il aurait d'abord trouvé le moyen d'envoyer là-haut une bande qui aurait dérangé tout mon projet.

Remis à la volonté de Dieu, je lui demandais assistance et point de miracles. Exposé aux caprices de la fortune, je devais lui donner moins de prise que je pouvais. Si mon entreprise échouait, je ne devais pas pouvoir me reprocher le moindre faux pas. La lune devait infailliblement se coucher avant six heures et le soleil devait se lever à treize et demie. Il nous restait six heures de parfaite obscurité dans lesquelles nous aurions pu agir.

J'ai dit au père Balbi que nous passerions quatre heures à causer chez le comte Asquin et d'aller d'abord tout seul le prévenir que j'avais besoin qu'il me prêtât trente sequins qui pourraient me devenir nécessaires autant que mon esponton me l'avait été pour faire tout ce que j'avais fait. Il fit ma commission et quatre minutes après il vint me dire d'y aller tout seul, car il me voulait parler sans témoins. Ce bon vieillard commença par me dire avec douceur que pour m'enfuir je n'avais pas besoin d'argent, qu'il n'en avait pas, qu'il n'était pas riche, qu'il

avait une nombreuse famille, que si je périssais, l'argent qu'il me donnerait serait perdu et beaucoup d'autres raisons toutes faites pour masquer l'avarice. Ma réponse dura une demi-heure et le lecteur peut se la figurer. Raisons excellentes, mais qui, depuis que le monde existe, n'eurent jamais la force ni de persuader ni de convaincre, parce que l'orateur ne peut pas déraciner la passion qui fait le plus puissant obstacle à son éloquence : c'est le cas de *nolenti baculus* (1), mais je n'étais pas assez cruel pour employer ce moyen vis-à-vis du comte. J'ai fini par lui dire que, s'il voulait s'enfuir avec moi, je le porterais sur mes épaules comme Énée Anchise, mais que, s'il voulait rester pour prier Dieu de nous conduire, je l'avertissais que sa prière serait inconséquente, puisqu'il prierait Dieu de faire réussir une chose à laquelle il n'aurait pas contribué par les moyens ordinaires. *Quisque sibi est deus* (2). Le son de sa voix me fit voir ses larmes ; elles eurent la force de m'émouvoir ; il me demanda si deux sequins me suffisaient ; je lui ai dit que tout devait me suffire. Il me les donna en me priant de les lui rendre si, après avoir fait un tour sur le toit, j'eusse pris le parti de rentrer dans mon cachot. Cette supposition me fit presque rire, puisque ce retour ne me paraissait pas vraisemblable.

J'ai appelé mes compagnons et nous mîmes près du trou tout notre équipage. J'ai séparé en deux paquets les cent brasses de corde et nous passâmes trois heures à causer. Le père Balbi commença à me donner un bel essai de son caractère, m'ayant répété dix fois que je lui avais manqué de parole, puisque dans mes lettres je l'avais assuré que mon plan pour nous sauver était fait et sûr, tandis qu'il n'en était rien, et que, s'il eût prévu cela, il ne m'aurait pas tiré hors du cachot. Le comte disait que le plus sage parti était celui de rester où nous étions, car il prévoyait la fuite impossible et le danger d'y laisser la vie évident. Il dit que la déclivité du toit garni de plaques de plomb ne permettait pas de s'y tenir debout et encore moins d'y marcher, que toutes les lucarnes étaient grillées de fer et qu'elles étaient inaccessibles, car elles étaient toutes distantes des bords, que les cordes que j'avais me seraient inutiles, parce que je n'aurais pas trouvé un endroit propre à y attacher ferme un bout, que, quand même nous l'aurions trouvé, un homme descendant d'une si grande éminence ne pouvait pas se tenir assez longtemps suspendu sur ses bras ni s'accompagner jusqu'au bas, qu'il aurait fallu qu'un de nous trois descendît un à la fois les deux, comme on descend un seau dans un puits, et que celui qui ferait

cette charitable opération se sentît disposé à rester là et à retourner dans son cachot. Il dit qu'en supposant que nous eussions pu nous descendre tous les trois, nous ne pouvions penser qu'au côté du canal, puisque de l'autre il y avait la cour, où la garde des arsenalotti ([1]) veillait toute la nuit, et que, n'ayant point sur le canal du palais ni une gondole ni un bateau, nous aurions dû parvenir au rivage en nageant et que, dans un état déplorable et tout mouillés, nous n'aurions su où aller dans la nuit pour nous mettre en état de prendre d'abord la fuite et que nous n'aurions pu rien faire si nous eussions attendu le jour, puisqu'on nous aurait d'abord arrêtés. Il dit que le moindre faux pas sur les plombs nous aurait fait glisser et tomber dans le canal, où il ne fallait pas espérer d'éviter la mort en sachant nager, puisqu'il ne s'agissait pas de se noyer, mais de rester écrasés, le fond du canal n'étant que de huit à neuf pieds dans le flux et de deux ou trois dans le reflux ; qu'un homme donc tombant de si haut aurait donné sur le fond et se serait assommé, l'espace d'eau n'étant pas assez grand pour modérer la violence du plongeon ; que le moindre malheur qui pourrait arriver à celui qui précipiterait dans le canal serait d'avoir les bras ou les jambes cassées.

J'écoutais ces discours avec une patience qui

n'était point du tout analogue à mon caractère. Les reproches du moine, lancés sans aucun ménagement, m'indignaient, et m'excitaient à les repousser dans les termes qui leur étaient dus ; mais j'ai vu que j'allais ruiner tout mon édifice, car il me paraissait impossible de m'en aller tout seul ou avec Soradaci, traître de métier et lâche par nature. Je me suis donc contenté de dire avec douceur au père Balbi qu'il pouvait être sûr que je ne l'avais pas trompé et que nous nous sauverions, malgré que je ne fusse pas en état de lui détailler mon plan. J'ai dit au comte Asquin que son raisonnement était sage et que j'en tirerais parti pour me régler avec prudence, que certainement l'accident de tomber dans le canal ne nous arriverait pas et que ma confiance en Dieu était plus grande que la sienne. Soradaci n'ouvrait jamais la bouche ; j'allongeais souvent les mains pour savoir s'il était là ou s'il dormait. Je riais en songeant à ce qu'il pouvait rouler dans sa méchante cervelle qui devait connaître que je l'avais trompé. A quatre heures et demie, je lui ai dit d'aller voir dans quel endroit du ciel était le croissant. Il me dit en retournant qu'on ne le verrait plus dans une demi-heure et qu'un brouillard très épais devait rendre les plombs fort dangereux. Je lui ai dit qu'il suffisait que le brouillard ne fût pas de l'huile et je lui ai demandé

s'il avait mis son manteau dans un paquet. *Vous me ferez aussi le plaisir*, lui dis-je, *d'attacher à votre cou un paquet de nos cordes* ; *je porterai l'autre moi-même.*

Je fus alors fort surpris de sentir cet homme à mes genoux, prendre mes mains, les baiser et me dire en pleurant qu'il me suppliait de ne pas vouloir sa mort. Il était sûr, disait-il, de tomber dans le canal, où savoir nager ne lui servirait de rien. Il m'assura qu'il ne me serait d'aucune utilité, mais qu'il pourrait bien au contraire m'embarrasser, et que, si je l'eusse laissé là, il aurait passé toute la nuit à prier S. François de m'assister. Le sot termina sa prière en me disant que j'étais le maître de le tuer, mais que, n'étant pas désespéré, il ne se déterminerait jamais à me suivre. J'ai écouté cette harangue avec plaisir, car une pareille compagnie ne pouvait que me porter malheur.

Je lui ai répondu qu'en se tenant dans son cachot à prier S. François, il me serait beaucoup plus utile que s'il me suivît et que j'allais sur-le-champ lui faire présent de tout ce qui m'appartenait, les livres exceptés, qu'il devait aller prendre dans la minute pour les porter tous à M. le comte. Soradaci, sans me répondre, courut vite dans mon cachot, et en quatre voyages porta au comte tous mes livres, qui me dit qu'il les

tiendrait en dépôt, ne me répondant rien lorsque je lui ai dit que je serais bien plus satisfait de les lui vendre pour cinq ou six sequins (1). L'avare est toujours méprisable, mais il y a des cas où l'humanité doit lui pardonner. Une centaine de sequins que peut-être ce vieillard possédait était la seule consolation qu'il avait dans sa prison. Il est cependant vrai que si j'eusse prévu que sans son argent ma fuite me serait devenue impossible, ma raison m'aurait forcé à faire taire le sentiment, qui dans ce cas-là serait devenu faiblesse. J'ai demandé au moine du papier, une plume et de l'encre qu'il possédait malgré les lois prohibitives et voici la lettre que j'ai laissée à Soradaci et que j'ai écrite à l'obscur beaucoup plus intelligible que si je l'eusse écrite à la grande lumière. Je l'ai écrite en prononçant à haute voix ce que j'écrivais, parce qu'il m'aurait été impossible de la relire. J'ai commencé par une devise de tête sublimée, ce qui me parut fort à propos dans la circonstance :

« *Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini. David, in psalmis* (2). »

Nos seigneurs les inquisiteurs d'État doivent tout faire pour tenir par force dans une prison un coupable. Le coupable, heureux de n'être pas prisonnier sur sa parole, doit tout faire pour

se procurer la liberté. Leur droit a pour base la justice ; celui du coupable a la nature. Tout comme ils n'eurent pas besoin de son consentement pour l'enfermer, il ne peut pas avoir besoin du leur pour se sauver. Ja. Ca., qui écrit ceci dans l'amertume de son cœur, sait qu'il peut lui arriver le malheur qu'avant qu'il soit hors de l'État on le rattrape et on le reconduise entre les mains de ceux mêmes dont il fuit le glaive, et dans ce cas il supplie à genoux l'humanité de ses généreux juges à ne vouloir pas rendre son sort plus cruel en le punissant de ce qu'il a fait, forcé par la raison et par la nature. Il supplie qu'on lui rende, s'il est repris, tout ce qui lui appartient et qu'il le laisse dans le cachot qu'il a violé. Mais s'il a le bonheur de parvenir à se voir libre hors de l'État, il fait présent de tout ce qu'il laisse ici à François Soradaci, qui reste prisonnier parce qu'il craint les dangers auxquels je vais m'exposer et n'aime pas comme moi sa liberté plus que sa vie. C... supplie la vertu magnanime de L. L. E. E. de ne pas contester à ce misérable le don qu'il lui fait. Écrit à minuit, sans lumière, dans le cachot du comte Asquin, ce 31 d'octobre 1756. *Castigans castigavit me Dominus et morti non tradidit me* (1). »

J'ai donné cette lettre à Soradaci en l'avertissant de ne pas la donner à Laurent, mais au

secrétaire même, qui certainement ne manquerait pas de monter. Le comte lui dit que mon billet était tel que son effet était immanquable et qu'ainsi tout ce que j'avais devenait à lui ; mais qu'il devait me rendre tout, si je reparusse. Il répondit qu'il n'était pas avare et qu'il désirait de me revoir. Cette réponse nous fit rire.

Mais il était temps de partir. Le père Balbi ne parlait pas. Je m'attendais à l'entendre se dispenser aussi de me suivre, et cela m'aurait désespéré, mais il vint. J'ai lié à son cou, appuyé sur son épaule gauche, un paquet de cordes et sur la droite il se lia celui où il avait mis ses pauvres nippes. J'en ai fait de même. Tous les deux en gilet, nos chapeaux sur la tête, nous sortîmes par l'ouverture, moi le premier, le moine le second, nous tenant à genoux à quatre pattes. Mon compagnon rebaissa la plaque de plomb. Le brouillard n'était pas épais. A cette sombre lueur j'ai empoigné mon esponton et en allongeant le bras je l'ai poussé obliquement entre les connexions des plaques d'une à l'autre, de sorte que, saisissant avec mes quatre doigts le bord de la plaque que j'avais élevé, j'ai pu m'aider à monter jusqu'au sommet du toit. Le moine, pour me suivre, avait mis les quatre doigts de sa main droite à la ceinture de mes culottes à l'endroit de la boucle, moyennant quoi j'avais

le malheureux sort de la bête qui porte et traîne, et, qui plus est, en montant une déclivité mouillée par le brouillard. A la moitié de cette montée assez dangereuse, le moine me dit de m'arrêter parce qu'un de ses paquets s'étant détaché de son cou était allé en roulant peut-être pas davantage que sur la gouttière. Mon premier mouvement fut une tentation de lui sangler une ruade : il ne fallait pas davantage pour l'envoyer vite vite rejoindre son paquet ; mais Dieu m'a donné la force de me retenir ; la punition aurait été trop grande de part et d'autre, car tout seul je n'aurais absolument jamais pu me sauver. Je lui ai demandé si c'était le paquet de cordes ; mais lorsqu'il me dit que c'était celui où il avait sa redingote noire, deux chemises et un précieux manuscrit qu'il avait trouvé sous les Plombs qui, à ce qu'il prétendait, devait faire sa fortune, je lui ai dit tranquillement qu'il fallait avoir patience et aller notre chemin. Il soupira et, toujours accroché à mon derrière, il me suivit.

Après avoir passé par-dessus quinze ou seize plaques, je me suis trouvé sur la plus haute éminence du toit, où, en élargissant mes jambes, je me suis commodément assis à califourchon. Le moine en fit autant derrière moi. Nous avions nos dos tournés à la petite île de Saint-Georges majeur et nous avions vis-à-vis de nous les

nombreuses coupoles de la grande église de Saint-Marc qui fait partie du palais ducal : c'est la chapelle du doge ; nul monarque sur la terre ne peut se vanter d'en avoir une pareille. Je me suis d'abord déchargé de mes sommes et j'ai dit à mon associé qu'il pouvait en faire autant. Il plaça son tas de cordes entre ses cuisses assez bien, mais son chapeau, qu'il voulut y placer aussi, perdit l'équilibre et, après avoir fait toutes les culbutes nécessaires pour parvenir à la gouttière, tomba dans le canal. Voilà mon compagon désespéré. *Mauvais augure*, dit-il, *me voilà dans le beau commencement de l'entreprise sans chemises, sans chapeau et sans un manuscrit qui contenait l'histoire précieuse et inconnue à tout le monde de toutes les fêtes du palais de la république.* Moins féroce alors que quand je grimpais, je lui ai dit assez tranquillement que les deux accidents qui venaient de lui arriver n'avaient rien d'extraordinaire pour qu'un superstitieux pût leur donner le nom d'augures, que je ne les prenais pas pour tels et qu'ils ne me décourageaient pas ; mais qu'ils devaient lui servir de dernières instructions pour être prudent et sage et pour réfléchir, que si son chapeau, au lieu de tomber à sa droite, fût tombé à sa gauche, nous aurions été immanquablement perdus, puisqu'il serait tombé dans la cour du palais où les *arsenalottes*,

qui y font toute la nuit la ronde, l'auraient ramassé et auraient jugé qu'il y avait du monde sur les plombs, et ils n'auraient pas manqué de faire leur devoir en trouvant le moyen de nous faire une visite.

Après avoir passé quelques minutes à regarder à droite et à gauche, j'ai dit au moine de rester là immobile avec les paquets jusqu'à mon retour. Je suis parti de cet endroit n'ayant que mon esponton à la main et marchant sur mon derrière toujours à cheval de l'angle, sans nulle difficulté. J'ai employé presque une heure à aller partout, à visiter, à observer, à examiner et, ne voyant dans aucun des bords rien où je pusse assurer un bout de ma corde pour me descendre dans un lieu où je me serais vu sûr, j'étais dans la plus grande perplexité. Il ne fallait penser ni au canal, ni à la cour du palais. Le dessus de l'église n'offrait à ma vue que des précipices entre les coupoles, qui n'aboutissaient à aucun endroit non fermé. Pour aller au delà de l'église, vers la *canonica* (1), j'aurais dû gravir sur des déclivités courbes : il était naturel que je dépêchasse pour impossible tout ce que je ne concevais pas faisable. J'étais dans la nécessité d'être téméraire sans imprudence. C'était un point de milieu dont la morale ne connaît pas, à ce que je crois, le plus imperceptible.

J'ai arrêté ma vue et ma pensée sur une lucarne qui était du côté du canal, à deux tiers de la pente. Elle était assez éloignée de l'endroit d'où j'étais sorti pour me rendre certain que le grenier qu'elle éclairait n'appartenait pas à l'enclos des prisons que j'avais brisé : elle ne pouvait donner que dans quelque galetas, habité ou non, au-dessus de quelque appartement du palais, où au commencement du jour j'aurais trouvé les portes naturellement ouvertes. Les servants du palais, ou ceux de la famille du doge qui auraient pu nous voir se seraient hâtés de nous faire sortir et auraient fait tout hormis que nous remettre entre les mains de la justice, quand même ils nous auraient reconnus pour les plus grands criminels de l'État. Dans cette idée je devais visiter le devant de la lucarne et je m'y suis mis d'abord en levant une jambe et en me glissant jusqu'à ce que je me suis trouvé comme assis sur son petit toit parallèle dont la longueur était de trois pieds et la largeur d'un et demi. Je me suis alors bien incliné en tenant mes mains fermes sur les bords et en y approchant ma tête en l'avançant : j'ai vu et mieux senti en tâtonnant une grille de fer assez mince et derrière elle une fenêtre de vitres rondes jointes les unes aux autres par des petites coulisses de plomb. Je ne fis aucun cas de la fenêtre, quoique fermée, mais

la grille, toute mince qu'elle était, demandait la lime et je n'avais que mon esponton.

Pensif, triste et confus, je ne savais que faire lorsqu'un événement très naturel arriva pour faire sur mon âme étonnée l'effet d'un véritable prodige. J'espère que ma sincère confession ne me dégradera pas dans l'esprit de mon lecteur bon philosophe s'il voudra réfléchir que l'homme en état d'inquiétude et de détresse n'est que la moitié de ce qu'il peut être en état de tranquillité. La cloche de Saint-Marc qui sonna minuit dans ce moment-là fut le phénomène qui frappa mon esprit et qui, par une très violente secousse, le fit sortir de la dangereuse inaction qui l'accablait. Cette cloche me rappela que le jour qui allait alors commencer était celui de la Toussaint, où mon patron, si j'en avais un, devait se trouver ; mais ce qui éleva avec beaucoup plus de force mon courage et augmenta positivement mes facultés physiques fut l'oracle profane que j'avais reçu de mon cher Arioste : *Tra il fin d'Ottobre e il capo di Novembre* : c'était là le moment. Si un grand malheur fait qu'un esprit fort devienne dévot, il est presque impossible que la superstition ne veuille pas se mettre de la partie. Le son de cette cloche me parla, il me dit d'agir et il me promit la victoire. J'ai poussé mon esponton dans le châssis qui entourait la grille

et je me suis déterminé à le détruire et à l'enlever tout entière. Je n'ai employé qu'un quart d'heure à mettre en morceaux tout le bois qui composait les quatre coulisses. La grille resta tout entière libre entre mes mains et je l'ai placée à côté de la lucarne. Je n'ai eu aucune difficulté non plus à rompre toute la fenêtre vitrée en méprisant le sang qui sortait de ma main gauche, légèrement blessée dans plusieurs endroits par les vitres que j'arrachais (1).

A l'aide de mon verrou j'ai suivi ma première méthode pour retourner à monter à cheval du toit et je me suis acheminé à l'endroit où j'avais laissé mon compagnon. Je l'ai trouvé désespéré, fou furieux. Il me dit des injures de ce que je l'ai laissé là tout seul une heure et demie ; il m'assura qu'il n'attendait que le son de sept heures pour s'en retourner à sa prison et qu'il s'étonnait de me voir, puisqu'il me croyait déjà tombé dans quelque précipice. J'ai tout pardonné à sa cruelle situation et à son caractère. J'ai relié à mon cou mon équipage et les cordes et je lui ai dit de me suivre. Lorsque nous fûmes vis-à-vis le derrière de la lucarne, je lui ai rendu un compte exact de mon opération en consultant avec lui le moyen d'entrer là dedans tous les deux. Je voyais cela facile pour un qui pourrait, moyennant la corde, être descendu par l'autre ;

mais je ne savais pas quel serait le moyen que l'autre pourrait employer pour descendre aussi, car je ne voyais pas comment j'aurais pu assurer la corde après que je l'aurais facilement descendu. En m'introduisant et sautant en bas, je pouvais me casser une jambe ; je ne savais pas la mesure de ce saut trop hardi. A ce discours tout sage et tout prononcé avec le ton de l'amitié, le moine me répondit que je n'avais qu'à le descendre et qu'après j'aurais tout le temps de penser au moyen d'aller le trouver dans l'endroit où je l'aurais descendu. Je me suis assez possédé pour ne pas lui reprocher toute la lâcheté de cette réponse, mais pas assez pour différer à le mettre hors d'embarras. J'ai d'abord défait mon paquet de cordes ; je lui ai ceint par-dessous les aisselles la poitrine ; je l'ai fait coucher sur son ventre et je l'ai fait descendre à reculons jusque sur le petit toit de la lucarne où, me tenant à cheval du sommet, toujours maître de la corde, je lui ai dit de s'introduire par les jambes jusqu'aux hanches en se soutenant sur ses coudes appuyés sur le toit de la lucarne. Je me suis alors glissé sur la pente comme j'avais fait la première fois et, couché sur ma poitrine, je lui ai dit d'abandonner son corps sans rien craindre, car je tenais fermement la corde. Lorsqu'il fut sur le plancher du grenier, il dénoua la corde

qui le ceignait et, la retirant à moi, je l'ai mesurée et vu que la distance de la lucarne au plancher était de dix longueurs de mon bras. C'était trop haut pour me risquer par un saut. Il me dit qu'il se trouvait sur un pavé de plaques de plomb. Le conseil qu'il me donna de là-bas, et que je n'ai pas suivi, fut d'y jeter les paquets de cordes. Resté tout seul dans l'embarras, je me suis bien repenti d'avoir trop tôt cédé au mouvement d'indignation qui me poussa à le descendre.

Je suis retourné sur le sommet et, ne sachant quel parti prendre, je me suis acheminé vers un endroit près d'une coupole que je n'avais pas visité. J'ai vu une terrasse en plateforme découverte et pavée de plaques de plomb, jointe à une grande lucarne fermée par deux battants de volets et j'ai vu dans une cuve un tas de chaux vive, une truelle et une échelle assez longue pour pouvoir me servir à descendre là où était mon compagnon. Elle m'intéressa uniquement. Je fus vite prendre la corde, je l'ai passée sous le premier échelon et, m'étant remis à califourchon du toit, je l'ai traînée jusqu'à la lucarne. Il s'agissait de l'introduire.

Les difficultés que j'ai rencontrées pour venir à bout de cette introduction furent si grandes que je me suis de nouveau reproché le tort que j'ai eu de me priver du secours d'un compagnon

qui, de gré ou de force, aurait pu m'aider. J'avais traîné mon échelle jusqu'au point que son bout était à l'embouchure de la lucarne ; à sa moitié elle touchait à la gouttière et l'autre moitié avançait dehors. Je me suis glissé sur le toit de la lucarne, j'ai traîné l'échelle de côté et, la tirant à moi, j'ai assuré la corde à l'huitième échelon ; je l'ai après poussée en bas et remise de nouveau parallèle à la lucarne ; puis j'ai tiré à moi la corde ; mais l'échelle n'a jamais pu entrer que jusqu'au sixième échelon : son bout trouvait le toit de la lucarne et nulle force aurait pu la faire entrer davantage ; il fallait absolument l'élever à l'autre bout ; pour lors l'élévation de celui-là aurait causé l'inclination de celui qui était déjà entré, et l'échelle aurait pu être entièrement introduite. J'aurais pu placer l'échelle de travers à l'embouchure, y lier ma corde et me descendre en bas moi-même sans aucun risque ; mais mon échelle serait restée dans le même endroit et le matin les archers, en la voyant, seraient entrés dans le même endroit, où ils m'auraient peut-être encore trouvé.

Il fallait donc introduire dans la lucarne toute l'échelle et, n'ayant personne, je devais me déterminer à aller moi-même jusqu'à la gouttière pour élever son bout. Je m'y suis déterminé, et je me suis exposé à un risque qui, sans un secours

extraordinaire de la providence, m'aurait coûté la vie. J'ai laissé ma corde et j'ai pu abandonner l'échelle sans craindre qu'elle tombe dans le canal, puisque son troisième échelon la tenait ferme à la gouttière. Je me suis glissé tout doucement, tenant mon esponton à la main jusque sur la gouttière à côté de l'échelle ; j'ai placé l'esponton sur la gouttière et je me suis adroitement tourné de façon que j'avais la lucarne vis-à-vis et ma main droite sur l'échelle. La gouttière de marbre faisait front aux pointes de mes pieds, puisque je n'étais pas debout, mais couché sur mon ventre. Dans cette posture j'ai eu la force de soulever l'échelle un demi-pied et en la poussant j'ai eu la satisfaction de la voir entrée un bon pied : le lecteur voit que son poids a dû se diminuer de beaucoup. Il s'agissait de la soulever encore deux pieds pour la faire entrer autant et pour lors je me serais assuré de la faire entrer entièrement, retournant d'abord sur le toit de la lucarne et tirant à moi la corde que j'avais liée à l'échelon. Pour l'élever ces deux pieds, je me suis levé sur mes genoux et la force que j'ai voulu employer pour soulever l'échelle fit glisser les pointes de mes deux pieds, de façon que mon corps tomba dehors jusqu'à la poitrine, suspendu à mes deux coudes. Ce fut dans le même épouvantable instant que j'ai employé toute ma

vigueur à m'aider des coudes pour m'appuyer et m'arrêter sur mes côtes et j'y ai réussi. Attentif à ne pas m'abandonner, je suis parvenu à m'aider de tout le reste de mes bras jusqu'au poignet pour me rendre ferme sur la gouttière avec tout mon ventre. Je n'avais rien à craindre pour l'échelle qui, étant entrée aux deux efforts plus de trois pieds, était là immobile. Me trouvant donc sur la gouttière positivement sur mes deux poignets et sur mes aines entre le bas-ventre et le haut de mes cuisses, j'ai vu qu'en élevant ma cuisse droite pour parvenir à mettre sur la gouttière un genou, puis l'autre, je me trouverais tout à fait hors du grand danger. L'effort que je fis pour exécuter mon dessein [1] me causa une contraction nerveuse dont la douleur doit abattre le plus fort des hommes : elle me prit dans le moment que mon genou droit touchait déjà la gouttière ; mais non seulement cette douloureuse contraction, qu'on appelle crampe, me rendit comme perclus de tous mes membres, mais en devoir de me tenir immobile pour attendre qu'elle s'en aille d'elle-même, comme j'en avais fait l'expérience autrefois. Terrible moment ! Deux minutes après j'ai tenté et j'ai, Dieu merci, opposé à la gouttière mon genou, puis l'autre, et d'abord que j'ai cru d'avoir recouvré assez d'haleine, tout droit, quoique à genoux, j'ai sou-

levé l'échelle tant que j'ai pu en la poussant de sorte qu'elle était devenue presque parallèle à l'embouchure de la lucarne. J'ai alors pris mon verrou et, suivant ma méthode ordinaire, je me suis grimpé à la lucarne, où j'ai très facilement fini d'y introduire l'échelle, dont mon compagnon reçut le bout entre ses bras. J'ai jeté dans le grenier les cordes et le paquet de mes hardes et adroitement je suis descendu. Je l'ai embrassé, j'ai retiré dedans l'échelle et, nous tenant bras à bras, nous avons fait à tâtons le tour de l'endroit où nous étions, qui pouvait avoir trente pas de longueur et dix de largeur. C'était effectivement le grenier, dont le sol était, comme il m'avait dit, tout couvert de plaques de plomb.

A un de ses bouts nous avons trouvé une porte très grande, composée de barreaux de fer : en tournant un loquet qu'elle avait sur son bord, j'ai tiré à moi un de ses battants. Nous sommes entrés et à l'obscur nous fîmes le tour des cloisons et, en voulant traverser ce lieu, nous donnâmes dans une grande table, entourée de tabourets et de fauteuils. Nous retournâmes là où nous avions senti des fenêtres ; j'en ai ouvert une, puis les volets et, regardant en bas, la faible lueur ne nous laissa voir que des précipices. Je n'ai pas un seul instant pensé à y descendre, car je voulais savoir où j'allais et je ne reconnais-

sais pas ces lieux-là. J'ai refermé les volets et nous sommes sortis de cette salle et retournés à notre bagage qui était sous la lucarne. Las à n'en pouvoir plus, je me suis jeté sur le pavé et un moment après je m'y suis étendu en mettant sous ma tête un paquet de cordes. Réduit à une destitution totale de force de corps et d'esprit, j'ai cru de céder non pas à la force du sommeil, mais à une charmante mort. L'assoupissement le plus doux s'est emparé de tout mon individu. J'ai dormi presque quatre heures et ce furent les cris perçants du moine et les fortes secousses qu'il me donna qui me réveillèrent. Il me dit qu'onze heures venaient de sonner et que mon sommeil dans notre situation était incroyable et inconcevable. Il avait raison, mais mon sommeil n'avait pas été volontaire : ma nature aux abois, le travail du corps et de l'esprit, l'inanition qui procédait de n'avoir depuis deux jours ni dormi ni mangé, tout cela m'avait demandé le secours du sommeil qui m'avait déjà rendu ma vigueur. Il me dit qu'il commençait à désespérer de mon réveil, puisque tous ses efforts consistant en cris et en secousses avaient été vains depuis deux heures. J'en ai ri en me réjouissant beaucoup de voir que l'endroit où nous étions n'était plus si obscur : les crépuscules du nouveau jour entraient par deux lucarnes.

Je me suis levé en disant : *ce lieu doit avoir une issue ; allons briser tout ; nous n'avons point de temps à perdre*. Nous nous acheminâmes alors au bout opposé à la porte de fer et dans un recoin fort étroit j'ai cru de sentir une porte. J'ai mis la pointe de mon verrou dans un trou de serrure en désirant que ce ne fût pas une armoire. Après trois ou quatre secousses je l'ai ouverte et j'ai vu une petite chambre suivie d'une galerie à niches remplies de cahiers : nous étions dans l'archive (1). J'ai vu un escalier, que j'ai vite descendu, et nous trouvâmes un cabinet pour les nécessités naturelles. J'en ai descendu un autre, au bout duquel une porte de vitres me laissa l'entrée libre dans la chancellerie ducale. Je me suis alors hâté de retourner sur mes pas pour aller prendre mon paquet que j'avais laissé sous la lucarne. J'ai repris tout et, rentrant dans la petite chambre, j'ai vu une clé sur une commode. J'ai pensé que ce pouvait être la clé de cette porte; J'ai voulu voir si j'en avais gâté la serrure . j'ai essayé et je l'ai parfaitement refermée et remis la clef à la même place. Toutes ces diligences ne furent pas nécessaires, mais je les croyais telles ; il me semble de devoir narrer tout.

Retourné dans la chancellerie, j'ai vu mon compagnon à une fenêtre, examinant si nous

aurions pu nous descendre moyennant nos cordes. J'ai vu des recoins, que j'ai jugé appartenant à l'église, où nous nous serions trouvés enfermés. J'ai vu sur un bureau un fer long à pointe arrondie avec un manche de bois, outil dont les secrétaires se servent pour percer les parchemins, auxquels ils attachent avec une ficelle les sceaux de plomb de la chancellerie. J'ai mis cet instrument dans ma poche et, ouvrant le bureau, j'ai trouvé la copie d'une lettre qui parlait de trois mille sequins que le sérénissime prince envoyait au provéditeur général de mer pour faire des améliorations nécessaires à la vieille forteresse de Corfou. Si j'eusse trouvé cette somme, je l'aurais prise sans croire de commettre un vol : j'étais dans une situation où je devais reconnaître tout de la providence de Dieu. La nécessité est une grande maîtresse qui instruit l'homme de tous ses droits.

Après avoir vite tout examiné, j'ai vu qu'il fallait forcer la porte de la chancellerie ; mais mon verrou, malgré tous mes efforts, ne put jamais faire sauter le ressort de la serrure. Je me suis déterminé à faire un trou dans un des battants de la même porte dans le lieu qui me parut le plus facile, où j'ai vu qu'il y avait moins de nœuds (1). J'ai eu dans le commencement quelque difficulté à entamer la planche à la fente que sa connexion m'offrait ; mais en peu de minutes cela commença

à bien aller. Je faisais enfoncer par le moine l'outil à manche de bois dans les fentes que j'ouvrais avec mon esponton et puis, en le poussant tant que je pouvais à droite et à gauche, je rompais, je fendais, je crevais le bois en méprisant le bruit énorme que ce moyen de rompre faisait et qui faisait trembler le moine, car on devait l'entendre de loin. Je connaissais ce danger, mais je devais le braver. Le trou, dans une demi-heure, fût assez grand, et tant mieux pour nous qu'il le fut assez, car je n'aurais pu le faire plus ample. Des nœuds à droite, à gauche, en haut et en bas m'auraient rendu nécessaire une scie. Le circuit de ce trou faisait peur, car il était tout hérissé de pointes et fait pour déchirer les habits et lacérer la peau. Il était à la hauteur de cinq pieds ; j'y ai mis un tabouret dessous, sur lequel le moine monta : il introduisit dans l'ouverture ses bras et sa tête ; et moi, derrière lui, sur un autre tabouret, le prenant aux cuisses, puis aux jambes, je l'ai poussé dehors où il faisait très sombre ; mais je ne m'en souciais pas, car je connaissais le local (1). Lorsque mon compagnon fut dehors, j'y ai jeté tout ce qui m'appartenait et j'ai laissé dans la chancellerie les cordes. J'ai mis un autre tabouret au-dessus des deux, l'un voisin à l'autre, et j'y ai monté dessus. Le trou alors se trouva vis-à-vis le haut

de mes cuisses. Je m'y suis fourré jusqu'à mon bas-ventre avec quelque difficulté, puisqu'il était étroit, et lorsque je n'ai plus pu m'avancer par moi-même, n'ayant personne qui me poussât par derrière, j'ai dit au moine de me prendre à travers et de me tirer dehors impitoyablement et par morceaux, s'il était nécessaire. Il exécuta mon ordre et j'ai dissimulé toute la douleur que j'ai ressentie au déchirement de ma peau aux flancs et au-devant des cuisses. D'abord que je me suis vu dehors, j'ai ramassé vite mes hardes, j'ai descendu deux escaliers et j'ai ouvert sans nulle difficulté la porte qui était au bout du second : sa serrure était de celles qu'on appelle à Venise *a la tedesca*, que pour ouvrir par dehors il faut la clé et qu'on ouvre par dedans en tirant un ressort. Je me suis vu dans l'allée où il y a la grande porte de l'escalier royal et à son côté le cabinet du président de la guerre, qu'on appelle *savio alla scrittura*. La porte de la salle aux quatre portes était fermée, également que celle de l'escalier, grosse comme la porte d'une ville, que pour forcer il m'aurait fallu avoir le mouton ou le pétard. Il ne m'a fallu qu'un coup d'œil pour connaître que mon verrou avait fait dans ce grand ouvrage tout ce qu'il avait à faire : c'était devenu un instrument digne d'être suspendu *ex voto* sur l'autel de la divinité tutélaire.

Serein et tranquille, je me suis assis en disant au moine que mon ouvrage était fini et que c'était à Dieu à faire le reste. *Je ne sais pas*, lui dis-je, *si les balayeurs du palais s'aviseront de venir ici aujourd'hui, jour de la Toussaint, ni demain dédié aux trépassés. Si quelqu'un vient, je me sauverai d'abord que je verrai cette porte ouverte et vous me suivrez à la piste* ; *mais si personne ne vient, je ne bouge pas d'ici, et si je meurs de faim, je ne sais qu'y faire.*

A ce discours ce pauvre homme se mit en fureur. Il m'appela fou, désespéré, séducteur, traître et que sais-je. Ma patience fut héroïque ; je l'ai laissé dire. Douze heures sonnèrent alors. Depuis le moment de mon réveil sous la lucarne jusqu'à celui-là, il était passé une seule heure. L'affaire importante qui m'occupa pour une demi-heure, tandis que le moine délirait, fut celle de me changer de tout. Le père Balbi avait l'air d'un paysan, mais il n'était pas en lambeaux ; son gilet de flanelle rouge et ses culottes de peau violette n'étaient pas déchirés. Ma personne faisait peur et horreur, j'étais tout déchiré et tout en sang. J'ai détaché mes bas de soie de deux plaies que j'avais, une à chaque genou ; et elles saignaient : les plaques de plomb et la gouttière m'avaient mis dans cet état-là. Le trou de la porte de la chancellerie m'avait déchiré

gilet, chemise, culottes, hanches et cuisses ; j'avais partout des écorchures effrayantes. J'ai déchiré des mouchoirs et je me suis fait des bandages partout comme j'ai pu en les liant avec de la ficelle dont j'avais un peloton dans ma poche. J'ai mis mon joli habit, qui dans ce jour-là, assez froid, devenait comique ; j'ai arrangé au mieux mes cheveux que j'ai mis dans la bourse ; j'ai mis des bas blancs, une chemise à dentelle, car je n'en avais pas d'autre espèce, et deux autres chemises, des mouchoirs et des bas dans mes poches et j'ai jeté derrière la porte tout le reste. J'avais l'air d'un homme qui, après avoir été au bal, avait été dans un lieu de débauche où on l'avait échevelé [1]. Les bandages qu'on voyait à mes genoux étaient ce qui gâtait toute l'élégance de mon personnage. Dans cet état j'ai dit au père Balbi de mettre sur ses épaules mon beau manteau et, ennuyé de ses impertinences, j'ai ouvert une fenêtre et j'ai mis ma tête dehors. Ma figure, remarquable par le brillant d'un chapeau à point d'Espagne d'or, et par un plumet blanc, fut observée par des fainéants qui étaient dans la cour du palais, que j'ai vu me fixer et qui apparemment cherchaient à comprendre comment quelqu'un pouvait se trouver là à une heure pareille et dans un tel jour. Je me suis d'abord retiré, bien repenti de mon

imprudence ; je me suis jeté sur un siège, plongé dans la plus grande tristesse. J'ai su, six mois après, que cette imprudence fut la cause de mon bonheur. On est allé dire à l'homme qui avait les clés de ces lieux qu'il y avait du monde qui devait y avoir passé la nuit et qu'apparemment il devait avoir enfermé lui-même sans le savoir, chose qu'il conçut possible, car il fermait tard, et quelqu'un pouvait s'y être endormi. Cet homme, qui s'appelait Andreoli, et qui existe encore aujourd'hui, se crut en devoir de courir d'abord pour voir qui étaient ceux qui par son inadvertance devaient avoir passé une fort mauvaise nuit.

J'étais donc dans les plus sombres méditations lorsque j'ai entendu un bruit de clés et de quelqu'un qui montait l'escalier. Tout ému, je me lève, je regarde par la fente de la grande porte et je vois un homme seul, en perruque noire et sans chapeau, qui montait à son aise, tenant entre ses mains un clavier (1). J'ai dit au moine du ton le plus sérieux de ne pas ouvrir la bouche, de se tenir derrière moi et de suivre mes pas. J'ai empoigné mon esponton, le tenant caché sous mon habit et je me suis posté à l'endroit de la porte où j'aurais pu, d'abord ouverte, prendre l'escalier. J'envoyais des vœux à Dieu pour obtenir que cet homme ne fît aucune résis-

tance, car je me voyais en devoir, dans le cas contraire, de le tuer. Et il est certain que j'y étais déterminé.

La porte d'abord ouverte, j'ai vu cet homme comme pétrifié à mon aspect. Sans m'arrêter et sans lui dire le moindre mot, j'ai descendu l'escalier avec la plus grande célérité, suivi par le moine. Sans aller lentement et sans courir, j'ai pris le magnifique escalier qu'on appelle des géants, méprisant la voix et l'avis du père Balbi qui ne cessait de me dire et de me répéter : *allons dans l'église, dans l'église.* Sa porte était à main droite, presque au pied du même escalier (1).

Les églises à Venise ne jouissent de la moindre immunité pour assurer un coupable quelconque, soit pour le criminel, soit pour le civil ; aussi n'y a-t-il plus personne qui aille s'y retirer pour mettre un obstacle aux archers qui auraient ordre de s'en saisir. Le moine savait cela, mais cela n'avait pas la force d'éloigner de lui cette tentation. Il me dit après que ce qui le poussait à recourir à l'autel était un sentiment de religion que je devais respecter. *Pourquoi*, lui dis-je, *n'y êtes-vous pas allé tout seul ?* et il me répondit qu'il n'a pas eu la cruauté de m'abandonner. Je lui ai prouvé que ce qu'il appelait à cette occasion-là sentiment de religion n'était que lâcheté pure

et il ne m'a jamais pardonné ce raisonnement : il est vrai que j'aurais pu le lui épargner, mais le fait est qu'au fond je ne pouvais pas souffrir ce mauvais être.

L'immunité que je cherchais était au delà des confins de la sérénissime république ; je commençais dans ce moment-là à m'y acheminer ; j'y étais déjà avec mon esprit, mais il fallait y aller avec mon corps. J'ai été tout droit à la porte de la *Carte* (1), qui est la royale du palais ducal, et, sans regarder personne (moyen pour se faire moins regarder), j'ai traversé la *piazzetta* (2) ; je me suis approché au rivage et, entrant dans la première gondole que j'ai vue là, j'ai dit au gondolier qui était sur sa poupe : *appelle un autre rameur.* Ce rameur accourut dans l'instant et empoigna sa rame pendant que l'autre, maître de la gondole, me demandait où je voulais aller. J'ai répondu alors à haute voix, charmé que cinquante *barcaroli* étaient là à m'écouter, toujours curieux : *je veux aller à Fusina et si tu vogueras bien vite, je te donnerai un philippe.* C'était lui donner plus que le tarif. Le philippe était une monnaie espagnole, qui valait la moitié d'un sequin : on n'en voit plus. Après avoir donné cet ordre, je me suis jeté nonchalamment sur le coussin du milieu et le père Balbi, sans chapeau et avec mon manteau, s'assit comme un

subalterne sur la *banquette*. La figure comique de ce moine contribua beaucoup à me faire croire un charlatan ou un astrologue, car mon habit gelait les yeux de tous ceux qui me regardaient.

La gondole se détacha vite du rivage, doubla la douane, et commença à fendre avec vigueur les eaux du grand canal de la *Giudecca* ([1]) par lequel il faut passer, tant pour aller à Fusine comme pour aller à Mestre ([2]), où effectivement je voulais aller. Lorsque je me suis vu à la moitié du canal, j'ai mis la tête dehors et j'ai dit au *barcarol* de poupe : *crois-tu que nous serons à Mestre avant quatorze heures ?* J'avais entendu sonner treize heures lorsque Andreoli ouvrait la grande porte. Le barcarol me répondit que je lui avais ordonné d'aller à Fusine et je lui ai répondu qu'il était fou, puisque à Fusine je n'avais rien à faire. Le second barcarol me confirma que j'avais ordonné à Fusine et appela en témoin le père Balbi, qui me dit avec un visage à faire pitié qu'il avait une conscience et qu'il devait donner raison aux *barcaroli*. *Je me rends*, dis-je, avec un grand éclat de rire, *je n'ai pas dormi cette nuit et il se peut que j'aie dit à Fusine ; c'est à Mestre que je veux aller*. — *Et nous*, répondit le barcarol, *irons à Mestre, et même en Angleterre, si vous voulez ; mais si vous ne m'eussiez pas demandé si nous y serons avant quatorze heures, vous seriez*

resté bien attrapé, car nous allions à Fusine. Oui, oui, Monsieur, nous y serons, car nous allons à seconde d'eau et de vent.

J'ai alors regardé derrière moi tout le beau canal et, ne voyant pas un seul bateau, admirant la plus belle journée qu'on pût souhaiter, les premiers rayons d'un superbe soleil qui sortait de l'horizon, les deux jeunes barcaroli qui ramaient à vogue forcée et réfléchissant en même temps à la cruelle nuit que j'avais passée, à l'endroit où j'étais dans la journée précédente et à toutes les combinaisons qui me furent favorables, le sentiment s'est emparé de mon âme qui s'éleva à Dieu miséricordieux, secouant les ressorts de ma reconnaissance, m'attendrissant avec une force extraordinaire et tellement que mes larmes s'ouvrirent soudain le chemin le plus ample pour soulager mon cœur, que la joie excessive étouffait. Je sanglotais, je pleurais comme un enfant qu'on mène par force à l'école.

Mon adorable compagnon, qui jusqu'alors n'avait parlé que pour donner raison aux *barcaroli*, se crut en devoir de calmer mes pleurs dont il ne connaissait pas la belle source, et la façon dont il se prit me fit effectivement passer tout d'un coup des pleurs à un rire d'une espèce si singulière que, n'y comprenant rien, il m'avoua quelques jours après qu'il me crut devenu fou.

Ce moine était bête, et sa méchanceté venait de sa bêtise ; je me suis vu à la dure condition d'en tirer parti ; mais il m'a presque perdu sans pourtant en avoir l'intention. Il n'a jamais voulu croire que j'aie ordonné d'aller à Fusine avec l'intention d'aller à Mestre : il disait que cette pensée ne pouvait m'être venue que lorsque j'étais sur le grand canal.

Nous arrivâmes à Mestre. J'ai été tout droit à la *Campane*, auberge où il y a toujours des voituriers. Je suis entré dans l'écurie, disant que je voulais aller d'abord à Treviso, et le maître de deux chevaux, que j'ai jugés bons, m'ayant dit qu'il me servira dans une calèche fort légère en cinq quarts d'heure, je lui ai accordé quinze livres et je lui ai dit d'atteler d'abord, ce qu'il fit en n'employant que deux minutes. Je supposais le père Balbi derrière moi ; je ne me suis retourné que pour lui dire : *montons* ; mais je ne l'ai pas vu. Je le cherche des yeux, je demande où il est ; on n'en sait rien. Je dis au garçon d'écurie d'aller le chercher, déterminé à le gronder, quand même il serait allé satisfaire à des nécessités naturelles, car nous étions dans le cas de devoir différer cette besogne aussi. On le cherche, on ne le trouve pas ; il ne vient pas ; j'étais comme une âme damnée ; je pense à partir seul ; mais mon cœur s'oppose à ma

raison ; je ne puis pas m'y résoudre. Je cours dehors, je demande et tous les polissons me disent qu'ils l'avaient vu, mais qu'ils ne savaient pas où il était allé. Je vole tout seul dans la grande rue, je parcours les arcades, je m'avise de mettre la tête dans un café et je le vois assis près du comptoir prenant du chocolat avec toute sa commodité, en causant avec la servante. Il me voit, et il me dit : *asseyez-vous et prenez du chocolat aussi, puisque vous devez le payer. — Je n'en veux pas*, lui dis-je, avec l'angoisse au cœur, et je lui serre le bras avec une telle rage que huit jours après il en avait encore la marque noire. Il ne me répondit rien ; il me voyait trembler de colère. J'ai payé et nous sortîmes pour aller à la voiture, qui m'attendait à la porte de l'auberge.

A peine fait dix pas, un certain B. To... ([1]), bon homme, mais qui avait la réputation d'être soudoyé par le tribunal, me voit, m'approche et s'écrie : *comment, ici, Monsieur ! Je suis bien charmé de vous voir : vous vous êtes certainement sauvé des Plombs ; j'en suis bien aise ; contez-moi comment vous avez pu faire ce prodige.* Je me possède ; je lui réponds en riant qu'il me faisait trop d'honneur, et que j'étais en liberté depuis deux jours. Il me répond net que cela n'était pas vrai, puisqu'il avait été dans le jour précédent

dans un endroit où il l'aurait su. Le lecteur peut se figurer l'état de mon âme dans ce moment-là : je me voyais découvert par un homme que je croyais payé pour me faire arrêter et qui pour cela n'avait qu'à cligner de l'œil au premier archer que nous aurions rencontré ; et Mestre en est plein. Je lui ai dit de parler tout bas et de venir avec moi derrière l'auberge. Il y vint et lorsque je n'ai vu personne, et que je me suis vu voisin à un petit fossé, au delà duquel il y avait la vaste plaine de la campagne, j'ai mis ma main droite à mon esponton et j'ai allongé ma gauche vers le collet de mon homme ; mais, très leste, il sauta le fossé et se mit à courir à toutes jambes en direction opposée à Mestre, se tournant de temps en temps et me faisant des baise-mains qui voulaient dire : *bon voyage*, *bon voyage*, *partez tranquille*. Je l'ai enfin perdu de vue et j'ai remercié Dieu que la prudence de cet homme m'ait empêché de commettre un crime, car il n'avait pas de mauvaises intentions ; mais ma situation était horrible : j'étais alors en guerre déclarée contre toutes les forces de la république, et j'étais seul. Je devais donc tout sacrifier à la précaution et à la prévoyance.

J'ai remis dans ma poche l'esponton et, morne comme un homme qui venait d'échapper à un danger mortel, j'ai donné un coup d'œil de mépris

au lâche qui m'avait réduit à cela et je me suis acheminé à la voiture, où nous montâmes et où nous arrivâmes à Treviso sans qu'il nous arrive rien de sinistre. Mon compagnon, qui se sentait coupable, n'osa jamais m'exciter à sortir de mon silence. Je pensais à quelque moyen de me délivrer de cette compagnie qui avait tout l'air de devoir me devenir fatale.

J'ai ordonné au maître de la poste de Treviso une voiture à deux chevaux pour Coneillan (1) pour dix-sept heures précises ; il était alors quinze heures et demie. Je me sentais mourir d'inanition et j'aurais pu à la hâte manger une soupe ; mais un quart d'heure pouvait m'être fatal : j'avais toujours devant mes yeux une escouade d'archers qui me garrottaient. Il me semblait qu'étant rattrapé j'aurais non seulement perdu la liberté, mais l'honneur. Je me suis acheminé à la porte Saint-Thomas et je suis sorti de la ville comme un homme qui allait se promener : après avoir marché un mille sur le grand chemin, j'en suis sorti pour ne plus y rentrer ; je me suis déterminé à sortir de l'État en marchant toujours entre les champs et non pas par Bassan (2), qui aurait été le plus court chemin, mais par Feltre : ceux qui se sauvent doivent toujours choisir le débouché le plus éloigné, car on poursuit toujours les fuyards par le chemin

qui mène au plus voisin, et on les rattrape.

Après avoir marché trois heures, je me suis étendu sur la dure, n'en pouvant positivement plus : il fallait me procurer quelque nourriture ou mourir là. J'ai dit au moine de placer près de moi mon manteau et d'aller à une maison de fermier que je voyais pour se faire donner pain, soupe, viande, vin et eau et je lui ai donné un philippe pour qu'il le laisse en gage pour les plats et les couverts. Après m'avoir dit qu'il ne me croyait pas si timide, il est allé faire la commission. Ce malheureux était plus vigoureux que moi ; il n'avait pas dormi, mais dans la journée précédente il s'était nourri, il avait pris du chocolat et la prudence ne tourmentait pas son âme : avec cela il était maigre ; j'avais l'air d'être dix fois plus fort que lui pour résister aux fatigues. Mais cela n'était pas vrai.

Malgré que cette maison ne fût pas une auberge, la bonne fermière nous envoya un bon dîner par une paysanne. Le moine me dit qu'elle avait bien regardé le philippe et qu'elle l'avait soupçonné faux et qu'il l'avait assurée que son ami le paierait avec de la monnaie de S. Marc. Mon pauvre ami avait un peu l'air d'un voleur et la fermière avait raison. Nous avons fait, assis sur l'herbe, un excellent repas qui ne me coûta que trente sous. J'avais alors des dents, qui ne trou-

vaient jamais la viande trop dure. Lorsque j'ai senti le sommeil qui venait m'assaillir, je me suis remis en chemin, assez bien orienté. Quatre heures après, je me suis arrêté derrière un hameau et j'ai su d'une bonne paysanne que j'étais à vingt milles de Treviso. J'étais extrêmement las et j'avais les jambes enflées aux chevilles ; il ne nous restait plus qu'une heure de jour. Je me suis couché au milieu d'un bouquet d'arbres et j'ai fait asseoir près de moi mon compagnon. Je lui ai dit avec le ton de la plus tendre amitié que nous devions aller à Borgo di Val Sugana (1), première bonne ville qu'on trouve au delà des confins de la république, ville appartenant à l'évêché de Trente, où nous serions aussi sûrs qu'à Londres et où nous pourrions nous reposer autant qu'il nous serait nécessaire pour recouvrer entièrement nos forces ; mais que, pour parvenir à cette ville, nous avions besoin de prendre des précautions essentielles, dont la première était celle de nous séparer en y allant lui d'un côté, moi d'un autre, lui par le bois du Montello (2), moi par les montagnes et par Feltre, lui par la plus facile et avec tout l'argent que j'avais, moi sans le sou et par la plus difficile. Je lui ai dit que je lui faisais présent de mon manteau, qu'il aurait pu très facilement troquer contre une capote et un chapeau, et que pour lors il se serait

trouvé bien masqué et, secondé par sa physionomie, tout le monde l'aurait pris pour un vrai paysan. Je l'ai donc prié de vouloir bien me quitter d'abord et m'attendre à Borgo di Val Sugana, où il aurait pu se trouver le surlendemain et où je le priais de m'attendre l'espace de vingt-quatre heures. Je lui ai indiqué la première auberge que, d'abord entré dans la ville, il trouverait à sa main gauche. Je lui ai dit que j'avais besoin de repos et que je ne pouvais me le procurer qu'avec une entière tranquillité d'âme et que, d'abord que je me verrais seul, quoique sans argent, j'étais sûr que Dieu m'inspirerait le vrai moyen de m'en procurer sans m'exposer au plus grand de tous les malheurs, qui était celui de me voir arrêté ; que nous devions d'ailleurs être sûrs qu'à l'heure qu'il était tous les archers de l'État devaient avoir été avertis de notre fuite par des exprès et avoir reçu ordre de nous chercher dans toutes les auberges et que le premier des signalements qu'on devait leur avoir envoyés devait certainement être que nous étions deux et que nous étions vêtus comme nous l'étions, dont lui, sans chapeau et avec un manteau de bout de soie, devenait le plus remarquable. Je lui ai vivement peint tout le déplorable de mon état et le besoin indispensable que j'avais de reposer dix heures libre de toute crainte, affaibli

comme j'étais par une lassitude qui me rendait comme perclus de tous mes membres. Je lui ai montré mes genoux, mes jambes et mes pieds avec des vessies, car les souliers fort minces que j'avais, n'étant faits que pour marcher sur le beau pavé de Venise, étaient tout déchirés. Je devais, sans nulle exagération, périr de langueur dans la même nuit sans un bon lit, et je devais exclure tous ceux des auberges. A l'heure même où je parlais, un seul homme aurait pu me garrotter et me mener en prison, car je n'aurais pu lui faire aucune résistance. En lui représentant cela, je l'ai convaincu qu'allant chercher un gîte tous les deux ensemble, nous risquions d'être arrêtés sur-le-champ sur le simple soupçon que nous aurions pu être les deux qu'on cherchait. Mon cher compagnon me laissa terminer mon discours sans jamais prononcer le mot et m'écouta toujours avec la plus grande attention.

Pour toute réponse il me dit en peu de mots qu'il s'attendait à tout ce que je venais de lui dire et qu'il avait déjà pris son parti là-dessus jusque du temps qu'il était encore en prison ; qu'il était décidé à ne pas me quitter, quand même cela aurait dû lui coûter la liberté et la vie. Une réponse si ronde et inattendue me surprit au plus haut degré. J'ai alors fini de bien connaître cet homme et j'ai vu qu'il ne me con-

naissait pas. Je n'ai pas différé une minute à exécuter un projet formé sur-le-champ et que l'exigence du cas me démontrait comme le seul remède contre une pareille brutalité ; il tenait du comique, mais je voyais en même temps qu'il pouvait terminer tragiquement.

Je me suis levé, non sans effort ; j'ai noué ensemble mes deux jarretières, je l'ai mesuré et puis j'ai tracé sa mesure sur le terrain, et, mon esponton à la main, j'ai commencé une petite excavation avec le plus grand empressement, ne répondant rien à toutes les questions qu'il me faisait. Après un quart d'heure d'ouvrage, je lui ai dit en le regardant tristement qu'en qualité de chrétien je me croyais obligé à l'avertir qu'il devait se recommander à Dieu. *Je vous enterrerai ici tout vivant*, lui dis-je, *ou, si vous êtes le plus fort*, *ce sera vous-même qui m'y enterrerez. C'est à ceci que votre brutale obstination me réduit ; vous pouvez cependant vous sauver*, *car je ne courrai pas après vous pour vous rejoindre.* Voyant qu'il ne me répondait pas, j'ai poursuivi mon travail : j'ai commencé à avoir peur de me voir poussé à bout et de devoir lutter contre cet animal, dont il est certain que je voulais me défaire.

Enfin, soit réflexion, soit peur, il se jeta près de moi ; ne sachant pas ses intentions, je lui ai présenté la pointe de mon verrou, mais il n'y

avait rien à craindre. Il me dit qu'il allait faire tout ce que je voulais. Je l'ai alors embrassé ; je lui ai répété sa leçon ; je lui ai confirmé la promesse de le rejoindre et je lui ai donné tout le reste des deux sequins que le comte m'avait donnés. Je suis resté sans le sou et je devais passer deux rivières. Je me suis, malgré cela, bien félicité d'avoir su me délivrer de la compagnie d'un homme de ce caractère ; pour lors, je n'ai plus douté de sortir d'affaire.

J'ai observé sur une colline à cinquante pas un berger qui conduisait un troupeau de dix à douze brebis et je m'y suis adressé pour prendre des informations qui m'étaient nécessaires. Je lui ai demandé comment s'appelait cet endroit et il me dit que j'étais à *Val de piadene* (1), ce qui me surprit à cause du chemin que j'avais fait. Je lui ai demandé le nom des maîtres de cinq à six maisons que de cette éminence je voyais à la ronde, et j'ai trouvé qu'ils étaient tous de ma connaissance et tous à la campagne dans cette saison-là, où les Vénitiens vont tous faire la Saint-Martin quelque part ; je devais avec grand soin éviter la rencontre de qui que ce fût. J'ai vu un palais de la maison Gr... (2), dont un vieillard, qui était précisément alors inquisiteur d'État, s'y trouvait ; je ne devais pas me laisser voir. J'ai demandé à qui appartenait une maison

rouge que je voyais à quelque distance, et ma surprise fut grande lorsque j'ai su que c'était la maison du capitaine de campagne qui est le chef des archers. J'ai dit adieu au paysan et machinalement j'ai descendu la colline. Il est inconcevable que je me sois acheminé à cette terrible maison, dont raisonnablement et naturellement j'aurais dû m'éloigner ; j'y ai été en droite ligne et en vérité je sais que je n'y ai pas été d'une volonté déterminée. S'il est vrai que nous possédions tous une existence invisible bienfaisante qui nous pousse à notre bonheur, comme il arrivait quelquefois à Socrate, pourrais-je croire, sans crainte que quelque lecteur se moque de moi, que je fus poussé à cette maison par mon bon génie ? Je dois le croire, car la nature et la raison me repoussaient de là, et je ne connais pas en pure physique un troisième moteur. Je conviens que dans toute la vie je n'ai jamais commis une plus grande imprudence.

J'entre dans cette maison sans hésiter et même d'un air fort libre ; je vois dans la cour un jeune enfant qui joue à la toupie et je lui demande où est son père : il ne me répond pas ; il va appeler sa mère et je vois dans un moment une belle femme enceinte qui me demande fort poliment ce que je veux de son mari, qui n'y était pas.

Ma présence lui en imposa. Je lui ai dit que j'étais fâché que *mon compère* ne fût pas chez lui autant que charmé d'avoir connu sa belle moitié. *Compère?* dit-elle. *Vous êtes donc Son Excellence Vetturi* ([1]), *qui eut la bonté de promettre à mon mari d'être le parrain de l'enfant dont je suis grosse. Je suis bien enchantée de vous connaître et mon mari sera au désespoir de ne s'être pas trouvé chez nous.* Je lui ai répondu que j'espérais qu'il ne tarderait pas à arriver, car j'avais besoin de lui demander à souper et un lit, ne voulant me montrer à personne dans l'état où j'étais. Elle me dit avec vivacité qu'un bon lit et un passable souper ne me manqueraient pas, mais qu'il ne fallait pas espérer son mari de retour, puisqu'il n'y avait qu'une heure qu'il était sorti à la tête de dix hommes à cheval pour aller chercher deux prisonniers qui s'étaient enfuis des Plombs, dont l'un était patricien et l'autre un particulier nommé C... ; elle disait que, s'il les trouvait, il les conduirait à Venise et, ne les trouvant pas, il emploierait au moins deux ou trois jours à les chercher. Charmé de me trouver persuadé, j'ai fait semblant d'en être fâché et de refuser de rester chez elle, craignant de la gêner ; mais elle sut se servir de manières auxquelles la politesse veut qu'on se rende, et j'ai cédé. Pour donner à ma fable un air de vérité, j'ai dit qu'un domes-

tique viendrait peut-être me chercher avec ma voiture, mais que, si je dormais, je la priais de ne pas me faire réveiller. Je lui ajoutai que ce qui me faisait plaisir était que personne de mes amis ne devinerait jamais où j'étais. J'ai vu qu'elle observait mes genoux et je n'ai pas attendu qu'elle m'interroge pour lui dire que je m'étais blessé en tombant de cheval. Elle appela alors sa mère, belle femme aussi ; et, après lui avoir dit à l'oreille qui j'étais, elle ajouta qu'il fallait me donner à souper et que c'était à elle à panser mes blessures. Je me suis laissé conduire, sans faire plus de façons, dans une chambre, où j'ai vu un lit qui avait bonne apparence, et la jeune femme me quitta, disant qu'elle ne voulait pas me gêner.

Cette jolie femme d'archer n'avait pas l'esprit de son métier, car rien n'avait plus l'air d'un conte que l'histoire que je lui avais faite. A cheval, avec des bas blancs ! A la chasse, en habit de taffetas, et sans manteau de drap ! Dieu sait combien son mari doit s'être moqué d'elle à son retour. Sa mère eut soin de moi avec toute la politesse que j'aurais pu prétendre chez des personnes de la première distinction. Elle prit un ton de mère et, pour sauver sa dignité en soignant mes blessures, elle m'appela son fils. Si mon âme eût été tranquille, je lui aurais donné

des marques non équivoques de ma politesse et de ma reconnaissance ; mais l'endroit où j'étais et le rôle dangereux que je jouais m'occupaient trop sérieusement.

Après avoir visité mes genoux et mes hanches, elle me dit qu'il me fallait un peu souffrir, mais que le lendemain je me trouverais guéri. Je devais seulement tenir toute la nuit les serviettes imbibées qu'elle appliqua sur mes plaies et dormir sans jamais bouger. J'ai bien soupé et après je l'ai laissée faire ; je me suis endormi pendant qu'elle m'opérait, car je ne me suis jamais souvenu de l'avoir vue me quitter. Tout ce que j'ai pu rappeler à ma mémoire le lendemain fut que j'ai mangé et bu avec un excellent appétit et que je me suis laissé déshabiller comme un enfant. Je n'avais ni courage, ni peur, je ne parlais pas, je ne pensais pas ; j'ai mangé pour suppléer à la nécessité que j'avais de nourriture et j'ai dormi, cédant à un besoin auquel je ne pouvais pas résister : j'ignorais tout ce qui dépendait d'un certain raisonnement. Je n'ai jamais su ni avec quelle eau elle me frotta ni si j'ai souffert pendant qu'elle me frottait. Il était une heure de nuit lorsque j'ai fini de manger et le matin, en me réveillant et entendant sonner douze heures, j'ai cru que c'était un enchantement, car il me semblait que je ne m'étais endormi que dans ce

moment-là. Il m'a fallu plus de cinq minutes pour rappeler mon âme à ses fonctions, pour m'assurer que ma situation était réelle, pour passer en un mot du sommeil au vrai réveil. Mais d'abord que je me suis reconnu, je me suis vite débarrassé des serviettes, étonné de voir mes plaies tout à fait sèches. Je me suis habillé dans moins de trois minutes ; j'ai mis moi-même mes cheveux dans la bourse ; j'ai mis une chemise et des bas blancs et je suis sorti de ma chambre, que j'ai trouvée ouverte. J'ai descendu l'escalier, passé la cour et quitté cette maison, sans faire nulle attention qu'il y avait là deux hommes debout qui, sans aucun doute, ne pouvaient être qu'archers. Je me suis éloigné de cet endroit, où j'ai trouvé politesse, bonne chère, santé et tout le recouvrement de mes forces avec un sentiment d'horreur qui me faisait frissonner, car je voyais que je m'étais exposé très imprudemment au plus évident de tous les risques. Je m'étonnais d'être entré dans cette maison et plus encore d'en être sorti et il me paraissait impossible de n'être pas suivi et arrêté à chaque pas que je faisais. J'ai marché cinq heures de suite par bois et montagnes sans jamais rencontrer que quelques paysans. Je me suis aperçu que j'avais oublié sur le lit ma chemise, mes bas et un mouchoir et j'en fus affligé, car il ne me

restait plus qu'une autre chemise ; mais le malheur ne me parut pas grand : ma seule pensée était de me voir bientôt au delà de Feltre.

Il n'était pas encore midi lorsque allant mon chemin, j'ai entendu le son d'une cloche : regardant en bas de la petite éminence où j'étais, j'ai vu la petite église d'où le son venait et, voyant du monde qui y entrait, j'ai cru que c'était une messe et il me vint envie d'aller l'entendre : lorsque l'homme est dans la détresse, tout ce qui lui vient dans l'esprit lui paraît inspiration. C'était le jour des Trépassés : je descends, j'entre dans l'église et je suis surpris d'y voir M. Marc. Gr. [1], neveu de l'inquisiteur d'État, et M.M.. Pis. [2], son épouse : je les ai vus étonnés. Je leur ai fait la révérence et j'ai entendu la messe. A ma sortie de l'église, Monsieur me suivit ; Madame y resta. Il me dit en m'approchant : *Que faites-vous ici ? où est votre compagnon ?* Je lui ai répondu que je me sauvais d'un côté, tandis que par mon conseil il avait pris un autre chemin avec seize livres que je possédais et que je lui ai données, étant par là resté sans le sou. Je lui ai clairement demandé le secours dont j'avais besoin pour sortir de l'État : il me répondit qu'il ne me pouvait rien donner, mais que je pouvais compter sur plusieurs ermites que je trouverais chemin faisant, qui ne me laisseraient pas mourir

de faim. Il me dit que son oncle avait su notre évasion à midi dans la journée précédente et qu'il n'en avait pas été fâché. Il me demanda alors comment j'avais pu réussir à percer les plombs, et je lui ai répondu que les ermites pouvaient alors se disposer à dîner et que, n'ayant pas le sou, je n'avais pas non plus de temps à perdre ; et, lui tirant la révérence, je l'ai laissé. Ce refus de secours me fit plaisir : je crois que mon âme fut charmée de se trouver plus grande que celle du vilain qui put dans un cas pareil écouter son avarice. On m'a écrit à Paris que, lorsque Madame sut la chose, elle lui dit des injures. Il n'est pas douteux que le sentiment loge chez les femmes plus souvent que chez les hommes [1].

J'ai marché jusqu'au soleil couchant ; et las et affamé, je me suis arrêté à une maison solitaire qui avait bonne mine. J'ai demandé de parler au maître, et la concierge me dit qu'il était allé à une noce au delà de la rivière, où il devait passer la nuit ; mais qu'elle me ferait à souper, comme son maître lui en avait donné l'ordre. J'ai accepté, lui disant que j'avais besoin de me coucher. Elle me fit entrer dans une belle chambre où, d'abord que j'ai vu sur une table encre et papier, j'ai écrit une lettre de remerciement au maître de la maison que je ne connaissais pas.

J'ai vu, par l'adresse de plusieurs lettres qui étaient là, que j'étais chez M. de Rombenchi [1], consul je ne me souviens pas de quelle puissance. J'ai cacheté ma lettre et je l'ai laissée à la bonne femme qui me fit un souper délicat et me traita avec tous les égards. Au bout d'un excellent sommeil d'onze heures, je partis, je passai le fleuve [2], disant que je paierais à mon retour, et j'ai marché cinq heures. Le père gardien d'un couvent de Capucins me donna à dîner et je crois qu'il m'aurait aussi donné de l'argent s'il n'eût pas eu peur de me scandaliser. Je me suis remis en chemin et, deux heures avant la fin du jour, j'ai demandé à un paysan à qui appartenait une maison que je voyais et je me suis réjoui en entendant le nom d'un de mes amis, assez riche et que je croyais honnête homme. Je m'achemine à cette maison, j'y entre, je demande le maître, on me dit qu'il écrit, qu'il est seul et on me montre la chambre au rez-de-chaussée. Je l'ouvre, je le vois, je cours pour l'embrasser, il se lève et il me repousse en reculant. Il me dit des raisons qui m'outragent et qui m'irritent et je me venge, lui demandant soixante sequins sur un billet à vue sur M. de Br... ; il me les refuse, me disant que son précipice serait immanquable lorsque le tribunal saurait qu'il m'avait donné ce secours. Il me dit de m'en aller d'abord et qu'il n'oserait

pas même m'offrir un verre d'eau, car il aurait fallu attendre une minute. C'était un homme de soixante ans, courtier de change, qui m'avait des obligations. Son cruel refus fit en moi un effet bien différent de celui de M. Gr... Soit colère, soit indignation, soit droit de raison ou de nature, je l'ai pris au collet, lui présentant mon esponton et lui disant que j'allais le tuer s'il élevait la voix. Tout tremblant alors, il tira de sa poche une petite clé et voulut me la donner, me montrant un tiroir où il y avait de l'argent. Je lui ai dit de l'ouvrir lui-même, ce qu'il fit, me disant de me servir d'un tas de sequins que je voyais. Je lui ai ordonné alors de me donner six sequins avec ses propres mains : il me dit qu'il avait cru que je lui en eusse demandé soixante. *C'est vrai*, lui dis-je, *mais actuellement que tu m'as réduit à employer la violence, je n'en veux que six et tu n'auras pas de billet, mais je te promets que je te les ferai payer à Venise, où je te déshonorerai en écrivant des lettres circulaires qui te feront connaître pour le plus lâche des hommes.* Il se jeta alors à genoux, me conjurant de prendre tout si je croyais d'en avoir besoin, mais ma réponse fut un coup de pied dans la poitrine et une menace de lui brûler la maison si, à ma sortie de chez lui, il eût osé m'inquiéter.

J'ai marché deux heures et, voyant la nuit, je

me suis arrêté à une maison de paysan, où j'ai trouvé du fromage, du pain, des œufs et du vin, disposé à dormir sur la paille. N'ayant pas assez de monnaie pour me changer un sequin, je l'ai envoyé en chercher à la paroisse, lui disant que j'achèterais volontiers un manteau. Je dormais à son retour et il ne m'a pas réveillé ; mais le matin il me montra une vieille redingote bleue de gros drap appartenant au curé. Je lui en ai donné deux sequins et je suis parti. Je me suis acheté à Feltre des souliers et j'ai passé à cheval d'un âne la bicoque qu'on appelle *la Scala*. Un garde, qui était là, ne m'a pas seulement demandé mon nom. J'ai pris une charrette à deux chevaux et je suis arrivé le soir à *Borgo de Valsugane*, où à l'auberge indiquée j'ai trouvé le moine. S'il ne m'eût pas approché, je ne l'aurais pas reconnu. Une redingote verte et un chapeau rabattu au-dessus d'un bonnet de coton le déguisaient tout à fait. Il me dit qu'un fermier lui avait donné tout cela pour mon manteau et un sequin avec et qu'il était arrivé à *Borgo* le matin, où il avait fait bonne chère. Il termina sa narration, me disant fort noblement qu'il ne m'attendait pas, car il n'avait pas cru que j'eusse eu l'intention de lui tenir parole. J'ai passé dans cette auberge toute la journée suivante, écrivant sans sortir du lit. Le père Balbi écrivit des lettres

impertinentes au père supérieur de son couvent et à ses frères, et des tendres aux servantes qu'il avait rendues fécondes. J'ai écrit plus de vingt lettres, dont dix à douze circulaires, où je rendais compte des six sequins que j'avais eus et du moyen que j'avais employé pour les obtenir.

Le lendemain, j'ai dormi à *Pergine* ([1]), où un jeune comte d'Alberg ([2]) vint me voir, ayant su, je n'ai jamais su comment, que nous étions des gens qui se sauvaient de l'État de Venise. J'ai passé à Trente et de là à Bolzan ([3]), où, n'ayant plus d'argent pour avancer chemin, je me suis présenté à un vieux banquier nommé Mench ([4]), auquel j'ai demandé un homme sûr pour l'envoyer me prendre de l'argent à Venise. Je l'ai prié en même temps de nous recommander à un aubergiste jusqu'au retour de l'homme. Ce banquier, qui riait toujours, fit tout. En huit jours, dans lesquels nous ne sommes jamais sortis, et que j'ai tous passés au lit, l'homme est retourné avec une lettre de change de cent sequins sur le même Mench. Avec cet argent je me suis habillé ; mais je me suis auparavant acquitté de ce devoir vis-à-vis du père Balbi qui, me disant toujours que sans lui je ne me serais jamais sauvé, me faisait entendre qu'il était devenu propriétaire juridique au moins de la moitié de toute ma fortune éventuelle.

J'ai pris la poste et, ayant voulu dormir toutes les nuits, nous sommes arrivés à Munick le quatrième jour. Mon camarade devenait chaque jour plus insoutenable. Il devenait amoureux de la servante dans toutes les auberges et, ne sachant pas parler ni remplacer les désagréments de sa personne par les bonnes manières, ou par l'argent, je me pâmais de rire le voyant souvent régalé des soufflets qu'il recevait des maritornes du Tyrol avec une résignation angélique. Il me trouvait avare et vilain parce que je n'ai jamais voulu lui donner de l'argent, avec lequel il aurait espéré de séduire leur vertu.

Je fus me loger au Cerf, où j'ai d'abord su que deux jeunes frères, vénitiens de l'illustre famille Cont... ([1]), étaient là depuis quelque temps, accompagnés par un comte Pomp... ([2]), véronais ; mais, n'étant pas connu d'eux, je n'ai pas pensé à aller les voir, d'autant plus que je n'avais plus besoin de rencontrer des ermites. Je fus faire ma révérence à la comtesse de Coronini ([3]), qui m'avait connu à Venise et qui était fort bien en cour.

Cette illustre dame, âgée de soixante et dix ans, m'a très bien reçu et m'a promis de parler à l'électeur pour me faire obtenir la sûreté de l'asile. Elle me l'a annoncée le lendemain pour moi, mais non pas pour mon camarade, car

l'électeur ne voulait pas avoir des démêlés avec les somasques, dont un couvent était dans Munick ; ils auraient pu prétendre d'avoir des droits sur le père Balbi en qualité de membre fugitif de la religion. La comtesse me conseilla de le faire d'abord sortir de la ville pour aller se recouvrer ailleurs et éviter ainsi quelque mauvais tour que les moines ses confrères pouvaient lui jouer.

J'ai d'abord été chez le jésuite confesseur de l'électeur pour obtenir de lui quelque recommandation dans quelque ville de l'empire en faveur de cet infortuné. Le jésuite me reçut fort mal. Il me dit par manière d'acquit qu'à Munick on me connaissait à fond. Je lui ai demandé d'un ton ferme s'il me donnait cet avis comme une bonne ou comme une mauvaise nouvelle, et il ne m'a pas répondu. Il m'a laissé là et quelqu'un me dit qu'il était allé pour vérifier un miracle tout récent dont toute la ville parlait. Un prêtre qui était là me dit que l'impératrice veuve de Charles VII (1), morte dans ces jours-là, avait, quoique morte, les pieds chauds et que je pouvais aller voir cela moi-même si j'en avais envie, puisque son corps était exposé au public. Ce miracle m'intéressa, car j'avais toujours froid aux pieds : il me prit envie d'aller voir le prodige et, m'étant mis à genoux pour asperger l'auguste morte, j'ai réellement trouvé ses pieds chauds ;

mais c'était l'effet d'un poêle ardent qui était très près de ses mêmes pieds. Un danseur [1] que j'ai vu là et qui me connaissait beaucoup, me fit compliment et m'invita à dîner. Sa femme, vénitienne, jolie et remplie de talent, que j'avais connue enfant, me fit le plus gracieux accueil et, me voyant embarrassé à cause de mon camarade que je ne voulais pas abandonner, elle m'a offert une lettre de recommandation à Augsbourg au chanoine Bassi [2], doyen du chapitre de Saint-Maurice, qui était son ami. J'ai accepté cette lettre, qu'elle écrivit d'abord, et j'ai fait partir mon compagnon à la pointe du jour dans une bonne voiture, lui promettant de penser à lui dans le cas que la recommandation n'eût pas la force dont il avait besoin. Quatre jours après, j'ai su par sa lettre même qu'on l'avait accueilli, logé, vêtu en abbé, présenté au magistrat et au prince-évêque. Outre cela, l'honnête et noble doyen lui avait promis d'avoir soin de lui jusqu'à ce qu'il eût obtenu de Rome une dispense de ses vœux monastiques et un plein pardon de la république. Il finissait sa lettre par me demander quelques sequins pour ses menus plaisirs, car il était trop noble, disait-il, pour en demander au doyen, qui ne l'était pas assez pour lui en offrir. Je ne lui ai pas répondu.

Resté seul et tranquille, j'ai pensé à rétablir

ma santé ; car les fatigues et les peines souffertes m'avaient donné des contractions aux nerfs, qui pouvaient devenir sérieuses. Un bon régime me rendit en moins de trois semaines ma parfaite santé. Dans ces mêmes jours, Madame Rivière (1) vint de Dresde à Munick avec ses deux filles et un fils pour aller marier son aînée à Paris. Je connaissais le fils, excellent garçon, qui vit aujourd'hui à Paris chargé de famille et d'affaires de la maison électorale de Saxe (2). Sa mère, très bonne femme, qui connaissait d'ailleurs tous mes parents, fut enchantée de me conduire gratis dans la seule ville de l'univers faite pour ceux qui ont besoin d'invoquer le suffrage de la fortune. Ce coup de bonheur me fit prévoir toutes les grâces que la déesse se plairait à me faire dans la carrière d'aventurier, sur laquelle je devais me mettre : elles furent excessives, mais je n'en ai pas fait bon usage ; j'ai démontré par ma conduite que la fortune se plaît à favoriser ceux qui abusent de ses bienfaits. Les Plombs en quinze mois me donnèrent le temps de connaître toutes les maladies de mon esprit, mais je n'y ai pas demeuré assez de temps pour me fixer à des maximes faites pour les guérir. Madame Rivière partit de Munick le 18 de décembre, m'assurant qu'elle s'arrêterait à Strasbourg huit jours. Dans le même jour, j'ai reçu de l'argent

de Venise et je suis parti seul le lendemain. Sept heures après mon départ, je me suis arrêté à Augsbourg (1), non pas tant pour voir le père Balbi comme pour avoir la satisfaction de connaître l'aimable doyen qui en avait agi en prince vis-à-vis de mon malheureux compagnon sur la simple recommandation d'une danseuse.

Je l'ai trouvé habillé en abbé, mal poudré, bien logé et bien servi. Le doyen n'était pas en ville. Il me dit que, quoiqu'il ne lui manquât rien, il se trouvait dans la misère, car il n'avait pas le sou, et qu'il était étonnant que le doyen, qui le savait, ne lui donnât pas de temps en temps quelque couple de ducats. Je lui ai demandé pourquoi il ne se faisait pas envoyer de l'argent par les nobles vénitiens ses frères, ses cousins, ses oncles ou par quelques amis, et il me répondit qu'il n'avait que des ennemis. Il aurait dû me dire qu'ils étaient tous aussi gueux que lui. J'avais de l'argent, mais j'ai su résister à la tentation de lui en donner : c'était un ingrat, bas, vil et insatiable. A la fin de mars, j'ai reçu à Paris une lettre de l'honnête doyen qui me fit la plus grande peine. Il me disait que le père Balbi s'était évadé de chez lui avec une servante, lui enlevant une petite somme, une montre d'or et douze couverts d'argent et qu'il ne savait pas où il était allé. Vers la fin de l'année, on m'a

écrit de Venise qu'on l'avait remis sous les Plombs. J'ai su après que d'Augsbourg il était allé se réfugier à Coire, capitale des Grisons, avec la servante, où il demanda d'être agrégé à l'église des calvinistes et d'être reconnu comme mari légitime de la dame qui était avec lui (1). Mais lorsqu'on sut qu'il ne savait rien faire pour soutenir sa vie, on n'a pas voulu de lui. Lorsqu'il n'eut plus d'argent, la servante qu'il avait trompée l'a quitté, après l'avoir battu plusieurs fois. Le père Balbi alors, ne sachant pas où aller, ni comment faire pour vivre, prit le parti d'aller à Bresse, ville appartenant à la république, où il se présenta au gouverneur, lui dit son nom, sa fuite et son repentir et le pria de le prendre sous sa protection pour obtenir son pardon. La protection du gouverneur commença par faire mettre en prison le sot recourant; puis il écrivit au tribunal, lui demandant ce qu'il devait en faire, et, en conséquence des ordres qu'il reçut, il lui envoya ce fugitif enchaîné, qu'il remit de nouveau sous les Plombs (2), où il ne trouva pas le comte Asquin, que, par pitié de son âge, on avait envoyé aux *quatre* trois mois après mon évasion. Cinq ou six ans après, j'ai su que le tribunal avait envoyé hors des Plombs mon ancien compagnon, le reléguant dans le couvent de l'institution qui est bâti sur une éminence, près

de Feltre ; mais il n'y demeura que six mois : il s'est enfui, et il alla à Rome se jeter aux pieds du pape Rezzonico ([1]), qui lui permit de devenir prêtre séculier. Il retourna alors à sa patrie, où il vécut toujours dans la misère, parce que sans conduite. A mon retour à Venise, il est venu me voir, tout en lambeaux ; il me fit pitié et j'ai fait pour lui tout ce que j'ai pu par faiblesse de cœur, et non pas par vertu. Il finit ses jours l'année 85 ([2]).

J'ai rejoint à Strasbourg la charmante famille, avec laquelle je suis arrivé à Paris le matin du jour 5 de janvier de l'année 1757, jour de mercredi. Je n'ai jamais de ma vie fait un plus agréable voyage. Le bon sens de la mère, l'esprit cultivé du fils, la beauté parfaite, l'esprit gai et les talents de la charmante fille formaient une société dont les charmes ne me laissaient rien à désirer. Après avoir vu le plus cher de tous mes amis ([3]), je courus à Versailles dans un pot de chambre ([4]) que j'ai pris au Pont-Royal pour aller embrasser M. de Sers. ([5]), noble napolitain, sur l'ancienne amitié duquel je comptais beaucoup. Je suis arrivé à la cour à quatre heures et, ayant su qu'il était parti avec l'ambassadeur, comte de Cant... ([6]), j'ai pensé d'aller dîner avant que de retourner à Paris.

Mais à peine arrivé à la grille dans ma même

voiture, je vois une grande quantité de monde courir de tout côté dans la plus grande confusion, et j'entends tout le monde crier : *Le roi est assassiné ; on vient de tuer Sa Majesté* (1). Mon cocher, plus effrayé que moi, veut suivre son chemin, mais on arrête la voiture, on me fait descendre et on me met dans le corps de garde, où je vois en moins de trois minutes plus de vingt personnes, que je juge aussi innocentes que moi. Je ne savais que penser et, ne croyant pas aux enchantements, je croyais de rêver, lorsqu'un officier entra, nous demanda fort poliment excuse à tous et nous dit que nous pouvions aller notre chemin : *le roi*, dit-il, *est blessé et n'est pas mort ; l'assassin, que personne ne connaît, est arrêté ; on cherche partout M. de la Martinière* (2).

Remonté dans ma voiture comme tous les autres et absorbé par la surprise causée par un événement si extraordinaire, j'ai refusé une place à une aimable figure d'homme qui me la demanda de la meilleure grâce. On dit que la politesse ne gâte jamais rien et il faut laisser qu'on le dise. Il y a des moments où la politesse est positivement hors de saison et où la prudence ordonne d'être impoli.

Dans les trois heures que j'ai employées pour retourner à Paris, trois cents courriers pour le moins me devancèrent à tout moment, allant

ventre à terre. Ces courriers ne faisaient que répéter à haute voix la nouvelle qu'ils portaient ; les premiers dirent que le roi avait été saigné et que la blessure était mortelle ; les seconds que le chirurgien répondait de sa vie ; les troisièmes que la blessure était fort légère et à la fin que ce n'était qu'une égratignure de la pointe d'un couteau. Le lendemain, on n'en a pas su davantage, ni jamais, malgré un très sévère procès qui coûta au roi cinq millions, qui fut imprimé et connu de tout le monde et qui n'a rien de commun avec l'histoire de ma fuite, qu'il me semble devoir terminer ici.

Quand il me prendra envie d'écrire l'histoire de tout ce qui m'est arrivé en dix-huit ans que j'ai passés parcourant toute l'Europe jusqu'au moment qu'il plut aux inquisiteurs d'État de m'accorder la permission de retourner libre dans ma patrie d'une façon qui me fut très honorable (1), je la commencerai à cette époque, et mes lecteurs la trouveront écrite avec le même style, car il n'y a pas d'écrivain qui en ait deux, tout comme il n'y a pas de visage qui ait deux physionomies. Mon histoire, si je l'écris, sera instructive dans plusieurs points de morale. On apprendra que le plus souvent l'homme a tort de s'attribuer du mérite pour ce qu'il a fait de bon et double tort de calomnier la fortune,

mettant sur son compte les maux qui lui arrivent. Mon histoire démontrera que nous sommes tous des imbéciles lorsque nous allons chercher loin de nous les causes de tout ce qu'il nous arrive de sinistre : nous les trouverons toutes directement ou indirectement dans nous-mêmes ; mais dans l'examen gardons-nous bien de chatouiller notre amour-propre : il rend épaisse la divine lumière de la vérité ; il nous séduit, il nous aveugle ; il s'agit de nous ériger en juges de nous-mêmes et non pas en avocats. *Male verum*, dit mon maître, *examinat omnis corruptus judex* (1). Si je fais tant que d'écrire mon histoire, il est possible qu'elle ne paraisse qu'après ma mort puisque, déterminé à dire la vérité, il faudra que très souvent je me maltraite, et cela ne m'amusera pas. Si je me suis pardonné, ce n'est pas une bonne raison pour que je prétende que tout le monde doive avoir pour moi la même bonté que j'ai eue moi-même.

Je conviens, avec un prince digne de l'amour de tout l'univers (2), que je puis ne pas tout dire. Je le sais, mais je ne le veux pas : ou tout, ou rien. Je ne puis pas me résoudre à m'outrager ; et ce serait m'outrager que de me faire moi-même le protagoniste d'un roman. Le seul cas dans lequel je ne dirai pas tout sera lorsque la vérité pourrait m'obliger à introduire sur la

scène des personnes que le monde croit irréprochables et qu'il s'en faut bien qu'elles le soient. J'emploierai tout mon art pour qu'on ne les devine pas ; parce qu'elles me sont connues, il n'est pas nécessaire que je les fasse connaître aux autres et, qui plus est, je n'en ai pas le droit. Que ces personnes donc ne tremblent pas en lisant ceci. Si elles ont du cœur, si leur philosophie les a rendues si fortes que je le suis, je les défie à m'imiter : c'est d'elles, et non pas de moi, que le monde doit savoir leurs affaires.

Ou mon histoire ne verra jamais le jour, ou ce sera une vraie confession [1]. Elle fera rougir des lecteurs qui n'auront jamais rougi de toute leur vie, car elle sera un miroir dans lequel de temps en temps ils se verront ; et quelques-uns jetteront mon livre par la fenêtre, mais ils ne diront rien à personne et on me lira ; car la vérité se tient cachée dans le fond d'un puits, mais lorsqu'il lui vient le caprice de se montrer, tout le monde étonné fixe ses regards sur elle, puisqu'elle est toute nue, elle est femme et toute belle. Je ne donnerai pas à mon histoire le titre de confessions, car depuis qu'un extravagant [2] l'a souillé, je ne puis plus le souffrir ; mais elle sera une confession, si jamais il en fut.

Je ne me soucie pas de savoir si elle me conciliera l'estime de ceux qui s'imaginent de me con-

naître et qui ne m'estiment pas, car je ne me donnerai pas la peine d'écrire pour eux ; mais je suis sûr qu'elle ne me produira le mépris de personne, car il est impossible qu'un homme qui pense soit méprisable sans qu'il sache de l'être ; et je sais que je n'aurais pas pu me souffrir vivant si je me fusse reconnu pour tel. Si, après ma mort, on pourra m'adapter la devise d'*extinctus amabitur idem* (1), je ne demande pas davantage : *nil ultra deos lacesso* (2). J'aurai des illustres compagnons.

Encore deux mots à mon lecteur et j'ai fini. Laurent, sot gardien des Plombs, qui était né pour favoriser ma fuite avec sa grande bêtise, tout comme j'étais né pour être la cause de sa mort, ce qui m'est fort indifférent, mourut quelques mois après mon évasion, dans les prisons du tribunal, je ne sais pas de quelle espèce de mort (3). Le nommé Andreoli, qui m'ouvrit naturellement la grande porte au haut bout du grand escalier, a dit que je l'ai jeté par terre, tenant une arme à la main ; et ce n'est pas vrai.

Le 12 de septembre de l'année 1774, M. de Monti, consul de la république de Venise à Trieste, me donna un billet des inquisiteurs d'État (4), dans lequel ils m'ordonnaient de me présenter dans le terme d'un mois au *circonspect* Marcantoine Businello, leur secrétaire, pour

savoir leur volonté. Je n'ai pas écouté ceux qui me conseillaient de ne pas m'y fier. Je savais parfaitement qu'une pareille trahison ne pouvait pas avoir lieu. La grandeur et l'importance du tribunal peut bien laisser courir la trahison lorsque ses bas ministres l'emploient pour s'emparer d'un coupable, mais il n'est jamais arrivé qu'il souille la sainteté de sa foi, l'employant directement et partant d'eux-mêmes en premier chef. Le billet que j'ai reçu à Trieste était un vrai sauf-conduit signé par le très honoré et très noble François Grimani, alors inquisiteur d'État, neveu de celui qui régnait lors de ma fuite, et oncle de l'autre que j'ai trouvé à la messe et qui m'a envoyé dîner avec des ermites.

Au lieu d'attendre un mois, je me suis rendu à Venise en moins de vingt-quatre heures et je me suis présenté au secrétaire Businello, frère de celui qui l'était dix-huit ans auparavant. D'abord que je lui ai dit mon nom, il m'embrassa, me fit asseoir près de lui, me dit que j'étais libre et que ma grâce était la récompense de ma confutation de l'histoire du gouvernement de Venise d'Amelot de la Houssaye, que j'avais publiée en trois volumes in-8° quatre ans auparavant (1). Il m'a dit que j'avais mal fait à m'enfuir, puisque si j'eusse encore eu un peu de patience, on m'aurait remis en liberté. Je lui

ai répondu que je croyais d'être condamné à rester là pour toute ma vie. Il repartit que je ne pouvais pas m'imaginer cela, car *à petite faute petite peine*. Je l'ai pour lors interrompu avec quelque émotion et je l'ai prié en grâce de me communiquer ma faute, car je n'avais jamais pu la deviner. Le sage *circospetto* ne me répondit alors qu'en me regardant sérieux, en mettant l'index de sa main droite sur les lèvres, comme nous voyons la statue de l'égyptien Harpocrate ou celle de S. Bruno, fondateur des chartreux. Je n'ai pas demandé davantage. J'ai témoigné à M. le Secrétaire les sentiments de reconnaissance dont j'étais véritablement pénétré et je l'ai assuré que dans la suite il n'arriverait pas que le tribunal eût lieu de se repentir de la grâce complète dont il m'avait rendu digne.

Après cette démarche je fus m'habiller et j'ai commencé à jouir du plaisir de me montrer à toute la grande ville, où je suis d'abord devenu la nouvelle du jour. Je fus remercier un à un chez eux les trois bienfaisants inquisiteurs d'État qui me reçurent gracieusement et m'invitèrent à leur tour à dîner pour entendre de ma bouche même la belle histoire de ma fuite, que je leur ai narrée sans leur rien déguiser et avec tous les détails que je n'ai pas épargnés au lecteur en l'écrivant. Ceux auxquels j'ai fait des longues

visites et que j'ai su m'attacher furent les trois patriciens qui s'intéressèrent pour moi, qui travaillèrent beaucoup pour obtenir ma grâce, et qui l'obtinrent. Le premier fut M. de Dand. (1), le plus ancien de mes protecteurs, constant au point qu'il ne m'a abandonné qu'en mourant. Ce fut lui qui détermina à ma faveur M. F... de Gr... (2). Le second que j'ai vu avec épanchement de cœur fut M. P. de Zag. (3), qui travailla deux années de suite pour aplanir toutes les difficultés qui s'opposaient à mon retour dans ma patrie. Le troisième auquel je me suis présenté fut M. le pr. L... de Mor... (4), personnage à Venise de la plus grande importance et qui détermina M. de Sagr. (5) à signer ma grâce d'abord qu'il lui a parlé. Soit amour de patrie, soit amour-propre, je sais que je dois à ce retour les plus beaux moments de ma vie : on ne m'a obligé à aucune expiation, et tout le monde le savait. La plénitude extraordinaire de ma grâce à l'égard de la gravité du tribunal fit mon apologie. Ce grand magistrat souverain n'a pu faire davantage ni pour me déclarer innocent ni pour convaincre toute l'Europe que j'ai su mériter son indulgence. Tout le monde s'attendait à me voir pourvu d'un emploi convenable à ma capacité et nécessaire à ma subsistance ; mais tout le monde s'est trompé, hormis moi. Un établis-

sement quelconque, que j'aurais pu obtenir par la faveur d'un tribunal dont l'influence n'ait point de limites, aurait eu l'air d'une récompense, et c'eût été trop. On m'a supposé tout le talent qu'un homme qui veut se suffire doit avoir, et cette opinion ne m'a pas déplu ; mais toutes les peines que je me suis données pendant l'espace de neuf ans furent vaines (1). Ou je ne suis pas fait pour Venise, me suis-je dit, ou Venise n'est pas faite pour moi, ou l'un et l'autre. Dans cette ambiguïté, un fort désagrément est venu à mon secours (2) et m'a donné l'essor. Je me suis déterminé à quitter ma patrie comme l'on quitte une maison qui plaît, mais où il faut souffrir un mauvais voisin qui incommode et qu'on ne peut pas faire déloger. Je suis à Dux (3), où, pour être d'accord avec tous mes voisins, il suffit que je ne raisonne pas avec eux, et rien n'est plus facile que cela.

FIN

NOTES

Page 33. — (1) « S'échapper, c'est combattre encore ». Bien que Casanova se dise volontiers l'élève d'Horace, qu'il se flatte de le savoir par cœur et de l'avoir traduit en entier dans sa jeunesse, « critiquant même tous ses scoliastes » (Lettre à Opiz du 21 octobre 1793, I, p. 168-9), il n'a pu lire ce vers-proverbe, d'ailleurs estropié (il faut : vir fugiens *et* denuo pugnabit), dans les œuvres de son maître, et pour cause, car on l'y chercherait en vain. Il aurait pu le rencontrer dans divers auteurs de l'antiquité ; mais il est beaucoup plus vraisemblable de penser qu'il a pris son épigraphe telle quelle dans le titre d'un opuscule du professeur Petronio Zecchini *(Di geniali della dialettica delle donne ridotta al suo vero principio*, Bologne, 1771, in-8o) qu'il avait eu justement l'occasion de combattre dans sa plaquette intitulée *Lana caprina* (voir *Mémoires*, éd. Garnier, VIII, 305-306).

Page 35. — (1) La première édition de la *Nouvelle Héloïse* parut en 1761, avec un succès immense dont il est visible que Casanova est aussi jaloux que de celui qui accueillit plus tard les *Confessions.*

Le Genevois coupait l'herbe sous les pieds du Vénitien, qui eût volontiers, croyons-nous, donné ce titre à l'*Histoire de sa vie.*

Page 36. — (1) Casanova tenait beaucoup à cette expression, dont la singularité lui plaisait et qu'il a employée ailleurs.

Page 36. — (2) La coupelle (terme d'affineur) était un petit vaisseau plat et un peu creux préparé pour essayer et purifier l'or et l'argent. On disait d'un homme ou d'un ouvrage qu'on avait soumis à un très sévère examen qu'on l'avait fait passer à la coupelle. Casanova a bien pu emprunter cette expression à Rousseau, qui écrit par exemple : « Mon cœur s'est purifié à la coupelle de l'adversité. »

Page 37. — (1) On sait que c'est le premier vers de l'*Enfer* de Dante.

Page 37. — (2) C'est-à-dire *de la raison qui*, etc.

Page 38. — (1) C'est-à-dire *qu'à des amis*, *et lorsqu'ils m'en pressaient* (Horace, I, *Sat.* 4, 73).

Page 39. — (1) Casanova aimait beaucoup ces vers de Mécène cités par Sénèque (ép. CI), le dernier surtout, qu'il cite souvent (voir par exemple *Mémoires*, éd. Garnier, I, 452). On sait que La Fontaine (*Fables*, I, 15 : la Mort et le Malheureux) a traduit ainsi ces vers :

Mécénas fut un galant homme ;
Il a dit quelque part : qu'on me rende impotent,

Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
Je vive, c'est assez, je suis plus que content.

Page 39. — ([2]) Hormis quand la pituite me travaille (Hor., I, *Ep.* 1, 108, dernier vers de cette épître). Cf. *Mémoires*, éd. Garnier, I, 361.

Page 39. — ([3]) Les années dans leur fuite nous emportent toutes quelque chose (Hor., II, *Ep.* 2, 55).

Page 43. — ([1]) Sur les aventures de jeunesse de Casanova, telles qu'il les a rapportées dans ses *Mémoires* et sur les travaux critiques auxquels son récit a donné lieu, voir Ch. Samaran, *Jacques Casanova Vénitien*, Paris, Calmann-Lévy, 1914.

Page 44. — ([1]) Matteo Giovanni Bragadin, fils d'André et de Chiara Mocenigo, était né en 1689. Il avait donc 65 ans environ en 1753. Casanova raconte dans ses *Mémoires* (éd. Garnier, II, 28 et suiv.) qu'il avait fait sa connaissance au mariage de Gerolamo Cornaro ; le vieillard ayant été frappé d'apoplexie, Casanova s'était trouvé là pour lui donner des soins empressés. Il n'eut garde de négliger l'heureux hasard qui l'avait mis en rapport avec le vieux patricien. Il s'était fait son amuseur en titre, tirant de son emploi tous les profits possibles.

Page 45. — ([1]) Le rapport de Manuzzi, en date du 24 juillet, veille de l'arrestation de Casanova, donne l'adresse exacte de Casanova : « Dietro la

Cavallarizza, in Calle de mezzo (aujourd'hui Calle della Gorna), la 4ª porta a mano destra appresso a detta porta vi è un muro infuori d'un camino. » Ce rapport donne aussi des indications sur la logeuse, « moglie del defonto Leopoldo Dal Pozzo, il quale lavorava in mosaiche ». Cette femme se nommait, d'après d'autres documents, Catharina Piazza. Son mari est connu pour avoir exécuté en 1728 pour la façade de Saint-Marc, d'après les cartons de Sebastiano Rizzi, une mosaïque représentant les autorités vénitiennes devant le corps de saint Marc (G. Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, p. 173). On trouvera dans cet ouvrage une reproduction photographique de la maison de Casanova.

Page 45. — (2) Des Fondamente nuove (ou Quai Neuf), dont le nom n'a pas changé depuis le XVIIIe siècle, on a vue sur le Nord, vers S. Michele et Murano.

Page 46. — (1) Dans un autre passage de l'*Histoire de ma Fuite* : « le lendemain, on chômait sainte Anne, nom de la fille que j'aimais à cette époque-là » (voir ci-dessous, p. 51), Casanova donne le prénom de cette jeune fille. Il est bien probable, dans ces conditions, qu'il s'agit de la seconde fille de son hôtesse, Anna-Maria Dal Pozzo, née le 26 avril 1725, et âgée par conséquent de trente ans, non de dix-huit, comme le veut Casanova (G. Gugitz, *op. cit.*, p. 173-4).

Page 46. — (2) « Piazzuole e strade solitarie a Rialto », dit Mutinelli *(Memorie storiche degli ultimi cinquanta anni della Republica Veneta.* Venise, 1854, p. 84-85). Di Giacomo *(Historia della mia Fuga,* p. 16 n. 3), cite un passage de Mutinelli et un autre de la princesse de Gonzague dans ses *Lettres* publiées à Hambourg en 1797 (I, p. 87 et suiv.) où est pleinement confirmé tout ce que Casanova dit ici de l'*Erbaria.*

Page 47. — (1) Messer Grande, ou Capitan Grande C'était alors Matteo Varutti, qui remplissait cette charge depuis le 18 novembre 1750 (Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, note 27 du chap. VII).

Page 48. — (1) Marchandise de contrebande.

Page 48. — (2) D'après les notes Toderini utilisées par D'Ancona, ce seraient André Dandolo, né en 1697, et Jean-Baptiste Barbaro, son beau-frère, né en 1695. Mais pour Gugitz, il s'agit de Gian-Marco Dandolo, né en 1704, et de Marco Barbaro, né en 1688, morts tous deux célibataires, le premier en 1779, le second en 1771.

Page 49. — (1) Il s'agit ici en particulier de Jean-Baptiste Manuzzi, « confident » des Inquisiteurs d'État, qui est nommé dans les *Mémoires* et dont les rapports, qui motivèrent l'arrestation de Casanova, ont été retrouvés par Fulin et publiés en dernier lieu par S. Di Giacomo *(op. cit.,* Documents, nos 1 à 7).

Page 49. — (2) Fusina ou Lizza Fusina, petit village au bord de la Lagune, à l'embouchure de l'un des bras de la Brenta.

Page 51. — (1) Casin (casino) était, comme on sait, le nom donné par les Vénitiens à leurs petites maisons de plaisir ou de jeu.

Page 51. — (2) Le 25 juillet, jour de la fête de saint Jacques le Majeur.

Page 51. — (3) Le 26 juillet, jour de la fête de sainte Anne.

Page 51. — (4) Castello était l'ancienne île d'Olivolo (Mutinelli, *Lessico Veneto).*

Page 51. — (5) Il faut être un dieu pour avoir à la fois l'amour et la sagesse (Publil. Syrus, 22).

Page 52. — (1) Ce précepte stoïcien, déjà vieux au temps de Sénèque, se trouve dans cet auteur *(De Vita beata*, XV, 5) et dans beaucoup d'autres écrivains de l'antiquité, soit dans son acception philosophique, soit dans son acception religieuse. Il va sans dire que Casanova le comprenait et l'appliquait dans un sens assez peu stoïque.

Page 52. — (2) Ou *invenient* (le destin trouve ou trouvera sa route). C'est un fragment de Virgile (III, *Œn.*, 395 et X, *Œn.*, 113). Casanova avait toujours à la bouche ces deux préceptes commodes. Voir par exemple les *Mémoires*, éd. Garnier, I, 149, 446 ; III, 189 ; VII, 74 ; éd. Schütz, VII, 7, omis dans l'édition originale Laforgue, V, 3 et

par conséquent dans l'édition Garnier, III, 329.

Page 52. — (3) Bragadin mourut le 14 octobre 1767, à 79 ans. D'Ancona, *Viaggiatori ed Avventurieri*, p. 293, donne à tort la date de 1768.

Page 52. — (4) L'ordre d'arrestation et de perquisition lancé le 24 juillet a été publié bien des fois et en particulier par S. Di Giacomo dans son édition italienne de l'*Histoire de ma Fuite* (Documents, n° 7). Il est ainsi conçu : « Ordine a Missier di arrestare Giacomo Casanova, fermar tutte le carte e passarlo sotto li Piombi ». Une autre annotation des Inquisiteurs d'État, en date du 21 août, précise le motif de l'arrestation et mentionne la condamnation : « Venute a cognizione del Tribunale le molte rifflessibili colpe di Giacomo Casanova, principalmente in disprezzo publico della Santa Religione, SS. EE. lo fecero arrestare e passar sotto li Piombi. Andrea Diedo, inquisitor, Antonio Condulmer, inquisitor, Antonio Da Mula, inquisitor. L'oltrascritto Casanova condannato anni cinque sotto li Piombi » (Di Giacomo, *op. cit.*, Documents, n° 9). Cette dernière mention avait été sans nul doute ajoutée un peu plus tard, car un autre document, également publié par Di Giacomo (Documents, n° 11) donne la liste de dix-huit condamnés, parmi lesquels « Giacomo Casanova, condannato anni cinque per colpe di religione *con sentenza del giorno* 12 *settembre* 1755. »

Page 53. — (1) Parmi les recueils cabalistiques manuscrits que Casanova cite dans ce passage, la *Clavicule de Salomon* est le plus connu. On trouve dans Rabelais (Pantagruel, III, 23) mention de *Picatrix* ; Panurge prétend en effet avoir pratiqué, « au temps qu'il estudioit à l'escole de Tolete, le révérend père en diable Picatrix, recteur de la Faculté diabologique ». Ce grimoire magique est encore manuscrit. Prosper Marchand, dans son *Dictionnaire historique* (1759), fournit à son sujet quelques renseignements, ainsi que, de nos jours, le révérend J. Wood Brown dans son livre intitulé : *An Enquiry into the Life and Legend of Michael Scot.* Édimbourg, 1897, p. 183. Sur Casanova cabaliste, voir Éd. Maynial, *Casanova et son temps*, p. 134 et suiv., et Bern. Marr, *Casanova als Kabalist*, dans la dernière édition allemande des *Mémoires*, XV, p. 389-96.

Dans le passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 190), Casanova cite en outre l'Arétin, le Portier des Chartreux, et *Le Militaire philosophe*, qui était sans doute une copie de l'opuscule de Jacques-André Naigeon : *Le Militaire philosophe ou difficultés sur la religion proposées au R. P. Malebranche, prêtre de l'Oratoire, par un ancien officier* (in-12, Londres et Amsterdam).

Le procès-verbal d'arrestation et de perquisition, publié en dernier lieu par Di Giacomo *(op.*

cit., Documents, n° 8) parle bien de papiers saisis, mais sans en fournir la liste. En voici le texte, daté du 27 juillet : « In ubbidienza a commandi venerati di VV. EE. a me impartiti, ò rettento e condotto nelle prigioni Giacomo Casanova, e fattali diligente perquisizione nella sua habitatione, ò ritrovato tutte le carti che umilio all' EE. VV. Mattio Varutti, capitan grande. »

Page 53. — (2) Sur Jean-Baptiste Manuzzi, joaillier (metteur en œuvre), voir plus haut, p. 279.

Page 54. — (1) Proverbe grec cité par Platon (Phédon, c. 38, p. 89) sous la forme suivante :

πρός δύο λέγεται οὐδ' ὁ Ἡρακλῆς οἷός τέ εἶναι.

Page 56. — (1) Il y avait dans le campanile de Saint-Marc plusieurs cloches qui sonnaient à différentes heures. D'après un document de 1751, cité par Di Giacomo, *op. cit.*, p. 24, n. 1, celle de *Terza* sonnait pendant tout le mois de juillet à la douzième heure. Cf. ce que dit Casanova à la p. 118 : « Le trois de juillet Laurent lui dit de se préparer à sortir à *Terza* qui dans ce mois sonne à douze heures. »

Page 56. — (2) Un dessin gravé de J. Berka portant cette légende se voit en tête de l'édition originale. Il représente le secrétaire des Inquisiteurs remettant aux mains du geôlier Casanova que Messer-Grande vient de lui amener.

Page 56. — (3) *Circospetto* était une dénomination

honorifique qu'on donnait aux secrétaires du Sénat et du Conseil des Dix et aussi aux diplomates de la Sérénissime République.

Page 56. — (4) Ce gardien des Plombs, que Casanova appelle Laurent dans la suite de son récit, était un certain Lorenzo Basadonna. Il avait été nommé depuis fort peu de temps, le 4 mai 1755, à la place de Gaetano Olivieri, décédé (Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, p. 175). Di Giacomo a publié après beaucoup d'autres, (Doc., n° 10), d'après les archives des Inquisiteurs d'État, les notes de Lorenzo pour la nourriture de son prisonnier. Il est question de 2 lires par jour pour le mois d'octobre 1755, puis de 30 sous par jour pour tous les autres mois, y compris le mois d'octobre 1756, dernier du séjour de Casanova sous les Plombs.

Page 68. — (1) C'est la *Mystica Ciudad de Dios... de sor Maria de Jesus, abadesa del convento de la Immaculada Concepción de la villa de Agreda.* Madrid, 1744, 3 tomes gr. in-8°. Voir la *Confutazione*, II, 115 note ; il y a une page sur Marie d'Agreda.

Page 68. — (2) Dans les *Mémoires* (édition Garnier, III, 202), Casanova répare cet oubli. Il appelle le jeune jésuite le Père Caravita, personnage sur lequel nous ne pouvons donner aucun renseignement.

Page 71. — (1) Casanova est revenu sur cet épisode dans les *Mémoires* (éd. Garnier, VII, 374).

Page 71. — (2) Célèbre jésuite italien, né en 1689, brûlé à Lisbonne en 1761.

Page 72. — (1) Ce détail n'est pas rigoureusement conforme aux notes du geôlier Lorenzo Basadonna, publiées par S. Di Giacomo, *op. cit.* Il y est question de 40, puis de 30 sous par jour.

Page 72. — (2) Les *Nouvelles extraordinaires de divers endroits*, surnommées *Gazette de Leyde* du nom de cette ville des Pays-Bas où elles étaient imprimées depuis 1680, jouissaient d'une vogue européenne grâce à l'étendue, à la variété, à la sûreté de leurs informations et aussi à l'indépendance de leurs jugements.

Page 75. — (1) Il s'agit du traité bien connu de Boèce (né vers 470, mort en 525) : *De Consolatione philosophiæ*, dont les éditions et les traductions sont très nombreuses.

Page 77. — (1) Ce renseignement est parfaitement exact. Au moment de l'arrestation de Casanova, les Inquisiteurs en exercice étaient Diedo, Condulmer et Da Mula. Ils furent remplacés par Alvise Barbarigo, Lorenzo Grimani et Francesco Sagredo.

Page 78. — (1) L'homme dans le malheur croit aisément ce qu'il désire (L'Arioste, *Roland furieux*, I, 56).

Page 78. — (2) Même sens (Sénèque, *Hercule furieux*, vers 313-314).

Page 80. — (1) Allusion probable à l'exécution en décembre 1779, d'un certain Marco Rossetto, étranglé dans sa prison par ordre des Inquisiteurs d'État. Ce Rossetto était le chef d'une bande de malfaiteurs qui terrorisait en effet Murano. Casanova, alors à Venise, put voir le cadavre du bandit exposé entre les deux colonnes de la Piazzetta, avec aux pieds un écriteau portant son nom et ces mots : *Per gravi colpe di Stato* (A. Bazzoni, *Le Annotazioni degli Inquisitori di Stato*, dans l'*Archivio storico italiano*, t. XI, 1re partie, 1870, p. 66-67).

Page 80. — (2) Allusion aux démêlés de Casanova avec le patricien Gian Carlo Grimani en 1782. La publication d'un pamphlet : *Nè amori nè donne ovvero la Stalla d'Augia ripulita*, l'obligea cette année-là à quitter Venise pour n'y plus revenir. Voir plus loin p. 315-316.

Page 81. — (1) — Fier de braver la mort (Horace, I, *Od.* 37, 29).

Page 82. — (1) Le terrible tremblement de terre de Lisbonne eut lieu en effet le 1er novembre 1755, à 9 h. 20 du matin.

Page 83. — (1) Cette salle du *tambour* (Bussola) était ainsi nommée d'un tambour qui en garnissait la porte. C'était l'antichambre du Conseil des Dix et des Inquisiteurs d'État.

Page 83. — (2) Les visiteurs du Palais ducal perdraient leur peine à vouloir chercher la cellule de Casanova : tout a été modifié depuis la chute de la République dans cette partie de la demeure des doges. Le cachot qu'on montre aujourd'hui comme étant celui de Casanova a été fait à une époque assez récente, pour donner une idée de ce qu'étaient jadis ces fameux Plombs.

Casanova était fort bien renseigné en tout cas sur les prisons du palais des Doges, comme on peut s'en convaincre en lisant le travail de Zanotti, *I Pozzi e i Piombi* ; on peut supposer qu'il s'enquit plus tard, pour la clarté de son récit, de toutes ces précisions, mais on peut penser aussi que, grâce à ses relations vénitiennes aussi nombreuses que variées, il en était informé depuis longtemps.

Page 85. — (1) Pietro Businello avait succédé à Domenico Cavalli dans la charge de secrétaire des Inquisiteurs d'État.

Page 85. — (2) Dans ses *Mémoires*, Casanova ne parle pas de ce séjour qu'il aurait fait à Londres avant son emprisonnement. Mais le renseignement qu'il donne ici en passant s'accorde avec ce que dit le confident Manuzzi dans ses rapports.

Page 86. — (1) Maggiorino, de Vicence, ainsi nommé par Casanova dans ses *Mémoires* (éd. Garnier, III, 216), s'appelait en réalité Lorenzo Mazzetta, milanais, valet de chambre de Giorgio Marchesini, noble de Vicence. Il fut arrêté le 19 août 1755, et condamné, le 12 septembre, le même jour que

Casanova, à dix ans de Plombs. Marchesini lui-même a raconté dans sa plainte aux Inquisiteurs comment Mazzetta avait mis à mal sa jeune nièce (et non sa fille comme il est dit dans le récit de Casanova) et les documents annexés au dossier, dont une longue lettre de la jeune fille à son amant, confirment pleinement ces dires. Par contre, il ne semble pas exact que Mazzetta ait été déporté à Cerigo après cinq ans de séjour aux « Quatre ». On sait, d'après les archives des Inquisiteurs d'État, qu'il resta en prison jusqu'en janvier 1762, date à laquelle il réussit à s'enfuir en compagnie de 16 autres prisonniers, parmi lesquels le comte Asquin, dont il sera question plus loin (Mario Brunetti, *I compagni di Giacomo Casanova sotto i Piombi*, extr. de la *Rivista d'Italia*, juin 1914, p. 800-808).

Page 86. — (2) Giorgio Marchesini. Voir la note précédente.

Page 91. — (1) Cf. *Mémoires*, éd. Garnier, I, 394.

Page 93. — (1) Il s'agit d'André Diedo, nommé en toutes lettres dans les *Mémoires*, passage correspondant à celui-ci (éd. Garnier, III, 221).

Page 96. — (1) Carlo Nobili, qui s'appelait peut-être Carlo Sgualdo (Oswald), comme Goldoni, fut arrêté le 29 novembre 1755, sur la plainte de Roberto Seriman (comte Ser... dans l'*Histoire de ma Fuite)*, qui l'accusait de lui avoir soustrait une somme importante (6.000 livres). Nobili resta

prisonnier peu de temps, mais en tout cas plus de 5 ou 6 jours. En regard de l' « annotazione » du 29 novembre, on lit, en effet, sous la date du 16 décembre : « Carlo Nobili, previa seria ammonizione fattagli dal segretario, fu posto in libertà » (M. Brunetti, *op. cit.*, p. 808-812).

Page 96. — (2) Aujourd'hui Cannaregio ou canal de Mestre.

Page 97. — (1) Pierre Charron, moraliste et théologien, né à Paris en 1541, mort à Paris en 1603. Son traité de la *Sagesse* a été imprimé à Paris en 1601. Sur Charron, voir J.-B Sabrié, *De l'humanisme au rationalisme. Pierre Charron.* Paris, 1913, in-8°. Il va sans dire que tout le monde ne juge pas Charron avec la même sévérité, de circonstance peut-être, que Casanova. Perrens, par exemple *(Le Libertinage en France*, p. 55-56), voit en lui l'un des pères de la pensée moderne.

Page 98. — (1) Le passage des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 224) correspondant à celui-ci porte *Seriman* et l'on voit par les pièces du procès de Nobili que cette indication est exacte. Voir à la page précédente.

Page 99. — (1) Giustiniani dans les *Mémoires* (éd. Garnier, III, 225).

Page 99. — (2) Montalègre dans les *Mémoires (ibid.)*. Casanova dit quelque part qu'il avait connu ce grand seigneur à Parme en 1753 (éd. Garnier, II, 552).

Page 99. — (3) On entendait par *liste*, du nom de la bande *(lista)* de pierres blanches qui en formait la démarcation, les abords du palais d'un ambassadeur étranger résidant à Venise. Les délinquants qui venaient y chercher refuge jouissaient, de ce fait, d'une immunité relative.

Page 100. — (1) Méfie-toi de celui qui n'a lu qu'un seul livre.

Page 103. — (1) Esponton, arme pointue et aiguë, de l'italien *spontone*.

Page 104. — (1) Que n'inventèrent pas les tyrans de Sicile (Horace, I, *Ep.* 2, 58, cité inexactement).

Page 107. — (1) C'est-à-dire une ordonnance. Le médecin de la prison s'appelait Belotti (Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, p. 179).

Page 107.— (2) Ce jeune homme, âgé de vingt et un ans, s'appelait Giacomo Gobatto ; il est exact qu'il mourut phtisique sous les Plombs le 22 novembre 1755 (Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, p. 179-80).

Page 108. — (1) Le froid était, en effet, si vif cet hiver-là à Venise que dans la nuit du 5 au 6 janvier 1756, deux prisonniers, Francesco Rossi et Michel Zanuto, ayant voulu faire du feu dans leur cachot avec du charbon, de l'eau-de-vie et de l'urine, moururent asphyxiés (Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, p. 180).

Page 109. — (1) Il faut, il convient de.

Page 114. — (1) Le 29 février 1756.

Page 114. — (2) Gabriele Salom était, en effet, un juif de Padoue. Il fut arrêté pour faits d'usure, le 29 décembre 1755. Les rapports d'affaires délictueux mentionnés par Casanova au préjudice de Domenico Michiel sont attestés par les pièces annexes du dossier. Salom fut condamné à deux ans de « Camerotti » le 6 mai 1756. L'année suivante, David Salom, son frère, adressa aux Inquisiteurs une supplique pour obtenir la liberté de l'usurier. On ne sait ce qu'il en advint (Brunetti, *op. cit.*, p. 812-814).

Page 115. — (1) On les appelait « i cinque savii alla Mercanzia ». Au XVIIIe siècle, ces magistrats avaient sous leur juridiction les Turcs habitant à Venise et les juifs.

Page 116. — (1) Domenico Michiel. Voir ci-dessus la note consacrée à Gabriele Salom.

Page 116. — (2) Le chevalier Antonio Michiel, père de Domenico.

Page 121. — (1) Dans ses *Mémoires* (éd. Garnier III, 240), Casanova donne le nom de ce « vieux célèbre sénateur », qui n'était autre que Flaminio Corner.

Page 122. — (1) Le 1er mai.

Page 123. — (1) Casanova a conté en détail dans ses *Mémoires* (éd. Garnier, t. I, *passim*) cette période de sa jeunesse et parlé des professeurs dont il avait

suivi les leçons à Padoue. Il s'est paré quelquefois du titre de docteur de l'Université de Padoue qu'il dit avoir obtenu avec deux thèses latines, l'une *De Testamentis* pour le droit civil, l'autre *Utrum Hebraei possint construere novas synagogas* pour le droit canon. Mais les chercheurs les plus attentifs n'ont pu découvrir, dans les archives de la célèbre Université, ni la trace de la soutenance du jeune Casanova, ni même la preuve qu'il ait été inscrit sur les registres matricules. (Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 5 et notes).

Page 125. — (1) Casanova tenait beaucoup à cette rectification. En 1791, il écrit à la comtesse de Lamberg : « On a lu dans Tite Live qu'Annibal a attendri les Alpes à force de vinaigre... Tite Live a dit « aceta » et non pas « aceto » qui veut dire vinaigre : « aceta » veut dire « hache ».

Page 129. — (1) L'abbé Tommaso Fenaroli, dont le nom (Fenarolo) est donné par Casanova dans les *Mémoires* (éd. Garnier, III, 244), était en effet de Brescia. Il fut mis sous les Plombs le 23 juillet 1755 (et non le 25 juin, comme le dit Casanova), en sortit le 30 (et non le 3). Les archives des Inquisiteurs d'État ne laissent nul doute sur ce point. Sa réputation de joueur habile à corriger la fortune est confirmée par un rapport de l'espion Manuzzi, et c'est bien pour avoir mis l'ambassadeur Rosemberg en rapport avec certains patriciens que Fenaroli, aux termes d'une « Annota-

zione » citée par Mario Brunetti, fut emprionnés, puis banni du territoire de la République.

Casanova resta en relations avec l'abbé Fenaroli, comme le prouvent deux lettres écrites de Brescia par celui-ci à son ancien compagnon de captivité les 26 avril et 11 juin 1757 et publiées d'après les originaux, alors à Dux, par S. Di Giacomo (dans son édition italienne de l'*Histoire de ma Fuite*, Documents, nos 90 et 91). Fenaroli lui donne de ses nouvelles et lui demande en revanche des détails sur son évasion (M. Brunetti, *op. cit.*, p. 814-818).

Page 130. — (1) Allusion à la secte maçonnique dont Casanova semble avoir été à Venise l'un des premiers affiliés. D'après le confident Manuzzi, il en avait chez lui les insignes (voir rapport du 21 juillet 1755, publié par S. Di Giacomo, *op. cit.*, Documents, no 6). Que Casanova fût franc-maçon, divers passages des *Mémoires* (par exemple éd. Garnier, III, 493 ; VIII, 105, 158-9) le prouvent. Les loges maçonniques étaient alors de création récente à Venise : la comédie de Goldoni, *Le Donne curiose*, où l'auteur met en scène une de ces loges, fut représentée dans cette ville au cours du carnaval de l'année 1753. Les pièces du dossier de Casanova sont donc parmi les plus anciens documents que l'on possède sur l'histoire de la franc-maçonnerie à Venise.

Page 130. — (2) Lucia Pisani, mariée depuis 1719 à Piero Memmo.

Page 130. — (3) Antonio Mocenigo, oncle du sénateur Bragadin (la mère de ce dernier était Chiara Mocenigo, sœur d'Antonio).

Page 130. — (4) Les trois fils Memmo, compagnons de jeunesse et dignes élèves de Casanova, étaient Andrea (né en 1729), Bernardo (né en 1730) et Lorenzo (né en 1733). Andrea fut un des plus libres esprits de la République finissante. Il occupa les plus hautes fonctions de l'État, ayant été successivement sénateur, provéditeur à Padoue, sage du Conseil, Inquisiteur, ambassadeur à Rome et à Constantinople, enfin procurateur de Saint-Marc, charge dans laquelle il mourut en 1793. Il resta toute sa vie en rapport avec Casanova. P. Molmenti a publié plusieurs lettres qu'il écrivit à ce dernier, une en particulier du 22 septembre 1788, dans laquelle il lui accuse réception d'un exemplaire de l'*Histoire de ma Fuite.* Bernardo et Lorenzo étaient francs-maçons comme Casanova (Mutinelli, *Gli ultimi cinquanta anni..*, p. 10). Sur la vie peu édifiante de Bernardo, il faut lire les *Mémoires* de Lorenzo Da Ponte.

Page 130. — (5) Antonio Condulmer, sur le compte de qui Casanova dans ses *Mémoires* (éd. Garnier, III, 119 et 180) s'est exprimé sans indulgence, car il semble bien qu'ils aient été rivaux, recherchant tous deux les bonnes grâces de Madame Zorzi. Condulmer était, en outre, partisan de l'abbé Chiari.

Page 130. — ([6]) Dans un ouvrage intitulé *La Commediante in fortuna* (Venise, 1755, II, p. 130-131) l'abbé Chiari avait fait de Casanova, sous le nom d' « un certo signor Vanesio », un portrait peu flatté et probablement trop exact (Voir Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 105-106). Sur les démêlés de Casanova avec l'abbé Chiari, voir les rapports précités du confident Manuzzi et l'article d'Aldo Ravà, *Giacomo Casanova e l' abate Chiari* (Venise, 1911, in-8°, extrait du *Nuovo Archivio veneto*, nouv. série, t. XXI, 1re partie). Ravà y publie, d'après le manuscrit de Dux, l'*Epistola di Giacomo Casanova, Viniziano, indiritta all' abate Chiari, Bresciano*, en vers martelliens, avec, naturellement, une épigraphe tirée d'Horace.

Page 130. — ([7]) Marco-Antonio Zorzi, noble vénitien, né en 1702, marié en 1748 à Marie-Thérèse Dolfin, était chef du parti de Goldoni et adversaire déclaré de Chiari.

Page 130. — ([8]) Au rapport du confident Manuzzi, chargé de « filer » Casanova, un prêtre, nommé Zini, aurait en effet entendu dire publiquement à Casanova qu'il voulait aller à Milan (lire Padoue) tuer l'abbé Chiari. Voir quelques lignes plus loin la confirmation de ce fait par Casanova lui-même.

Page 131. — ([1]) Un jésuite nommé Origo est mentionné dans un document non daté, mais vraisem-

blablement de 1752, des Archives d'État de Venise. On trouve aussi un « monsignore Origo » parmi les « assessori del Governo » (Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, 1921, p. 182).

Page 132. — (1) Madame Alessandri, nommée en toutes lettres dans le passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 247). Elle était, dit Casanova, maîtresse ou femme de Martinengo. Il doit être question dans ce passage de Margarita Alessandri, chanteuse assez connue à Venise à cette époque (Gugitz, *op. cit.*, p. 183).

Page 132. — (2) Martinengo (*Mémoires*, éd. Garnier, III, 247).

Page 132. — (3) Rosenberg (*ibid.*). Il s'agit du comte de Rosenberg qui devint plus tard le mari d'une héroïne casanovienne, Giustiniana Wynne. Voir Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 153-180 et Gugitz, *op. cit.*, p. 228-262.

Page 132. — (4) Ruzzini (*ibid.*). Arpalice Ruzzini, née Manin, avait épousé en 1746 Giovanni Antonio Ruzzini, qui fut ambassadeur à Vienne (Gugitz, *op. cit.*, p. 182).

Page 133. — (1) La République défendait, sous les peines les plus sévères, toute communication avec les ambassadeurs et ministres étrangers.

Page 133. — (2) La Bussola. Voir plus haut, p. 286.

Page 133. — (3) Pietro Businello, déjà cité.

Page 134. — (1) Brescia.

Page 136. — (1) Madame Alessandri. Voir plus haut, p. 296.

Page 145. — (1) Sur les puits du palais ducal, voir Francesco Zanotto, *I Pozzi ed i Piombi, antiche prigioni di Stato della Republica di Venezia*, Venise, 1876. Zanotto donne une coupe du Palais, reproduite par Di Giacomo, p. 92-93, qui permet de se rendre compte de leur disposition.

Page 146. — (1) Cet homme est nommé Béguelin dans le passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 256). Il s'agit d'un recruteur de troupes, nommé Domenico-Lodovico Beghellin, de Mantoue, qui vivait encore, âgé de 80 ans, en 1775 et qui fit en effet de longs séjours sous les Plombs (G. Gugitz, *op. cit.*, p. 184).

Page 146. — (2) Jean-Mathias comte Schulembourg, né en 1661, d'abord général en Saxe, puis au service de la République de Venise, illustre défenseur de Corfou en 1716, mort en 1747.

Page 152. — (1) Scipione Maffei, né à Vérone en 1675, historien, archéologue, poète dramatique, philosophe, auteur d'une *Mérope* qui eut un grand retentissement. Il venait alors de mourir (1755).

Page 153. — (1) Le jésuite Denis Petau, né à Orléans en 1583, mort à Paris en 1652, auteur de *Tabulæ chronologicæ* qui lui donnèrent beaucoup de réputation.

Page 153. — (2) Jean-Christian Wolff, philosophe et

mathématicien, né à Breslau en 1679, mort en 1754.

Page 154. — (1) Un esprit qui s'inquiète de l'avenir est misérable (Sénèque, ep. XCVIII, 6).

Page 154. — (2) Italianisme (de *pulire*, nettoyer).

Page 154. — (3) Objet caché ; cherchez.

Page 154. — (4) Marino Balbi, religieux somasque, était né à Venise en 1719 ; il mourut dans la misère à Venise également en 1785. Arrêté le 5 novembre 1754 au Couvent des Pères de la Salute par Ignazio Beltrame, huissier du Tribunal des Inquisiteurs d'État, cet *Ignace* dont justement Casanova dit quelques mots dans ses *Mémoires* (Cf. Di Giacomo, Documents, 95), il avait été condamné comme Casanova à cinq ans de Plombs.

Page 155. — (1) Le comte Andrea Asquini, d'Udine, était sous les Plombs pour raisons d'ordre politique depuis le mois de septembre 1753 (ce n'était donc pas depuis 5 ans, comme le dit Casanova) et il avait été condamné à la prison perpétuelle « in considerazione delle delinquenze e gravi colpe ». C'était d'ailleurs un récidiviste qui, dix ans auparavant, en 1744, avait déjà reçu une admonestation solennelle. Les détails de l'histoire du comte Asquini, contés à Casanova par le père Balbi, sont confirmés par une « Annotazione » des Inquisiteurs d'État du 9 août 1753 et par un rapport du lieutenant d'Udine, Giacomo Miani (Brunetti, *op. cit.*, p. 818-822).

Page 158. — (1) Priuli (éd. Garnier, III, 264), patricien et non praticien (causidico) comme le traduit Di Giacomo (p. 101). Les initiales G. C. signifient Grancan, surnom d'Alvise Priuli, qui fut enfermé sous les Plombs le 23 août 1755, d'après le journal manuscrit du Vénitien Benigna (Gugitz, *op. cit.*, p. 183).

Page 159. — (1) Son Excellence Diedo (*Mémoires*, éd. Garnier, III, 265). Voir plus haut, p. 288.

Page 161. — (1) On a vu plus haut (p. 298) que ce détail est inexact, Asquini n'ayant été mis sous les Plombs qu'en septembre 1753.

Page 162. — (1) Ces deux frères, du pays des « Sette Comuni », étaient Bernardo et Domenico Marcolongo, gravement compromis dans une affaire de rébellion à main armée des habitants de Foza contre ceux d'Enego pour la possession de biens communaux contestés (M. Brunetti, *op. cit.*, p. 822).

Page 162. — (2) Ces deux notaires étaient Giovanni Boldrin et Pietro Zuccoli, arrêtés le 2 avril 1756. Condamnés à 6 mois de prison pour graves négligences dans l'exercice de leurs charges, ils furent relâchés le 30 septembre 1756 (*ibid.*).

Page 162. — (3) Desiderato Pindemonte, de qui les Inquisiteurs d'État eurent à s'occuper à plusieurs reprises. Auteur d'un ouvrage où il prenait la défense du feu marquis Maffei et qui ne fut pas du goût du Tribunal, il avait reçu à ce sujet un

sévère avertissement au début de l'année 1756. Mandé un peu plus tard devant le Tribunal lui-même, il s'enfuit d'abord à Mantoue, puis à Ferrare, mais ensuite se présenta. Le 16 mars, il fut remis en liberté (M. Brunetti, *op. cit.*, p. 822-825).

Page 163. — (1) On a vu plus haut (p. 298) que Marino Balbi était né en 1719. Le renseignement donné ici par Casanova est donc à peu près exact.

Page 165. — (1) Un « S. Girolamo, della stampa di Venezia, grandissimo », écrivait Alexandre Verri, qui venait d'entendre à Rome en 1771 le récit de l'évasion de Casanova (voir ci-dessus, Introduction, p. 24 - 25). C'est le même ouvrage. On sait en effet que la traduction de la Bible par saint Jérôme est connue sous le nom de *Vulgate.*

Page 168. — (1) C'est-à-dire pour le 29 septembre.

Page 173. — (1) Il s'agit de Francesco Soradaci, que Casanova nommera plus loin. Mario Brunetti *(op. cit.)* a conté comment, après avoir longtemps douté de la réalité de ce Soradaci et de son histoire et désespérant de trouver quoi que ce soit à son sujet, il finit par découvrir, dans les archives des Inquisiteurs d'État, tous les détails désirés. Si ses premières recherches avaient été vaines, c'est que le procès fut intenté en réalité à Pietro Mladesich, prêtre, Soradaci n'y ayant été impliqué qu'en qualité de complice. De plusieurs documents produits par Brunetti il ressort que le récit casa-

novien est confirmé dans ses grandes lignes. Le vil espion Soradaci ou Sopradaci a existé ; il était bien barbier, illettré, il habitait Isola, mais le complot dont parle Casanova se serait passé à Pisino, autre petite ville de l'Istrie, et il y a des divergences dans les détails. Le nom de Soradaci ne figure pas dans la liste des espions officiels de la République. Mais sa qualité d'illettré ne lui permettait guère de s'élever au-dessus de l'état d'indicateur de bas étage.

Page 177. — (1) Isola en Istrie est une petite ville située sur le golfe de Trieste, au sud de cette dernière ville.

Page 178. — (1) Le prêtre en question s'appelait Pietro Mladesich ; aussi Mario Brunetti a-t-il supposé que les initiales P. P. cachaient les mots *Prete Pietro.* Mais dans le passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 276) Casanova nomme ce personnage *Pietro Paolo.*

Page 178. — (2) Dans les notes de sa traduction italienne de l'*Histoire de ma Fuite*, S. Di Giacomo fait remarquer qu'en beaucoup d'endroits en Italie le compère de confirmation est encore appelé *sangiovanni* ; à Naples, par exemple, où il est considéré comme faisant partie de la famille.

Page 179. — (1) Le *refosco* est un vin renommé de la région d'Udine.

Page 180. — (1) Checco est un diminutif de Francesco.

Page 183. — (1) Grimani au passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 279).

Page 183. — (2) S'agit-il du Valpolicella, vin renommé de la région de Vérone, ou de Polesella, distr. de Rovigo ?

Page 184. — (1) L'ouvrage de Gio. Batt. Contarini, *Della Veneta historia*, avait paru à Venise en 1663-69, en 2 vol. in-4°.

Page 188. — (1) Allusion à une opération cabalistique familière à Casanova Cf. B. Marr au t. XV de la dernière édition allemande des *Mémoires*.

Page 189. — (1).

Tra il fin d'ottobre e il capo di novembre,
Ne la stagion che la frondosa veste
Vede levarsi, e discoprir le membre
Trepida pianta, fin che nuda resta,
E van gli augelli a strette schiere insembre,
Orlando entrò ne l'amorosa inchiesta :
Nè tutto il verno appresso lasciò quella.
Nè la lasciò ne la stagion novella.
(L'Arioste, *Orlando furioso)*.

Page 198. — (1) Je ne crois pas que ce vers se rencontre ni dans la *Gerusalemme liberata* ni dans l'*Aminta* du Tasse. Mais il se trouve dans la *Didone abbandonata* de Métastase (acte I, scène 7).

Page 199. — (1) Un mémoire de réparations retrouvé par l'abbé Fulin et dont Di Giacomo *(op. cit.*, Document n° 12) a reproduit le texte,

porte, entre autres, la mention suivante qui paraît bien s'appliquer à ce trou. Il s'agit d'un « camaroto », c'est-à-dire de l'une des cellules des Plombs : « Di più, per aver serato *il foro dove è fugiti*, cioè incolmato due grosese di ponte e una di tolla e poi fato una rifroda (rifodera) *di soto in suzo* fra li canpi de le caene. »

Page 203. — (1) La lune entrait en effet dans son premier quartier le 31 octobre.

Page 205. — (1) Au désobéissant le bâton.

Page 205. — (2)

..................Sibi quisque profecto
Fit deus, ignavis precibus Fortuna repugnat.
(Ovide, VIII, *Métam.*, 72).

Chacun devient un dieu pour lui-même, et la Fortune ne résiste qu'aux prières du lâche.

Page 207. — (1) Les « arsenalotti », gardiens de l'Arsenal lui-même, formaient aussi la garde du Grand Conseil de la République.

Page 210. — (1) Asquini avait ses raisons de n'être pas généreux. Il avait en effet prêté déjà de l'argent au P. Balbi, ainsi qu'en témoigne une reconnaissance que celui-ci lui laissa le 31 octobre, « poco prima di sua fuga ».

Page 210. — (2) Je ne mourrai pas, je vivrai et je chanterai les louanges du Seigneur (David, Ps. 117, 17).

Page 211. — (1) Le Seigneur m'a châtié pour me

corriger, mais il ne m'a pas livré à la mort (David, Ps. 117, 18).

Page 215. — (1) Maison des chanoines.

Page 218. — (1) Un mémoire de réparations retrouvé par l'abbé Fulin et reproduit en partie par Di Giacomo *(op. cit.*, p. 145, n. 16) semble bien s'appliquer à cette lucarne : « Fenestra fatta da novo a lastra con telar d' palancola e con suoi ferri grossi » et ailleurs : « Fenestra in chancelaria ducal del Luminal di Chancelaria. »

Page 223. — (1) Entre les pages 212 et 213 de l'édition originale on voit un dessin gravé de J. Berka représentant Casanova nu-tête qui, sans lâcher l'échelle, exécute sur le rebord de la gouttière son rétablissement périlleux.

Page 226. — (1) Baschet, *Archives de Venise*, p. 543.

Page 227. — (1) Un mémoire de réparations retrouvé par l'abbé Fulin et reproduit par Di Giacomo *(op. cit.*, p. 145, n. 16) s'applique, à n'en pas douter, à la réfection de cette porte : « Di più, per aver fato una porta de novo di ponte lareze e riquadrata *su la scala de la Cancellaria* e posta con tuta la sua feramenta e seradura. »

Page 228. — (1) C'est la deuxième fois que Casanova insiste sur le fait qu'il connaissait le local. Cf. p. 84.

Page 231. — (1) « L'uno in veste di camera, l' altro in tabarro nero », dit la relation contemporaine tirée des Notatori Gradenigo et publiée par Mario Brunetti *(La fuga di Giacomo Casanova dai*

« *Piombi* » *in una narrazione contemporanea*, dans *Nuovo Archivio Veneto*, nouv. série, t. XXXIII, 1917).

Page 232. — (1) C'est-à-dire un trousseau de clefs. C'est ainsi qu'on désigne aujourd'hui encore le petit anneau de métal qui sert à réunir les clefs.

Page 233. — (1) D'après la relation des Notatori Gradenigo, publiée par Mario Brunetti *(loc. cit.)*, ceci se passait *verso le* 15 *hore*. On a vu en son lieu (page 230) que 12 heures sonnaient au moment où Casanova et son compagnon, ayant franchi la porte de la Chancellerie, se trouvaient dans le couloir donnant sur la dernière porte commandant l'escalier des Géants. Casanova dit avoir mis une demi-heure à changer de vêtements, puis il attendit, un temps qu'il ne dit pas, « dans les plus sombres méditations ». Mais à 15 heures et demie, c'est-à-dire au début de la matinée, les fugitifs partaient de Trévise. Il faut donc lire probablement « 13 *hore* ».

Page 234. — (1) La porte de la Carte s'offre à droite pour qui regarde la façade de Saint-Marc et elle mène à l'escalier dit des Géants, par où l'on pénètre encore aujourd'hui dans le Palais des Doges.

Page 234. — (2) Tout le monde connaît la célèbre Piazzetta qui donne sur la lagune à l'entrée du Grand Canal, entre le Palais des Doges et celui des Procuraties. La relation des Notatori Gradenigo publiée par Mario Brunetti *(op. cit.)* con-

firme sur ce point le récit casanovien : « ... et insieme alla Piazzetta sconosciuti si imbarcarono in un battello ». — La relation, beaucoup plus sommaire, du Vénitien Benigna précise cependant davantage encore : « Montati in gondola al traghetto di S. Zorzi alla Cecca ».

Page 235. — (1) Le canal de la Giudecca est le large bras de lagune qui sépare Venise proprement dite de l'île de San Giorgio Maggiore.

Page 235. — (2) Mestre, sur la côte de la lagune, à l'endroit où commence aujourd'hui le pont du chemin de fer qui conduit à Venise, était, au XVIIIe siècle, dit Goldoni, un petit Versailles par l'élégance de ses villas et la gaîté de la vie. La relation des Notatori Gradenigo, publiée par Mario Brunetti *(loc. cit.)*, confirme la feinte imaginée par Casanova pour dépister la police vénitienne : « Passarono a Mestre, quantunque fingessero diriggersi verso Fucina et in quella terra, tagliatasi la barba [ce détail seul ne concorde pas, l'opération ayant été faite, au dire de Casanova, dans le cachot, par Soradaci], bevuto il caffè, montati in galesse... »

Page 238. — (1) Balbi Tomasi au passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 323).

Page 240. — (1) Conegliano, chef-lieu de district de la province de Trévise.

Page 240. — (2) Bassano, ville principale du Feltrin, sur la Brenta.

Page 243. — (1) Borgo di Val Sugana, village du Trentin, aujourd'hui redevenu italien, dans la haute vallée de la Brenta.

Page 243. — (2) L'édition originale de l'*Histoire de ma Fuite* porte Mantello. Mais il s'agit du bois de Montello, situé au nord et à une dizaine de milles de Trévise, immédiatement au sud de la Piave.

Page 247. — (1) Valdobbiadene, district et province de Trévise, dans la vallée d'un petit affluent de la Piave.

Page 247. — (2) Grimani au passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 328).

Page 249. — (1) Il est probable qu'il s'agit ici de Messer grande lui-même, Matteo *Varutti*, dont Casanova ou son imprimeur auront estropié le nom.

Page 253. — (1) Marc-Antoine Grimani au passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 333).

Page 253. — (2) Madame Marie Pisani *(ibid.)*.

Page 254. — (1) La relation des Notatori Gradenigo publiée par Brunetti *(loc. cit.)* confirme le refus essuyé par Casanova chez les Grimani, mais il semble, d'après cette relation, que Balbi fût encore à ce moment avec Casanova : « A mezzo il Terragio, dimediata la strada, sino a Biadene giunti per dimandare soccorso alla

N. D. Elisabetta Correr Pisani et a ser Marcantonio Grimani, di Lei genero, non blanditi, si apportarono a Trento, con delusione de' sbirri che qua e là, fuor di tempo e di proposito, li inseguirono. »

Page 255. — (1) Peut-être, selon Di Giacomo, Gabriele Rombenchi, agent du roi de Naples à Venise en 1758.

Page 255. — (2) La Piave.

Page 258. — (1) Bourg du Trentin, aujourd'hui redevenu italien, à l'est de Trente et sur la route de Trente à Bassano.

Page 258. — (2) J'ignore de quel personnage Casanova veut parler ici.

Page 258. — (3) Bolzano, capitale du Tyrol italien, nommée Botzen au temps de la domination autrichienne.

Page 258. — (4) Ce banquier se nommait en réalité Menz (Gugitz, *Giacomo Casanova und sein Lebensroman*, p. 196).

Page 259. — (1) Contarini, au passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 337).

Page 259. — (2) Pompei *(ibid.)*. Les deux frères Contarini et le comte Pompei étaient à Munich depuis le 21 octobre (Gugitz, *op. cit.*, p. 196).

Page 259. — (3) La comtesse Coronini, « que j'avais connue à Venise au couvent de Sainte-Justine » *(Mémoires*, éd. Garnier, III, p. 337). Maria-The-

resia Coronini-Cronberg, née comtesse Salburg, était gouvernante des filles de l'empereur Charles VII (Gugitz, *op. cit.*, p. 196).

Page 259. — (1) Marie-Amélie, fille cadette de Joseph Ier, empereur d'Allemagne, avait épousé en 1722 Charles-Albert, Électeur de Bavière, qui fut élu empereur en 1742. L'impératrice douairière, veuve depuis 1745, mourut à Munich le 11 décembre 1756.

Page 260. — (1) Au passage correspondant des *Mémoires* (éd. Garnier, III, 338), Casanova nomme ce danseur. C'était Michele dell' Agata, mari de la belle Gardela, que Casanova avait connue seize ans auparavant chez le sénateur Malipiero. Sur ce couple, voir Aldo Ravà, *Un impresario sfortunato*, dans le *Mondo artistico*, année 45, nº 52, sans date.

Page 260. — (2) Le chanoine Bassi, *Bolonais (Mémoires*, éd. Garnier, III, 338).

Page 261. — (1) Madame Rivière était la mère de deux jeunes danseuses, nées en Saxe de parents français. Elles appartenaient à la troupe théâtrale subventionnée par Auguste III, Électeur de Saxe, roi de Pologne, mais à plusieurs reprises elles vinrent à Paris faire admirer leur talent au Théâtre-Français ainsi qu'à la Comédie-Italienne (Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 97-98). Madame Rivière, ses deux filles et un domes-

tique étaient arrivés à Munich le 1er décembre 1756 (Gugitz, *op. cit.*, p. 196).

Page 261. — (2) Ce Rivière devint le beau-frère de Carlin par son mariage avec une actrice de la Comédie-Italienne, Catherine-Antoinette Foulquier, dite Catinon, belle-sœur du célèbre acteur. Il fut l'ami de Goldoni, qui parle de lui dans ses *Mémoires* (Ch. Samaran, *op. cit.*, p. 98-99).

Page 262. — (1) A l'hôtel des Trois Maures, mais un peu plus tôt que le dit Casanova. La *Gazette d'Augsbourg* du 16 décembre 1756 porte en effet la mention suivante : « Herr Jacob Casanova, Italiener, kommt aus Italien, logiert in 3 Mohren », et, d'autre part, on voit par la liste des étrangers que les deux Contarini et le comte Pompei étaient également descendus dans cet hôtel (G. Gugitz, *op. cit.*, p. 196).

Page 263. — (1) M. Pierre Grellet a publié récemment (*Gazette de Lausanne*, 20 septembre 1920), un édit des conseils des Grisons en date du 9/20 septembre 1757, où l'on voit qu' « *un certain Italien* », expulsé d'abord de Coire pour sa mauvaise conduite, s'était rendu en Engadine et que là, au moyen de certificats frauduleusement extorqués à plusieurs ecclésiastiques, il avait ignominieusement trompé les communautés, tant catholiques que réformées, en faisant croire qu'il avait abjuré sa religion. Cet Italien n'était autre, à n'en pas douter, que le Père Balbi lui-même.

Page 263. — (2) Ces renseignements sont exacts. Ils sont confirmés par des documents tirés des archives des Inquisiteurs d'État et publiés par S. Di Giacomo dans sa traduction italienne de l'*Histoire de ma Fuite.*

Page 264. — (1) Carlo Rezzonico, pape sous le nom de Clément XIII, était Vénitien. Il avait été évêque de Padoue à l'époque où Casanova y faisait ses études. Il succéda à Benoît XIV en 1758.

Page 264. — (2) Voir plus haut, p. 298.

Page 264. — (3) Jacques-Étienne Balletti, fils de Mario et de Silvia, les deux célèbres premiers rôles de la Comédie-Italienne. Casanova s'était, en effet, installé chez les Balletti, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur (Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 182 et note).

Page 264. — (4) C'est le nom qu'on donnait, à cause de leur forme, à certaines petites voitures alors en usage à Paris.

Page 264. — (5) François, comte de Sersalles, que l'abbé Galiani appelle dans une de ses lettres son « ressouveneur de Paris ». Il mourut à Naples en 1772 (Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 52 et 53, note).

Page 264. — (6) Le comte de Cantillana, marquis de Castromonte, seigneur espagnol, ambassadeur extraordinaire du roi de Naples auprès du roi de France. En 1759, il eut pour secrétaire d'ambassade à Paris le célèbre abbé Galiani.

Page 265. — (1) L'attentat de Damiens eut lieu en effet le 5 janvier 1757.

Page 265. — (2) Germain Pichaut de La Martinière (1696-1783) avait succédé en 1747 à La Peyronie dans la charge de premier chirurgien du roi.

Page 266. — (1) C'est le 10 septembre 1774 que, par l'intermédiaire de Marco Monti, consul de Venise à Trieste, Casanova reçut la nouvelle qu'il lui était enfin permis de rentrer dans sa patrie (Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 415-416).

Page 267. — (1) Tout juge corrompu démêle mal la vérité (Horace, II, *Sat.* 2, 8-9).

Page 267. — (2) Il est probable qu'il s'agit ici du prince de Ligne que Casanova voyait parfois à Dux et dont il sollicitait volontiers les conseils.

Page 268. — (1) Casanova a repris tous ces développements dans la Préface de ses *Mémoires* et il y revient souvent dans le cours de son ouvrage Après la publication des études critiques dont la vie de Casanova a été l'objet, il est permis de dire que les *Mémoires* de Casanova sont une confession pas toujours vraie et certainement partielle.

Page 268. — (2) Jean-Jacques Rousseau, qui avait publié ses *Confessions* en 1782 à Genève.

Page 269. — (1) Vient-il à mourir ? on l'adore (Hor. II, *Ep.* 1, 14).

Page 269. — (2) Je ne demande rien de plus aux dieux (Hor. II, *Od.* 18, 11-12).

Page 269. — (3) Je ne sais s'il est vrai que Lorenzo Basadonna mourut peu après l'évasion de Casanova, mais il est certain qu'il fut condamné aux Plombs, « per difetti del suo ministero, da quali ne provenne la fuga, al primo novembre decorso, da Piombi stessi del P. Balbi, somasco, e di Giacomo Casanova che vi erano condannati ». Le texte de l'annotation des Inquisiteurs d'État du 10 juin 1757 (publié par Di Giacomo, *op. cit.*, Documents, n° 13) qui fournit cet intéressant détail a trait au meurtre commis, de son propre aveu, par Lorenzo Basadonna, sur l'un de ses codétenus, Giuseppe Ottaviani, meurtre pour lequel il fut condamné à dix ans de Puits.

Page 269. — (4) Voir plus haut, p. 312. Dans sa traduction italienne de l'*Histoire de ma Fuite*, S. Di Giacomo a réuni les documents concernant le retour de Casanova à Venise (en particulier Documents, n°s 13 et 55).

Page 270. — (1) Voici le titre de cet ouvrage, publié en effet en trois volumes : *Confutazione della Storia del governo veneto, d'Amelot de la Houssaie, divisa in tre parti.* Amsterdam, presso Pietro Mortier, gr. in-8°. Casanova raconte dans ses *Mémoires* qu'il l'écrivit en 1769, au crayon et sans autre secours que sa mémoire, dans la citadelle de Barcelone, où il était alors en prison.

La *Confutazione* fut imprimée, non pas à Amsterdam, mais à Lugano, chez Agnelli.

Page 272. — (1) Gian-Marco Dandolo (voir plus haut, p. 279) qui servit en effet jusqu'à sa mort une pension mensuelle de six sequins à Casanova.

Page 272. — (2) Francesco Grimani, alors inquisiteur d'État.

Page 272. — (3) Pietro-Antonio Zaguri (1733-1805), un des amis les plus fidèles et les plus dévoués de Casanova. *Avogadore del Comune*, sénateur et censeur, c'était un homme d'esprit, amateur de littérature et d'art, poète à ses heures. Pompeo Molmenti a publié toute une série de lettres adressées par ce patricien à l'aventurier *(Lettere inedite del patrizio Pietro Zaguri a Giacomo Casanova*, dans *Atti del Real Istituto veneto di scienze, lettere ed arti*, 1911). Elles vont de 1772 à 1798.

Page 272. — (4) Le procurateur L. Morosini.

Page 272. — (5) Francesco Sagredo, inquisiteur d'État.

Page 273. — (1) Par un singulier retour des choses, Casanova, que ses travaux littéraires n'enrichissaient sans doute pas, s'employa à cette époque « à servir de ses faibles lumières la secrète Inquisition » en qualité de *confident*, tout comme son ancien ennemi Manuzzi. « Durant plusieurs années, l'ancien prisonnier des Plombs adresse, tantôt sous son nom, tantôt sous celui d'Antonio Pratolini, des rapports secrets à la *vénérable vigilance*

et à la *profonde pénétration* des excellentissimes seigneurs inquisiteurs. Rien n'échappe à la sollicitude de ce soutien de l'ordre public. Les « mauvais livres », qu'ils soient de Voltaire, de Rousseau, d'Helvétius, de Marmontel ou de son père spirituel, Baffo, il les signale et dénonce leurs possesseurs, dont plusieurs sont ses amis. Dans les théâtres, les cafés, les petites maisons, tous les lieux publics, il recueille les nouvelles et tonne contre l'excès du luxe, la liberté des spectacles, le dévergondage des femmes, la corruption toujours croissante, les facilités que procure pour le divorce le for ecclésiastique. Son programme, qu'il a cru devoir adresser au tribunal, embrasse la religion, les mœurs, la sûreté publique, le commerce et les manufactures. Mais le plus souvent, ce n'est que basse délation, commérage et plate littérature. » (Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 417-418). Les rapports de Casanova, au nombre d'une vingtaine, dont le dernier est du 31 octobre 1782, ont été publiés par A. Bazzoni, *Giacomo Casanova confidente degl' Inquisitori di Stato* (Nuovo Archivio Veneto, nouv. série, t. VII, 1894, p. 287-320).

Page 273. — (2) Allusion très voilée à un incident qui ne fait point honneur à Casanova. Une querelle s'étant élevée un jour, chez le patricien Grimani, entre Casanova et le nommé Carletti, Grimani se déclara pour ce dernier. De ce jour Casanova voua à son protecteur une haine mortelle

et voici quelle basse vengeance il en tira. En 1782, paraissait aux devantures des libraires vénitiens un petit ouvrage anonyme intitulé : *Nè amori nè donne, ovvero la stalla d'Augia ripulita.* D'abord inaperçu, le livre s'enleva quand on sut que c'était une sorte de roman mythologique à clef, plein de révélations scandaleuses. Mais l'anonymat de l'auteur fut vite percé et Casanova n'eut pas d'autre ressource que de quitter Venise où, cette fois, il ne devait pas revenir (Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 419-420).

Page 273. — (3) Dux se trouve dans la partie nord de la Bohême, non loin de la station thermale de Teplitz. C'est là que de 1785 à 1798, Casanova vécut, regrettant toujours sa chère Venise et cette vie errante à travers l'Europe qui lui avait procuré tant de joies. Sur la vie de Casanova à Dux, voir Ch. Samaran, *Jacques Casanova, Vénitien*, p. 425-443, et Gugitz, *op. cit.*, p. 462 et suiv.



INDEX ALPHABÉTIQUE

L'astérisque indique les pages où se trouvent les notes explicatives

---

TABLE

LA COLLECTION DES
CHEFS-D'ŒUVRE MÉCONNUS
EST IMPRIMÉE PAR
FRÉDÉRIC PAILLART
IMPRIMEUR A ABBEVILLE
(SOMME), SUR VÉLIN
PUR CHIFFON DES PAPETERIES
D'ANNONAY ET DE RENAGE



